

Faculté de Sciences économiques, sociales et des territoires

Master 2 Sociologie parcours Villes et nouvelles questions sociales

## **Planter des graines dans les quartiers populaires.**

Comment et pourquoi des professionnel·les du travail social et de l'éducation à l'environnement abordent la biodiversité et l'écologie en quartiers prioritaires.

**Marin Minard**

Mémoire de recherche réalisé sous la direction de **Grégory Salle** (Université de Lille, Clersé)

Tutrice de stage : **Alice Mazeaud** (Université de La Rochelle, LIENSs)

Seconde membre de jury : **Hélène Melin** (Université de Lille, Clersé)



Je tiens ici à remercier tout particulièrement Grégory Salle qui a accepté en début d'année de diriger ce travail de mémoire, et dont les conseils et la patience m'ont offert un cadre de travail confortable et éclairant. Son aide ne s'est pas cantonnée à cela et je lui suis aussi très reconnaissant pour son accompagnement dans d'autres projets de recherche, encore en réflexion. Merci pareillement à Alice Mazeaud pour son encadrement au cours de ce stage, qui m'a personnellement et intellectuellement énormément apporté, et pour les perspectives futures qu'elle a su faire naître en moi.

J'adresse également mes remerciements à l'équipe de l'Ifrée : merci à Annie, Cécile, Eléa, Fanny, Laurence, Marc, Marc (aussi), Marie, Stéphanie, Stéphanie (encore) pour leur accueil chaleureux dans leurs locaux et à toutes les discussions que nous avons pu avoir, qu'elles aient rapport au stage ou non. Ma reconnaissance va par ailleurs aux membres de l'équipe de la Chaire Participations, Médiation, Transition citoyenne pour avoir encadré ce stage et pour les échanges que j'ai pu avoir avec elles et eux, notamment au cours de l'école d'été de la Chaire. Merci aux professionnel·les qui m'ont fait confiance et qui m'ont consacré un temps que je sais extrêmement précieux ; malgré certains passages de ce mémoire qui se doit d'être critique, cela n'enlève en rien l'admiration que j'ai pour l'engagement et la créativité dont ils et elles font preuve en permanence.

Merci par ailleurs à Hélène Melin, qui a accepté de lire et de discuter mon travail. À Cécile Vignal aussi, pour avoir partagé cette offre de stage, qui a été le début de mon aventure dans les Deux-Sèvres, chose que je n'aurais sans doute pas envisagée sans cela, comme quoi.

Bien sûr, je remercie ma famille qui m'a toujours accueilli à bras ouverts lorsque le Marais poitevin ne me suffisait plus, et qui a plus largement participé à m'intéresser aux questions d'écologies politique et populaire (merci aussi pour le capital culturel).

Merci à Clara et Lilou pour ces deux années riches en découvertes et en émotions ; merci aux petits potes pour les discussions parfois sérieusement intelligentes, souvent moins mais toujours bienvenues. Merci à Erell, Florent, Léo, Owen et Paul pour les balades, les tranches de rigolade, et tous les joyeux moments.

Merci à Clémence pour tout ce qu'elle m'a apporté, et dont le soutien durant ces six mois m'a énormément aidé.

Merci enfin à toutes celles et ceux qui combattent pour nos droits, ceux des générations futures et ceux du vivant dans son ensemble ; merci de perpétuer l'espoir, la colère et la passion.



# **Sommaires**

<b>Sommaires</b>	<b>5</b>
<b>Introduction générale</b>	<b>9</b>
1. Un état de l'art au croisement de l'intervention sociale et de l'écologie populaire	13
2. Présentation des terrains de stage	20
3. La méthodologie d'enquête	26
4. Problématisation du travail de stage	29
<b>Chapitre I - Le rôle de la socialisation dans les représentations professionnelles « misérabilistes » des publics populaires</b>	<b>32</b>
1. La part « biographique » dans l'engagement environnemental : rendre compte d'un processus de socialisation par le milieu d'origine	33
2. Des classes populaires considérées comme victimes de leur conditions sociales, jugées propices à la dégradation de la biodiversité	43
3. « Ils ont envie de faire des choses mais il y a beaucoup d'empêchements » : une vision des quartiers populaires oscillant entre misérabilisme et interventionnisme	53
Conclusion du Chapitre I	66
<b>Chapitre II - Faire participer les habitant·es : comment aborder la biodiversité avec un public populaire ?</b>	<b>67</b>
1. « Aller vers » les habitant·es pour comprendre leurs pratiques et favoriser leur participation	68
2. Développer le « pouvoir d'agir » des habitant·es : un <i>leitmotiv</i> capacitaire et protéiforme centré sur l'accompagnement individuel	78
3. L'éducation au jardin : croiser pratiques manuelles, savoirs naturalistes et culture vivrière pour toucher son public	90
Conclusion du Chapitre II	103
<b>Chapitre III - Les professionnel·les, l'écologie et le politique : des discours réformistes en prise avec une normativité structurelle</b>	<b>104</b>
1. Aborder l'écologie par le local et le particulier, ou comment la topique de l'urgence dessert les classes populaires	105

2. Une pratique professionnelle institutionnalisée favorisant un rapport paradoxal au politique : le travail associatif entre prises de positions critiques et mises à distance	115
3. L'idéal normatif de « citoyenneté » au regard de la question environnementale : une réactualisation au prisme de l'« écocitoyenneté »	127
Conclusion du Chapitre III	136
<b>Conclusion générale</b>	<b>139</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>144</b>
<b>Annexes</b>	<b>156</b>
1. Fiches réalisées pour l'Ifrée	156
2. Guides d'entretiens	180
3. Tableaux de caractérisation des enquêtés	185
<u>Encadré 1</u> : Le choix de l'écriture inclusive.	27
<u>Encadré 2</u> : La fable du colibri, ou comment dépolitiser un problème public.	52
<u>Encadré 3</u> : Généalogie du travail social dans son rapport au changement social.	63
<u>Encadré 4</u> : Le projet limougeaud, entre volonté de mobilisation et demande de résultats.	76
<u>Encadré 5</u> : Plusieurs conceptions pour une même émancipation.	80
<u>Figure 1</u> : Le capital économique, premier facteur de contribution individuelle à la crise écologique.	17
<u>Figure 2</u> : Répartition des émissions de CO2 par catégorie socioprofessionnelle.	18
<u>Figure 3</u> : Schéma représentant les cinq axes de la Stratégie régionale pour la biodiversité de la Région Nouvelle-Aquitaine.	23
<u>Figure 4</u> : Présentation succincte des QPV étudiés.	25
<u>Figure 5</u> : Accessibilité des espaces naturels à proximité du lieu d'habitation selon la taille de la commune et le niveau de revenus du foyer.	34

<u>Figure 6</u> : Part de l'échantillon qui a eu une importante expérience d'activités et de séjours en nature durant leur enfance et leur jeunesse.	36
<u>Figure 7</u> : Caractéristiques des ménages détenteurs d'un jardin individuel comparé au profil des habitant·es des QPV étudiés.	38
<u>Figure 8</u> : Tableau comparatif du niveau de diplôme moyen dans les QPV étudiés rapporté au niveau de diplôme moyen des professionnel·les qui y travaillent.	42
<u>Figure 9</u> : Restitution graphique des échanges autour de la thématique « Transition écologique et justice sociale : agir et réagir dans les quartiers populaires », dans le cadre des Assises des quartiers populaires organisées par la Métropole de Lyon à l'hiver 2023.	50
<u>Figure 10</u> : Pyramide des besoins de Maslow.	54
<u>Figure 11</u> : Courbe environnementale de Kuznets.	55
<u>Figure 12</u> : Echelle de la participation de Sherry Arnstein.	74
<u>Figure 13</u> : Typologie des définitions données au pouvoir d'agir et réception du terme par les enquêté·es.	83
<u>Figure 14</u> : Photographie de promotion de la nouvelle politique écologique de la FCSF illustrant le rapprochement entre les questions environnementales et le pouvoir d'agir.	86
<u>Figure 15</u> : Ardoise à l'entrée d'un des jardins de l'association de Nathalie (Niort).	95
<u>Figure 16</u> : Tag d'un aménagement du jardin partagé du Grand Parc (Bordeaux).	102
<u>Figure 17</u> : Le projet de construction d'un écoquartier à la Tour Chabot (Niort)	114
<u>Figure 18</u> : Part et origine des sources de financements des centres sociaux au niveau national pour l'année 2019.	126
<u>Figure 19</u> : « Défi de changement » n°5 du centre social d'Isabelle basé sur l'accès à la citoyenneté des jeunes du quartier.	133





## **Introduction générale**

« [...] *Le dérèglement [climatique] est une réalité qui n'est pas politique, mais qui est naturelle. Cessez d'en faire des objets de polémique ! Rejoignez-nous sur les solutions, regardons au cas par cas sur les territoires !* »

**Christophe Béchu**, ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires

Lorsque le ministre prononce ces mots au micro de l'Assemblée Nationale, le 11 avril 2023, il ne manque pas de faire réagir vivement les député·es siégeant à la gauche de l'hémicycle, au premier rang desquel·les Marie Pochon<sup>1</sup>, l'élue écologiste qui l'avait interrogé sur les choix opérés par le gouvernement en matière de politiques environnementales. Cette sortie, si elle a eu pour conséquence immédiate de suspendre la séance, a provoqué dans les jours suivants de nombreuses réponses de la part d'élue·es, de militant·es<sup>2</sup> et de journalistes<sup>3</sup>. Ces objections portent justement sur le fait que si, le réchauffement climatique et les dérèglements qui l'accompagnent sont justement une réalité politique, en cela qu'elle résultent des modes d'organisation économique dans lesquels s'inscrivent bon nombre d'États (historiquement d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord), dépendants de l'extraction et la combustion de ressources fossiles. Inutile de détailler

---

<sup>1</sup> La réaction de la députée, relayant l'extrait vidéo des propos de Christophe Béchu : <https://twitter.com/MariePochon/status/1646023935237009410>

<sup>2</sup> Bourg, Dominique et Cyril Dion. « Le dérèglement climatique n'est pas une réalité naturelle mais un problème hautement politique », *Le politique*, 21 avril 2023 : <https://lepolitique.net/2023/04/dominique-bourg-et-cyril-dion-le-dereglement-climatique-nest-pas-une-realite-naturelle-mais-un-probleme-hautement-politique/>

<sup>3</sup> « Oui M. Béchu, le réchauffement climatique est politique », *Reporterre*, 12 avril 2023 : <https://reporterre.net/Oui-M-Bechu-le-rechauffement-climatique-est-politique>

ici les causes, les conséquences ou l'état des lieux climatique et environnemental, gardons seulement en tête que la situation est catastrophique, littéralement<sup>4</sup>. On peut cependant aller au delà de ce premier constat en ajoutant qu'il est certes inexact de considérer la crise écologique<sup>5</sup> comme exogène, mais que cette tentative de dépolitisation est en elle-même une prise de position politique. En effet, elle relève d'une conception moderne du politique, au sens où le rôle délégué par le corps citoyen au gouvernement qu'il s'est choisi n'est plus de réunir chacun et chacune en un tout qui formerait la *polis* - c'est la conception ancienne du politique, c'est-à-dire celle qui prédomine jusqu'à Nicolas Machiavel au tournant du XVI<sup>e</sup> siècle - mais de garantir à toutes et tous la possibilité de vivre leur vie le plus librement possible, et de garantir leurs libertés individuelles [Ruby, 2021 ; von Busekist, 2010]. Le lien n'est pas flagrant à première vue mais en faisant ce court détour par la théorie, on voit se dessiner la conception (néo-)libérale *du* politique qui influence aujourd'hui grandement la sphère de *la* politique<sup>6</sup> et qui contribue justement à éluder ce terme presque vulgaire, puisque les politiques publiques, devenues *action* publique, ne visent généralement pas autre chose qu'à résoudre des problèmes ponctuels et délimités ; la *praxis* est devenue une *technè*. En matière de lutte contre la crise écologique, on comprendra bien que Christophe Béchu, héritier de cette tradition, veuille travailler « au cas par cas » avec toutes les bonnes volontés « sur les solutions » à apporter à ce problème public. De plus, en dépolitisant la question, le ministre contribue à désamorcer les critiques qui visent les grands groupes industriels, responsables de par leur modèle de production extractiviste et consumériste de la situation écologique. Ce discours, dont l'ex-républicain n'a pas le monopole, a selon Jean-Baptiste Comby conduit « à conforter l'architecture sociale et économique des sociétés de marché en marginalisant les interprétations susceptibles d'en saper les fondements symboliques » [2015b, p. 211].

---

<sup>4</sup> Et pour cause, deux des neuf limites planétaires sont très largement dépassées (diversité génétique de la biosphère ; perturbation des cycles de l'azote et du phosphore), deux sont au delà le seuil critique (changement climatique ; modification des usages des sols), l'impact d'autant n'a pas été quantifié pour l'instant (pollution chimique par des entités nouvelles ; concentration atmosphérique d'aérosols) et seules trois ne sont pas encore franchies (usage de l'eau douce ; acidification des océans ; diminution de la couche d'ozone stratosphérique) [Rockström, Steffen, Noone, et al, 2009, pp. 472-475].

<sup>5</sup> Nous utiliserons par la suite ce terme pour désigner à la fois la crise climatique (réchauffement et dérèglements, acidification des océans et des sols, montée des eaux, intensification des catastrophes, ...) et la crise du vivant (appauvrissement quantitatif et qualitatif de la diversité génétique, changement d'affectation des sols, ...), qui sont indubitablement interdépendantes.

<sup>6</sup> Pour une distinction entre le politique, la politique et les politiques, voir Leca, Jean. « L'état entre politics, policies et polity. ou peut-on sortir du triangle des Bermudes ? », *Gouvernement et action publique*, vol. 1, no. 1, 2012, pp. 59-82.

Dans le but de répondre à la crise écologique engendrée par le modèle qui domine nos économies de marchés, une grande partie des États s'est engagée dans un dialogue international visant à trouver collectivement des solutions. Les années 1970 sont le moment de la prise de conscience avec la publication du rapport Meadows, qui prédit sur la base d'une modélisation l'épuisement des ressources en cas de *statu quo*. Concomitamment, la question climatique et environnementale prend peu à peu racine dans les pays industriels, en atteste la candidature de l'agronome écologiste René Dumont aux élections présidentielles de 1974. La prise de conscience devient rapidement une préoccupation mondiale, et de nombreuses rencontres internationales jusqu'au Sommet de la Terre de Rio en 1992, qui marque un tournant en entérinant le concept de « développement durable » théorisé cinq ans auparavant dans le *Rapport Brundtland*. La question écologique a alors fait l'objet d'un processus de politisation au sens où un problème partagé a été identifié, auquel il est possible et nécessaire de répondre collectivement<sup>7</sup> [Hamidi, 2021 ; Nez, Neveu et Garnier (dir.), 2023]. Elle s'impose depuis lors comme un enjeu majeur des relations internationales et donne lieu à de nombreuses conférences et pourparlers qui ne débouchent malheureusement pas sur des avancées majeures. Le terme même de « *développement durable* » traduit l'idée d'une priorité donnée à la croissance économique [Vivien, 2007] et si le terme, fort critiqué pour cette ambivalence, s'est mué progressivement en « transition écologique et énergétique », la tension demeure entre préservation de l'environnement et sauvegarde des styles de vie permis par le capitalisme [Deléage, 2013]. Ainsi, la traditionnelle réunion estivale du Medef qui a eu lieu fin août 2023 a été l'occasion d'un débat entre le climatologue et ancien vice-président du GIEC (Groupes d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) Jean Jouzel, le PDG de TotalEnergies Patrick Pouyanné et la ministre Transition énergétique Agnès Pannier-Runacher. Au cours de cet échange, le premier a appelé le groupe pétrolier à cesser ses activités responsables du dérèglement climatique, ce à quoi le deuxième a rétorqué « assumer » ce rôle tout en soulignant la dépendance de notre société et de notre économie à cette ressource. Selon lui, une réduction du pétrole dans le mix énergétique entraînerait une flambée des prix, et fait du même coup de la production d'hydrocarbures un enjeu de justice sociale. La membre de l'exécutif conclut en affirmant le volontarisme du gouvernement

---

<sup>7</sup> La politisation correspond ici à une mise à l'agenda politique directement par les agent·es au sein des institutions, mais ce processus peut être porté par des collectifs citoyens organisés, que leur mobilisation trouve un débouché législatif (cas de l'interruption volontaire de grossesse portée par le MLF) ou non.

tout en appelant à la responsabilité de chacun·e<sup>8</sup>. En déplaçant le registre des modalités d'actions pour le climat de la sphère publique (une action politique d'ampleur et de transformation des structures économiques) à la sphère privée (l'ensemble des actions et des comportements pouvant être adopté·es individuellement), la ministre dépolitise la question climatique au regard des éléments de définition donnés par Camille Hamidi : le problème est bien reconnu comme commun, mais n'appelle pas à une action sur les structures [Comby, 2015b]. Ce processus de dépolitisation est expliqué par Jean-Baptiste Comby comme la conséquence de la mobilisation d'acteur·ices plus ou moins organisé·es afin de protéger leurs intérêts, essentiellement économiques et symboliques, en mettant en avant le rôle des citoyen·nes dans le changement, par la consommation notamment [Dubuisson-Quellier, 2016 ; Boursier et Guimont (dir.), 2023, pp. 435-442]. L'organisation capitaliste, dont la capacité d'adaptation et de syncrétisme constitue l'un des plus grands atouts [Boltanski et Chiapello, 1999], en arrive donc à faire de la question écologique un enjeu majeur qui prend corps dans la grande majorité des politiques publiques tout en la dépolitisant par l'individualisation des réponses et la responsabilisation des individus. La diffusion du développement durable repose essentiellement sur deux piliers : l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) et la mobilisation citoyenne à l'effort collectif. Le volet éducatif se structure progressivement entre les années 1960 et 1980 autour d'un ensemble de structures militantes (de l'éducation scientifique, populaire et de la protection de l'environnement [Bourquard, 2016]) qui vont peu à peu se professionnaliser. L'EEDD va se développer dans les programmes scolaires de l'Éducation nationale et en dehors [Jacqué, 2016], avec le Réseau École et Nature (devenu Réseau français d'éducation à la nature et à l'environnement - FRENE) qui regroupe les GRAINE<sup>9</sup> régionaux. Abandonnant dans les années 2010 le qualificatif de « développement durable » pour son manque de visée transformatrice, les structures de l'éducation à l'environnement vont par la même occasion élargir le public « captif » et bénévole aux initiatives locales d'habitant·es et de militant·es [Aspe, 2012]. En parallèle, les politiques publiques vont s'appuyer sur les individus en faisant appel à leur responsabilité et à leur bonne volonté. Tri sélectif, conversion automobile et isolation thermique, « écoconsommation », chaque geste compte et les ménages, entreprises et associations en sont garant·es. Toutes les sphères de la société sont ainsi amenées à se saisir

---

<sup>8</sup> Ouangari, Lise. « «Désolé, Jean ... » : dialogue de sourds entre le PDG de TotalEnergies et le climatologue Jean Jouzel », *Ouest France*, 29 août 2023 :

<https://www.ouest-france.fr/economie/energie/desole-jean-dialogue-de-sourds-entre-le-pdg-de-totalenergie-s-et-le-climatologue-jean-jouzel-ab852e08-466c-11ee-b203-68eb03acac75>

<sup>9</sup> Groupements régionaux d'animation et d'information sur la nature et l'environnement.

du problème en le faisant leur, de manière plus ou moins impliquée selon les intérêts en jeu et les *habitus*. Avec l'essor des questions de « justice environnementale », qui mettent en lumière la plus grande exposition des classes populaires (et surtout des groupes racisés) aux aléas climatiques malgré leur plus faible contribution [Keucheyan, 2014 ; Deldrève, 2020], les centres sociaux et la fédération<sup>10</sup> qui les structure se sont très récemment intéressé·es à la question et en ont fait en 2019 une de leurs quatre priorités pour les années à venir<sup>11</sup>. Les salarié·es du secteur du travail social ont longtemps mis à distance l'écologie, la considérant comme non-prioritaire aux regards d'autres enjeux d'insertion sociale ou de lutte contre la précarité. Le saisissement de ce sujet par les centres sociaux est donc nouveau et s'inscrit dans ce mouvement de responsabilisation des individus, des corps intermédiaires et des individus par les corps intermédiaires. Comme l'a démontré Hadrien Malier [2022, pp. 281-283], l'effet croisé des politiques environnementales (à travers l'éducation à l'environnement et au développement durable) et de la politique de la ville (à travers les structures du travail social) a progressivement mené à une concentration de l'effort écologique sur les quartiers populaires et leurs habitant·es, et les pratiques des professionnel·les des deux champs intervenant auprès de ces publics se sont peu à peu rapprochées, sans pour autant se confondre. Le présent mémoire s'inscrit donc dans ce contexte émergent d'imbrication des deux sphères, que nous rapporterons aux rapports à la question écologique dans les classes populaires.

## 1. Un état de l'art au croisement de l'intervention sociale et de l'écologie populaire

La rédaction de ce mémoire est en grande partie basée sur les travaux qui ont été menés en sociologie et en science politique, dans la recherche française essentiellement. Pour en délimiter les contours et le contenu, nous procéderons ici à une classification en deux

---

<sup>10</sup> La très grande majorité des centres sociaux et socioculturels (CSC) appartient à la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSF), organe chargé d'articuler politiquement (représentation, charte et projets) et stratégiquement (formations, diffusion de pratiques et concepts) l'expression des centres sociaux.

<sup>11</sup> <https://www.centres-sociaux.fr/transition-ecologique-et-solidaire-lengagement-de-la-fcsf-et-du-reseau-des-centres-sociaux/>

grandes catégories : d'une part les recherches consacrées aux interventions professionnelles (associatives et institutionnelles) dans les Quartiers prioritaires des politiques de la ville (QPV) ; d'autre part les publications relatives à l'appropriation de la question écologique par les politiques publiques et par les différents groupes sociaux. Cette distinction est certes arbitraire, mais elle a l'avantage de souligner le difficile croisement qui existe tant dans la recherche que dans les réflexions des acteurs de terrain et responsables (politiques, fédéraux) entre travail social et questionnements écologiques.

On peut déjà subdiviser la première catégorie de travaux, en séparant d'une part les recherches afférentes à la participation citoyenne comme levier de mobilisation des quartiers populaires et d'autre part celles ayant trait aux reconfigurations des métiers et pratiques du travail social. Le premier compartiment nous éclaire sur la montée en puissance de la « démocratie participative » comme « nouveau paradigme de l'action publique » [Bacqué (dir.), 2005]. L'essor du néolibéralisme dans l'administration publique conjuguée à la crise de la représentation, indiquée par la baisse de la participation électorale, de l'affiliation partisane et de la confiance accordée aux institutions, a provoqué un mouvement instrumental de dé-verticalisation du pouvoir par la multiplication d'instances participatives [Bacqué (dir.), 2005, p. 82]. La désindustrialisation de l'économie française à la fin du XX<sup>e</sup> siècle a conduit à une paupérisation des classes ouvrières et à un effondrement du Parti communiste dans les urnes - et donc à une très forte hausse de l'abstention, en même temps qu'à une surreprésentation des classes populaires racisées dans les « banlieues » [Marlière, 2019]. Pour pallier cette défection électorale, les mouvements de décentralisation vont à partir de la loi Defferre de 1983 territorialiser l'action publique, et c'est la Politique de la ville qui va prendre en charge le « problème des banlieues » [Tissot, 2007]. En plus d'un découpage en ZUS (Zones urbaines sensibles) puis en QPV (Quartiers prioritaires des politiques de la ville), ce nouveau mode de gestion de la misère urbaine [Bacqué (dir.), 2005] repose sur la requalification urbaine (Agence et Programme national de rénovation urbaine - ANRU et PNRU ; contrats de ville) d'un côté [Marchal et Stébé, 2022] et la participation citoyenne de l'autre. Pour autant, la concertation n'a pas eu les retombées escomptées et relève plus souvent de l'injonction institutionnelle que de la mobilisation autonome [Carrel, 2017 ; Bachir et Lefebvre, 2019] ; il faut dire que les questions mises en discussion subissent très souvent un processus de dépolitisation [Nonjon, 2005], et que la marge d'action des

participant·es est généralement très réduite, souvent plus à un rôle d'exécutant·e que de concepteur·ice [Mazeaud, 2021].

En passant des mains de militant·es à celles de bureaux d'étude et de consultant·es, la participation s'est professionnalisée [Nonjon, 2005] et se trouve également portée par les associations de quartiers, notamment celles du travail social. Les équipes salariées des centres sociaux et socioculturels (CSC) consacrent de plus en plus de temps à la participation des habitant·es [Jaeger, 2020], notamment par le biais de projets [Arnal, Haegel, 2019 ; Louis, 2021]. Celle-ci devient une composante essentielle de leur travail, que ce soit à travers des pratiques d'« aller-vers » [Parisse et Porte, 2022 ; Avenel, 2023] ou de « développement du pouvoir d'agir » [Coti, 2016 ; Bernardet et Thalineau, 2018 ; Louis, 2023], la première désignant le fait d'élargir les publics aux populations qui ne fréquentent pas les CSC, la seconde l'accompagnement à l'émancipation des classes populaires. Le second terme est toutefois assez récent dans la rhétorique du travail social [Nez, Neveu et Garnier (dir.), 2023] et fait l'objet d'une diversité d'interprétations plus ou moins radicales par les équipes salariées et bénévoles [Louis, 2023 ; Nez, Neveu et Garnier (dir.), 2023], du fait de sa parenté avec les démarches de *community organizing* [Talpin et Balazard, 2016]. Les professionnel·les du travail social, de plus en plus diplômé·es [Ravon et Ion, 2012], se rapprochent depuis une vingtaine d'années d'autres secteurs comme la fonction publique territoriale dans son volet DSU (Développement social urbain). Le travail social, dont l'appellation est concurrencée par celle d'« intervention » sociale, est en voie d'élargissement avec des statuts de plus en plus diversifiés, et se traduit donc davantage par ses pratiques (aller-vers et émancipation notamment) que par ses acteur·ices [Ravon et Ion, 2012, p. 110]. Ces salarié·es des professions intermédiaires sont aux prises avec les mutations socio-économiques qui restructurent l'espace social populaire, provoquant usure professionnelle et sentiment d'abandon, et poussent donc à un rapport au politique triangulaire : demande d'intervention, critique de l'action publique [Ravon et Ion, 2012] et mise à distance du politique [Neveu, 2023 ; Nez, Neveu et Garnier (dir.), 2023].

À côté de ces lectures relatives à l'organisation de l'intervention sociale et politique dans les quartiers populaires, mes recherches bibliographiques se sont concentrées sur la question écologique, aujourd'hui au cœur de nombreux débats dans les recherches en sciences humaines. Une première approche sociologique de la question environnementale

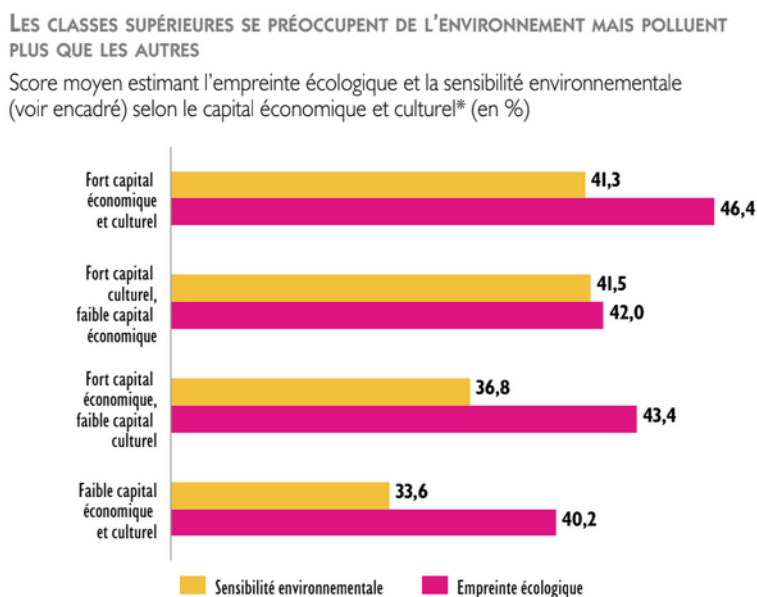
porte sur la politisation et l'institutionnalisation de la lutte contre les dérèglements climatiques. Ce champ de la recherche, essentiellement représenté par la sociologie de l'action publique, s'intéresse tant aux procédures (mise sur l'agenda politique et prise de décision) qu'aux instruments (quel outil pour résoudre le problème) [Lascoumes et Le Galès, 2018 ; Lascoumes, 2022]. Pour ces auteur·ices, la question climatique n'est plus en débat, ou du moins de manière marginale, ce sont davantage les modalités d'action qui sont aujourd'hui discutées. Les politiques publiques environnementales sont souvent pensées de manière territorialisée, en réponse à des situations localisées : lutte contre l'étalement urbain en région PACA, contre la pollution des sols et des eaux en Bretagne, concertation autour de l'éolien offshore dans la Manche ... [Lascoumes, 2022, pp. 105-106]. Dans l'effort participatif qui caractérise la « démocratie environnementale » [Mazeaud, 2021], la question est mise en débat et en commun avec les corps intermédiaires et citoyens. C'est ainsi un appel à la responsabilité de chacun·e qui est lancé au travers de politiques publiques incitatives. On peut y voir une perspective foucauldienne du « gouvernement » décrit par le philosophe comme « des modes d'action plus ou moins réfléchis et calculés, mais tous destinés à agir sur les possibilités d'action d'autres individus. Gouverner, en ce sens, c'est structurer le champ d'action éventuel des autres » [cité par Malier, 2022, p. 19]. Les élu·es et agent·es des administrations centrales et territoriales se reposent également sur le secteur de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD).

Une seconde façon d'aborder le problème écologique, et à travers lui sa politisation, est portée par celles et ceux qui interrogent l'interaction entre structure sociale et responsabilité environnementale. Nous avons commencé par souligner les processus de dépolitisation dans lesquels s'inscrivent certains discours politiques (et médiatiques), puis donné quelques repères historiques de la montée en puissance de la lutte contre les dérèglements climatiques comme une nouvelle catégorie d'action publique, en soulignant donc la politisation de la question écologique. La situation paraît donc paradoxale, et pour cause, elle l'est. Malgré l'« impératif de verdissement » [Malier, 2022, p. 18] qui guide aujourd'hui l'action publique française, on peut relever que l'individualisation de la réponse environnementale participe à sa dépolitisation. Cela s'explique selon Jean-Baptiste Comby [2015b] du fait de styles de vie reposant dans les régions favorisées de l'espace social davantage sur la structure économique capitaliste. Ainsi, face à ces intérêts de classe plus ou moins organisés, les élites politiques - qui les partagent très souvent - tendent à cautionner les comportements polluants par l'adoption d'« écogestes » symboliquement distinctifs plutôt que des comportements



effectivement sobres, davantage adoptés par les classes populaires [Alier, 2012 ; Pottier, *et al.*, 2020]. Il existe en effet une corrélation entre capital économique, culturel et pratiques polluantes [voir [Figure 1](#)], qui s'explique donc par la classe sociale [voir [Figure 2](#)], bien plus que par la conscience environnementale dont l'individu se réclame [Cornut, Bauler et Zaccai (dir.), 2007]. On constate donc des « inégalités environnementales » [Laurent, 2009 ; Keucheyan, 2014 ; Deldrève, 2020], au sens où toutes et tous ne sont pas exposés de la même manière aux risques environnementaux<sup>12</sup> - et des « injustices environnementales » - au sens où les groupes sociaux à l'origine de la crise écologique ne sont pas ceux qui en subissent les conséquences les plus immédiates et sévères<sup>13</sup> [Flipo, 2009 ; Larrère, 2015 ; Renouard, 2015 ; Tsayem et Philippe, 2022].

**Figure 1 :** Le capital économique, premier facteur de contribution individuelle à la crise écologique (en %).



Source : enquêtes Tendances de consommation, 2018, CRÉDOC.

\* **Fort capital économique** : appartenir aux 40% les plus riches, c'est-à-dire aux classes moyennes supérieures et aux catégories aisées. Part opposition, avoir un faible capital économique, c'est appartenir au reste de la population, c'est-à-dire aux 60% les plus « pauvres ».

\* **Fort capital culturel** : être diplômé du supérieur (avoir un diplôme supérieur au baccalauréat), ce qui est le cas de 43% de la population française. Un faible capital culturel signifie donc avoir un diplôme inférieur ou égal au baccalauréat, soit 57% de la population.

<sup>12</sup> On peut reprendre ici un exemple largement employé : celui de l'ouragan Katrina qui a ravagé la Nouvelle-Orléans en 2005, causant des dommages sans commune mesure dans les quartiers populaires Noirs, bien plus que dans les quartiers Blancs du centre [Keucheyan, 2014].

<sup>13</sup> Le cas de l'« écotaxe » sur le carburant, catalyseur du mouvement des Gilets jaunes à l'automne 2018 est bien connu : si l'on a pu les accuser de ne pas vouloir contribuer à la transition écologique, ceux-ci ont en retour dénoncé l'injustice de taxer l'essence dont ils sont tributaires pour travailler (et qui pèse plus fortement sur leur budget que sur ceux des ménages aisés) plutôt que de taxer le kérosène des avions, bien plus polluants.

Source : Sessego, Victoire, et Pascal Hébel. « Consommation durable : l'engagement de façade des classes supérieures », Crédoc, no. 303, mars 2019, p. 1.

**Figure 2 :** Répartition des émissions de CO2 par catégorie socioprofessionnelle (en %).

Émissions de CO <sub>2</sub> -tonnes	Agriculteur·ices	Indépendant·es	Cadre·s	Professions intermédiaires	Employé·es	Ouvrier·ères	Ensemble des actif·ives
Par ménage	18.3	21.4	<b>22.3</b>	18.1	13.4	14.8	17.2
Par personne	5.8	7.3	<b>8.1</b>	6.9	5.7	5	6.3

Source : Comby, 2015b, p. 180.

On peut enfin relever une dernière approche, relative cette fois à l'écologie populaire. On l'a vu, les inégalités sociales reproduisent au moins en partie les inégalités socioéconomiques (au point d'ailleurs que certain·es questionnent la pertinence d'un nouveau concept [Juan, 2012]) et les politiques environnementales sont construites par et pour les groupes sociaux dominants [Comby, 2017]. Il est alors assez cohérent que les classes populaires mettent à distance ce discours écologique dominant dans leur grande majorité [Comby et Malier, 2021]. Pour autant, il serait inexact d'en conclure, comme on a très souvent tendance à le faire, un désintérêt populaire pour le vivant et sa nécessaire protection. En mettant à distance les tentations populistes (« Les groupes sociaux dominés sont un exemple de sobriété et il faudrait les imiter ») et légitimistes (« Il faut faire comprendre aux classes populaires la nécessité d'adopter les discours et comportements de l'écologie dominante »), on peut distinguer plusieurs caractéristiques de l'écologie populaire. Premièrement, celle-ci se définit par la mise à distance du discours écologique dominant, en pointant son hypocrisie et le décalage entre les discours moralisateurs et les pratiques polluantes [Comby, 2015a]. Elle se caractérise également par son réalisme, c'est-à-dire l'attention portée aux gains économiques résultant de pratiques vertueuses (économies d'eau, baisse du chauffage, ...) plutôt que des gains symboliques (possession d'un véhicule électrique ou participation à des conférences) [Costes et Hamman, 2023]. L'écologie se caractérise également par la concentration des classes populaires sur le local et le visible. Le local parce que la distinction « bourgeoise » entre la ville impropre et la nature immaculée (la *wilderness* [Boursier et Guimont, 2023, pp.

301-307]) est délaissée au profit d'une extension de l'écologie à l'environnement direct, qu'il soit rural ou urbain (les questions de santé publique dans la localisation des camps des « gens du voyage » relèvent ainsi des préoccupations de l'écologie populaire). Le visible parce que la crise du climat et du vivant est alors perçue dans son immédiateté : ce sont les conséquences qui pèsent directement et lourdement sur le quotidien des groupes sociaux les plus exposés aux inégalités environnementales qui vont être la source d'une conscientisation voire d'une politisation de l'écologie [Comby et Malier, 2021]. Le fait que les quartiers d'habitats populaires soient davantage exposés à la concentration de déchets que les quartiers favorisés constitue un exemple de cette conscience écologique des classes populaires. Toutefois, cette conscience de classe n'est pas monolithique et les franges les plus favorisées des classes populaires ont davantage intérêt à se conformer aux attendus de l'écologie des classes moyennes supérieures en vue de s'en rapprocher, et certaines fractions des classes dominées, en quête de respectabilité [Misset et Siblot, 2019] vont dénoncer le manque de précaution de groupes plus défavorisés, s'inscrivant ainsi dans une conscience de classe triangulaire [Schwartz, 1990].

Ces champs de la recherche sont respectivement développés, mais n'ont toutefois pas tendance à se rencontrer. J'ai en effet eu beaucoup de difficultés à trouver des articles ou des ouvrages qui aborderaient l'action associative dans les quartiers populaires et le travail d'émancipation de leurs habitant·es en lien avec la question environnementale. Les rares productions que j'ai pu lire proviennent essentiellement de praticien·nes [Ménochet, 2009 ; Bourquard, 2016 ; Martinand, 2016] adoptant une posture réflexive sur leurs pratiques. Ces courts articles font le constat du croisement de ces thématiques, sans pour autant en formuler une analyse théorique ou critique ; ce sont davantage des appels au renouvellement des pratiques que des regards scientifiques sur celles-ci. Cette difficulté à croiser écologie et quartiers populaires s'est également manifestée lorsque j'ai cherché à entrer en contact avec des élu·es de Niort et Bordeaux. En présentant mon sujet aux secrétariats, j'étais successivement et alternativement renvoyé à chacun des deux pôles, tantôt aux services relatifs à la participation citoyenne, tantôt aux délégations en charge de la biodiversité ou du bien-être animal. Lors de ma prise de contact avec les fédérations nationale et néo-aquitaine des centres sociaux, il m'a également été très difficile de trouver le bon contact. Noémie Dumont, avec qui je me suis entretenu, m'a renvoyé vers une interlocutrice de la FCSF spécialisées sur les questions environnementales en me précisant bien qu'elle n'aurait sans

doute pas la possibilité de me rencontrer ; et pour cause : c'est la seule de la Fédération à travailler sur ces questions-là, au moment où l'écologie vient d'être votée comme étant un des quatre axes prioritaires.

La thèse d'Hadrien Malier, parue en 2022, aborde cependant la façon dont les interventions publiques et associatives dans des quartiers populaires en France et en Argentine cherchent à « sensibiliser » les habitant·es des ensembles HLM sur le plan environnemental. Ce travail très récent porte donc davantage sur les professionnel·les des collectivités et des associations de sensibilisation aux « bons gestes » [p. 230], plus que sur les structures « historiques » du travail social que sont les centres sociaux et de l'éducation à l'environnement que sont les associations afférentes. C'est donc ces acteur·ices que se propose d'étudier ce travail de terrain, en renvoyant les pratiques des enquêté·es aux éléments déjà dégagés par la recherche que nous venons de balayer. Il est donc relativement nouveau de suivre des praticien·nes issu·es de formations différentes, travaillant auprès de publics différents avec des pratiques différentes qui s'inscrivent dans une même volonté d'émancipation des classes populaires par l'éducation à l'environnement.

## 2. Présentation des terrains de stage

L'Institut de Formation et de Recherche en Éducation à l'Environnement (Ifrée) est une association née en décembre 1995 de la volonté d'acteur·ices du public - la Région, à l'époque Poitou-Charentes devenue aujourd'hui Nouvelle-Aquitaine, l'État et l'Éducation Nationale, l'Ademe<sup>14</sup> - et du privé - essentiellement des associations d'éducation à l'environnement. L'objectif de cette structure partenariale est justement de développer ce secteur d'activité dans le contexte de montée en puissance de la traduction au niveau politique et juridique, aussi bien national qu'international, des questions climatiques et

---

<sup>14</sup> Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, également appelée Agence de la transition écologique, elle a pour mission « *d'accélérer le passage à une société plus sobre et solidaire, créatrice d'emplois, plus humaine et harmonieuse [...]* », elle se fixe comme objectif de « [généraliser] *les bonnes pratiques* et [de faire] *progresser les connaissances* » (<https://www.ademe.fr/nos-missions/>). En cela, elle s'inscrit pleinement dans une logique de développement durable et de normalisation des comportements jugés inappropriés. Pour une définition autrement plus complète qu'une note de bas de page, voir Pissaloux, Jean-Luc. « ADEME », Jean-Luc Pissaloux éd., *Dictionnaire Collectivités territoriales et développement durable*, Lavoisier, 2017, pp. 14-17.

environnementales. À travers un haut niveau de financement de l'association, l'idée était d'en faire un espace-ressource pour les autres acteur·ices du milieu (volet recherche), tout en restant au plus proche des questionnements des professionnel·les de terrain (volet pratique) ; en d'autres mots, défricher des questions émergentes et proposer des éléments d'analyse afin de les transmettre aux associations locales. Progressivement, le volet recherche s'est effacé, en témoigne la disparition des deux demi-postes du professeur de biologie en lycée et du chercheur en science de l'éducation. Si la connexion avec la recherche ne disparaît pas complètement (il existe toujours de nombreux liens entre l'association et des universités dont celle de La Rochelle), c'est le volet pratique qui est mis à l'honneur aussi bien dans les actions auxquelles participe l'Ifrée que dans le recrutement des salarié·es.

En 2004, l'Ifrée étend ses champs de compétences, jusqu'alors cantonnés à l'éducation à l'environnement, en intégrant de nouvelles thématiques, telles que « la participation citoyenne et l'accompagnement d'acteurs (collectivités, administrations, entreprises, associations ...) désireuses de mettre en oeuvre des démarches de développement durable »<sup>15</sup>. Ce dernier terme, « développement durable », s'est progressivement imposé à l'Ifrée qui a dû l'intégrer rapidement en articulant la dimension globale dans laquelle il a été théorisé avec le rayon d'action local de l'association, notamment dans les pays (au sens de la loi Voynet) ruraux de la région Poitou-Charentes. La fusion des régions opérée en 2014 a fortement impacté l'Ifrée puisque la région Poitou-Charentes qui a participé à sa création s'est retrouvée absorbée par ce qui allait devenir la Nouvelle-Aquitaine, centrée autour de la métropole bordelaise. L'association a donc dû très vite s'implanter dans les départements de l'ancien Limousin mais surtout autour de ce qui fut l'Aquitaine pour conserver ses partenariats avec la Région. On peut aujourd'hui dire que cela a tout à fait fonctionné, peut-être un peu trop bien même au regard de certains documents qui présentent l'Ifrée comme un « satellite » de la Région<sup>16</sup>, ce qui contribue à faire de la structure une rivale pour les autres associations néo-aquitaines.

Bien implantée localement ainsi qu'à l'échelle de la région, l'association basée au sud de Niort (Deux-Sèvres) dans les locaux du CNRS au Centre d'Études Biologiques de Chizé compte aujourd'hui dix salarié·es, tous·tes diplômé·es de l'enseignement supérieur mais dans des champs d'études divers (écologie, concertation, gestion, géographie). L'association

<sup>15</sup> <https://www.ifree.asso.fr/institut-ifree/historique-institut-ifree>

<sup>16</sup> Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, séance plénière du lundi 12 juin 2023, à propos de la nouvelle Stratégie ACTE (Accompagnement au Changement en faveur des Transitions Environnementales), p. 3 du relevé de la délibération n°19.

répartit ses domaines d'action entre la formation des différent·es acteur·ices du développement durable (élu·es, fonctionnaires, salarié·es d'associations et d'entreprises, corps enseignant), leur accompagnement dans des projets participatifs ou éducatifs, et la production de ressources pédagogiques à destination de cet ensemble de partenaires. Ces diverses activités prennent appui sur les travaux de recherche, et notamment en sciences comportementales (psychologie, psychosociologie, sciences cognitives, théorie des organisations, didactique). À travers cette approche, l'idée est de comprendre quels sont les freins et les leviers qui régissent les mécanismes des comportements humains pour pouvoir agir dessus et les faire évoluer. Ce faisant, c'est l'individu, pris isolément ou dans un groupe, qui est appréhendé comme l'élément central des transitions à opérer. Cette approche du problème correspond à la fois au courant dominant de l'éducation à l'environnement [Aspe, Jacquet, 2012] et à la ligne directrice des politiques publiques en matière de gestion de la crise écologique.

Avant de revenir sur la présentation des outils de collecte de données, il convient en premier lieu de préciser la mission de stage, et l'influence qu'elle a pu avoir sur le travail de recherche mené en parallèle. Celle-ci avait pour objet de suivre les neuf membres<sup>17</sup> d'un groupe de travail accompagné par l'Ifrée, en intervenant à la fin de deux années (2022-2023) de formation-action. En regroupant des professionnel·les du travail social et de l'éducation à l'environnement, l'Ifrée vise à appuyer ces praticien·nes dans leur travail autour de la biodiversité auprès d'habitant·es de ces QPV. Cet accompagnement fait suite à un appel à manifestation d'intérêt lancé par l'Office français de la biodiversité (OFB), dont le but est de soutenir les associations et fondations menant des projets en ce sens<sup>18</sup>, l'Ifrée a pour cela été sélectionné en sa qualité de centre de ressources et de formation. Mon intervention se situe donc en fin de projet, dans le but d'analyser les différentes expérimentations pour en dégager des enseignements au prisme de la sociologie urbaine. En revanche, si l'Ifrée est bien la structure à l'origine de l'initiative et d'accueil, le stage a été financé par l'Université de La Rochelle, et a été encadré par Alice Mazeaud, chercheuse en science politique. Dans ce cadre, j'ai pu prendre connaissance du contexte d'action de l'Ifrée en assistant aux journées de

---

<sup>17</sup> Un tableau récapitulatif de leurs fonctions et caractéristiques est disponible en annexes.

<sup>18</sup> <https://www.ofb.gouv.fr/actualites/activer-des-leviers-pour-la-mobilisation-des-associations-et-des-fondations-pour-lutter>

lancement opérationnel de la Stratégie régionale pour la biodiversité<sup>19</sup> (SRB, adaptation locale de la Stratégie nationale pour la biodiversité [voir [Figure 3](#)]) ainsi qu'à différentes réunions entre l'Ifrée et ses partenaires. J'ai donc rédigé pour l'Ifrée, en parallèle du présent mémoire, un ensemble de fiches relatives aux expérimentations sur la base d'entretiens avec les acteur·ices de terrain. Celles-ci, présentées en annexes, ont pour but de présenter chacune des expérimentations menées, le contexte dans lequel elles se sont déroulées et les évolutions notables ; à cela s'ajoute une dernière fiche synthétisant ces différents projets en en dégagant les caractéristiques communes et les enseignements susceptibles d'intéresser d'autres praticien·nes dans des contextes similaires.

**Figure 3** : Schéma représentant les cinq axes de la Stratégie régionale pour la biodiversité de la Région Nouvelle-Aquitaine.



Source : <https://www.nouvelle-aquitaine.fr/les-actions/transition-energetique-et-ecologique/biodiversite/strategie-regionale-pour-la-biodiversite>

<sup>19</sup> <https://srb.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/>

Ces neuf acteur·ices sont répartis dans cinq Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) : Bellevue (Limoges - Haute-Vienne), Clou Bouchet (Niort - Deux-Sèvres), Grand Parc (Bordeaux - Gironde), Ousse des Bois (Pau - Pyrénées-Atlantiques), Tour Chabot-Gavacherie (Niort - Deux-Sèvres) et Trois Cités (Poitiers - Vienne) ; nous présenterons ici de manière concise chacun des QPV en amont du développement des résultats d'enquête. Il convient certainement en premier lieu de définir ce zonage administratif qui découle de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014. Sous la tutelle du ministère chargé de la Ville et du logement, ce découpage se fait en fonction du seul revenu par habitant·es, lorsque celui-ci est en décrochage par rapport à la situation socioéconomique intercommunale d'une part et nationale d'autre part. C'est ainsi 1 296 quartiers prioritaires qui sont recensés en France métropolitaine (8% de la population) dans des agglomérations de plus de 10 000 habitant·es ; la Nouvelle-Aquitaine en compte de son côté 81, pour 3.5% de sa population, ce qui en fait l'une des régions les moins concernées, en deuxième position derrière la Bretagne. Ces quartiers datent dans leur très grande majorité des décennies des « grands ensembles »<sup>20</sup> (des années 1950 aux années 1970), lorsque l'État investit massivement dans la construction de logements neufs, essentiellement des logements sociaux visant à mélanger les différentes classes sociales dans le contexte des Trente Glorieuses. Cependant, comme l'ont montré Chamboredon et Lemaire dès 1970, cet objectif de mixité sociale n'a jamais vu le jour ; des ménages aux revenus variés ont bien cohabité mais sans pour autant vivre ensemble, et les mieux dotés sont rapidement partis, entraînant une homogénéisation des niveaux de vie par le bas [Chamboredon, Lemaire, 1970]. Ces grands ensembles souvent mal entretenus composent une grande partie des bâtiments des QPV, et particulièrement dans les terrains néo-aquitains qui composent cette enquête ; ce sont donc essentiellement des logements sociaux types HLM dont les occupant·es sont locataires<sup>21</sup>. Pour représenter au mieux ces quartiers dans leur contexte sociopolitique, il peut être intéressant d'en savoir plus sur la couleur politique de chacune des villes. Commençons par la plus grande, Bordeaux qui a connu en 2020 un changement de majorité, en passant à la gauche (EELV) pour la première fois depuis la Libération, entraînant

---

<sup>20</sup> En moyenne 64.7% pour les QPV étudiés, avec des valeurs comprises entre 36% pour le Clou Bouchet (Niort) et 95.8% pour Bellevue (Limoges) ; les chiffres sont disponibles sur [sig.ville.gouv.fr](http://sig.ville.gouv.fr) et proviennent des données publiées par l'Insee pour l'année 2018.

<sup>21</sup> La moyenne est ici de 91.3% avec des valeurs allant de 84.3% à Grand Parc (Bordeaux) à 99.2% à Ousse des Bois (Pau).



Bordeaux Métropole dans son sillage<sup>22</sup>. Limoges est quant à elle dominée très largement par la droite conservatrice, bien qu'elle soit historiquement marquée à gauche. C'est aussi le cas de Niort, socialiste depuis 1957 mais regagnée par la droite libérale en 2014. Pau enfin est marquée par une alternance entre le centre-gauche socialiste et le centre-droit de François Bayrou. Pour finir, on a généralement l'image de quartiers populaires très urbanisés, sans espace vert, ce qui n'est pas forcément le cas pour les QPV observés. En effet, tous disposent d'au moins un endroit arboré, mais certains doivent se contenter de cet espace, tout le reste du quartier étant très bétonné quand d'autres bénéficient au contraire de nombreux espaces verts comme c'est le cas à la Tour Chabot-Gavacherie. Pour la plupart des terrains d'enquête, les espaces arborés sont donc très concentrés, bien plus que ce n'est le cas dans d'autres quartiers rénovés plus récemment, mais il serait faux d'affirmer qu'ils en sont totalement dépourvus. Si le QPV de Poitiers n'a pas été mentionné, c'est en raison des difficultés auxquelles ont été confrontés les deux animateurs<sup>23</sup>, et qui n'ont pas permis de mener les entretiens prévus.

**Figure 4 :** Présentation succincte des QPV étudiés (en %).

QPV (enquêté-e)	Commune	Orientation politique de la commune	Taux de pauvreté dans le QPV (dans la commune)	Part des logements construits entre 1946 et 1970	Part des habitant-es dont le statut d'occupation est la location	Présence d'espaces naturels
Grand Parc (Solène)	Bordeaux	Gauche écologiste (historiquement de droite, métropole de droite)	38.2 (16.4)	75	84.3	Quartier boisé, présence d'un parc
Bellevue (Gilles)	Limoges	Droite conservatrice	49.3 (22.6)	<b>95.8</b>	86.3	Vienne en contrebas,

<sup>22</sup> Le groupe ayant le plus d'élus est celui d'opposition, rassemblant LR, l'UDI et le MoDem, mais la coalition entre EELV, le PS et le PCF lui octroie une large majorité.

<sup>23</sup> Sans avoir beaucoup d'informations à ce sujet, la reconstitution du binôme suivi de l'arrêt maladie du plus ancien a forcément impacté l'expérimentation, d'autant que le volume horaire y étant consacré dans l'emploi du temps des salariés était très faible, ce qui n'a pas permis de coordination et de réajustement de l'action.

						bordée de pelouses
Clou Bouchet (Michelle, Nathalie)	Niort	Droite libérale	58.9 (15.4)	36	95	Très peu d'espaces verts
Tour Chabot-Gavacherie (Isabelle)			50.9 (15.4)	64	91.7	Sèvre Niortaise, espaces verts, espaces fleuris
Ousse des Bois (Pascale, Marie)	Pau	Centre-droit	59 (20.4)	52.9	99.2	Etang, champs en friche

Sources : Insee, 2020 ; recherches et observations personnelles.

### 3. La méthodologie d'enquête

Suite à cette partie de présentation du contexte de stage, il convient maintenant d'explicitier les outils de récolte de données que j'ai mobilisés dans le cadre de mon mémoire de recherche. Comme évoqué précédemment, l'enquête s'est faite essentiellement par entretiens avec les membres du groupe de travail, ces derniers m'ayant servi à la fois à rédiger les fiches à rendre pour la structure de stage, et à la fois à construire le présent mémoire. Le nombre de terrains à couvrir, et d'enquêtés [voir Encadré 1] à interroger dans le cadre du travail de stage m'a en effet conduit à me passer de temps d'observation. Cela aurait nécessité un nombre de terrains d'enquête beaucoup plus faible - voire unique - et j'ai donc choisi, en concertation avec mon responsable de mémoire à Lille, ma tutrice de stage à La Rochelle et mon encadrant sur place, d'adopter le compromis suivant : mener les entretiens avec chacun et chacune et construire ainsi un échantillon qualitatif de professionnel·les du travail social et de l'éducation à l'environnement, et abandonner la

concentration sur un ou deux terrains intéressants, qui aurait demandé un temps conséquent dont je ne disposais pas forcément, pour prolonger à la place l'étude par une série d'entretiens auprès de responsables municipaux et fédéraux.

#### **Encadré 1: Le choix de l'écriture inclusive**

Décrire fidèlement une réalité sociale repose sur ce que l'on met en récit, mais aussi sur la manière dont on le fait, l'écriture inclusive a donc été privilégiée dans ce mémoire. Celle-ci est de plus en plus répandue - bien qu'elle soit toujours vivement débattue - et en venant remettre en cause la règle grammaticale du masculin neutre, elle remet en question l'hégémonie de cette domination au-delà du seul champ du langage. C'est donc à la fois une façon d'appliquer à mon échelle une partie des enseignements de la sociologie du genre, et à la fois, et peut-être surtout, une manière pour moi de restituer fidèlement mes observations de terrain. En effet, le groupe d'enquêtés·es étant composé de cinq femmes et d'un seul homme, il aurait été injuste et imprécis de désigner ce groupe par un « ils ». C'est pourquoi nous opterons la plupart du temps pour la formule « ils et elles » lorsque nous désignerons un groupe incluant femmes et hommes, indépendamment du nombre. Le point médian (·) sera également utilisé dans certains cas (« les citoyen·nes »), lorsque cela n'alourdit pas la phrase ou n'en altère pas le sens ; autrement des reformulations seront privilégiées (« les publics ») de manière à faciliter la lecture. Enfin, j'ai fait le choix de conserver cette règle du masculin pour certains groupes, lorsque ceux-ci désignent moins les personnes qui les composent que les structures ainsi composées (« les acteurs publics »).

J'ai donc mené avec chaque enquêté·e deux entretiens : un premier sous la forme de récit autobiographique et un second, un peu plus directif, qui portait plus directement sur l'expérimentation menée. La première série d'entretiens, biographiques, visait à faire ressortir les éléments marquants qui ont distillé chez ces professionnel·les l'envie de faire ce type de travail, auprès des classes populaires et sur des questions environnementales. L'idée était donc de revenir sur l'enfance, le cadre familial et le contexte spatio-temporel de chacun·e, la vision qu'ils et elles se font de leur travail, mais aussi de faire ressortir les représentations *du* politique et de *la* politique qui découlent de ce processus de socialisation. Cette première approche revêt selon moi une grande importance puisqu'elle peut expliquer au moins en partie les choix professionnels opérés et le rapport des praticien·nes à l'écologie (populaire), elle offre aussi un éclairage sur des discours plus ou moins partagés au sein de cette catégorie de professionnel·les, à moi ensuite de repérer les schèmes dominants et ceux plus marginaux au regard de la littérature à ce sujet. À la suite de cette première séquence, j'ai mené une seconde série d'entretiens entre un et deux mois plus tard. Cela m'a permis de noter des évolutions dans les projets en cours, qui, sans être capitales - les expérimentations se

déroulent sur deux ans -, ont souligné l'intérêt de procéder en deux temps. J'ai donc conduit une seconde série d'entretiens avec les praticien·nes dans l'objectif qu'ils et elles me détaillent le projet mis en place, le but recherché et les moyens consacrés, ainsi que son intégration dans le maillage associatif ou politique local. Ces entretiens semi-directifs m'ont en outre servi à identifier les difficultés auxquelles sont soumis·es les acteur·ices, les ressources sur lesquelles ils et elles s'appuient ainsi que la réception du projet par les publics visés. Ce faisant, ce deuxième temps d'échange m'a aidé à analyser la façon dont les éléments récoltés lors du premier entretien pouvaient expliquer les pratiques mises en place. C'est ce second exercice, peut-être plus descriptif, qui m'a servi à rédiger les fiches pour l'Ifrée, et à pallier la quasi-absence de temps d'observation auprès des professionnel·les. En effet, plusieurs facteurs m'ont fait renoncer à l'idée d'enquêter par ce biais. Tout d'abord, on l'a dit, le nombre de terrains assez élevé rendait périlleux le fait de consacrer suffisamment de temps à plusieurs quartiers. De plus, cela aurait supposé une observation prolongée et les différent·es animateur·ices manquaient déjà de temps pour mener à bien leur projet, passer du temps dans leurs structures aurait été une charge pour elles et eux ainsi qu'une difficulté pour moi de coordonner l'espace de ces temps avec le peu de temps du stage. J'ai toutefois eu l'occasion de mobiliser cet outil ethnographique à quelques occasions, notamment en explorant les quartiers en amont et en aval des entretiens, mais pas suffisamment pour pouvoir le systématiser ou pour en tirer d'irréfragables conclusions.

À la suite de ces deux séries d'entretiens que nous venons de décrire, j'ai mené trois temps d'échange supplémentaires concentrés sur les cas niortais et bordelais mais cette fois avec des élus, ainsi qu'avec une responsable à l'Union régionale Nouvelle-Aquitaine des centres sociaux et socioculturels (URNACS)<sup>24</sup>. Ces entretiens semi-directifs m'ont servi à recueillir le discours d'autres acteur·ices, lié·es aux premier·ières, pour situer la position des professionnel·les du travail social et de l'éducation à l'environnement dans un champ social plus vaste, celui de l'action environnementale publique et parapublique ; ainsi qu'à une échelle plus large, celle des politiques communales et régionales. En plus de ces trois interlocuteur·ices, j'ai contacté d'autres personnes susceptibles de contribuer à cet éclairage, parmi lesquelles la responsable des questions environnementales à la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSF) ainsi que deux collectifs d'habitant·es, l'un à la

---

<sup>24</sup> L'URNACS est un organisme régional qui assure d'une part une fonction de promotion de l'action des centres sociaux et socioculturels auprès des pouvoirs publics, d'autre part le rôle de courroie de transmission entre la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSF) et les centres sociaux eux-mêmes, et enfin une mission de centre de ressources et de formations à destination des salarié·es des centres sociaux.

Tour Chabot et l'autre à la Cité du Grand Parc. Cependant, je n'ai pas eu de retour de ces interlocuteur·ices, et mon corpus se résume donc au dix acteur·ices précité·es.

Pour donner un aperçu plus complet, cette enquête s'appuie sur seize entretiens<sup>25</sup>, d'une durée variant de 43 minutes à 2 heures 08. En distinguant chaque catégorie, la durée médiane est de 1 heure 39 pour la première série avec les professionnel·les, 1 heure 17 pour la seconde et 1 heure 06 avec les acteur·ices complémentaires. Cela représente un total de 22 heures 29 d'entretiens, desquelles sont exclus les temps de retranscription.

#### 4. Problématisation du travail de stage

Les lectures que j'ai pu faire en amont de mon entrée sur le terrain m'ont en premier lieu aidé à comprendre le profil de mes interlocuteur·ices. À l'appui de l'état de l'art, on peut constater une montée en qualification par le diplôme des professionnel·les tant du travail social que de l'éducation à l'environnement. Cela contribue à les éloigner culturellement des individus avec lesquels ils et elles sont amené·es à travailler, et donc possiblement à des interprétations différentes de la question écologique. La première hypothèse que j'ai mise à l'épreuve a donc été de considérer que les professionnel·les appartiennent aux classes moyennes et observent une triple distance sociale, spatiale et symbolique vis-à-vis de leurs publics populaires dans la manière d'envisager et de se positionner quant à la question écologique, et *a fortiori* celle de la biodiversité.

Cette généralisation des parcours diplômants chez les animateur·ices favorise également une homogénéisation des pratiques professionnelles, notamment dans le cadre de l'organisation des champs d'activités autour de réseaux nationales (la FCSF et le FRENE). Partant du principe que le nombre de naturalistes étant minoritaire comparé à la part de travailleuses sociales, et étant donné le profil assez homogène des différents publics sur chacun des terrains, j'ai postulé que les pratiques s'aligneraient sur celles des centres sociaux. Dans le

---

<sup>25</sup> Les guides d'entretiens utilisés dans le cadre de l'enquête sont disponibles en annexes. Pour la seconde série d'entretiens avec les membres du groupe de travail, il s'agit d'un modèle générique, qui a été adapté au cas par cas en fonction des spécificités du terrain et des éléments saillants ou lacunaires récoltés lors de la première rencontre. Ils sont volontairement assez larges et m'ont davantage servi d'ossature pour l'échange, qui a généré de nombreuses questions non-rédigées.

sillage de l'essor de la démocratie participative dans le débat public et du développement du pouvoir d'agir au sein des centres sociaux, on peut supposer que les professionnel·les du travail social mais également de l'EEDD mettent en place un certain nombre de moyens pour « aller vers » leurs publics, et développer leur « pouvoir d'agir » en matière environnementale à travers des activités manuelles.

Enfin, les lectures que j'ai pu faire, et notamment celle de l'ouvrage dirigé par Julie Garnier, Catherine Neveu et Héloïse Nez [2023], mettent en exergue la mise à distance du politique dans les pratiques des équipes salariées des centres sociaux. En effet, le profil sociologique d'une part, et le lien étroit entre structures associatives et représentant·es des institutions publiques d'autre part favorise un rapport paradoxal au politique au sens où les professionnel·les sont souvent amenés à travailler avec les élu·es et fonctionnaires, ou en prolongement des politiques publiques, tout en évacuant la charge politique de leur discours. Cette posture s'explique en grande partie du fait de l'assujettissement des associations aux financements publics, ce qui empêche un rôle de contre-pouvoir véritable, et on peut alors faire l'hypothèse que les discours sont davantage politisés que les pratiques, au sens où ils sont plus libres. Les professionnel·les du travail social et de l'éducation à l'environnement seraient donc mis·es en tension entre une posture discursive critique des structures des rapports de domination et une praxéologie plus conventionnelle, en accord avec l'objectif de sensibilisation des classes populaires à l'écologie dominante distinguée par Hadrien Malier [2022] dans la lignée de Jean-Baptiste Comby [2015b].

Au cours de mon enquête, plusieurs questionnements se sont ainsi imposés à moi : qui sont les acteurs de l'action écologique menée dans les quartiers prioritaires, et comment s'articulent leurs relations ? Pourquoi de tels projets sont-ils mis en place au regard de la (très) faible responsabilité des classes populaires dans la destruction de la biodiversité ? Quels sont les modes d'action sélectionnés par les praticien·nes pour aborder cette thématique *a priori* socialement classée et également classante ? Quelle place est laissée aux habitant·es dans l'identification et la résolution du problème ? La dimension politique de cette action est-elle reconnue voire mobilisée par les acteur·ices de terrain ? Comment se traduit justement ce rapport au politique ? En un mot : **Comment comprendre l'action des professionnel·les du travail social et de l'éducation à l'environnement en faveur de la**

## **biodiversité dans les quartiers populaires, et quelles représentations du politique sous-tendent ces pratiques ?**

Maintenant qu'ont été abordés successivement le contexte tant social que politique dans lequel s'inscrit mon enquête, les outils qui m'ont permis de récolter les matériaux qui composent cette enquête, ainsi que le cadre problématique qui irrigue ce travail puis la façon dont les éléments de réponse apportés en sont le reflet, il est à présent temps de laisser enfin place aux résultats empiriques qui se dégagent de ces six mois de stage. Pour tenter de répondre au mieux à la question ainsi posée, nous procéderons en trois temps, qui apporteront chacun un éclairage à l'un des aspects du problème : qui sont ces professionnel·les, quelles sont leurs pratiques et comment la conçoivent-ils et elles politiquement ? On comprendra à travers cette formulation que chacun des trois chapitres qui composent ce mémoire rassemble les données récoltées durant ce stage de recherche, et vise à répondre successivement aux trois hypothèses énoncées plus haut. Ainsi, il se dégage de l'enquête que le groupe d'enquêté·es se distingue des publics avec lesquels ils et elles travaillent par leur extériorité tant socioprofessionnelle que « culturelle », si tant est que le mot ait des contours bien délimités [Cuche, 2010 ; Desouches, 2014]. Cette mise à distance favorise un certain scepticisme à l'égard de la capacité des classes populaires à se saisir de la question écologique (I). Les pratiques alors mises en place par les membres du groupe de travail que j'ai suivi témoignent d'une volonté d'« éduquer les classes populaires » [Malier, 2022] à la question écologique en général, et à celle de la biodiversité en particulier, avec des méthodes qui tout en recherchant l'adhésion des publics ciblés, va contribuer à conforter le regard critique des praticien·nes d'une population qui ne répondrait toujours pas aux pratiques jugées véritablement écologiques, malgré les efforts des salarié·es (II). À travers ces pratiques visant à normaliser et moraliser les classes populaires, on peut voir se dessiner un rapport singulier des enquêté·es au politique, marqué par une proximité prudente. Ce sujet a déjà bien été étudié [Nez, Neveu et Garnier (dir.), 2023 ; Neveu, 2023] mais nous montrerons ici en quoi il est pertinent d'en faire une relecture au prisme de la question écologique, dont le caractère politique est patent (III).

# **Chapitre I - Le rôle de la socialisation dans les représentations professionnelles « misérabilistes » des publics populaires**

Afin de mieux comprendre la nature et le rôle des interactions entre les enquêté·es et leurs publics populaires, il me fallait dans un premier temps appréhender les caractéristiques sociologiques et socioprofessionnelles des membres du groupe de travail, et ce qui en constituait l'unité. Pour ce faire, il m'a semblé intéressant de revenir dans un premier temps sur la socialisation primaire et secondaire des professionnel·les à la question de la biodiversité comme variable explicative d'un intérêt profond et élément de distinction d'une grande partie des habitant·es (1). Ce rapport au vivant conduit les acteur·ices de terrain à voir les classes populaires comme irresponsables, dans les deux sens du terme. D'abord car elles contribueraient à la disparition - ou en tout cas à l'absence de préservation et de réintroduction - de la biodiversité dans leurs quartiers du fait d'une plus faible sensibilité environnementale (2). Ensuite, elles seraient irresponsables de leur irresponsabilité puisque la structuration inégalitaire de l'espace social en fait des populations plus fragiles, dont l'engagement se doit d'être guidé (3).



## 1. La part « biographique » dans l'engagement environnemental : rendre compte d'un processus de socialisation par le milieu d'origine

C'est principalement sur la base de la première série d'entretiens, autobiographiques, que s'appuie l'argumentation que nous allons développer. Pour faire écho à la section relative à la méthodologie employée, l'idée était dans ce premier temps de revenir sur les événements qui ont, selon les enquêté·es - difficile de contourner ce biais arbitral -, orienté leur parcours, afin de mieux comprendre l'*habitus* de mes interlocuteur·ices ainsi que leur rapport au vivant et au politique. De ces échanges libres, j'ai pu dégager trois points saillants concernant leur socialisation à ces questions, qui constitueront les trois temps de cette section : le lieu où ils et elles ont grandi a favorisé un certain rapport à leur environnement, de même que le cadre familial et les pratiques qu'il leur a transmises. Dans la même logique, le fait de ne pas - ou ne plus - résider dans un de ces quartiers prioritaires favorise une certaine distance entre les professionnel·les et leurs publics.

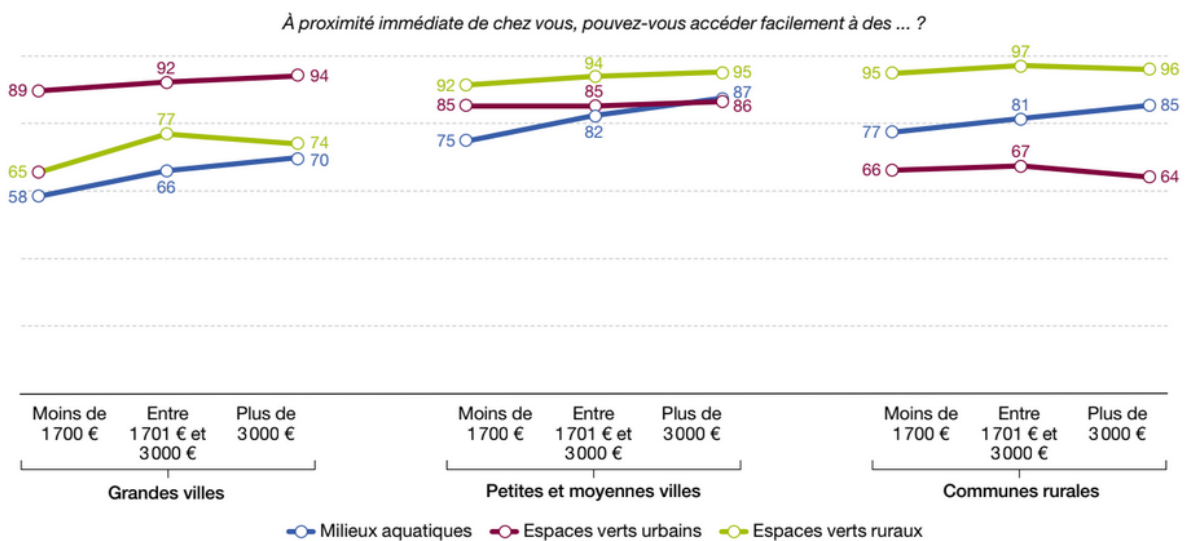
Commençons par la variable géographique. Les différents entretiens que j'ai pu réaliser ont fait ressortir une première ligne de fracture entre les enquêté·es et les classes populaires habitant les quartiers étudiés. En effet, alors que tous les QPV concernés par l'enquête se situent dans une grande ville (la plus petite comptait en 2018 près de 60 000 habitant·es et la plus grande 260 000), les praticien·nes ont tous et toutes grandi soit à la campagne, soit s'y rendaient très fréquemment. Sur les sept personnes concernées, trois (Solène, Isabelle et Marie) ont grandi en milieu rural, c'est-à-dire dans une commune de moins de 2 000 habitant·es selon la définition de l'Insee<sup>26</sup>. Trois autres (Gilles, Nathalie et Pascale) ont grandi dans une ville de petite ou moyenne taille, mais possédaient une maison de famille à la campagne, dans laquelle ils et elles se rendaient pour le week-end ou les vacances. Certaines recherches [Pautard (dir.), 2021] ont mis en relief le rapport différent qu'entretiennent les populations rurales avec leur milieu de vie, considéré comme davantage

---

<sup>26</sup> Aujourd'hui, 20% de la population réside dans une commune rurale, toujours selon l'Insee.

naturel. En effet, ces paysages sont beaucoup moins marqués par l'artificialisation des sols qui accompagne l'urbanisation, bien que ceux-ci soient tout de même globalement très artificialisés. En revanche, la proximité d'aménités naturelles favorise une meilleure accessibilité pour les populations rurales, comme l'illustre le graphique ci-après.

**Figure 5 :** Accessibilité des espaces naturels à proximité du lieu d'habitation selon la taille de la commune et le niveau de revenus du foyer (en %).



Champ : France métropolitaine ; enquêtés âgés de 25 ans et plus.  
 Source : CGDD/SDES, enquête « Les Français et la nature », 2020

Source : Gauthey, Julien, Jeanne Dequesne, Valérie Deldrève et Charlène Kermagoret. « Inégalités sociales de fréquentation de la nature en France métropolitaine », Eric Pautard (dir.), *Société, nature, biodiversité. Regards croisés sur les relations entre les Français et la nature*, SDES, 2021, p. 31.

On voit ici ressortir une plus grande proximité (en tout cas une plus grande facilité d'accès) des personnes résidant dans des communes rurales, tout particulièrement en ce qui concerne les espaces verts. Lorsque les enquêtés m'ont raconté leur enfance à la campagne, c'est tout particulièrement cette possibilité de se retrouver rapidement dans un milieu décrit comme naturel (boisements, ruisseaux, champs, ...), par opposition à un cadre urbain, qui est ressortie. Cette porosité entre les activités de loisir des populations rurales et la présence proche d'espaces verts et aquatiques favorise une plus grande sensibilité au vivant. On peut dire avec Hélène Melin que « les définitions données de la nature par ses usagers relèvent d'une construction sociale par l'expérimentation, la pratique quotidienne ainsi que la familiarité avec l'ensemble des éléments des écosystèmes » [Pautard (dir.), 2021, p. 41], et

en prolongeant le raisonnement, que la plus ou moins grande connaissance du vivant non-humain - et l'importance qu'on y accorde - découle en partie de la fréquentation répétée, supérieure en milieu rural.

*J'ai grandi en périurbain. Bah du coup ça va pas te parler les bleds mais oui, vraiment en périurbain jusqu'à douze ans, et après mes parents se sont installés dans une campagne assez profonde, à quarante minutes de Bordeaux, où y avait que des vignes et des chevreuils autour de chez moi, et donc voilà j'ai grandi là jusqu'à 25 ans, je crois, 23. Et ma mère est fille d'agriculteur aussi. Oui, y a quand même un rapport à la terre qui est présent.*

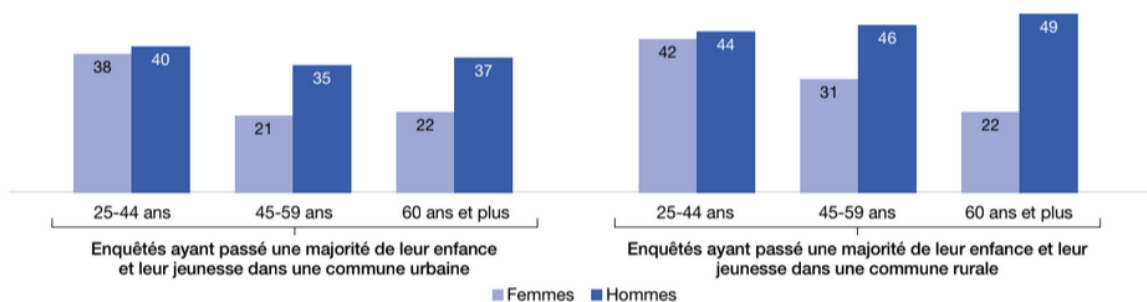
**Solène**, salariée d'un centre social à la Cité du Grand Parc, Bordeaux

Cette accessibilité facilitée n'est donc pas également répartie sur le plan géographique, mais elle ne l'est pas non plus sur le plan social, comme le montre le Graphique 2. En effet, les groupes sociaux disposant d'un plus grand capital économique (ainsi que culturel, institutionnalisé notamment<sup>27</sup>) témoignent d'une plus grande capacité à fréquenter des espaces naturels que les autres groupes sociaux moins dotés, et ce quel que soit leur lieu de résidence. S'il n'est pas possible de catégoriser les enquêtés parmi les groupes sociaux favorisés, la grande majorité d'entre elles et eux ayant connu une ascension sociale intergénérationnelle (leurs grands-parents appartenaient presque exclusivement aux classes populaires rurales), on ne peut pas non plus les classer parmi les couches les plus modestes, ce qui les place dans le palier intermédiaire du graphique [voir Figure 6]. Les habitant·es des QPV en revanche appartiennent en très grande majorité aux classes populaires urbaines, ce qui les place *de facto* parmi celles et ceux pour qui les espaces naturels sont les moins accessibles. Sans dire pour autant que les classes populaires ne fréquentent jamais d'espaces naturels, on voit tout de même se dessiner un rapport différent à l'environnement et à la biodiversité entre les professionnel·les et leurs publics.

---

<sup>27</sup> Bourdieu, Pierre. « Les trois états du capital culturel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 30, 1979, pp. 3-6.

**Figure 6 :** Part de l'échantillon qui a eu une importante expérience d'activités et de séjours en nature durant leur enfance et leur jeunesse (en %).



*Note : résultats obtenus sur la base des réponses aux questions 11 « Diriez-vous que vous avez passé la majeure partie de votre enfance et jeunesse ? » (dans une grande ville, une petite et moyenne ville, dans une zone rurale) et 12 « Lorsque vous étiez enfant ou plus jeune, avez-vous expérimenté les activités et les séjours suivants ? (OUI plusieurs fois, OUI, une fois, NON, jamais) »*  
 1. La classe verte/classe de nature ; 2. Le scoutisme (ou des camps dans la nature) ; 3. Des séjours dans des sites naturels rares (déserts, fjords, lagons, forêts tropicales, etc.) ; 4. Le camping, le bivouac ; 5. Des séjours à la ferme, des activités agricoles ; 6. Le jardinage avec votre famille (potager, fleurs, etc.) ; 7. Des sports de nature (navigation, randonnée en montagne, plongée, etc.).  
 Champ : France métropolitaine ; enquêtés âgés de 25 ans et plus.  
 Source : CGDD/SDES, enquête « Les Français et la nature », 2020

**Source :** Gauthey, Julien, Jeanne Dequesne, Valérie Deldrève et Charlène Kermagoret. « Inégalités sociales de fréquentation de la nature en France métropolitaine », Eric Pautard (dir.), *Société, nature, biodiversité. Regards croisés sur les relations entre les Français et la nature*, SDES, 2021, p. 35.

Ce graphique en barre issu du même article que la statistique précédente nous montre bien une socialisation primaire à l'environnement différenciée selon le lieu d'habitation. Celle-ci est donc plus forte pour les personnes ayant majoritairement grandi dans une commune rurale, et profite davantage aux hommes, bien que cet écart intersexe ait presque disparu aujourd'hui. En ce qui concerne la variable du genre, je n'ai pas pu vérifier empiriquement un accès différencié aux activités de plein air : le faible échantillon de sept individus ne permettait pas de dégager des valeurs significatives, surtout avec une répartition par âge et par sexe (un seul homme dans le corpus). Toutefois, hormis Pascale aucun·e des praticien·nes n'appartient à la dernière classe d'âge, et tous·tes ont moins de 50 ans ; on peut dès lors supposer que l'expérience de la nature a été relativement similaire pour chacun·e, suffisamment en tout cas pour ne pas impacter les *habitus*. C'est donc ici essentiellement la variable du lieu de socialisation primaire qui nous intéresse en ce qu'elle se rapporte directement à notre propos.

Parmi les expériences d'activités en nature décrites, on peut lire dans les notes la pratique du jardinage dans le cadre familial. Or, il se trouve que tous·tes les enquêtés répondent affirmativement à ce critère à l'exception de Gilles, mais dont la fréquentation

d'une maison de campagne « compense » cette absence de jardinage. Tous et toutes m'ont raconté des temps de jardinage avec leurs parents ou leurs grand-parents, et la façon dont ceux-ci ont été pour elles et eux des moments privilégiés pour « reconnecter avec la nature ».

*C'était plutôt ma mère [qui m'a sensibilisée à la nature], mon père il était pas vraiment connecté mais ma mère elle m'a toujours invitée : « Viens, on va parler », elle parlait avec les plantes [...] elle m'a dit « On est en relation », donc c'est comme ça que c'est venu, on est en relation, il faut toujours parler avec les plantes, comme ça elles sont aussi - elles sont aussi vivantes -, donc il faut donner de l'amour, comme ça on peut partager aussi, elles nous laissent respirer donc moi je les arrose, je papote un peu avec les plantes et comme ça après ça devient un fruit.*

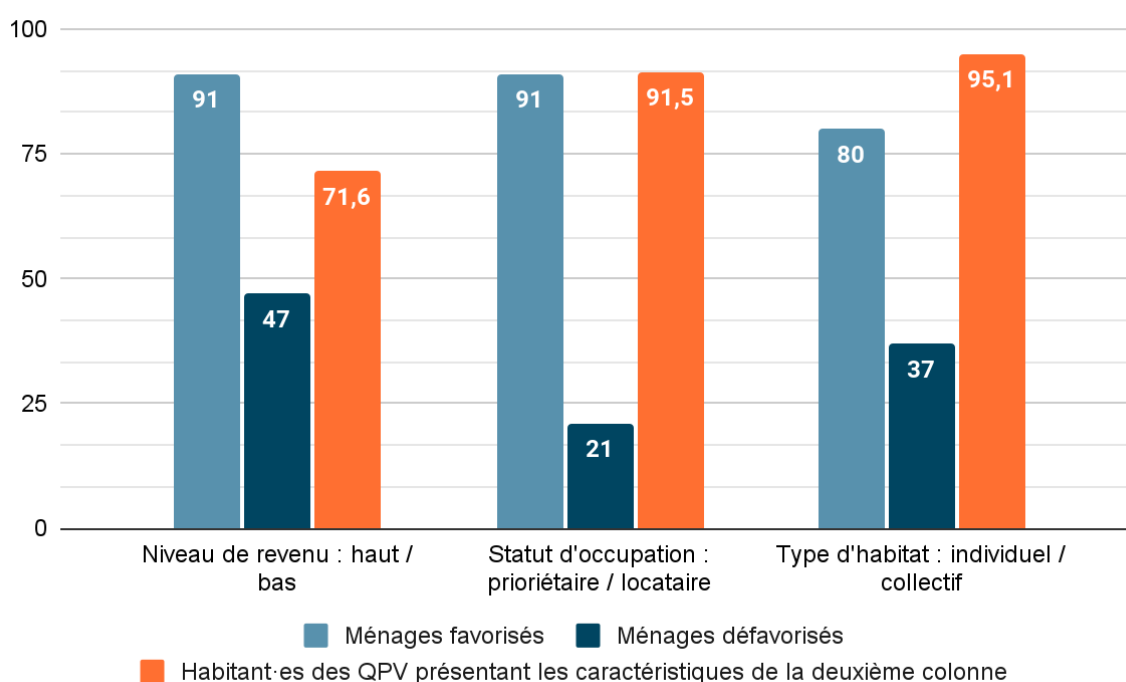
**Michelle**, salariée d'un centre social au Clou Bouchet, Niort

Dans cet extrait d'entretien avec une animatrice originaire d'Amérique Latine, on voit comment le cadre familial peut faire naître chez l'individu un sentiment de proximité avec le vivant, et par la suite influencer ses pratiques professionnelles. Si cet extrait montre une relation assez poussée, on ne peut pas dire que le rapport au vivant soit aussi sensible pour tous les enquêtés, bien que tous et toutes conçoivent ces moments de transmissions comme importants et formateurs. De plus, cette pratique en lien avec la nature a suscité chez les praticien·nes le besoin de rester en contact avec son environnement. On peut donc supposer que la préoccupation extériorisée (mise en pratiques et en discours) par les enquêtés ne découle pas tant d'une volonté ou d'un intérêt personnel et immanent que d'un processus de socialisation à l'environnement par le lieu de vie et les pratiques de l'entourage. Ainsi, un individu ayant grandi en ayant accès à des aménités naturelles (parcs, coulées vertes) ou à des espaces naturels (rivières, mer, campagne) serait plus susceptible d'exprimer un intérêt et une sensibilité environnementale que celles et ceux qui n'y ont pas eu accès. De plus, la socialisation aux pratiques potagères permet l'intériorisation de schèmes qui peuvent participer à expliquer la position actuelle des enquêtés.

Cependant, l'accès aux espaces naturels est inégal comme nous avons pu le voir, et celui à un jardin individuel n'est pas en reste [voir [Figure 7](#)]. En effet, une enquête de l'Ifop (commanditée par une entreprise vendant des clôtures de jardin) a bien démontré le caractère excluant de ce genre d'agrément. Les statistiques obtenues par questionnaires sont édifiantes : la possession d'un jardin individuel est très fréquente chez les ménages aux plus hauts

revenus (91%), bien plus que chez ceux disposant d'un faible niveau de revenu (47%). Assez logiquement, on retrouve ces aménités plutôt dans les maisons individuelles (91%) et en très faible proportion en logements collectifs (21%). Enfin, le statut d'occupation du logement joue aussi puisque 80% des propriétaires ont un jardin contre 37% des locataires. On se doute bien, au vu des variables ainsi exposées, que les habitant·es des QPV sont très peu représenté·es parmi les ménages détenant un jardin personnel puisque les quartiers étudiés comprennent en moyenne 71.6% de ménages à bas revenu, 91.5% étant locataires de leur logement, à 95.1% en logement collectif.

**Figure 7 :** Caractéristiques des ménages détenteurs d'un jardin individuel comparé au profil des habitant·es des QPV étudiés (en %).



**Lecture :** 91% des ménages disposant d'un niveau de revenu favorable (haut) possèdent un jardin tandis que c'est le cas de seulement 47% des ménages disposant d'un niveau de revenu défavorable (bas). 71.56% des habitant·es des QPV étudiés correspondent à cette deuxième catégorie.

**Source :** « Les français et leurs jardins, une relation en transition », *Enquête Unep-Ifop*, 2022 ; Insee, 2020.

On voit donc bien se dessiner une ligne de fracture entre les ménages résidant en QPV et les animateur·ices, qui sans appartenir aux couches favorisées, ont bénéficié d'un jardin

individuel chez leurs parents ou leurs grand-parents. Ainsi, en bénéficiant d'une plus ou moins grande socialisation au vivant, on peut déjà comprendre les difficultés dont font part les professionnel·les dans leurs pratiques d'éducation à l'environnement pour attirer et intéresser leurs publics. Pour autant, cela ne veut pas dire que les classes populaires sont totalement désintéressées de la question écologique, seulement qu'elles ne partagent pas les mêmes *habitus* que les groupes sociaux privilégiés, dont les membres du groupe de travail partagent l'attrait pour la culture légitime [Ravon et Ion, 2012], que l'on peut définir comme l'ensemble des goûts et connaissances construites comme par les groupes sociaux en capacité de définir la hiérarchisation des normes culturelles [Bourdieu, 1979 ; Cuhe, 2016, pp. 77-96]. On peut notamment citer une enquête s'intéressant à « l'imaginaire écologique des Gilets jaunes », qui montre comment des groupes de manifestant·es d'origine populaire ont investi des rond-points, les transformant provisoirement en potagers dédiés à la permaculture [Faburel, Giard, et *al.*, 2021, pp. 138-139].

Pour clore cette section relative au positionnement social du groupe d'enquêté·es par rapport à notre sujet, il semble important de souligner deux points : celles et ceux-ci marquent leur extériorité vis-à-vis des classes populaires avec lesquelles ils et elles travaillent, tant par leur lieu de résidence que par leur rapport au savoir. Pour débiter par le premier élément, commençons par dire qu'aucun·e des professionnel·les ne réside à l'intérieur du quartier dans lequel il ou elle travaille. En effet, trois d'entre elles et eux (Solène, Isabelle et Marie) résident dans le centre-ville de la commune où elles travaillent et Michelle dans le centre-ville d'une plus grande commune ; les trois autres habitent à la campagne (Gilles et Pascale) ou en périphérie d'une petite ville (Nathalie).

Cette extériorité au quartier de travail, si elle marque une rupture avec la tradition historique du travail social, s'inscrit en revanche dans l'évolution des pratiques professionnelles [Louis, 2023, pp. 59-60, 63-64]. En effet, le travail social apparaît en France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle lorsque des femmes issues de la bourgeoisie catholique s'installent dans les quartiers ouvriers et construisent des foyers dans la lignée des *settlement houses* anglo-saxonnes afin de moraliser le prolétariat et désamorcer la lutte des classes [pp. 54-55]. Avec la laïcisation du travail social, on voit apparaître de nouvelles catégories de salarié·es à partir des années 1970, issues des quartiers où sont implantés les centres sociaux [pp. 59-60], l'idée est cette fois-ci de bénéficier d'une expérience usagère (du sans-abrisme, de la dépendance aux drogues,

prostitution, ...) plus à même d'entrer en contact avec le public visé [Baillergeau et Grymonprez, 2020, p. 124]. Ces deux générations, l'une originaire du quartier, l'autre y emménageant pour le travail ont tout de même en commun de résider à proximité du public qu'elles côtoient ; ce n'est pas le cas de la troisième génération. Depuis la fin des Trente glorieuses, le contexte de désindustrialisation et de paupérisation des quartiers populaires entraîne dans son sillage une technicisation des associations gérant les centres sociaux, et avec elle une évolution des recrutements vers des salarié·es extérieur·es au quartier [Louis, 2023, pp. 63-64]. Cette externalité des professionnel·les vis-à-vis du quartier entraîne un rapport différent à sa population, qui sans être totalement étrangère perd de sa familiarité. C'est aussi ce dont a témoigné une animatrice de la Ligue de protection des oiseaux (LPO) lors d'un webinaire mi-mars, visant à faire un bilan d'étape du programme « Plus de nature dans mon quartier » mis en place en 2022<sup>28</sup>. La praticienne fait remarquer à un collègue qui propose de se rendre régulièrement aux sorties d'écoles que « quasi personne n'habite dans le quartier, c'est compliqué de rencontrer les gens ». À la distance sociale s'ajoute donc une distance spatiale qui accentue la première. En étant étranger·ères au quartier, le regard porté sur celui-ci par les professionnel·les du travail social se déplace, passant d'une centralité pourvoyant des ressources liées aux réseaux de solidarité [Collectif Rosa Bonheur, 2019] ou comme un lieu d'interconnaissance, mais comme un espace de concentration des difficultés et des tares sociales, un territoire à soigner [Bacqué (dir.), 2005, p. 84] ; c'est ainsi que l'on peut comprendre cet extrait d'entretien.

***Enquêteur :** L'idée c'est plutôt quoi, dans un idéal : de faire en sorte qu'ils aient tout à proximité ou alors au contraire faire en sorte de leur faire découvrir tout ce qu'y a - dans le centre-ville ou quoi - et de leur permettre d'y aller par eux-même et de mobiliser ces ressources par eux-même ?*

***Enquêtée :** Ouais moi je pense qu'idéalement, c'est de leur donner ... Bah lever les freins aussi à leur mobilité quoi, parce que je trouve ça aussi contraignant de rester dans un quartier, dans le quartier du Grand Parc quand on y vit alors qu'y a plein d'autres choses qui se font ailleurs dans Bordeaux ; j'ai vraiment l'impression que, ouais, ils vivent dans ce truc-là et c'est un peu dur*

**Solène**, salariée d'un centre social à la Cité du Grand Parc, Bordeaux

---

<sup>28</sup> Pour davantage d'informations au sujet de ce programme, voir l'[Encadré 4](#) et la fiche relative à l'expérimentation menée sur la QPV Bellevue en annexes.



De plus, la période de technicisation du travail associatif dont nous avons parlé a donné lieu à une augmentation du niveau de qualification des salarié·es des centres sociaux [Louis, 2021 ; 2023], nouvel élément de distinction entre les professionnel·les et leurs publics. En effet, tout en gardant une distance prudente avec des statistiques établies sur un corpus de sept enquêté·es, on peut comparer le niveau de diplôme des membres du groupe de travail avec celui de chaque QPV pour se rendre compte de la distance qui sépare les professionnel·les de leurs publics [voir [Figure 8](#)]. Sur les sept, aucun n'a un niveau inférieur au baccalauréat, tandis que la moyenne est de 61.5% pour l'ensemble des QPV étudiés. À l'inverse, alors que seul·es 17.2% des personnes résidant dans ces quartiers possède un diplôme du supérieur, ce taux s'élève à 71.5% pour les praticien·nes, parmi lesquelles trois (Michelle, Marie et Pascale) ont un bac +5. Ce plus haut niveau de diplôme confère aux praticien·nes un sentiment de légitimité à agir sur la base d'une meilleure compréhension des mécanismes régissant la crise environnementale et la destruction de la biodiversité.

*Qu'est-ce qu'on peut faire ? Comment on peut réveiller les gens ? Allez on peut faire quelque chose encore, c'est pas très difficile, mais en même temps c'est très difficile parce que chaque personne comme je t'ai dit on est éduqué d'une manière très différente donc c'est pas tout le monde qui a conscience qu'il faut aider la nature, comme ça nous on peut survivre un peu plus dans cette terre.*

**Michelle**, salariée d'un centre social au Clou Bouchet, Niort

**Figure 8 :** Tableau comparatif du niveau de diplôme moyen dans les QPV étudiés rapporté au niveau de diplôme moyen des professionnel·les qui y travaillent (en %).

Niveau de formation	Bellevue	Clou Bouchet	Grand Parc	Ousse des bois	Tour Chabot-Gavacherie	Professionnel·les	Niveau de formation
Inférieur au CAP-BEP	22.4	21.8	24.1	32.2	15.2	<b>0</b>	Inférieur au Bac
CAP-BEP	36.6	46.2	32.2	29.1	47.1		
Niveau Bac	21.1	19.0	23.2	21.9	20.4	<b>28.6 (2/7)</b>	Niveau Bac
Supérieur au Bac	19.9	12.0	20.4	16.4	17.3	<b>28.6 (2/7)</b>	Bac +3
						<b>42.9 (3/7)</b>	Bac +5

Sources : Ministère de l'Education Nationale, Depp, année scolaire 2020-2021 pour les colonnes en blanc ; enquête personnelle pour celle en gris foncé.

Force est donc de constater que les professionnel·les sont bien différent·es de leurs publics, que ce soit par la socialisation à l'environnement dont ils et elles ont bénéficiée, le lieu d'habitation ou le capital culturel institutionnalisé. Cette plus forte capacité à se saisir des enjeux environnementaux (compréhension, positionnement, pratiques) en adéquation avec les codes sociaux légitimés [Malier, 2022] contribue à conduire les animateur·ices à adopter une posture critique à l'égard de la façon dont les classes populaires réagissent à cette question.

## 2. Des classes populaires considérées comme victimes de leurs conditions sociales, jugées propices à la dégradation de la biodiversité

Lorsque je leur demande pourquoi aborder prioritairement la question de la biodiversité avec les classes populaires, toutes les réponses concordent : « Parce qu'ils ont pas les clés sur ces questions-là » (Nathalie, salariée d'une association de pratique du jardinage, Niort). Les groupes sociaux dominés qui résident dans ces quartiers sont en effet vus comme les victimes d'une relégation socio-spatiale qui renforce les inégalités environnementales entre groupes sociaux dominants et dominés : l'éducation à l'environnement devient alors le levier de rattrapage dans les actions mises en place, qui s'articulent tout particulièrement autour de la lutte contre les déchets.

Dans ces espaces populaires, beaucoup dénoncent le manque de service public et l'abandon des habitant·es par les responsables politiques, à toutes les échelles. Cette situation conduit à une plus forte dégradation des infrastructures vieillissantes ainsi qu'à une plus faible prise en charge des besoins des résident·es, notamment en matière de gestion des déchets. Cette pollution visible<sup>29</sup> est donc une situation que dénoncent prioritairement les professionnel·les qui travaillent dans ces QPV. Les centres sociaux sur lesquels j'ai pu enquêter abordent notamment la question écologique à travers cette question des déchets en réduisant leur consommation, en prolongeant les durées de vie et en développant la pratique du recyclage et du compostage des déchets<sup>30</sup>. Néanmoins, comme me l'explique Solène, responsable du pôle développement durable de son CSC, faire accepter et adopter ce changement de comportements n'a pas été automatique.

---

<sup>29</sup> Par là nous entendons l'ensemble des déchets (emballage, plastiques, mégots, ...) susceptibles d'entraîner une dégradation des sols. La lutte contre cette forme de pollution passe donc par le ramassage et la prévention des déchets, par extension, on peut ajouter à la liste la sensibilisation faite autour de la consommation responsable. La pollution visible est une des principales cibles des politiques publiques environnementales puisqu'elle bien plus facilement mesurable et constatable par tout un chacun, que d'autres formes de pollutions, invisibles, pourtant plus nocives pour l'environnement et la santé des populations : canicules, métaux lourds, engrais chimiques, gaz carboniques, exposition aux bruits, ...

<sup>30</sup> Ces actions reviennent systématiquement dans le volet écologique des projets des centres sociaux, ainsi que dans les discours des salarié·es.

*Quand je suis arrivée, [...] j'ai essayé de travailler sur la notion de développement durable et qu'est-ce que ça évoquait pour les salariés cette notion de développement durable, d'écologie ; et y en a plein qui disaient « Ouais mais ça c'est un truc pour les riches » ou « Oh ça va ! Franchement c'est pas à nous de faire des efforts, c'est aux entreprises », ou des trucs comme ça. Et donc l'idée, je me suis dit « OK, on part de là » et il faut pas que ça soit imposé il faut que ça parte aussi des envies des salariés. Ou en tout cas, que ce soit des petits steps. Et donc à partir de là, moi j'ai réfléchi à ce qui se faisait déjà au centre social, et l'idée c'est que je voulais montrer aux salariés qu'y avait déjà des choses qui allaient dans ce sens-là, et que l'idée c'était pas d'ajouter des contraintes et vraiment verdir un petit peu toutes les actions [...]. On a recréé notre propre définition de ce que c'est le développement durable. Avec vraiment un axe social, un axe santé, un axe économique et un axe écologique. Et en fait c'est à partir de là que les salariés ils se sont rendus compte que ce qu'ils considéraient comme le développement durable, à savoir le tri des déchets et le compostage, c'était une composante de ce nous on faisait, mais dans ce qui est de la santé, l'accès aux soins par exemple, c'est quelque chose qu'on fait un peu tous dans nos actions, et dans le social bah la bienveillance, l'épanouissement individuel des individus, bah ça c'est un truc on se reconnaît tous et on le voit déjà dans nos actions.*

**Solène**, salariée d'un centre social à la Cité du Grand Parc, Bordeaux

Ainsi, l'écologie dans les centres sociaux étudiés se matérialise le plus souvent comme ici à travers le « verdissement » des actions mises en place (cuisine, jardinage, activités sportives, ... ), et donc une responsabilisation de chaque salarié·e dans ses pratiques professionnelles. Cette initiative prise dans ce CSC traduit à son échelle l'action de l'État sur deux plans. D'une part, les administrations de l'État - au premier rang desquelles les services relatifs au développement durable et à la transition écologique - sont elles aussi chargées de faire preuve d'exemplarité dans leurs pratiques, et tout un ensemble de mesures est pris afin de mettre en valeur les bonnes actions de la fonction publique, censées inspirer les citoyen·nes [Lascoumes, et al., 2014, p. 134]. C'est la même logique qu'adoptent de nombreux centres sociaux : tout le monde a sa part de responsabilité et en faisant la leur, les salarié·es gagnent en légitimité pour demander aux autres (ici les classes populaires) de faire de même. D'autre part, le paradigme dominant en terme de politiques publiques environnementales est à l'individualisation de la responsabilité<sup>31</sup> [Comby et Grossetête, 2012 ; Comby, 2015b ; 2017 ; Malier, 2022]. En demandant à toutes et tous de s'investir pour la planète à travers des actions de tri, de diminution et de transformation de la consommation énergétique ou encore

---

<sup>31</sup> La logique est la même concernant la sécurité routière (« En voiture, tous responsables ») [voir les travaux de Matthieu Grossetête à ce sujet], la lutte contre l'obésité (« Ne mangez pas trop gras, trop sucré, trop salé ») ou bien celle contre la récente pandémie (« Protégeons-nous les uns les autres »).

de préservation de la biodiversité, les services de l'État rendent les individus également responsables, indépendamment de leur impact environnemental réel, et indépendamment surtout de la forte responsabilité de certains secteurs économiques (aviation, mode, high-tech, pétrochimie, ...) très polluants. Cette logique, tendant à dépolitiser la question écologique comme nous l'avons vu en préambule, est donc reprise à la fois par les administrations et agences de l'État (au premier rang desquelles l'Ademe) mais aussi par bon nombre de centres sociaux.

Les associations travaillent donc en interne à leur respectabilité mais aussi et surtout à transformer les pratiques populaires. Les actions relevées par Hadrien Malier dans sa thèse sur les « interventions publiques et militantes en France et en Argentine » portent essentiellement sur la réduction de la consommation d'énergie et sur la sensibilisation au tri des déchets [2022]. Dans le cadre de mon enquête, c'est d'abord sur le second point que les CSC ont orienté leurs actions. En plus de plaquettes d'informations sur le tri en libre-service dans les locaux, des posters similaires et des rappels faits aux bénévoles qui auraient eu le malheur de jeter un déchet organique dans la poubelle à ordures ménagères<sup>32</sup>, des activités sont proposées ; comme les clean-walks organisés dans plusieurs centres sociaux, en réalisant une fresque avec les enfants pour « valoriser » les déchets récoltés comme ça a été le cas au Clou Bouchet (Niort). Ce type d'action est d'ailleurs le moyen d'action privilégié par la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSF), qui vient tout juste d'intégrer la thématique écologique à son projet national, et qui tente d'impulser cette dynamique dans les structures néo-aquitaines.

*On cherche à mobiliser les jeunes sur des projets dans leur quartier, bah notamment de gestion des déchets, de recyclage, de compostage ... pour l'instant voilà où on en est.*

**Noémie Dumont**, chargée de mission à l'URNACS

Comme on peut le voir, la salariée de l'Union régionale Nouvelle-Aquitaine des centres sociaux et socioculturels reconnaît faire « partie des mauvais élèves » à ce niveau-là (nous en reparlerons par la suite) et cherche donc à amorcer sa démarche d'écologisation par des

---

<sup>32</sup> Si je n'ai pas eu de temps spécifiquement dévolus à l'observation des pratiques des animateur-ices, j'ai pu profiter de temps occasionnels, en attendant pour un entretien par exemple.

actions contre la pollution visible [Comby, 2015a, p. 29], cible prioritaire de la communication publique avec la consommation énergétique [Comby, 2015b]. Cette priorisation s'entend très bien en raison des éléments que nous avons pu décrire plus haut (plus grande capacité à prouver l'efficacité d'une politique de lutte contre la pollution visible que contre les effets des néonicotinoïdes par exemple).

En s'appuyant sur les habitant·es pour endiguer la présence de détrit·us dans le quartier<sup>33</sup>, les associations pallient en fait le dysfonctionnement (ou plus simplement la moindre présence) des services collectifs de nettoyage, plus fréquents dans les centre-villes<sup>34</sup>. Cette démarche citoyenniste s'appuie aussi sur le besoin exprimé par les classes populaires d'habiter des quartiers salubres. En effet, l'environnement est appréhendé par les groupes sociaux dominés en premier lieu à travers le local et le visible [Comby et Malier, 2021, p. 51] et l'action des centres sociaux vise à répondre à cette préoccupation.

*Je pense que les habitants aussi ils ont envie que leur quartier il soit propre et qu'il soit nickel, et c'est pas parce qu'y en a quatre qui jettent par les fenêtres que tous les habitants qui habitent ici ils ont pas de respect, ils ont pas envie que leur quartier soit propre, qu'y ait pas de bouts de verre quand leurs enfants jouent.*

**Isabelle**, salariée d'un centre social à la Tour Chabot-Gavacherie, Niort

Si les centres sociaux et leurs salarié·es rejoignent sur ce point la perception environnementale des classes populaires, cela ne veut pas pour autant dire qu'ils et elles l'adoptent de manière générale. En effet, les groupes sociaux dominés sont pour ces professionnel·les caractérisés avant tout par leur méconnaissance ou leur mauvaise maîtrise des problématiques écologiques. Il est vrai que les franges précarisées mettent à distance l'approche scolastique de l'écologie telle qu'elle est portée par les acteur·ices

<sup>33</sup> « Niort : les bouches d'égout ne sont pas des poubelles », *La Nouvelle République*, 6 juillet 2021 : <https://www.lanouvellerepublique.fr/niort/niort-les-bouches-d-egout-ne-sont-pas-des-poubelles>

<sup>34</sup> Blot, Denis. « "Personne ne peut dire que les pauvres sont plus sales que les riches" », *Reporterre*, 8 juillet 2016 : [https://reporterre.net/Personne-ne-peut-dire-que-les-pauvres-sont-plus-sales-que-les-riches?fbclid=IwAR0DgWy\\_KvU4XqAIY6VcZnF4D80pr2xq3WJRPfqaKo44NuVUighTcGm4Lw0](https://reporterre.net/Personne-ne-peut-dire-que-les-pauvres-sont-plus-sales-que-les-riches?fbclid=IwAR0DgWy_KvU4XqAIY6VcZnF4D80pr2xq3WJRPfqaKo44NuVUighTcGm4Lw0) ; Collectif Lycée Suger. « Pourquoi certains quartiers sont plus propres que d'autres », *Reporterre*, 16 juin 2016 : <https://reporterre.net/Pourquoi-certains-quartiers-sont-plus-propres-que-d-autres?fbclid=IwAR1RivfyZUpyZPrViE7VMpAZny1Z9LY450BUrcWmUJN4T9877FlmBq9cdMk> ; Derkaoui, Selim. « Quartiers populaires : bons sentiments contre radicalité écologique », *Socialter*, 12 juillet 2022 : [https://www.socialter.fr/article/quartiers-populaires-bons-sentiments-contre-radicalite-ecologique?fbclid=IwAR2miGaKlhFU95yhXcf2H3jdAE\\_JK0PZ332\\_ZaCUYv5-nFsehgKO09JChYg](https://www.socialter.fr/article/quartiers-populaires-bons-sentiments-contre-radicalite-ecologique?fbclid=IwAR2miGaKlhFU95yhXcf2H3jdAE_JK0PZ332_ZaCUYv5-nFsehgKO09JChYg)

institutionnel·les et militant·es, au profit d'un réalisme marqué par un « goût du raisonnable » [Comby et Malier, 2022, p. 46], ce qui ne veut pas pour autant dire qu'elles sont insensibles à la crise écologique. Pour autant, c'est le constat que tendent à en tirer les animateur·ices chargé·es d'aborder avec ces publics la question de la biodiversité, pour qui ce moindre intérêt supposé et donc la détérioration plus grande, corollaire du premier, relève en premier lieu d'un manque d'information à ce sujet.

*C'est des gens très ouverts hein, mais qui se rendent pas compte. « Je vais emmener mon chien en montagne, je vois pas pourquoi est-ce que j'irais pas avec mon chien en montagne. » C'est un animal, bah oui mais sauf que le chien il va faire pipi, et il va marquer son territoire de cette façon-là donc ça va peut-être empêcher le renard ou telle autre espèce de venir sur ce terrain-là, donc on est en train de modifier le paysage et la faune, rien que parce qu'on est venu avec notre chien. Et là si tu l'expliques, les gens ont un autre regard et vont se dire « Ah OK je choisis de pas amener mon chien parce que j'ai un impact sur le milieu que je veux protéger. » Mais si c'est pas dit, si c'est pas enseigné, moi je comprends la personne qui veut ... qui aime en plus son chien et qui va se balader avec, tu vois.*

**Marie**, salariée d'une association de médiation scientifique, Pau

Ce discours psychologisant traduit l'idée que les individus sont des êtres de raison, à la manière de l'*homo œconomicus* d'Anthony Downs<sup>35</sup>. Dans ce modèle théorique appliqué à la sociologie des comportements électoraux, les citoyen·nes sont décrits par l'économiste orthodoxe comme des agent·es économiques parfaitement rationnels, dont les choix politiques seront gouvernés moins par des *habitus* politiques orientant leur représentation de ce que doit être une bonne société que par des calculs coûts-avantages dans une logique benthamienne. Un accès inconditionnel à une information parfaite est la condition *sine qua non* de ce modèle. Dans notre cas, l'information et le savoir est primordial selon les professionnel·les et les structures sociales dans lesquelles ils et elles s'inscrivent ; ce sont ces lacunes qui expliqueraient une moins grande prise en compte de l'environnement et de l'impact des actions individuelles sur celui-ci. Il est dès lors essentiel d'éduquer l'ensemble des citoyen·nes et tout particulièrement les classes populaires, moins dotées en capital culturel [Malier, 2022]. Ce discours ne se base pas forcément sur la désignation des classes populaires comme coupables de leur incompétence - bien que cela soit parfois le cas - mais souvent comme victimes d'une question adressée en priorité aux classes moyennes et

---

<sup>35</sup> Downs, Anthony. *An economic theory of democracy*. Harper, 1957.

supérieures, comme on peut le lire dans ce guide de l'Ifrée à destination des praticien·nes : « Le champ thématique de l'environnement, et plus récemment du développement durable, a toujours été porté par les représentants de la classe moyenne. De ce fait, l'éducation à l'environnement se base depuis toujours sur un discours, des messages, des supports faits par et pour ces personnes. [...] Or, le droit de tous à l'information sur les questions environnementales est porté par la charte de l'environnement de la constitution française. [...] Travailler à ouvrir à tous, et notamment aux personnes exclues, les dynamiques d'information et d'éducation à l'environnement est donc reconnu comme important »<sup>36</sup> . L'idée à travers ces discours est donc de former tout le monde, mais dans un souci d'équité, de concentrer l'action sur celles et ceux dont les schèmes (définis par Alfredo Joignant comme des « prédispositions cognitives » [2006, p. 164]) relatifs à la perception des problèmes environnementaux ne correspondent pas à la façon légitime (et légitimée) de se saisir de la question écologique. En résulte donc une opposition assumée ou involontaire entre une mauvaise et une bonne conscience environnementale, à laquelle il faudrait convertir les sujets de la première. Cette vision issue des politiques de changement de comportements (*behaviour change* [Malier, 2022, pp. 238-243]) se repose donc sur un ensemble de domaines de connaissances relatifs à l'« éducation à l'environnement et au développement durable » (EEDD), que l'on retrouve en premier lieu dans les programmes de l'Éducation nationale et qui vise à prendre conscience entre autres de « la nécessité de faire des choix *informés et responsables* [souligné dans le texte] et d'*adopter des comportements* [je souligne] qui tiennent compte de ces équilibres »<sup>37</sup>. On voit donc clairement dans cet extrait tiré du site du Ministère de l'Éducation nationale la dimension capacitaire de l'action publique en matière d'écologie : le rôle de l'État et de ses partenaires (associatifs notamment) est de sensibiliser tous·tes les citoyen·nes afin qu'ils et elles adoptent de leur propre chef des actions vertueuses ; la connaissance est le préalable de l'action, *exit* les effets de structures, les inégalités sociales et les critiques de la rationalité de la prise de décision<sup>38</sup>. Les discours qui irriguent l'action politique et le travail social découlent donc de l'idée selon laquelle les individus pourraient tous adopter un comportement exemplaire à condition de disposer des bonnes informations, la démarche repose donc *in fine* sur la bonne volonté de tout un chacun.

---

<sup>36</sup> Bauer, Annie. *Éducation à l'environnement vers des publics en situation de précarité économique et sociale*, Ifrée, 2012 : <https://www.ifree.asso.fr/ressource-livret-fiche/livret-ecologique-education>

<sup>37</sup> <https://www.education.gouv.fr/l-education-au-developpement-durable-7136>

<sup>38</sup> On peut citer plusieurs modèles issus de la sociologie de l'action publique parmi lesquels la rationalité limitée de Simon Herbert ou la dépendance au sentier de Paul Pierson.



*Ouais je pense que ça vient aussi de l'éducation mais je dis pas que c'est arrêté ; c'est-à-dire que quelqu'un qui veut une haie bien taillée au bout d'un moment si tu lui expliques que cette haie bien taillée bah le fait de la tailler ça va faire que le nid construit par tel oiseau est disparu et si vous voulez que ces oiseaux puissent rester bah il va falloir ... Voilà, encore une fois, et puis s'il s'en fout des oiseaux bah il s'en fout des oiseaux. Je crois qu'il faut pas l'imposer et moi c'est ça qui me désolerait et qui me frustrerait dans la population humaine, c'est - et y en a sans doute trop - des gens qui s'en fichent, qui continuent une pratique et qui savent délibérément que c'est ça et que « Pfff, pourquoi moi je m'embêterais à ... », ça, ça me ...*

**Marie**, salariée d'une association de médiation scientifique

L'inattention supposée des classes populaires à l'égard de leur environnement plus pollué relèverait donc d'un manque d'information et d'éducation. Pourtant, la plupart des professionnel·les ne manque pas de souligner leur « plus grande exposition aux nuisances » malgré « une plus faible contribution aux pollutions », deux des trois caractéristiques du positionnement des classes populaires dans l'ordre environnemental repérés par Jean-Baptiste Comby et Hadrien Malier (en plus de la « plus grande distance aux récits écologiques dominants » [2021, pp. 37-38]). Ce décalage entre la part de responsabilité des populations pauvres et les préjudices subis n'est pas nouveau, il appelé dans le champ académique « inégalités environnementales » malgré des débats doctrinaux [Juan, 2012 ; Deldrève, 2020] et porté par le champ militant à travers la revendication de « justice environnementale » [Flipo, 2009 ; Larrère, 2015 ; Renouard, 2015]. Les associations du travail social commencent donc à prendre en compte cette donnée [voir [Figure 9](#)], en témoignent certaines des actions mises en place dans les centres sociaux étudiés. Bien qu'une logique de normalisation des pratiques populaires sur le plan écologique soit sous-jacente aux actions entreprises et latente dans les discours des salarié·es, l'objectif exprimé est aussi dans la plupart des cas de permettre à des habitant·es considéré·es comme démuni·es et victimes de ces inégalités environnementales d'atténuer ces préjudices, notamment en facilitant une alimentation de meilleure qualité (Grand Parc, Clou Bouchet) ou en arborant le quartier (Bellevue). Au-delà de ces initiatives individuelles, on peut relever une dynamique globale qui impacte les fédérations nationale et régionales<sup>39</sup>, et qui ont abouti en 2022 à faire de la question écologique une des quatre

---

<sup>39</sup> L'AURACS (Auvergne Rhône-Alpes centres sociaux) a par exemple été une des têtes de proue sur les questions écologiques au sein de la FCSF.

grandes priorités politiques de la FCSF sous l'appellation de « transition écologique et justice sociale »<sup>40</sup>. On peut aussi lire dans l'article publié par un collectif inter-associatif : « Sans parler d'exemplarité, notamment lorsque la sobriété résulte d'un choix forcé par manque de moyens, il serait certainement utile de les observer de plus près, voire de s'en inspirer, afin que l'ensemble de la population fasse évoluer ses comportements de consommation » [Coll. interassociatif, 2023, p. 42].

**Figure 9 :** Restitution graphique des échanges autour de la thématique « Transition écologique et justice sociale : agir et réagir dans les quartiers populaires », dans le cadre des Assises des quartiers populaires organisées par la Métropole de Lyon à l'hiver 2023.



**Source :** Collectif inter-associatif, « Agir ensemble face aux crises sociales et environnementales ! », *Les Cahiers du Développement Social Urbain*, vol. 77, no. 1, 2023, p. 43. Crédits : Lou Cartet-Dupuy.

<sup>40</sup> <https://www.centres-sociaux.fr/ressources/rapport-dactivites-2022-100-ans-construire-lavenir/>

On voit sur cette représentation des débats tenus à Lyon les mêmes logiques que celles qui se dessinent dans les territoires néo-aquitains étudiés. Le constat des inégalités sociales contre lesquelles il convient de lutter cohabite avec la volonté de « sensibiliser » les classes populaires grâce à un « langage accessible » notamment (s'adresser au-delà des classes moyennes comme c'est la volonté de l'Ifrée), le tout à travers l'entrée alimentaire, au niveau local, avec l'idée d'un travail social qui interrogerait directement les pratiques et les doléances des habitant·es.

*C'est ce que je disais [au formateur de l'Ifrée] qui m'avait repris, je sais pas si tu te rappelles, premier visio je dis « Oui mais bon ces habitants ils ont déjà un faible impact », « Bah si parce qu'on est tous concernés, on a notre avenir, on vit tous sur la même planète ». Mais effectivement je pense que ... Après on est tous concernés hein, ils achètent aussi des merdes avec leur argent fin il faut prioriser, et est-ce qu'on a tous besoin d'autant d'argent, mais oui effectivement y a déjà pas mal à ... Oui la manière dont on consomme, oui oui. Ça me fait toujours beaucoup rire d'entendre ces gens qui ont les moyens dire « Ah mais moi je mange tout en bio, je vais chez mon maraîcher bio et je paie ... » et je pense oui encore plus dans le XVIe à Paris, où du coup ça peut être complètement dingue parce que du coup ils sont prêts à mettre des sommes folles pour des produits complètement dingues : du porc des Pyrénées qui a fait 800 kilomètres et qui coûte quarante euros le kilo mais il est bio et il mange que des glands [rire] ! Oui oui, c'est ça qui est ... C'est plein de paradoxes et c'est dur d'avoir ... hum fin si on peut avoir des idées arrêtées ou tranchées mais quand on regarde par plein de points de vue on peut avoir des ... on peut être très paradoxal dans nos discours, dans ... et ouais mais oui, c'est des enjeux qui nous concernent tous, après ouais, on vit pas tous la même vie.*

**Isabelle**, salariée d'un centre social à la Tour Chabot-Gavacherie, Niort

Dans la perspective de cette vision de la faible imputabilité des classes populaires dans la crise écologique, on pourrait être tenté·e de se dire que la position des acteur·ices du travail social est très paradoxale, au sens où ils et elles ciblent un public qu'ils et elles savent irresponsable (au sens de non-coupable), voire impuissant. Pour autant, la contradiction n'est qu'apparente. En effet, la topique de l'urgence incite les praticien·nes - plus ou moins dans la continuité de la communication publique [Comby, 2015b] - à justifier leur action par l'argument que le temps n'est plus au débat mais à l'action. En d'autres termes, et à gros traits, il ne sert plus à rien de chercher des responsables qui devraient réduire prioritairement leur impact, chacun·e doit agir à son échelle et contribuer à l'effort collectif. Cette vision d'une urgence balayant les rapports de force et les inégalités sociales n'est pas sans rappeler

la fable du colibri chère aux militant·es d'une écologie citoyenniste [voir Encadré 2], et c'est d'ailleurs la posture adoptée par la fédération de Nouvelle-Aquitaine en ce qu'elle souhaite inciter les jeunes des QPV à alerter les plus riches sur les conséquences encore plus dramatiques dans les quartiers populaires qu'ailleurs. Noémie Dumont (chargée de missions à l'URNACS) m'explique qu'« ils ont un rôle à jouer, ce sont des citoyens concernés au même titre que les autres », elle continue en ajoutant « voire peut-être même plus, ce sont les premières victimes ».

### **Encadré 2 : La fable du colibri, ou comment dépolitiser un problème public**

Cette légende amérindienne a été popularisée en France par Pierre Rabhi, penseur et militant d'un retour à la terre. Cette petite fable connaît de nombreuses variantes mais on peut la résumer en substance comme ceci :

*« Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés et atterrés observaient, impuissants, le désastre. Seul le petit colibri s'active, allant chercher au lac quelques gouttes d'eau dans son bec pour les jeter sur le feu. Au bout d'un moment, le tatou, agacé par ses agissements dérisoires, lui dit :*

*« Colibri ! Tu es fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu !*

*- Je le sais, répond le colibri, mais je fais ma part. »<sup>41</sup>*

La morale de l'histoire est assez transparente : si tout le monde participait à la hauteur de ses capacités plutôt que de rester passif face au désastre, celui-ci serait plus facilement évité. Ce constat est très séduisant, mais il semble mettre de côté l'aspect politique du problème, à savoir que le feu de forêt est en ce qui nous concerne causé par un mode d'organisation des rapports politiques, économiques et sociaux, et que les groupes qui en tirent le plus d'avantages - et qui ont donc le moins d'intérêt à changer de modèle [Bourdieu, 1979, p. 506] - sont également ceux qui en subissent le moins les conséquences [Comby, 2015b ; Pottier, et al., 2020].

À travers cette logique discursive, on peut comprendre la concentration de l'action à destination des classes populaires comme un objectif plus facile comparé à la transformation des structures de production ou bien celle des modes de vie des plus riches [Comby, 2015b], bien plus organisées dans la défense de leurs intérêts, à tel point que Monique et Michel Pinçon-Charlot en font la dernière classe *en soi et pour soi* [2016, pp. 95-98]. Les groupes sociaux les plus démunis sont donc les plus facilement réformables, et on peut d'ailleurs ajouter sur le plan de la sociologie électorale (et donc des entrepreneur·euses politiques) que

---

<sup>41</sup> Parce que c'est d'abord Pierre Rabhi qui le raconte le mieux, voici une archive Ina d'une de ses conférences : <https://mediaclic.ina.fr/i/21340288-la-legende-du-colibri-contee-par-pierre-rabhi.html>.

ce cadrage d'un public plus volontiers abstentionniste et réfractaire au discours de la transition écologique porté par de nombreux partis permet de limiter la défection partisane qui surviendrait d'un ciblage des classes moyennes et supérieures [Comby et Grossetête, 2012]. Le discours et les pratiques des professionnel·les enquêté·es sont donc orientées vers la lutte contre la pollution visible et la sensibilisation des classes populaires à l'écologie légitime, celle des groupes sociaux dominants, bien que la reconnaissance d'inégalités environnementales oriente le travail social. Nous verrons à présent comment les praticien·nes pensent et réalisent leur action dans des quartiers prioritaires.

### **3. « Ils ont envie de faire des choses mais il y a beaucoup d'empêchements » : une vision des quartiers populaires oscillant entre misérabilisme et interventionnisme**

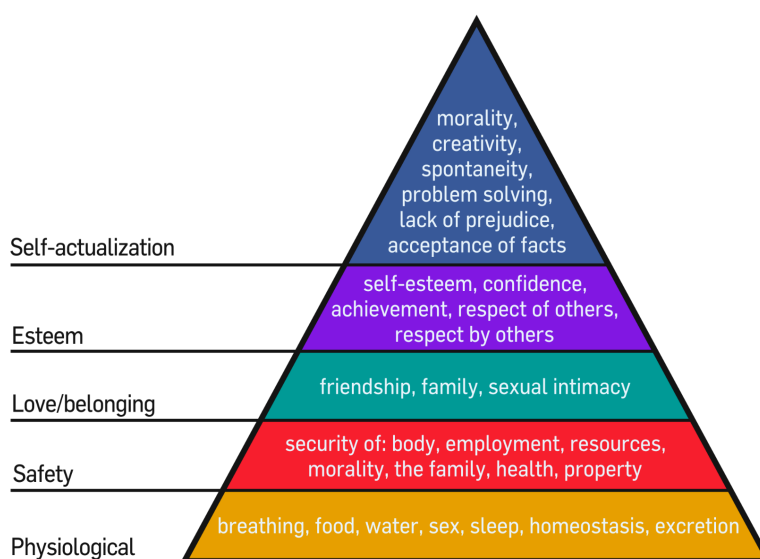
On a donc vu dans un premier temps la façon dont ce groupe de professionnel·les présentait des caractéristiques (socialisation environnementale, rapport au savoir théorique, dimension socio-spatiale) relativement différentes de celles que présentent généralement les classes populaires. Ces considérations ont donné suite à un exposé des représentations que m'ont exprimé les praticien·nes sur leurs publics précarisés, notamment au travers de conditions de vie amenant à *subir* une situation dont ils ne sont pas les premiers responsables. À présent, il sera question de la manière dont les membres de ce groupe de travail néo-aquitain pensent leur travail dans les quartiers prioritaires à l'aune de ces différents éléments. Nous aborderons ici deux points seulement : la croyance partagée d'un engagement écologique freiné par les difficultés du quotidien et le rôle salutaire que souhaite occuper le travail social face à ces conditions de vie difficiles.

*Je savais pas par quel bout prendre le truc en me disant « Mais comment ? Comment je peux arriver à [rire] amener les gens à imaginer des aménagements en faveur de la biodiversité pour améliorer un peu aussi leur quartier », alors qu'ils sont quand même à des kilomètres et des kilomètres de ce truc-là, ils ont bien d'autres soucis, ils ont bien d'autres choses à penser avant !*

**Gilles**, salarié d'une association de protection de la faune sauvage, Limoges

Au fil de mon enquête, c'est sans doute la récurrence de ce type de témoignage qui m'a le plus marqué. En effet, tous·tes les enquêté·es ont avancé au cours des entretiens l'argument d'une distance des classes populaires à l'écologie du fait de leurs conditions de vie difficiles. Cet argument est revenu plusieurs fois, avec chacun·e, mais aussi dans mes échanges avec les salarié·es de l'Ifrée qui accompagnent le groupe de travail et avec les élus que j'ai pu rencontrer. Ce discours n'est pas sans rappeler - et certain·es l'ont d'ailleurs mentionnée - la pyramide de Maslow [voir [Figure 10](#)], qui s'est durablement implantée dans les explications psychologisantes de l'« inaction » climatique, ainsi que dans les formations des travailleurs et travailleuses sociales. Cette schématisation très populaire considère que l'accomplissement des individus passe par une hiérarchisation des besoins, allant des plus indispensables (se nourrir, dormir, ...) aux aspirations les plus « nobles » (développement personnel, créativité, ...), on sent l'influence de l'épicurisme. Le modèle se base sur une progression des individus du bas de la pyramide vers son sommet, mais chaque palier doit être consolidé avant de pouvoir passer au suivant.

**Figure 10 :** Pyramide des besoins de Maslow.



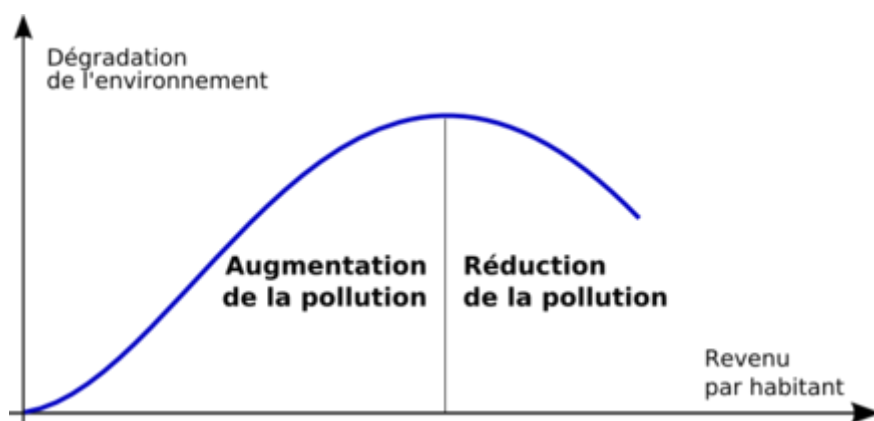
*Source :* Factoryjoe, juin 2009, consulté en ligne le 11 août 2023 sur [Wikimedia commons](#).

L'idée qui transparaît à travers ce concept prisé des approches du développement personnel est qu'un individu ne s'accomplit qu'en se tirant vers le haut, littéralement, et que tout ce qui menace la base de la structure la menace dans son ensemble. On reconnaît ici une approche similaire à celle que défend Ronald Inglehart lorsqu'il distingue les luttes matérialistes et post-matérialistes<sup>42</sup>. Le chercheur états-unien théorise en premier lieu des mouvements qu'il appelle « matérialistes », c'est-à-dire visant à conquérir les bases, salariales notamment, de ce qui constitue une vie décente (salaires, congés payés, droit au logement, ...). On peut les situer historiquement à l'émergence du syndicalisme ouvrier, représentant un prolétariat organisé, à la suite des révolutions industrielles. Lorsque ces droits seront conquis, de nouvelles générations vont lutter pour ce que le politiste dénomme des droits « post-matérialistes », à savoir ceux constitutifs d'une bonne vie, d'une amélioration des conditions d'existence : égalité femmes-hommes, lutte anti-racisme, droits des minorités, accès à la culture, ... On l'aura compris, l'écologie rentre dans cette seconde catégorie en ce qu'elle vise à garantir à tous et toutes non pas un revenu de subsistance mais de meilleures conditions d'habitabilité de la planète. La logique d'une sécurisation des minimums vitaux est donc la même entre l'approche d'Inglehart et celle de la pyramide de Maslow, on pourrait également citer la courbe de Kuznets, d'abord appliquée aux politiques de redistribution avant d'être transposée par d'autres à la prévention et à la réparation des désordres environnementaux [voir [Figure 11](#)]. Celle-ci représente l'idée selon laquelle le développement de l'économie et de la richesse d'un État, s'il engendre dans un premier temps une croissance des externalités environnementales négatives (ou des inégalités sociales dans le modèle de base), permet au bout d'un certain niveau de développement d'investir afin de réduire les préjudices causés.

---

<sup>42</sup> Voir Inglehart, Ronald F. *The silent revolution. Changing Values and Political Styles Among Western Publics*, Princeton Legacy Library, 1977.

**Figure 11 :** Courbe environnementale de Kuznets.



*Source :* Arzach, juillet 2006, consulté le 11 août 2023 sur Wikimedia commons.

A travers ces trois modèles issus de la psychologie, de la science politique et de l'économie, on voit se dessiner une logique similaire qui voudrait que le préalable à un engagement en faveur de l'environnement soit la sécurisation de ses propres conditions d'existence. Cette idée est donc très répandue, dans le champ de la recherche mais aussi et comme on a commencé par le dire dans la formation et donc les dispositions des acteur·ices de terrain. Les professionnel·les insistent unanimement sur ce point, et cela rejoint le point que nous développons précédemment à propos des classes populaires vues comme incapables d'agir du fait d'un manque de connaissances et de conditions de vie difficiles. Les praticien·nes analysent de la sorte la difficulté qu'ils et elles expriment à mobiliser un public populaire sur des projets en lien avec la biodiversité, et Catherine Neveu relève le même argumentaire à propos de l'engagement civique [2023, p. 79]. Ce faisant, ils et elles légitiment la concentration des actions de sensibilisation sur les classes populaires, pour compenser ce manque de disponibilité vu comme un facteur de pratiques.

*En plus dans ces quartiers, les problématiques financières qui font que « La planète ... écoute si je peux remplir mon caddie déjà » !*

**Pascale**, salariée d'une association pour la petite enfance, Pau



Il est vrai que les différentes formes de précarité auxquelles font face les habitant·es des QPV peut constituer un « frein », pour reprendre le terme employé par les praticien·nes et les responsables de mission [Malier, 2022, p. 255], et dès lors rendre plus compliqué l'investissement sur des actions collectives. Néanmoins, cet argument tend à invisibiliser des rapports populaires à l'environnement pourtant bien documentés et même constatés par les professionnel·les. Cet argument très répandu justifie donc un peu vite l'échec de nombreuses actions de sensibilisation environnementale à l'endroit d'un public populaire. Or, celui-ci, on l'a vu plus haut, n'aborde pas ce sujet avec les mêmes schèmes puisque sa position (dominée) dans l'espace social lui fait adopter sur le même objet un point de vue différent de celui des classes moyennes et supérieures, dominant la lutte définitionnelle des contours de l'écologie [Comby, 2015b, p. 165 ; 2017]. Affirmer que les habitant·es des quartiers populaires n'ont pas le temps de s'intéresser à l'environnement et à la crise qui s'y réfère, c'est faire l'impasse sur toutes les composantes de l'écologie populaire [Alier, 2012]. En effet, s'il convient d'éviter de tomber dans l'écueil « populiste » [Grignon et Passeron, 1989] ou « nominaliste » [Comby et Malier, 2021], on peut tout de même reconnaître aux classes populaires une bien plus faible participation aux dérèglements climatiques [Pottier, et *al.*, 2020] ainsi qu'une morale basée sur le goût du raisonnable et de la sobriété [Faburel, Giard, et *al.*, 2021]. Les groupes sociaux dominés font en outre preuve de réflexivité sur leur situation dans la crise écologique, notamment en dénonçant ces inégalités écologiques dont nous avons parlé [Comby, 2015a, p. 28], il serait donc incorrect de parler d'un manque d'intérêt ou de disponibilité des classes populaires pour l'écologie. Toutes ces approches (pyramide de Maslow, post-matérialisme d'Inglehart et courbe de Kuznets) ont la similarité de présenter l'écologie « *comme une affaire de conscience, de morale ou d'innovation, soit en des termes conformes à l'ethos des classes moyennes (et) supérieures* » [Comby, 2015a, p. 23], et vont en faire « un truc pour les riches » comme le rapporte Solène. Mais on peut objecter que l'écologie n'est pas une question post-matérialiste mais bien matérialiste en ce qu'elle touche directement aux conditions d'existence et de subsistance des classes populaires [Alier, 2008 ; Deléage, 2008 ; Deldrève, 2020], ainsi les besoins écologiques, sanitaires et économiques sont bien enchevêtrés.

Il y a pourtant plusieurs façons d'expliquer cette référence récurrente à la pyramide de Maslow chez les professionnel·les interrogé·es. Tout d'abord, si l'on a dit que les classes populaires se démarquent des groupes sociaux dominants par leur appréhension de la question écologique, et sont relativement imperméables à des discours que l'on pourrait

qualifier de conventionnels, il semble assez compréhensible que des professionnel·les s'inscrivant dans cette seconde perspective éprouvent quelques difficultés à relever les pratiques caractéristiques de l'écologie populaire chez leurs publics. Pour autant certains extraits d'entretien laissent à penser que la fibre environnementale des classes populaires n'est pas totalement hors du champ de vision des praticien·nes.

*Fin quand les enfants viennent avec un balai pour aller ramasser des cerises, quand je vois des familles aller chercher du raisin sur des petites vignes, fin ils ont cette sensibilité [...] je pense qu'ils sont pas déconnectés de tout ça mais qu'on les oublie en fait, dans la manière dont c'est fait.*

**Isabelle**, salariée d'un centre social à la Tour Chabot-Gavacherie, Niort

La genèse de cet argumentaire est donc à chercher ailleurs. À ma connaissance, peu de travaux ont abordé frontalement la question, les pistes qui seront avancées s'appuient donc essentiellement sur des parallèles avec « l'épistémologie civique » mis en pratique par les centres sociaux [Neveu, 2023], c'est-à-dire « des manières de connaître et de raisonner sur des problèmes politiques [policy] entremêlées avec des manières d'organiser l'ordre politique. Ces ordres de connaissance sont raisonnablement stables, en ce qu'ils persistent sur des périodes de temps relativement longues [...] mais ils sont aussi dynamiques : ouverts aux changements par le biais de nouveaux processus de coproduction qui lient la contestation et l'innovation épistémiques, sociales et politiques » [Miller Clark. « Civic epistemologies: constituting knowledge and order in political communities », *Sociology Compass*, vol. 2, no. 6, pp. 1898, cité par Neveu, 2023, p. 77]. Les professionnel·les du travail social, mais aussi de l'éducation à l'environnement envisagent leur action comme un effort d'amélioration des quartiers populaires et de leurs habitant·es [Ravon et Ion, 2012 ; Bouchereau, 2012]. Cette volonté de transformation passe donc par une amélioration des conditions de vie, mais aussi par une transformation des publics eux-même, vers un archétype d'engagement citoyen (en faveur de la démocratie comme de l'écologie) [Neveu, 2023], dont les fondements reposent sur un idéal porté par les « classes moyennes (et) supérieures » pour reprendre l'expression de Jean-Baptiste Comby [2015a, p. 23]. Ce modèle abstrait infuse donc dans les pratiques professionnelles et les irriguent, orientant l'action dans un cadre cognitif [Lascoumes et Le Galès, 2018] réformiste défini structurellement. Si l'on peut reconnaître du libre-arbitre aux praticien·nes et douter du caractère automatique de l'adhésion à ce type d'approche, il n'en

reste pas moins qu'il oriente considérablement la culture professionnelle des enquêté·es. Cette « épistémologie [écologique] », dont nous reparlerons par la suite, entre donc en opposition frontale avec la reconnaissance d'une écologie intrinsèquement populaire qui serait aussi valable que celle que sont censé·es faire adopter les professionnel·les ; l'argument de la pyramide de Maslow comme pare-feu n'en devient que plus compréhensible.

Cet argument justifie ainsi la présence des professionnel·les du travail social et de l'éducation à l'environnement dans ces quartiers populaires à des fins de « rattrapage ». Il convient en effet de faire des habitant·es précarisé·es et distant·es du discours écologique, que l'on peut qualifier d'institutionnel, des citoyens et des citoyennes « comme les autres » (Thibault Hébrard, élu au développement durable et à l'urbanisme, Niort). En effet, si certaines et certains enquêté·es considèrent explicitement ce public comme spécifique, d'autres, et c'est le cas de l'élu, ne leur reconnaissent pas ce caractère « particulier »<sup>43</sup>, tout en concédant des situations de vie plus difficiles auxquelles il faudrait remédier. Cette posture ambivalente semble découler d'une matrice universaliste cherchant une essence commune - universelle - à tous les groupes humains ; il serait alors logique de ne pas concevoir les classes populaires comme un « public particulier » mais comme un public tout aussi légitime et naturel que les autres, que l'inégale répartition des capitaux fragilise [Stavo-Debauge, 2011] et que l'État, ses services et les associations qui gravitent autour ont pour mission d'aider. Cette morale républicaine à laquelle l'universalisme se rattache bien souvent [Bereni et Chappe, 2011] transparaît dans de nombreux entretiens, avec les élus notamment, mais aussi avec plusieurs professionnel·les du travail social. Cela peut s'expliquer par le contenu de leur formation [Ravon et Ion, 2012], cadrée par les idéaux républicains d'égalité face à la loi et d'insertion sociale ; cette matrice trouve également sa source dans les pratiques professionnelles, dont la position est pensée comme un « universel neutre » [Neveu, 2023, p. 79]. Néanmoins, que les praticien·nes adoptent une posture universaliste ou bien critique de celle-ci, il n'en reste pas moins que tous et toutes considèrent leur public à travers ses faiblesses. Cette approche traduit bien la distance sociale et symbolique à laquelle se placent les membres de ce corpus de professionnel·les (on pourrait penser à d'autres qui s'inscrivent dans une démarche de *community organizing* par exemple). Cette vision des classes populaires en termes de manque se base sur le constat (presque) implacable, que faisait Pierre

---

<sup>43</sup> Comme j'ai pu le formuler lors des entretiens.

Bourdieu parmi d'autres, d'une répartition inégale car inégalitaire des différents capitaux (économique, culturel, social, symbolique). La distribution de chacun de ces stocks se fait donc au désavantage des groupes sociaux dominés, justement parce qu'ils sont dominés, et la raison d'être du travail social - et de la « main gauche de l'État » - est de pallier cette injustice. On peut reprendre ici le fameux ouvrage de Claude Grignon et Jean-Claude Passeron *Le Savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en littérature* [1989] qui présente donc deux approches des classes populaires apparemment antinomiques : le populisme et le misérabilisme. Alors que les adeptes de la première approche vont se figurer la culture et les pratiques des classes populaires comme un ensemble autonome sans forcément prendre en compte les rapports sociaux qui viennent interférer, les tenants de la seconde perspective, que les auteurs appellent aussi « légitimiste », abordent la culture populaire comme le produit d'un processus de domination sociale et symbolique (c'est davantage la posture structuraliste). Ce faisant, le misérabilisme voit les classes populaires comme assujetties à un ordre social qu'elles ne se sont pas choisies (Pierre Bourdieu parle de « classe-objet » [1977]) et adopte la perspective des classes dominantes puisqu'elle ne voit la culture populaire que comme une culture *il-légitime*. C'est cette seconde approche misérabiliste qu'adoptent les membres du groupe d'enquêtés, en témoigne leur perception d'habitant·es « homogènes dans leur vulnérabilité, dans leur isolement » (Nathalie, salariée d'une association de pratique du jardinage, Niort). Nous verrons juste après ce qui peut expliquer cette posture de la part des praticien·nes. Ces deux regards, présentés comme des écueils par Jean-Baptiste Comby et Hadrien Malier [2021, p. 38], ne sont antinomiques qu'en apparence puisque les auteurs du *Savant et le populaire*, et notamment Claude Grignon dans un entretien avec Annie Collovald, Frédéric Stawicki et Bernard Pudal<sup>44</sup>, expliquent que « dire que ces dernières [les classes populaires] n'ont pas de style de vie pour-soi (mais seulement un style de vie en-soi) revient à dire que leur mode de vie n'a de style que pour autrui, que pour l'observateur extérieur, seul capable d'y reconnaître une forme et des figures. Le curieux populiste et le sociologue misérabiliste ont en commun de refuser, chacun à leur manière, plus ou moins directe et plus ou moins déniée, l'autonomie symbolique des cultures populaires » (p. 38). On voit ainsi que l'opposition entre populisme et misérabilisme n'est que superficielle et laisse de côté par exemple la capacité des classes populaires à faire de leur domination l'objet de revendications politiques, comme c'est le cas en ce qui concerne leur rapport à l'écologie [Comby, 2015a ; Comby et Malier, 2021].

---

<sup>44</sup> Annie Collovald, Bernard Pudal, et Frédéric Stawicki. « Un savant et le populaire. Entretien avec Claude Grignon », *Politix*, vol. 4, no. 13, 1991, pp. 35-42.

Les professionnel·les étudié·es adoptent donc une approche misérabiliste des classes populaires comme on l'a vu ici et plus haut, mais reconnaissent tout de même une volonté des habitant·es de faire évoluer leur quartier et le regard qui est posé dessus. Cela fait écho à ce que nous avons développé plus haut à propos du discours hygiéniste mobilisé par les animateur·ices en adéquation avec une des composantes de l'écologie populaire, concentrée sur l'environnement local [Keucheyan, 2014 ; Comby et Malier, 2021]. Bien que de nombreuses recherches aient déjà mis en lumière la capacité des classes populaires à se mobiliser par elles-mêmes et pour elles-mêmes [Chiron, 2021 ; Comby et Malier, 2021 ; Faburel, Giard, et *al.*, 2021 ; Malier, 2022 ; Costes et Hamman, 2023 ; Rougé, 2023], cette volonté émanant des résident·es des QPV étudiés a été constatée de manière plus empirique que bibliographique. En effet, on peut relever la présence de nombreux jardins familiaux ou partagés antérieurs à l'intervention institutionnelle comme au Clou Bouchet où la parcelle exploitée par les habitant·es a finalement été déplacée à la demande de la mairie. Michelle, l'animatrice d'un centre social du QPV s'appuie en outre sur la petite communauté portugaise qui cultive ses propres plans.

*Les portugais qui ont leurs jardins familiaux à gauche à droite, donc ils ont vraiment cette culture d'avoir un potager, de récolter, de manger vraiment les choses qu'ils plantent*

**Michelle**, salariée d'un centre social au Clou Bouchet, Niort

Bien que l'on puisse illustrer avec d'autres cas (la mobilisation de trois-cents habitant·es du Grand Parc en faveur d'un jardin partagé en est un exemple), celui-ci suffit à lui seul à contrer l'argument selon lequel les habitant·es des quartiers populaires n'auraient ni de sensibilité pour le vivant ni la capacité à se mobiliser en faveur de l'environnement. Si l'on peut objecter qu'un seul exemple de terrain ne permet pas de généraliser outre mesure, la récurrence d'observations du même type dans la littérature scientifique permet en revanche d'appuyer cette idée. Au-delà de la question purement écologique, les professionnel·les m'ont rapporté la pluralité de liens, aussi bien associatifs qu'informels, que tissent les habitant·es entre elles et eux. La présence de clubs sportifs maillant le territoire depuis des années et de réseaux d'entraide qui se sont pérennisés notamment depuis la pandémie de Covid-19 semblent augurer de cette capacité des classes populaires à s'organiser pour compenser le manque de moyens financiers et l'absence relative de services publics qu'ont repéré les

membres du Collectif Rosa Bonheur [2019]. Contrairement à ce que tendrait à avancer une analyse misérabiliste, les habitant·es des quartiers populaires sont « en mouvement » pour préserver leurs conditions d'existence [Neveu, Nez et Garnier (dir.), 2023, pp. 94-95] ; et contrairement à ce que tendrait à défendre un point de vue populiste, ces franges dominées de l'espace social souhaitent tout de même faire évoluer le regard porté sur elles. C'est aussi en agissant sur le territoire que ce rapport aux classes populaires<sup>45</sup> peut se transformer, et c'est cette entrée-là que choisissent bon nombre de projets portés par les CSC et financés par les collectivités territoriales et les services de l'État. On peut citer le projet mené sur le quartier Bellevue par Gilles, dont la commande est de mettre en place des aménagements en faveur de la biodiversité sur le quartier (c'est le cas dans tous les QPV concernés par le programme national de cette association). Ces aménagements sont supposés être un vecteur de sensibilisation des habitant·es, et diffuser la morale écologiste à tout le quartier [Malier, 2022]. De manière générale, tous·tes les professionnel·les mettent en avant une difficulté à mobiliser les publics populaires tout en reconnaissant leur volonté de changement.

*Des gens, des personnes qui sont seules seules seules, et que, voilà, ça fait mal au cœur parfois, des habitants qui n'ont pas les moyens de faire des voyages quand ils ont des vacances, de sortir de ce quartier, c'est ... C'est un quartier en même temps, les gens sont très motivés de faire les choses, de mettre en place, par exemple, le quartier d'été. De voir le quartier vivant, de changer leurs relations avec le quartier même, et ils trouvent dommage qu'on ne peut pas mettre en place plus de choses dans l'espace public, et ils ont envie vraiment de faire des choses mais il y a aussi beaucoup d'empêchements*

**Michelle**, salariée d'un centre social au Clou Bouchet, Niort

Au vu de ces différentes représentations que se font les professionnel·les du travail social et de l'éducation à l'environnement, il devient plus aisé de comprendre la façon dont ces praticien·nes se représentent leur rôle. Il serait sans doute très exagéré de décrire leur conception de leur travail comme messianique, mais il s'agit davantage d'une différence de

---

<sup>45</sup> D'ailleurs, il est intéressant de relever que l'appellation d'« habitant·es » employée depuis le début du mémoire, et qui est également dominante dans le champ de la recherche et dans le discours politique et médiatique, ne renvoie que très rarement à d'autres groupes sociaux que les classes populaires. Ce sont elles qui sont sans cesse rattachées à leur lieu de vie tandis que les strates supérieures de l'espace social sont plus généralement appréhendées de manière immatérielle (au sens du matérialisme), dans leur dimension symbolique notamment. C'est assez logiquement que les politiques publiques à destination des classes populaires cherchent en premier lieu à agir sur le territoire pour toucher ses « habitant·es » [Marchal et Stébé, 2022].

degré que de nature. En effet, il ressort des entretiens analysés que ce qui motive les enquêtés est, comme on a déjà pu l'évoquer plus haut, une volonté d'extraire les habitant·es des quartiers prioritaires de la misère et de leur donner accès aux mêmes conditions de vie que les classes moyennes et supérieures ; cette transformation des classes populaires se traduit donc par une diffusion des connaissances et compétences propres aux codes des classes moyennes (et) supérieures (la culture légitime) ainsi qu'au « développement du pouvoir d'agir » des habitant·es afin de transformer leur rapport au monde social. Bien sûr, l'enjeu écologique n'échappe pas à la règle et les professionnel·les se saisissent des questions d'inégalités environnementales et les intègrent aux composantes de leur action.

*Pour moi c'est une réelle mission, vraiment, que je me fous sur la tronche, de me dire « En fait ces quartiers-là, ils ont ... ils partent déjà avec tellement d'inconvénients » : il fait chaud l'été, les gens ils galèrent, ils ont pas de thune pour aller - où les seules possibilités qu'on leur offre c'est le supermarché Carrefour. Tu vois y a pas d'ouverture sur d'autres possibilités de vivre, de se nourrir, de se soigner, d'entretenir des relations différentes.*

**Nathalie**, salariée d'une association de pratique du jardinage, Niort

On voit bien ici comment la vision misérabiliste qui est entretenue à propos des quartiers populaires incite les personnes qui travaillent avec leurs habitant·es à inscrire leur discours dans un registre salubre. Pour Jean-Claude Passeron, « penser la culture populaire revient à se demander ce qu'il faut faire de la misère culturelle d'une partie de l'humanité : cette "cause du peuple" est immédiatement morale et politique. Si l'on répond : "C'est la promesse d'un avenir radieux parce qu'ils sont porteurs de ce qu'il y a de plus humain dans l'homme", c'est qu'on est animé d'un espoir messianique<sup>46</sup> et révolutionnaire. Mais si l'on dit au contraire : "Ils sont plongés dans le dénuement et cette dépossession est intolérable", alors on use d'un langage misérabiliste et on considère que la cause politique et morale principale en matière de culture, c'est de donner aux déshérités les moyens d'un rattrapage [...] » [2003] ; on retrouve ici l'opposition entre populisme et légitimisme développée plus tôt. Cependant,

---

<sup>46</sup> Pour Passeron, est messie celui ou celle qui accompagne un peuple (ici un groupe social) à s'émanciper de sa tutelle et vivre selon ses règles ; on pourrait rétorquer que la figure messianique apporte des règles à des individus jusqu'alors dans l'ignorance. En cela on peut considérer comme on l'a fait plus tôt que messianisme et misérabilisme ne sont pas incompatibles, une posture révolutionnaire ne peut toutefois pas être misérabiliste, bien qu'elle puisse être messianique (l'avant-garde éclairée du marxisme-léninisme par exemple).

cette situation n'est ni étonnante ni singulière puisqu'elle est la quintessence du travail social dès sa genèse [voir [Encadré 3](#)].

### **Encadré 3 : Généalogie du travail social dans son rapport au changement social**

Les centres sociaux apparaissent en France dans le sillage des révolutions industrielles de la fin du XIXe siècle pour accompagner les mutations sociales. Comme dans au Royaume-Uni ou aux États-Unis, ce sont en premier lieu des bourgeoises catholiques qui s'installent dans les quartiers ouvriers afin d'y apporter la morale catholique et ainsi étouffer dans l'œuf la prise de conscience « pour soi » de la classe prolétarienne qui aboutirait à la lutte des classes [Louis, 2023]. En inscrivant la classe laborieuse dans une logique d'*intégration sociale* (moralisation catholique et effacement du politique), on la prive de toute capacité d'organisation et on l'assujettit finalement à l'ordre bourgeois. Cependant, le mouvement du travail social est dès sa création pluriel puisqu'à côté de ces *charity organization societies* (la figure majeure de cette tendance est Marie Richmond) naissent des *settlement houses* (sous l'impulsion de Samuel et Henrietta Barnett notamment) qui s'inscrivent quant à elle dans une logique de *transformation sociale* par l'organisation communautaire [Baillergeau et Grimonprez, 2020]. Le travail social s'inscrit donc dès son organisation dans une logique tantôt conservatrice, tantôt progressiste, mais toujours par l'intervention de professionnel·les éduqué·es dans le but d'« améliorer » les populations jugées comme déficientes (car inadaptées ou désorganisées).

Après la Seconde guerre mondiale et l'influence du Front populaire, c'est la naissance de l'État social qui va permettre l'institutionnalisation des associations de travail social. Dans un double mouvement de consolidation des financements et des statuts (création de la Caf en octobre 1945) et d'uniformisation des pratiques (création de formations spécifiques) et des valeurs autour de la paix sociale, le travail social se dote d'une structuration pérenne et efficace. Les Trente glorieuses voient une transformation et une « moyennisation » (Henri Mendras) de la société française<sup>47</sup>, qu'accompagnent les centres sociaux en passant d'une logique d'intégration sociale (soin, assistance) à une logique d'animation de la vie hors du travail (animation socioculturelle) [Louis, 2023, pp. 59-60]. Ces trois décennies vont connaître une transformation des effectifs, qui comprennent désormais des bénévoles et des salarié·es issu·es du quartier, ce qui induit un nouveau rapport au politique, plus critique.

Toutefois, la désindustrialisation qui touche le pays à la suite des chocs pétroliers des années 1970 provoque une paupérisation des grands ensembles, et donc la nécessité de repenser le travail et les politiques sociales. La question des rapports sociaux de race<sup>48</sup> fait son apparition puisque les industries pourvoyeuses d'emploi dans ces quartiers ont fait appel à une main-d'œuvre immigrée, qui se retrouve davantage précarisée ; on passe des « mécanos » aux « jeunes de quartiers », d'un rapport conflictuel des ouvrier·ères avec leurs employeurs à un rapport conflictuel des habitant·es avec l'État et ses représentant·es [Marlière, 2019]. Face à ces nouveaux rapports avec la base et au néolibéralisme imposé par en haut, les salarié·es des centres socioculturels adoptent le champ lexical de la « citoyenneté » et du débat public pour

<sup>47</sup> Castel, Robert. *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Fayard, 1995.

<sup>48</sup> Bien sûr pas au sens d'une hiérarchisation naturelle entre des groupes de phénotype, de religion ou de culture différentes, qui renvoie à l'idéologie raciste, mais au sens d'une construction sociale et politique de l'altérité entre des groupes humains à travers les processus de racialisation et de racisation. Sarah Mazouz explique très bien ce concept sociologique dans *Race*, paru en 2020 aux éditions Anamosa.



revitaliser les quartiers populaires et relégitimer l'action qu'ils et elles y mènent. L'idée, en mettant la participation démocratique au centre du jeu, n'est pas tant de politiser les publics que de les transformer, encore et toujours, selon des modalités sans cesse renouvelées [Louis, 2023].

En adoptant ces discours misérabilistes et cette perspective de transformation sociale, les professionnel·les néo-aquitain·es inscrivent leur pratique dans une fonction d'éducation morale et civique des classes populaires. En comblant les lacunes dont souffrent les habitant·es de ces quartiers sensibles, les salarié·es adoptent une posture ambivalente : ils et elles sont à la fois dans un travail de normalisation (faire correspondre les groupes sociaux dominés à un idéal, ici celui de l'écologie des classes dominantes), tout en souhaitant protéger des habitant·es précarisé·es des inégalités sociales auxquelles ils et elles font face (ici celles liées à la destruction des conditions d'habitabilité de la planète). Du fait de leur niveau de qualification supérieur aux populations avec lesquelles les praticien·nes travaillent, ainsi que de leur proximité sociale (tous et toutes sont issu·es des classes populaires sans en faire partie personnellement), les enquêté·es ont pu me faire part de leur sentiment de légitimité à intervenir auprès de populations considérées comme plus fragiles, notamment dans un contexte de crise climatique où chacun et chacune est enjoint·e à agir à son échelle pour participer à la transition écologique.

*Parce que l'idée à la base je me suis dit « Je vais pas aller à l'étranger, notamment en Afrique », parce que c'est participer à une sorte d'exploitation des pays en voie de développement, et j'avais pas envie de ça et puis c'est une copine qui m'a dit : « Écoute ... - [...] parce que c'était enseigner pour une élite, les lycées français c'est une forme d'élite, elle disait - Si tu fais va pas essayer de faire bouger les mentalités de ces gens ... de ces enfants-là, qui va le faire ? ». Fin, c'est pas les petites populations, entre guillemets, qui vont réussir à faire bouger les choses dans le pays et c'est comme ça que j'y ai vu une sorte de mission, si je vais là-bas, au-delà de l'Éducation nationale ou par le biais des programmes de l'Éducation nationale, de faire du lien entre le public de l'établissement et leur propre pays.*

**Marie**, salariée d'une association de médiation scientifique, Pau

## Conclusion du Chapitre I :

On a donc vu dans ce premier chapitre les éléments caractéristiques des discours et pratiques professionnelles des enquêtés, dans leur dimension matérielle et symbolique. Dans leur dimension matérielle d'abord puisque nous avons abordé dans une première section les caractéristiques qui permettent de positionner le groupe que composent les praticien·nes par rapport à la question écologique et aux questions sociales qui la traversent. Il apparaît que ces professionnel·les, bien qu'ils et elles soient issues de milieux populaires (par leurs grands-parents voire leurs parents), entretiennent avec le vivant une relation qui les éloignent des classes populaires avec lesquelles elles travaillent : tous et toutes ont côtoyé un milieu rural qu'ils et elles associent à la « nature », et une très grande partie a été socialisé à la pratique du jardinage par le cadre familial. Le rapport au savoir se distingue lui aussi de celui des classes populaires par sa dimension scolastique, plus proche de l'écologie conventionnelle. Cette position dominante vis-à-vis de la question écologique conduit les professionnel·les à adopter un discours spécifique alliant une concentration hygiéniste sur la pollution visible comme principal enjeu de transformation écologique des quartiers populaires et imputation de cette insalubrité à un manque d'information, de connaissances et de compétences. Pourtant, la proximité professionnelle et sociale qu'entretiennent les enquêtés avec leurs publics les conduit à reconnaître la plus faible responsabilité des classes populaires dans la crise écologique, ainsi que leur volonté à voir la situation s'améliorer, pour leur quartier comme pour elles. Leur action dans ces QPV se justifie toutefois par l'adhésion à un discours responsabilisateur, visant à dépasser les difficultés structurelles des ménages précarisés pour s'engager en faveur de leur environnement, local et global. Les professionnel·les du travail social et de l'éducation à l'environnement se sentent investies d'une mission de transmission des « bonnes pratiques », et font ainsi la part qu'ils et elles sont censés faire, à la manière du colibri.

Pourtant, l'analyse de ces représentations n'épuise pas notre sujet, et ce premier point pourrait même tendre à une homogénéisation excessive. De fait, on peut déjà se poser une nouvelle question : comment ces *habitus* et les différents parcours que nous venons de présenter orientent-ils l'action des professionnel·les ? En effet, le propre des praticien·nes est de pratiquer, et ces pratiques répondent à certains principes et provoquent certains effets qu'il convient de développer.

## **Chapitre II - Faire participer les** **habitant·es : comment aborder la** **biodiversité avec des publics populaires ?**

Pour comprendre les actions écologistes menées par les professionnel·les dans ces QPV, il me fallait certes comprendre d'où parlaient - et agissaient - les enquêté·es, mais aussi appréhender les pratiques qu'ils et elles mettent en place pour en analyser le sens et la portée. Cela était d'autant plus pertinent que c'était également l'objet de la commande du stage. Il s'avère que le groupe de travail était composé de praticien·nes issu·es à la fois du travail social et à la fois de l'éducation à l'environnement, ce qui aurait pu donner à première vue des expérimentations fort différentes. S'il est vrai que l'entrée choisie est liée au domaine d'activité (les un·es parlaient de leur public pour se questionner sur la biodiversité, les autres simplifiaient leur discours pour un public nouveau et novice), il n'en reste pas moins que les actions mises en place comportaient de nombreuses similitudes, sans doute imputables aux formations préalablement dispensées par l'Ifrée. Si le groupe de travail composé par l'Ifrée est relativement hétérogène puisque composé de professionnel·les du travail social et de l'éducation à l'environnement, nous analyserons ces pratiques davantage sous le prisme des centres sociaux que sous celui des organismes d'EEDD pour deux raisons principales : premièrement, les membres du corpus issus de l'approche naturaliste sont minoritaires (seulement Gilles et Marie) ; deuxièmement, les formations qui ont ponctué ces deux années

d'accompagnement ont opéré un nivellement en faveur des pratiques portées par la FCSF<sup>49</sup>. Toutefois, il reste très intéressant de comparer les pratiques des habitué·es de l'éducation à l'environnement à celles des salariées des associations de travail social pour en retirer des éléments d'analyse. Nous verrons donc comment les concepts qui irriguent le travail social depuis une dizaine d'années sont plus ou moins repris par les professionnel·les, notamment au regard de leur formation et leur socialisation. Il sera donc tout d'abord question de l'essor de l'*outreach* (aller-vers) dans les pratiques (1) puis du développement du « pouvoir d'agir », devenu incontournable dans l'analyse de l'action des centres sociaux (2). Enfin, nous verrons comment beaucoup des salarié·es de ces structures ont choisi l'activité potagère comme instrument de sensibilisation des classes populaires à la biodiversité (3).

## 1. « Aller vers » les habitant·es pour comprendre leurs pratiques et favoriser leur participation

Ma première rencontre avec chacun·e des membres du groupe de travail s'est donc faite dans le cadre des entretiens sous forme de récits de vie, qui m'ont permis de constituer le premier chapitre de ce mémoire, et d'apporter des éléments de réponse à l'hypothèse afférente. Nous avons aussi abordé le projet qu'ils et elles mettaient en place sur leur QPV mais de manière plus succincte, et c'est réellement lors de la seconde entrevue que j'ai menée avec chacun·e, que j'ai pu comprendre les objectifs que se fixaient les praticien·nes, et les moyens qu'ils et elles déploient pour y parvenir. Nous verrons donc ici comment l'aller-vers et ses modalités de terrain structurent les pratiques professionnelles et visent à se déployer sur le long terme bien que la méthode puisse se confronter aux logiques de court terme de la gestion par projet, et au travail de normalisation des classes populaires. Mais avant d'aller plus loin dans cette section consacrée à l'aller-vers, il serait nécessaire de définir le terme, au moins sommairement quitte à affiner par la suite. On peut ainsi comprendre l'aller-vers (que nous appellerons aussi « *outreach* » [Baillergeau et Grymonprez, 2020]) comme « une

---

<sup>49</sup> Le fait que le formateur de l'Ifrée responsable de l'accompagnement sur le temps long ait longtemps occupé la fonction de directeur de centre de loisir - et ainsi été en relation avec des centres sociaux et leur ethos professionnel - peut permettre d'expliquer ce choix dans l'orientation des pratiques et des réflexions des enquêté·es.

démarche par laquelle les travailleurs sociaux et les intervenants sociaux sont conduits à sortir physiquement de leur structure pour aller à la rencontre des populations isolées ou ayant “décroché” afin de rétablir un lien et l'accès aux aides et au droit commun, en se tournant vers leurs lieux de vie. L' “aller-vers” a donc deux dimensions principales : une mobilité hors les murs vers les milieux de vie, et une posture relationnelle d'ouverture vers la personne alors qu'elle renonce à être aidée (sans jugement *a priori* sur celle-ci) » [Avenel, 2023, pp. 28-29]. La définition est assez imprécise, mais les contours du terme sont eux-mêmes flous [Parisse et Porte, 2022] aussi nous nous contenterons de cela pour l'instant, le développement sera l'occasion de préciser ses modalités d'application sur les terrains néo-aquitains, notamment dans sa dimension participative.

Lors de mes entretiens avec les praticien·nes, j'ai rarement eu besoin d'aborder la thématique de l'aller-vers, qui s'est bien souvent imposée d'elle-même. Celle-ci semble aller de soi pour les professionnel·les, et pour cause, si cette appellation est récente, la pratique est relativement ancienne [Parisse et Porte, 2022]. Elle est en effet consubstantielle au travail social, puisque le rôle de ces associations est, à grands traits, de toucher les populations qui passent entre les mailles des politiques sociales, ou que celles-ci ne peuvent pas atteindre ; ce sont les actrices du « dernier kilomètre », pour reprendre l'élément de langage à la mode<sup>50</sup>. Cette démarche d'aller au contact est vue par les professionnel·les du social comme une mission de « service public » (Nathalie, salariée d'une association de pratique du jardinage, Niort). Tous et toutes souscrivent globalement à l'intérêt de cette démarche, même si l'*outreach* n'est pas présent ou possible dans toutes les expérimentations suivies : beaucoup ont choisi d'aborder la biodiversité en montant des projets de jardin partagé, qui rend plus difficile - mais pas impossible - le fait d'aller à la rencontre des personnes qui ne constituent pas le public habituel. L'aller-vers est aussi plus présent dans le discours de celles qui ont suivi une formation de travailleuses sociales (Solène, Nathalie et Isabelle) que chez les enquêtées au profil naturaliste (Gilles et Marie)<sup>51</sup> ou militant (Pascale). Cela peut s'expliquer par le contenu des formations au travail social qui font de cette approche un axe légitime voire incontournable, tandis que l'éducation à l'environnement et au développement durable, de par son lien étroit avec l'Éducation nationale, est davantage habituée à un public scolaire

---

<sup>50</sup> <https://www.vie-publique.fr/eclairage/288476-territoires-les-politiques-publiques-du-dernier-kilometre>

<sup>51</sup> On peut aussi intégrer Michelle, issue du monde de la culture, dans cette catégorie des enquêtées découvrant l'aller-vers.

et / ou déjà sensibilisé. Concernant Pascale, la dynamique est différente puisqu'elle se refuse (contrairement à Gilles, Marie et Michelle) à s'inscrire dans cette démarche, qu'elle conçoit comme inefficace. La mise en place de pratiques d'*outreach* est donc assez inégale selon le type de milieu professionnel.

*Je m'en remets un peu aux acteurs du terrain qui veulent s'engager, [Marie] elle veut faire cette soirée [débat autour de la nature<sup>52</sup>] pour voir si ça répond, si les gens viennent, etc. Moi je serai avec elle pour soutenir ça, euh ... Ce que je sais c'est que dans ce genre de choses, des fois pour le public il faut que ce soit concret pour en voir l'intérêt, pour avoir envie d'y aller. Donc le construire avec le public c'est possible si y a du monde qui vient, mais je vais pas attendre le public pour le construire [le jardin] parce qu'en même temps je sais que des fois pour que ça existe il faut être un peu volontariste, quoi. Faut le mettre en place et puis ça va être partagé, voilà.*

**Pascale**, salariée d'une association pour la petite enfance, Pau

En concevant cette action comme un devoir allant de pair avec la mission d'intérêt général des CSC, les professionnel·les souhaitent répondre au mieux aux demandes des habitant·es, ce qui les conduit pour ce faire à briser une forme de routinisation de l'intervention sociale [Le Breton et Sabin, 2020]. L'aller-vers est un concept protéiforme comme nous l'avons dit et différentes techniques sont ainsi mises en place sur les terrains que j'ai pu suivre. On peut en retenir deux, représentatives de la diversité des approches. À Bordeaux, l'équipe d'animation a mis en place un « rituel » mensuel qui passe par l'installation d'un stand sur la place où se tient le marché, et d'offrir thé, café et biscuits aux passant·es, qui ont la possibilité de s'attabler. L'objectif n'est pas ici de proposer une animation ou de « faire de l'accès aux droits » mais plutôt de créer un espace de dialogue et de se faire connaître des habitant·es du quartier, et notamment celles et ceux qui ne viendraient pas spontanément au centre social. Une autre modalité d'aller-vers adoptée par des enquêté·es (notamment Marie à Pau et Isabelle à la Tour Chabot) est la suivante : de manière plus ou moins régulière, les animatrices se rendent dans l'espace public et interpellent des passant·es. La posture, qui n'est plus passive (attiser la curiosité) mais active (provoquer le dialogue), vise à récolter des informations auprès du public. L'objectif est donc plus utilitaire qu'une simple veille et vise à pallier la distance sociale qui peut exister entre les professionnel·les et leurs publics,

---

<sup>52</sup> Cf. Annexes.

notamment au regard de l'enjeu écologique comme nous l'avons vu au cours du chapitre précédent. L'intérêt de ces approches est ressenti par les professionnelles dans les deux cas : Solène m'explique qu'elle a ainsi pu élargir la fréquentation du centre social tandis que Marie, qui n'avait jamais été familiarisée avec ce genre de pratique lorsqu'elle était enseignante, a pu mieux connaître le QPV dans lequel elle travaille depuis peu, et m'a fait part de sa surprise en découvrant de nombreuses pratiques environnementales (pêche dans l'étang, culture d'un potager). En faisant de l'aller-vers, les salariées des centres sociaux visent à remplir un autre objectif : celui de l'efficacité de l'action entreprise. En effet, en se rendant largement visible sur le territoire ou bien en apprenant à mieux connaître son public (l'idéal étant les deux à la fois), il est plus simple de proposer une activité correspondant aux attentes de la population.

*[...] vu qu'on est un centre social, on a un agrément centre social qu'on doit retravailler tous les quatre ans, redéfinir de nouvelles orientations et pour définir ces orientations l'idée c'est de faire participer les habitants et les acteurs du territoire au sens large pour définir ces orientations-là. En se disant que nous notre structure elle est censée vraiment répondre aux besoins de la population et du territoire, et pour ce faire, bah voilà, il faut questionner les gens et pas partir de nos idées à nous, de « On va mettre telles idées en place ».*

**Solène**, salariée d'un centre social à la Cité du Grand Parc, Bordeaux

Cette démarche d'aller-vers se rapproche souvent (elle en découle peut-être également) des dispositifs participatifs qui ont connu un essor considérable ces dernières décennies, notamment dans le cadre de la politique de la ville [Marchal et Stébé, 2022] et des politiques de transition écologique [Mazeaud, 2022]. En effet, lors de la majorité des échanges avec les salariées de centres sociaux (Solène, Michelle, Isabelle et Nathalie), celles-ci évoquent les deux dispositifs (*outreach* et instances participatives) presque indistinctement, sans avoir eu besoin de faire le lien explicitement lors de la conversation. L'idée à travers ces nouveaux outils est de légitimer l'action mise en place non pas à travers une expertise exogène (c'est notamment le caractère bureaucratique de l'administration qui est remise en cause) mais à travers sa publicité et la possibilité laissée à chacun·e de partager son opinion, le caractère local de la prise de décision sert ici à revitaliser le jeu électoral. On peut donc inscrire

l'*outreach* dans ce paradigme (au sens de Thomas Kuhn<sup>53</sup>) de la « démocratie participative » en ce qu'il permet aux habitant·es d'un quartier de contribuer à l'élaboration d'actions d'intérêt général par le centre social [Bacqué (éd), 2005].

Toutefois, les recherches menées en sociologie politique ont bien mis en lumière les différents écueils de ces dispositifs participatifs. Bien que l'aller-vers puisse pallier le manque de représentativité souvent pointé en atteignant celles et ceux qui se tiennent éloignées des instances de participation habituelles (à savoir le vote) [Bachir et Lefebvre, 2019], il reste d'autres difficultés qui empêchent l'*outreach* d'être véritablement efficace. On peut penser à deux tendances opposées qui freinent également la participation : la sursollicitation des citoyen·nes et la participation symbolique. « Trop de participation tue la participation », c'est le constat que l'on pourrait faire. À force de chercher à récolter l'avis des habitant·es des quartiers populaires sur les sujets qui les concernent directement ou sur ceux pour lesquels on croit bon de les consulter, on en vient à lasser les classes populaires, qui sont déjà très sollicitées par rapport au reste de la population [Malier, 2022]. À ce propos, Marie me raconte lors de notre second entretien la déconvenue qu'elle a éprouvée lorsque le goûter-débat qu'elle avait organisé n'a attiré qu'une mère et ses deux filles. Parmi les raisons qu'elle invoque (mauvais temps, désintérêt pour la thématique, ...), il en est une qui retient mon intérêt : l'animatrice m'explique que cet événement se déroulait à la suite de plusieurs autres organisés de leur côté par d'autres associations du quartier. S'il serait exagéré et sans doute un peu naïf d'affirmer que les quartiers populaires sont organisés uniquement à travers la participation des habitant·es à des programmes et projets, il n'en reste pas moins que le surinvestissement des dispositifs participatifs pour remédier à l'abstentionnisme électoral (et à un apolitisme supposé) semble peu judicieux [Carrel, 2017], d'autant plus si la montagne accouche d'une souris. En effet, il n'est pas rare que l'idéal participatif porté par les politiques publiques corresponde au mieux à de la consultation (c'est-à-dire sans que les personnes concertées n'aient de poids dans la mise en œuvre) quand ce n'est pas simplement de l'information (même le processus de prise de décision échappe aux citoyen·nes) [voir [Figure 12](#)].

Pour illustrer ce processus de surmobilisation entraînant une démobilitation, on peut évoquer le cas bordelais, où un jardin partagé a été agrandi afin d'accueillir davantage de parcelles individuelles, ouvertes à des particuliers. Afin d'exploiter les parcelles individuelles détenues

---

<sup>53</sup> Smith, Andy. « Paradigme », Laurie Boussaguet éd., *Dictionnaire des politiques publiques*. 5<sup>e</sup> édition entièrement revue et corrigée. Presses de Sciences Po, 2019, pp. 425-431.



par la collectivité, les jardinier·ières ont dû créer une association, qui a pour fonction de s'autonomiser (de droit comme de fait) de la tutelle des partenaires associatifs (le centre social et l'épicerie solidaire qui vend une partie de la production). À cette fin, le CSC et l'épicerie les ont accompagnés, mais cette mission a été principalement confiée par la municipalité à un prestataire extérieur, qui a fait vivre pendant deux ans la mobilisation des habitant·es souhaitant participer au jardin partagé. Dans ce laps de temps, trois-cents habitant·es avaient fait part de leur souhait de cultiver une parcelle mais avec le départ des équipes du premier prestataire, et leur remplacement par un autre bureau d'étude à la suite d'une période de vacance, cette mobilisation s'était étiolée. Ce deuxième acteur, pour entériner l'investissement des volontaires sur les parcelles, a demandé l'envoi d'un mail et d'un formulaire. Tous ces éléments réunis (multiplication des acteurs, durée de la procédure, revirements de situations, poids des démarches d'adhésion) ont débouché sur une participation minimale, cantonnée aux bénévoles déjà investi·es sur la parcelle collective avec le centre social. Pour pallier le manque d'occupation des espaces individuels, l'adhésion a été élargie au grand quartier, qui regroupe Jardin public et les Chartrons en plus du Grand Parc, soit des quartiers avec des niveaux de vie médians plus élevés. Difficile d'affirmer dans ces conditions, comme ça a pu être le cas de l'élus bordelais que j'ai rencontré, que la mobilisation des habitant·es du Grand Parc a été « au cœur des préoccupations » de la municipalité.

Figure 12 : Échelle de la participation de Sherry Arnstein.

Niveau 8	Pouvoir des citoyens	<b>Contrôle citoyen</b>	Les habitant·es gèrent de manière autonome un équipement ou un territoire
Niveau 7		<b>Délégation de pouvoir</b>	La capacité de décision et de réalisation est délégué au collectif d'habitant·es
Niveau 6		<b>Partenariat</b>	La prise de décision se fait au travers de négociations entre les pouvoirs publics et les citoyen·nes organisé·es
Niveau 5	Participation symbolique	<b>Implication</b>	Une partie des habitant·es est admise dans les organes de décision et peut avoir une influence sur la réalisation des projets
Niveau 4		<b>Consultation</b>	Des enquêtes et réunions publiques permettent aux volontaires d'exprimer leur opinion (non-contraignante) sur les transformations envisagées
Niveau 3		<b>Information</b>	Les individus reçoivent une véritable information sur les projets en cours, mais ne peuvent pas donner leur avis
Niveau 2	Non-participation	<b>Thérapie</b>	Traitement annexe des problèmes rencontrés par les habitant·es, vision d'un public « à guérir »
Niveau 1		<b>Manipulation</b>	Information biaisée utilisée pour « éduquer » les citoyen·nes en leur donnant l'illusion qu'ils et elles sont impliqué·es dans la démarche

Source : Arnstein, 1969.

Il est possible d'aller plus loin encore dans la comparaison entre les politiques publiques et le fonctionnement des associations du travail social. On peut en effet rapprocher ce fonctionnement de celui de l'administration publique néolibérale. En effet, la modernisation de l'État et de ses instruments amorcée dans les années 1980 conduit à l'avènement du *New public management*<sup>54</sup> (NPM) vers la fin des années 2000 et met au cœur de son action les notions d'efficacité (à des fins de « bonne gestion » de l'argent public), de transparence (justifier de l'utilité de l'action) et de contractualisation (afin d'éviter toute lourdeur administrative), le tout soumis à évaluation. Marie-Hélène Bacqué emploie pour désigner ce nouveau paradigme le terme d'« *accountability* » pour caractériser le devoir des services de l'État et des corps qui gravitent autour de justifier du bien-fondé de leur action

<sup>54</sup> Peters, B. Guy. « Nouveau management public (*new public management*) », Laurie Boussaguet éd., *Dictionnaire des politiques publiques*. 4<sup>e</sup> édition précédée d'un nouvel avant-propos. Presses de Sciences Po, 2014, pp. 398-404.

[2005, p. 92]. On peut ici réinvestir le terme pour ces professionnel·les qui, tributaires de financements plus ou moins conditionnés [voir Encadré 4], doivent sans cesse rendre plus observables et évaluables les effets de leur intervention. Ainsi, les centres sociaux et les associations d'éducation à l'environnement n'échappent pas à la logique néolibérale de résultat ; l'aller-vers doit permettre de produire des résultats visibles pour justifier de la pertinence de l'action menée. La lecture des différents projets et rapports d'activités livrés par les équipes des centres sociaux traduit bien cette idée de « rendre des comptes » et l'évaluation s'est imposée dans le « nouveau management » des centres sociaux.

*On est dans des métiers qui se professionnalisent beaucoup avec des parcours universitaires qui formatent selon moi un petit peu avec bah voilà quand tu fais une animation t'as le titre de ton animation, le nombre d'enfants, l'âge des enfants, les objectifs que tu te fixes et puis le déroulé de ton action ; et en fait ça oblige à toujours avoir des objectifs et à toujours avoir quelque chose de construit pédagogiquement et tout, alors qu'y a des animateurs ici qui disent "Bah moi j'ai juste envie d'aller me balader dans un parc avec les enfants". Et en fait il va se passer plein de choses à partir de ça. Mais non il faut formaliser, il faut dénaturer un petit peu l'expérience d'observation.*

**Solène**, salariée d'un centre social à la Cité du Grand Parc, Bordeaux

On peut d'ailleurs ajouter qu'en étant soumises à cette logique de résultats, les équipes des centres sociaux sont moins enclines et incitées à expérimenter de nouvelles démarches de leur propre chef, et auront tendance à renouveler des pratiques déjà maîtrisées ou qui ont fait leurs preuves ailleurs. Cette volonté de prise en compte des demandes des publics qui résulte des démarches d'aller-vers et qui se déploie nécessairement sur le moyen ou long terme (le temps de la relation de confiance et de la mobilisation des habitant·es) entre en conflit avec la logique de résultats à court terme dans laquelle sont enchevêtrées les associations. Gilles (Limoges), dont l'association est plutôt fréquentée par les classes moyennes et supérieures, m'a par exemple fait part de ses difficultés à approcher un « grand public » qui ne partage pas les mêmes centres d'intérêt que celui auquel il est habitué. Ainsi, après être intervenu dans des classes, il s'est finalement orienté vers le groupe de bénévoles exploitant le jardin du centre social. En « allant vers » ce public, il fait le choix de l'efficacité au détriment d'une action plus large quoique plus lente, que ne permettent pas ses financements soumis à évaluation.

**Encadré 4 : Le projet limougeaud, entre volonté de mobilisation et demande de résultats**

Cette expérimentation, menée sur le QPV Bellevue dans le cadre d'un programme national (dix actions similaires sont menées sur l'ensemble du territoire), découle d'un financement du Ministère de la Ville et vise la réalisation d'aménagements favorables à la biodiversité dans le quartier par le biais de processus participatifs. Le projet qui se déroule sur deux ans doit, pour aboutir à son déploiement national, porter ses fruits et apporter des garanties quant à la nécessité de l'étendre à d'autres QPV.

L'animateur en charge de l'expérimentation (Gilles) a donc procédé en trois temps : une entrée par les écoles primaires du quartier, public qu'il connaît bien ; un élargissement à l'ensemble des habitant·es par le biais des familles afin de les sensibiliser à la biodiversité (ateliers de construction de nichoirs, observation de la faune) ; enfin, trois soirées d'échanges à l'été 2023 autour des aménagements à mettre en place sur le quartier. Cette façon d'approcher le public montre bien une frilosité de la part du professionnel à aller vers un public éloigné, que l'on peut potentiellement expliquer par l'obligation de rendre des comptes dans un temps donné. Ainsi, Gilles m'explique avoir tenté d'amorcer le dialogue avec le « grand public », selon le terme consacré dans le

Toutefois, ces temps de participation n'ont pas rempli l'objectif qu'ils étaient censés remplir (à savoir favoriser l'implication des habitant·es du quartier Bellevue) puisque Gilles ayant concentré son action sur la sensibilisation, le temps contraint (et relativement court) de l'expérimentation ne lui a pas permis de faire vivre la délibération autant qu'il l'aurait voulu. Il reconnaît ainsi avoir fait de la « participation déguisée » puisqu'il a fait le choix de proposer aux participant·es un projet déjà prêt sur la base de ce qu'il avait compris de leurs attentes.

*Mon projet de départ était de construire quelque chose avec les habitants, et là je vais construire quelque chose avec eux, mais ... ça va quasiment être un peu ... voilà je leur amène les trucs directement, j'ai plus le temps de construire ça avec eux, et donc je vais le construire - avec eux - mais beaucoup plus vite, quoi. C'est-à-dire que je vais faire quatre ou cinq réunions avec eux où je vais leur dire « Bah voilà, est-ce que vous seriez d'accord pour planter des choses ? » ; j'espère qu'ils vont me dire oui, s'ils me disent non je suis un peu dans la panade, mais voilà j'y crois pas trop.*

**Gilles**, salarié d'une association de protection de la faune sauvage, Limoges

Si l'animateur a été contraint de procéder de la sorte, on peut considérer - en plus d'une inexpérience dans la gestion des démarches participatives - que la logique de résultats dans laquelle s'inscrit le programme est en partie responsable de ces modalités d'action. En conditionnant le prolongement du projet à une action visible à court terme, les administrations publiques favorisent une action sur ce qui sera immédiatement visible (et donc valorisable), sans forcément de transformation sur le fond.

De plus, on peut considérer que l'aller-vers est (presque) toujours dominé par la volonté d'atteindre un objectif préalablement fixé, qu'il relève de la normalisation écologique ou citoyenne des habitant·es des quartiers populaires. En effet, les professionnel·les que j'ai rencontré·es m'expliquaient avoir du mal malgré leurs pratiques d'*outreach* à faire

comprendre aux publics l'intérêt de changer leurs pratiques. Tant sur la question politique (nous en reparlerons dans la section suivante) qu'environnementale, un objectif est fixé en amont, celui de faire correspondre les classes populaires à un idéal correspondant aux classes moyennes (et) supérieures ; en ce sens, l'aller-vers a du mal à se départir de l'héritage historique de normalisation du travail social français [Ravon et Ion, 2012 ; Louis, 2022 ; 2023]. Dans une logique de *problem solving* [Bacqué (dir.), 2005], les acteur·ices de terrain sont enjoint·es à analyser le rapport conflictuel d'une partie des classes populaires à la morale écologique dominante comme un défaut de conscientisation ou de méconnaissance (et le raisonnement est similaire concernant la participation électorale et l'éthos qui s'y rapporte [Tissot, 2007]) qu'il conviendrait alors de solutionner [Malier, 2022], par des programmes de sensibilisation notamment.

*J'ai envie de dire que plus ça va plus le projet il est porté par [Michelle] et moi en fait. [...] Je m'aperçois que c'est difficile pour les gens qui viennent de proposer des choses. Au départ je m'étais dit que c'était un problème de méthode, que je m'y prenais mal [...]. J'arrive pas à trouver les leviers pour leur donner envie de dire plus, d'avoir des envies.*

**Nathalie**, salariée d'une association de pratique du jardinage, Niort

Une pierre d'achoppement apparaît ainsi dans les réflexions que portent les praticien·nes sur leur action : comment rester fidèle aux désirs des publics - et donc à l'*outreach* - tout en leur faisant suivre le *bon* chemin de la transition écologique ? À cette question, les professionnel·les n'apportent pas de réponse, et se contentent de fixer des limites à leur intervention. Pour celles et ceux, issu·es de formation naturalistes (Marie et Gilles), qui découvrent l'aller-vers grâce à l'accompagnement de l'Ifrée, cette contradiction n'était pas évidente puisque ces méthodes leurs étaient jusqu'alors inconnues, ce nouvel outil étant pour Marie plus un moyen de collecter des informations qu'une façon de mener un projet. En revanche, les salariées des centres sociaux étudiés, la question se posait avec davantage d'acuité, la notion ayant eu le temps de s'imposer et ses difficultés de se poser.

Lorsque j'interrogeais cette posture potentiellement antinomique, les travailleuses sociales reconnaissaient la difficulté tout en bottant en touche. Difficile en effet pour elles de se départir de leur formation et de leur expérience professionnelles, qui justifient à leurs yeux

leur action [Ravon et Ion, 2012 ; Jaeger, 2020] ; difficile aussi de faire fi des attentes des partenaires financiers. En s'adaptant totalement à une horizontalité des légitimités et donc à un poids égal des praticien·nes (expertise professionnelle) et des habitant·es (expertise d'usage) dans la co-construction de l'action, les salarié·es sont contraint·es d'abandonner la posture tutélaire que nous avons illustrée plus tôt mais aussi et surtout de décorréliser leurs pratiques de la méthodologie de projet qui est devenue la norme dans le travail social [Ravon et Ion, 2012]. Celle-ci implique une marche à suivre allant de l'identification d'un problème à sa résolution en passant par la définition des objectifs et d'un cahier des charges, découpées chronologiquement. Un tel fonctionnement est difficilement compatible avec la logique incrémentale qu'implique l'*outreach* [Coti, 2016], maintenir un cap (celui de l'éducation des classes populaires à la morale écologique [Malier, 2022]) supporte difficilement des « égarements » en chemin.

*Je voulais vraiment que ce soit un projet à eux et j'avais tendance à laisser faire, ne me disant "Bah voilà moi je suis facilitatrice et je garantis un cadre" et sauf que des fois j'avais l'impression qu'il fallait que je m'implique un peu plus, mais je voulais pas dénaturer un peu cette implication citoyenne un peu par l'institutionnalisation d'une professionnelle [...]. Fin c'est toujours compliqué pour moi de me dire « Je veux que ça avance mais en même temps c'est leur projet, et en même temps je veux être là mais je veux pas que ce soit mon projet ».*

Solène, salariée d'un centre social à la Cité du Grand Parc, Bordeaux

## **2. Développer le « pouvoir d'agir » des habitant·es, un *leitmotiv* capacitaire et protéiforme centré sur l'accompagnement individuel**

L'aller-vers est donc un élément indissociable de la pratique des centres sociaux tout en s'inscrivant dans le paradigme participatif [Tissot, 2007]. Une autre notion est tout aussi importante aux yeux des professionnel·les avec qui j'ai pu échanger, et découle des pratiques d'*outreach* : celle du « pouvoir d'agir ». Ce terme est polysémique comme nous allons le

voir, et peut être revendiqué par des acteur·ices aux visées et pratiques éloignées, mais tend à adopter la même logique capacitaire pour répondre à l'argument de la pyramide de Maslow que nous avons évoqué plus haut.

Pour commencer, il convient de définir ce que recouvre le pouvoir d'agir. Ce terme apparaît donc au sein de la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSF) dans les années 1990 sous l'impulsion de trois références principales : Paulo Freire un psycho-sociologue de l'éducation issu de la gauche catholique, ayant travaillé à l'alphabétisation des adultes de milieux ouvriers ; Saul Alinsky est quant à lui un sociologue de l'école de Chicago, engagé pour les droits des travailleurs et des travailleuses et notamment connu pour avoir développé le *community organizing* [voir [Encadré 5](#)] ; la dernière influence - et la plus récente - est celle de Yann Le Bossé, psycho-sociologue québécois. C'est sa définition qui est aujourd'hui reprise par la fédération : « Le pouvoir d'agir désigne, au sens large, la capacité pour les personnes de maîtriser ce qui est important pour elles, leurs proches, la collectivité à laquelle ils s'identifient » [Nez, Neveu, Garnier (dir.), 2023, p. 32]. Le sens est effectivement large, et il est à première vue difficile de le distinguer de la notion d'« *empowerment* », importée des États-Unis notamment par Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mechmache dans un rapport [2013] à François Lamy, Ministre délégué chargé de la Ville sous le gouvernement Ayrault. Pour Yann Le Bossé, le terme anglophone désigne « les conditions d'acquisition d'un pouvoir en général » [Chaillou, de Mullenheim et Le Bossé, 2018, p. 68], c'est-à-dire les conditions matérielles qui vont permettre à l'individu de consacrer davantage de temps, de moyens ou d'énergie à son émancipation (il prend l'exemple d'une augmentation générale du montant de prestations sociales qui dégage du pouvoir d'achat à un ménage, on sent bien ici l'influence de la pyramide de Maslow). Le terme dont il a la parenté renvoie plutôt à la capacité de chaque *individu* (la dimension collective est laissée au *community organizing*) à avoir une emprise sur ce qui fait sens pour soi.

### **Encadré 5 : Plusieurs conceptions pour une même émancipation**

Il existe une nuance entre plusieurs termes en apparence similaires qu'il convient de distinguer : *empowerment*, *community organizing* et développement du pouvoir d'agir. Bien entendu, ces conceptions ne sont pas monolithiques et des déclinaisons existent au sein de chacun des termes comme nous allons le voir en ce qui concerne le pouvoir d'agir. L'idée est davantage de donner des repères sémantiques que de dresser un tableau exhaustif. On peut tout d'abord commencer par pointer ce qui les rapproche avant de souligner ce qui les différencie. Ces trois approches ont donc en commun de chercher à émanciper les classes populaires de leur situation d'assujettissement et / ou d'un ordre social inique, et ce au moyen d'un travail d'éducation effectué par des entrepreneur·euses de morale auprès du public à transformer.

La notion d'*empowerment* (qu'on peut aussi appeler « capacitation » ou autonomisation) est sans doute celle qui s'est le plus diffusée dans le langage commun, à tel point que beaucoup parlent d'un dévoiement du terme et de sa charge radicale [Mary et Hedjerassi, 2020]. Dans la tradition anglo-saxonne, il articule une action individuelle et une action collective en désignant à la fois le processus par lequel on acquiert un pouvoir décisionnaire et à la fois ce pouvoir en lui-même [Bacqué et Biewener, 2015, p. 6]. Dans sa conception française, proposée par Marie-Hélène Bacqué et Mohamed Mechmache [2013], l'*empowerment* désigne une mobilisation collective alternant entre délibération avec les institutions politiques (généralement locales) et contestation des décisions dont le dialogue n'a pas réussi à atténuer la nuisance pour les personnes concernées [Nez, Neveu et Garnier (dir.), 2023].

Le *community organizing* désigne quant à lui la « promotion de l'émancipation des classes populaires par le développement de leur "pouvoir d'agir", via l'action collective » [Nez, Neveu et Garnier (dir.), 2023, p. 265]. C'est donc ici un travail de politisation par la montée en généralité qui est recherché, celui-ci est généralement pris en charge par des individus diplômés issus des mêmes classes populaires dans un « don contre-don ». Si Julien Talpin et Hélène Balazard [2016] ont bien montré les différents courants qui existent au sein du *community organizing* (plus ou moins radicaux), celui-ci garde toujours la volonté d'inscrire les publics mobilisés dans une prise de conscience des intérêts sociospatiaux qu'ils ont en commun. Son importation en France (notamment à Grenoble avec l'Alliance citoyenne) est très récente du fait d'une réticence des financeurs publics à subventionner une association qui pourrait relever du communautarisme.

Enfin, nous avons déjà développé la notion de pouvoir d'agir, aussi nous contenterons nous ici d'appuyer sur deux caractéristiques qui la distinguent des autres approches. Premièrement, celle-ci s'inscrit dans un cadrage individualisant ; l'idée n'est pas tant de faire prendre conscience à des individus qu'ils subissent les mêmes dominations et qu'ils ont les moyens d'agir collectivement pour s'en délier mais plutôt de travailler au cas par cas à donner aux habitant·es les clés pour rompre avec les poids qui inhibent leur développement personnel. De cette première idée découle une seconde, corollaire de la première : développer le pouvoir d'agir, ce n'est pas politique. Pour beaucoup (encore une fois, c'est un idéal-type qui ne résiste pas forcément à la diversité des discours), il s'agit d'une quête de pacification qui répond à un idéal universel, et ne peut pas relever d'autre chose que du bon sens [Nez, Neveu et Garnier (dir.), 2023], on voit assez bien les limites de ce raisonnement.



Cependant, entre la définition qu'en donnent les responsables de la fédération et sa réception au niveau local, dans les centres sociaux, il existe parfois de grandes différences, tant dans la proximité avec le terme que dans la définition qui en est donnée. On peut retenir avec Julie Garnier et Héloïse Nez [Nez, Neveu, Garnier (dir.), 2023, pp. 51-75] une typologie composée de trois conceptions différentes du pouvoir d'agir, et de quatre degrés de familiarité. Pour commencer par le niveau de pénétration du terme dans les équipes d'animation, les autrices dégagent donc quatre nuances allant de la « catégorie étrangère » (le terme est inconnu du fait d'un parcours social et professionnel mettant à distance le militantisme) à la « catégorie mobilisée » (pour celles et ceux qui revendiquent le pouvoir d'agir comme un contre-pouvoir collectif), en passant par les catégories « imposée » (par la structure et le cadre institutionnel, sans que le terme ne soit approprié ou revendiqué) et « familière » (proximité de l'animateur·ice avec l'éducation populaire mais l'appellation n'est pas forcément la même, et davantage individualisante).

En ce qui concerne les professionnel·les que j'ai suivi·es, le gradient d'appropriation de la notion recouvre les quatre degrés présentés [voir [Figure 13](#)], phénomène que l'on peut expliquer par plusieurs facteurs. Tout d'abord, le milieu professionnel est bien évidemment prépondérant. Pour Gilles qui est issu de l'éducation à l'environnement et Marie qui a enseigné les sciences naturelles, le concept de pouvoir d'agir est éloigné de leurs activités aussi peut-on les ranger dans la « catégorie étrangère ». Nathalie, Isabelle et Solène, qui ont toutes trois suivi une formation liée au travail social, ont été très à l'aise avec cette notion quand j'ai abordé ce point avec elles, l'animatrice bordelaise a toutefois davantage abordé la question du centre social comme instance de contre-pouvoir, c'est pourquoi je la classe comme « catégorie mobilisée ». Enfin, Michelle et Pascale semblent appartenir à la « catégorie imposée », mais pour des raisons différentes. Michelle a suivi une formation en art du spectacle et en gestion de projets culturels, la thématique du développement du pouvoir d'agir est donc éloignée des pratiques courantes que l'on peut y rattacher, mais il existe une porosité entre le travail social et le monde de la culture (elle a par exemple encadré des cours de danse pour des associations d'éducation populaire). De plus, ses origines sud-américaines peuvent expliquer une certaine distance avec ce terme francophone (bien que la notion d'empowerment soit très présente dans des pays d'Amérique latine comme le Brésil ou l'Argentine), et une difficulté à se l'approprier comme sa structure le lui demande. En ce qui concerne Pascale, on ne peut pas vraiment dire que le pouvoir d'agir et ses pratiques lui soient imposées par sa structures ou ses partenaires mais on peut toutefois la caser dans cette

catégorie - à défaut d'en créer une nouvelle - car le terme finit par parvenir à des sphères limitrophes (et parmi elles la petite enfance) et contraint les acteur·ices de ces champs à se positionner par rapport à lui. Ainsi, Pascale m'explique qu'elle « trouve ça super » mais s'en tient tout de même à distance en affirmant ne pas être assez connue sur le quartier pour entreprendre une telle démarche. Le fait que Pascale appartienne aux dernières générations encore en activité [Ravon et Ion, 2012 ; Nez, Neveu et Garnier (dir.), 2023], et qu'elle inscrive le caractère militant au cœur de son activité [Nonjon, 2005] peuvent être un facteur explicatif de cette mise à distance du pouvoir d'agir.

En ce qui concerne les dimensions que peut recouvrir le terme, celui-ci peut dans certains cas relever d'un discours « néolibéral », en concevant tous les champs de la société à l'aune de la logique de marché, l'empowerment se traduit alors par la gestion de la pauvreté (c'est le cas des politiques de « Développement social urbain » [Tissot, 2007 ; Malier, 2022]) et l'insertion des personnes précarisées au marché de l'emploi et à la société de consommation. Cette conception est assez rarement reprise dans les centres sociaux - malgré une conversion de certain·es cadres de direction aux pratiques de management du même ordre [Nez, Neveu, Garnier (dir.), 2023, p. 153 ; Legros, 2020] -, on la retrouve davantage chez certain·es fonctionnaires et élu·es converti·es aux antennes du *New public management*. Une façon tout à fait différente de considérer le pouvoir d'agir, et qui est pour le coup déjà plus commune au sein des équipes d'animation, relève d'une « conception radicale » du terme. Pour ces salarié·es à rebours de l'universalisme, l'émancipation passe par la reconnaissance de groupes sociaux et des rapports de force et de domination qui existent entre eux. La transformation sociale passe ainsi par une abolition du capitalisme, ce qui n'est pas le cas pour la dernière acception, « social-libérale », qui se refuse à remettre en cause la structure des rapports de domination tout en reconnaissant les inégalités sociales que l'État doit veiller à juguler. On comprendra au vu des points que nous avons pu développer précédemment (proximité des institutions politiques locales, porosité du discours individualisant) que c'est dans cette dernière conception intermédiaire que s'inscrivent la plupart des professionnel·les du travail social, et avec elles et eux les membres du groupe de travail sur lequel j'ai pu enquêter. Pour expliciter ce point, il est possible de ranger quatre des enquêté·es (Gilles, Marie, Michelle et Nathalie) dans l'acception social-libérale du terme en ce qu'ils et elles conçoivent les inégalités sociales comme un état de fait qui résulte autant de logiques structurelles (des groupes sociaux plus vulnérables ...) que de la volonté individuelle (... du fait de pratiques

peu épanouissantes<sup>55</sup>). La logique est la même concernant la responsabilité environnementale, les classes populaires sont vues comme plus polluantes que la moyenne du fait d'une incapacité structurelle à faire autrement. En toute logique, l'État et ses institutions - sa « main gauche » notamment - sont alors vues comme les plus en capacité de gérer ces désordres dans une logique réformatrice. Pour les trois enquêtées restantes, il serait exagéré de les considérer comme radicales, sans pour autant pouvoir les catégoriser comme social-libérales, nous adopterons donc une position intermédiaire. Celles-ci imputent la responsabilité des inégalités sociales et environnementales aux effets des politiques publiques et à l'ordre social capitaliste dont il faut s'extraire (Pascale : « On est dans une société de profit où tout est rentable, quoi. Donc la terre elle est rentable et on la pollue, on l'exploite jusqu'à plus ... Et l'humain c'est que du profit, aujourd'hui c'est ce qu'on vit, si on pensait l'humain, on aurait pas démonté le service public comme on l'a démonté aujourd'hui ; on serait pas en train de se battre pour la retraite à soixante ans, on serait pas en train de se battre pour que l'hôpital ait des fonds »). Pourtant, et c'est la raison pour laquelle la conception radicale ne convient pas totalement, les animatrices ne sortent ni du cadrage individualisant (les pratiques professionnelles visent systématiquement le développement individuel comme préalable au développement collectif) ni du prisme universaliste (pas d'altérisation entre les groupes sociaux, sauf peut-être dans le cas de Pascale).

**Figure 13 :** Typologie des définitions données au pouvoir d'agir et réception du terme par les enquêtées.

	<b>Conception néolibérale</b>	<b>Conception social-libérale</b>	<b>Conception radicale</b>
<b>Catégorie étrangère</b>		Gilles Marie	
<b>Catégorie imposée</b>		Michelle	Pascale
<b>Catégorie familière</b>		Nathalie	Isabelle
<b>Catégorie mobilisée</b>			Solène

<sup>55</sup> Le trait est bien sûr grossi mais ces enquêtées regrettent certaines pratiques de leurs publics (regarder la télévision, « traîner ») trop éloignées de celles qu'attendent les professionnel·les de citoyen·nes accompli·es.

Source : Garnier, Julie, et H lo se Nez. « Chapitre 2. “Se tenir au milieu du gu ” : les  quipes d’animation face au “pouvoir d’agir” », H lo se Nez, Catherine Neveu, Julie Garnier (dir.), *Le pouvoir d’agir dans les centres sociaux. Reconfigurations militantes et professionnelles*, Septentrion, 2023, pp. 51-75.

Lecture : Les professionnel·les issues de l’ ducation   l’environnement sont repr sent es en vert, celles ayant suivi une formation dans les m tiers du social et rouge, et celles ayant suivi un autre parcours en bleu.

Lors de mon entretien avec No mie Dumont (charg e de missions   l’URNACS), celle-ci me pr sente le pouvoir d’agir comme « l’axe fondateur » de toutes leurs actions : « On est pas juste dans la question de la participation, on cherche   faire  merger les projets depuis les habitants [...], on se dit, nous [les centres sociaux], foyer d’initiatives d’habitants ». En somme, le pouvoir d’agir permet d’avoir « les moyens de s’affranchir d’une situation insatisfaisante », en  mancipant les individus appartenant aux groupes symboliquement et socialement domin s, on « fait en sorte que les gens prennent le pouvoir sur leur vie ». Cette d finition, tr s proche de celle donn e par Yann Le Boss , montre bien comment le terme s’est impos  au sein de la F d ration et des Unions r gionales de mani re assez homog ne tandis que l’interpr tation (ainsi que l’appropriation) est plus vari e   l’ chelon local [Nez, Neveu, Garnier (dir.), 2023]. L’adh sion au d veloppement du pouvoir d’agir n’est pas anodine et s’inscrit pour les organismes f d r s dans un registre social-lib ral puisqu’en mettant de c t  les pratiques collectives du *community organizing*, ceux-ci renoncent   faire de la « capacitation »<sup>56</sup> un levier de lutte contre la pauvret  comme d coulant de modes d’organisation du travail et de r partition de la richesse, et combattent la pauvret  en accompagnant les personnes presque au cas par cas. C’est ici un choix politique qui est fait, auquel adh rent les professionnel·les  tudi es, du moins dans les pratiques, les discours restant pour certain·nes critiques de l’ordre social capitaliste. Cependant, la FCSF comme les Unions r gionales ne se sont pr occup es que tr s r cemment de la question  cologique.

*On  tait je pense dans cette opposition de fin de mois et de fin du monde, l  ; ce qui fait qu’on se disait qu’on  tait plus l  pour aider les gens   boucler les fins de mois et que la question de l’environnement c’ tait plus une question de nantis et de bobos, quoi [...]. Et l , le basculement c’est de se dire qu’en fait y a des questions d’injustices sociales du fait des questions ...  cologiques et qu’aujourd’hui traiter les questions  cologiques, et ben c’est aussi traiter de la question d’injustices environnementales ; et que les publics pr caires sont les plus touch s.*

---

<sup>56</sup> Francisation du terme *empowerment*.

Comme me l'explique la salariée de l'URNACS, cette thématique a longtemps été vue comme secondaire par la Fédération et les instances régionales ; seuls quelques centres faisaient le choix d'inscrire l'urgence écologique dans leur projet social. Cet enjeu était en effet vu par les professionnel·les du travail social comme un « truc de riche » (Solène, salariée d'un centre social à la Cité du Grand Parc, Bordeaux), voire une diversion pour détourner les franges paupérisées des injustices matérielles [Alier, 2012 ; Keucheyan, 2014, p. 67]. La question a donc été écartée par les cadres et les équipes de terrains, et encore aujourd'hui, elle est vue comme non-prioritaires pour des centres sociaux dont les effectifs n'ont pas connu de rajeunissement, ou qui font face à des difficultés financières comme c'est le cas sur le QPV Bellevue. Gilles me raconte ainsi comment sa tentative de travailler conjointement avec un centre social du quartier limougeaud s'est révélée infructueuse, faute de préoccupation environnementale de l'équipe salariée. Il m'explique comment une des animateur·ices du centre, formée à l'éducation à l'environnement a tenté d'impulser la thématique en interne après son recrutement, mais que cette thématique n'intéressait ni la direction, ni les partenaires institutionnels (mairie, bailleur, Caf), ni même les publics ; la salariée s'est donc recentrée sur la mission « régaliennne » du travail social, à savoir l'insertion professionnelle (aide à la personne, apprentissage de la lecture). D'ailleurs, la formation de ce groupe de travail par l'Ifrée à la demande de l'Office Français de la Biodiversité prouve justement que cela ne va pas de soi de parler d'écologie aux classes populaires comme me l'a confié Isabelle, et cela peut expliquer le temps relativement long qu'ont mis les institutions du travail social à se saisir de la question écologique. Pourtant, même si celle-ci est devenu un « axe prioritaire » de l'agenda national, les centres sociaux étudiés n'en font pas la mesure phare de leur action, celle-ci est souvent reléguée à l'arrière-plan dans les projets que j'ai pu consulter, et se concentre essentiellement sur le tri des déchets et la gestion d'un jardin partagé, avec parfois des sorties et des activités de sensibilisation à la marge.

*Je me disais « Ouais y a vraiment d'autres problématiques, on a pas d'espace jardin ... Et puis y a d'autres problématiques, j'aurais pas le temps de parler de ça » et puis je me suis dit « Bah "biodiversité" ça parle à pas grand monde, fin faut déjà y être sensible pour parler de biodiversité » donc ça me semblait déjà éloigné en fait. Fin pour moi ça me semblait un peu un paradoxe : biodiversité et QPV.*

**Isabelle**, salariée d'un centre social à la Tour Chabot-Gavacherie, Niort

Adopté en 2019 (en marge des manifestations de jeunesse pour le climat), l'axe prioritaire « Transition écologique et justice sociale » a été porté depuis une dizaine d'années et inscrit à l'agenda politique de la Fédération par quelques centres sociaux, drômois et breillien notamment<sup>57</sup>. En accolant les termes de « transition écologique » et de « justice sociale », les membres de la FCSF ont opéré une véritable transformation sémantique de leur approche des enjeux socio-environnementaux. D'un « truc de riche », on passe à « la question d'injustices environnementales », et les classes populaires sont officiellement reconnues comme des victimes pourtant exemplaires dans leur bilan carbone. Développer le pouvoir d'agir des habitant·es devient alors un moyen de s'attaquer aux inégalités environnementales, en donnant aux groupes sociaux dominés la capacité de sortir de leur impuissance et d'agir à leur échelle.

---

<sup>57</sup> <https://www.centres-sociaux.fr/transition-ecologique-et-solidaire-lengagement-de-la-fcsf-et-du-reseau-des-centres-sociaux/>

**Figure 14 :** Photographie de promotion de la nouvelle politique écologique de la FCSF illustrant le rapprochement entre les questions environnementales et le pouvoir d'agir.



**Notre pouvoir d'agir se vit dans le monde réel**

Source : Fédération des centres sociaux et socioculturels de France, <https://www.centres-sociaux.fr/notre-pouvoir-dagir-se-vit-dans-le-monde-reel/>.

Il ne faut toutefois pas oublier que les motions adoptées par la FCSF n'engagent pas réellement les équipes d'animation des centres sociaux, ni à s'y reconnaître ni à les mettre en pratique du jour au lendemain. L'écologie populaire garde mauvaise presse auprès des professionnel·les (comme on a pu le voir dans le chapitre précédent) qui adhèrent - du moins celles et ceux que j'ai suivi·es - pour la plupart au discours écologique dominant, valorisant les rétributions symboliques liées aux pratiques vertueuses plutôt que les gains économiques [Comby, 2015b ; Comby et Malier, 2021]. Dans les pratiques de terrain, les praticien·nes souhaitent développer le pouvoir d'agir des habitant·es au sujet de la biodiversité et de l'écologie de manière générale, mais sans tendre vers un objectif de justice sociale compris dans son acception radicale, ce qui supposerait d'identifier des catégories sociales soumises à différents processus de domination (basés sur la classe, le genre, la race, le handicap ou

encore l'âge), afin de les mobiliser contre un ennemi davantage que contre un adversaire<sup>58</sup>. L'idée n'est donc pas de transformer les modes de production et de distribution des rétributions économiques et symboliques, mais plutôt de travailler avec chacun·e des bénéficiaires des centres sociaux pour leur permettre de maîtriser les normes des classes moyennes et supérieures, que ce soit la montée en compétences professionnelles, l'éducation morale et civique ou bien l'adoption des « écogestes ». Concernant la morale écologique que cherchent à développer les enquêtés par leurs pratiques, celle-ci s'appuie très largement sur une conception social-libérale du pouvoir d'agir - toutefois pas incompatible avec une posture discursive plus radicale - qui vise à transformer les publics par leur montée en compétence sur le sujet de la biodiversité. C'est donc un registre capacitaire qui est mobilisé, c'est-à-dire qu'il suppose, pour arriver à une fin souhaitée (ici la sensibilisation des habitant·es des quartiers dits « sensibles » aux schèmes de l'écologie dominantes), de travailler dans un premier temps sur les faiblesses supposées de ces individus avant de leur faire acquérir un ensemble de connaissances, compétences et comportements spécifiques, jugés nécessaires à la réalisation de l'objectif fixé [Nez, Neveu et Garnier (dir.), 2023, pp. 81-83]. On comprendra donc que cette démarche propédeutique s'appuie directement sur la théorie de la pyramide de Maslow, en considérant la stabilité des ressources et un socle de compétences comme prérequis indispensable à de nouveaux apports. L'idée est ainsi de faire transiter les publics à travers le développement de leur pouvoir d'agir de considérations matérialistes (conditions de santé, de logement, de travail) à une perspective post-matérialiste (et donc une préoccupation pour la biodiversité). Toutefois, nous avons vu dans le premier chapitre comment cette conception d'une écologie transcendant la question des conditions de vie se trouve aux antipodes de l'approche populaire du problème environnemental.

*Je pense qu'ils sont dépossédés de pas mal de choses, parce que pour le coup on a quand même un public assez vulnérable, qui ... qui s'intéresse pas forcément à la politique, donc on décide pour eux, voilà. Ça c'est un autre niveau, aussi. Voilà aujourd'hui mon boulot c'est ça, aujourd'hui mon boulot c'est aussi de permettre aux gens de s'exprimer davantage, de susciter l'envie de ... qu'ils s'expriment et que les idées émergent d'eux, même si aujourd'hui c'est encore trop tôt, je pense. On avance, hein, mais c'est encore tôt. Et moi tu vois aujourd'hui, donc y a ce niveau professionnel où ça me paraît central d'essayer par petites touches, parce qu'en fait je me rends compte que je peux pas attendre*

---

<sup>58</sup> La définition de justice sociale retenue par les cadres des instances fédérales ne s'inscrit pas non plus dans cette perspective radicale, puisqu'elle les mettrait en porte-à-faux avec les partenaires publics.



*d'eux des choses qu'ils sont pas en capacité de donner parce qu'ils ont pas encore suffisamment confiance en eux, parce qu'ils ont des évènements, des ... parcours de vie qui font que.*

**Nathalie**, salariée d'une association de pratique du jardinage, Niort

Cette approche du travail social qui voudrait faire des classes populaires des citoyen·nes « comme les autres » (Thibault Hébrard, élu au développement durable et à la biodiversité, Niort) tend en réalité à oublier la forte préoccupation des classes populaires à garantir l'amélioration, sinon le maintien de leurs conditions d'existence. Ainsi, comme le dit Valérie Cohen : « Avec cette conception [du développement du pouvoir d'agir], on tend ainsi à oublier que les classes populaires sont déjà “en mouvement”, particulièrement mobilisées pour faire face à la précarité des conditions d'existence. Sous cet angle, les capacités d'action des classes populaires ne sont pas à démontrer ou encore à activer car elles structurent leur quotidien sans toutefois parvenir à transformer en profondeur leurs conditions d'existence et les rapports sociaux qui les sous-tendent. Pour autant, elles sont bel et bien mobilisées. Elles développent en effet des actions pour pallier l'absence ou encore la pauvreté des revenus du travail qui s'apparentent à une “activité à temps plein” (Bozec, Reguet-Petit, 2015, p. 257), une “chasse” (Merklen, 2009, p. 218) ou encore “une lutte permanente” (Laé, Murard, 2015). Celle-ci est structurée par une contrainte économique qui vise à accéder à des ressources pour organiser l'existence. Elle répond également à un souci de respectabilité, où l'enjeu est de mettre à distance toute forme de stigmatisation » [Nez, Neveu et Garnier (dir.), 2023, pp. 94-95].

Si je n'ai pas pu le vérifier empiriquement dans les QPV étudiés, on peut faire l'hypothèse avec le concept de « centralité populaire » [Coll. Rosa Bonheur, 2019] que les territoires que constituent ces quartiers populaires présentent en réalité de nombreuses ressources mobilisées par les personnes qui y vivent afin de pallier le manque de moyens financiers et de services publics. On peut ainsi comprendre les jardins exploités par la petite communauté portugaise au Clou Bouchet par exemple comme une illustration de cette solidarité entre individus partageant la même exposition aux inégalités sociales et environnementales. Diplômée d'un DUT (Diplôme universitaire de technologie) Carrières sociales en Gestion humaine, Solène me précise qu'il lui a permis de « comprendre comment tout était imbriqué » et « pourquoi les villes étaient construites de cette façon-là » dans leur tissu urbain et les politiques publiques qui les agencent. Forte de ces enseignements, elle m'explique que la formation lui

a fait changer de regard sur les habitant·es des QPV : il serait injuste de les considérer seulement à travers leurs manques, mais qu'on peut également les voir comme des « ressources ».

*Je peux pas dire que c'est tout beau tout rose sur le Grand Parc, y a des grosses préoccupations et des trucs qui sont très préoccupants selon moi, mais voilà ça, si on voit cette vision-là des quartiers prioritaires comme des quartiers à problèmes moi je suis pas du tout d'accord avec ça : effectivement c'est des gens qu'ont des ... qui sont dans des situations précaires et de vulnérabilité, mais on se dit aussi que c'est un quartier où bah y a des gens dedans et c'est des gens qui ont des compétences, des ressources et des potentialités et nous en fait on veut que ces personnes-là elles développent ces ressources-là.*

**Solène**, salariée d'une association à la Cité du Grand Parc, Bordeaux

L'approche qu'a Solène des classes populaires diffère de celle des autres membres du groupes de travail en ce qu'elle les appréhende explicitement comme un public *avec* lequel travailler autant qu'un public *sur* lequel travailler. Le raisonnement, que l'on retrouve dans la littérature chez d'autres professionnel·les du travail social [Coti, 2016 ; Louis, 2023], rend compte d'une conversion aux logiques managériales qui vise à faire des habitant·es des partenaires [Boltanski et Chiapello, 1999] de la démarche de capacitation. Il n'est alors pas tant question de développer le pouvoir d'agir des publics en palliant un manque de connaissance ou de compétences, bien que cette logique misérabiliste subsiste souvent, mais plutôt en faisant prendre conscience à ces individus des capacités dont ils disposent sans forcément le savoir, et de les mettre en valeur afin de « lever les freins » (à commencer par le manque de confiance en soi) qui les empêchaient d'agir. Si l'animatrice bordelaise s'inscrit davantage dans cette conception du développement du pouvoir d'agir que ses homologues, on peut avancer que son parcours universitaire, sans être plus qualifiant que d'autres (elle a effectué trois formations différentes mais au niveau bac +3 quand d'autres détiennent un Master), et notamment ses dernières années en licence professionnelle de gestion de projet, a pu contribuer à ce discours responsabilisant [Bernardet et Thalineau, 2018]. Ces différentes postures, misérabiliste ou gestionnaire, social-libérale ou radicale, individuelle ou collective, se côtoient donc et se confondent quelquefois et illustrent la diversité - et l'ambiguïté - des conceptions du pouvoir d'agir, même au sein d'un échantillon de sept enquêté·es.

### 3. L'éducation au jardin : croiser pratiques manuelles, savoirs naturalistes et culture vivrière pour toucher son public

Nous avons donc vu comment les notions d'« aller-vers » et de « pouvoir d'agir » (et à travers eux la participation des publics) structurent les discours des professionnel·les que j'ai pu interroger, voyons maintenant de quelle manière ces termes trouvent une résonance dans les pratiques que mettent en place les enquêté·es sur leurs terrains. Avant même d'aller plus loin, une première observation semble nécessaire à partager : dans leur travail autour de la question de la biodiversité dans des quartiers prioritaires, les salarié·es ont en grande partie opté pour l'accompagnement d'habitant·es dans l'exploitation d'un jardin partagé. En effet, les expérimentations menées, personne n'a totalement délaissé ce support : Solène, Michelle, Nathalie se reposent (presque) exclusivement sur cette pratique ; Isabelle souhaite à terme installer une parcelle en plus de celle déjà exploitée par son centre social ; Gilles cherchait initialement à s'en passer mais s'est résolu à travailler avec les bénévoles du jardin partagé exploité par un des centres sociaux de Bellevue ; Marie a quant à elle installé une spirale aromatique (plantation d'herbes aromatiques en forme de spirale) et Pascale, enfin, aménage un jardin mais de manière détournée : celui-ci n'a pas vocation à cultiver des plants mais à permettre aux enfants de s'épanouir dans un espace « naturel »<sup>59</sup>. Difficile d'attribuer cela au hasard, reste à savoir si cette coïncidence apparente est due à une particularité de la région Nouvelle-Aquitaine (difficilement explicable), une pratique très courante des centres sociaux ou bien un effet de sélection de la part de l'Ifrée. Toujours est-il que ce tropisme pour l'activité potagère traduit de la part des groupes sociaux et professionnels dominants une vision de ce média comme particulièrement efficace dans l'éducation écologique des classes populaires. Nous verrons donc tout au long de cette section comment les professionnel·les développent la pratique du jardinage comme moyen privilégié de toucher les classes populaires, en s'appuyant sur la pratique historique des jardins ouvriers. Le jardinage sert en outre un objectif utilitaire en comblant les différents manques identifiés par les animateur·ices

---

<sup>59</sup> Cf. Annexes, où les différentes expérimentations menées par les professionnel·les sont décrites en détail.

du travail social et de l'éducation à l'environnement chez une partie des habitant·es des quartiers populaires tout en contribuant à les former à l'engagement écologique.

Nous avons déjà pu évoquer dans des sections précédentes le fait que ce type d'agriculture urbaine préexiste à l'intervention des structures intervenant dans les quartiers populaires, il peut toutefois être intéressant de développer ce point et de montrer par quels mécanismes cette activité vivrière s'est institutionnalisée. Historiquement, on peut faire remonter les jardins partagés sur lesquels travaillent une grande partie des enquêté·es (Solène, Michelle, Nathalie, Isabelle et Gilles) à l'émergence des jardins ouvriers, qui naissent de l'exode rural et de l'industrialisation de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces parcelles, mises à disposition des ouvriers et de leur famille par le patronat remplissent un double objectif : un objectif compétitif d'une part en favorisant, tout comme les corons, la sédentarisation des prolétaires autour de leurs industries ; un objectif « hygiéniste et philanthropique » [Frauenfelder, Delay et Scalambrin, 2014, p. 69] d'autre part puisque ces exploitations permettaient au prolétariat de subvenir à leurs besoins essentiels (ce qui permettait au passage de justifier les bas salaires, la philanthropie est une bonne opération). Après la Seconde guerre mondiale, les grands ensembles (qui constituent les actuels terrains d'enquête) sont accompagnés d'espaces destinés à la pratique du jardinage, qui est toujours vu comme une aménité à vocation sociale. Mais avec la désindustrialisation et la transformation de la structure sociale, les grands ensembles « s'appauvrissent »<sup>60</sup> et ces jardins passent dans les années 1980 d'une logique sociale (vivrière) à une logique urbanistique (ornementale) [Guyon, 2008]. Ces lieux, que l'on nomme désormais jardins familiaux constituent désormais un lieu de détente et de loisir, et servent à (re-)valoriser certains quartiers et donc à attirer un nouveau public, plus aisé que celui des jardins ouvriers. Les catégories salariées, voire supérieures investissent désormais ces espaces, comme c'est le cas dans le quartier de Manhattan dont les élites municipales cherchent à redorer certains espaces anciennement industriels : « Sous couvert d'une végétalisation de ces friches, c'est tout un rapport au monde qui sera expérimenté par certaines élites culturelles et artistiques soucieuses de s'affranchir de la bourgeoisie traditionnelle (cultivant une forme d'entre-soi très ségrégative dans les « beaux quartiers ») en développant dans des quartiers plus mixtes tout un nouveau

---

<sup>60</sup> En réalité, les classes moyennes et les classes populaires stables quittent les quartiers de grands ensembles, en proie à la stigmatisation, les ménages n'ayant pas les moyens de partir sont assignés à résidence. Affirmer que « les grands ensembles s'appauvrissent est donc un peu rapide.

mode de vie – notamment autour des jardins. Comme le souligne Tissot (2011 : 271-272<sup>61</sup>), les bourgeois progressistes blancs, véritables “élites de la diversité” cultivent dans leur jardin communautaire au pied des immeubles moins des légumes que “des fleurs, des herbes aromatiques et quelques tomates”, usages qui témoignent d’une “fonction réformatrice de ces espaces, cette fois-ci pour les classes supérieures et non pas les classes populaires”. Plus qu’un simple affichage de soi, le rapport à l’autre – où l’on se rencontre dans ces espaces entre voisins de milieux sociaux différents plus que l’on se retrouve entre-soi en famille dans son jardin familial – semble être érigé en art de vie hautement distinctif » [Frauenfelder, Delay et Scalabrini, 2014, p. 71]. Ces aménités « naturelles » accompagnent donc et favorisent les logiques de gentrification dans ces anciens quartiers ouvriers, chose que le nouveau paradigme du développement durable qui va s’imposer dans les politiques urbaines comme ailleurs [Comby, 2015b] va contribuer à accentuer [Frauenfelder, Delay et Scalabrini, 2014]. Ces jardins familiaux - et l’agriculture urbaine plus largement - deviennent donc un argument de valorisation de l’espace, autrement dit de « marketing territorial » servant à attirer dans un quartier des ménages correspondant à la morale écologiste dominante [Adam, 2016].

Les quartiers que j’ai pu étudier n’ont pas connu ce processus de gentrification (du moins le phénomène n’est pas encore achevé) et demeurent marqués par la concentration de ménages à bas revenus, cependant, ils partagent de nombreuses caractéristiques avec la socio-histoire des jardins collectifs que nous venons de décrire. En effet, j’ai pu constater lors de mes déambulations dans les différents QPV étudiés de nombreuses parcelles individuelles ou collectives, témoignant d’une pratique répandue dans les quartiers populaires composant l’enquête. Au cours des entretiens, les professionnel·les ont pu me confirmer ces observations en m’expliquant par exemple que les jardins familiaux présents dans le prolongement du Port Boinot à Niort sont l’héritage des jardins ouvriers qui s’y trouvaient autrefois<sup>62</sup>, et que les riverain·es contemporain·es ont demandé à réaménager. Autre exemple pour la même ville lorsque Michelle me parle des jardins cultivés par les habitant·es issu·es de l’immigration portugaise, on ressent encore une fois la trace de l’histoire populaire de cette activité vivrière. Pour d’autres QPV, je n’ai pas eu l’occasion de relever ce genre d’installations mais des

---

<sup>61</sup> Tissot, Sylvie. *De bons voisins. Enquête dans un quartier de la bourgeoisie progressiste*, Raisons d’Agir, 2011, pp. 271-272.

<sup>62</sup> Si Niort n’est en rien une commune littorale, elle est en revanche traversée par la Sèvre niortaise et constitue ainsi la porte d’entrée du Marais poitevin. Le Port Boinot désigne donc les quais qui bordent l’ancienne usine de chamoiserie (tannage de peau de chamois) éponyme, et dont les ouvrier·ères logeaient à proximité. Ces dernier·ères ont bénéficié de jardins ouvriers dans la même logique que ce que nous avons décrit plus tôt.

enquêtées ont pu me parler de l'attachement de leurs publics à ces potagers, comme à la Cité du Grand Parc où jusqu'à trois-cents personnes se sont mobilisées deux années durant pour l'installation par la collectivité d'un espace de culture.

Attardons-nous un peu sur le cas du QPV niortais du Clou Bouchet. Dans celui-ci, des parcelles étaient auparavant gérées par un petit collectif d'habitant·es, lequel·les ont vu leur jardin être remplacé par un centre médico-social et déplacé au cœur du quartier, plus éloigné de leurs domiciles et à la vue de tous et toutes. Une question se pose alors : pourquoi avoir déplacé ce jardin ? C'est en soi un sujet de recherche à part entière, et le temps me manquait pour étudier la question en profondeur mais certains éléments d'explication peuvent déjà être avancés. Nous l'avons dit, ce type d'aménités peut être un élément de marketing territorial pour les *policy makers* au niveau municipal (élu·es, cadre de la fonction publique territoriale, urbanistes, promoteurs, ...), et sans prétendre amorcer un processus de gentrification à partir de rangées de courgettes, cette mise en lumière du jardin peut servir d'argument d'attractivité ou contribuer à améliorer l'image d'un des quartiers prioritaires les plus en difficulté de la ville. Plus largement, tous les centres sociaux que j'ai pu visiter au cours de mon enquête accompagnent des bénévoles sur un jardin partagé (ce qui est une tendance générale à en croire Noémie Dumont, chargée de missions à l'URNACS) et les deux élus<sup>63</sup> avec qui j'ai pu échanger m'ont confirmé la volonté de chaque municipalité d'appuyer ces initiatives, et surtout les associations qui les portent. Dans un mouvement assez général, les jardins familiaux laissent la place ou sont concurrencés par les jardins partagés, on passe ainsi d'un usage privé (le terrain appartenant toutefois à la puissance publique) à un usage ouvert à tous et toutes [Frauenfelder, Delay et Scalabrini, 2014]. Dans ces jardins (ouverts aux) publics, la visée n'est logiquement plus vivrière mais pédagogique, et vise à diffuser les bonnes pratiques environnementales aux habitant·es des quartiers prioritaires. En ce sens, on retrouve la convergence des politiques de la ville (notamment la « gestion urbaine de proximité » [Tissot, 2007]) et de l'action publique en matière de développement durable [Comby, 2015b] qui explique la concentration sur les zones d'habitat populaire [Malier, 2022, pp. 280-287]. L'ouverture de jardins partagés est donc une façon pour les équipes municipales et leurs services de mettre en place des politiques environnementales rapidement et visiblement, en s'appuyant sur des pratiques et des infrastructures existant déjà dans les quartiers populaires,

---

<sup>63</sup> Ces deux élus appartiennent à des familles politiques plutôt opposées (gauche radicale et écologiste pour Francis Feytout et droite libérale pour Thibault Hébrard), ce qui traduit entre autres le caractère transpartisan du concept d'« attractivité urbaine » (Clément Barbier, « Au nom de l'attractivité métropolitaine. Sacrifices et rituels du renouvellement urbain par grand projet », *Métropolitiques*, 14 février 2022).

jugés comme les cibles prioritaires de l'éducation à l'environnement. En ce sens, l'inter- et la transdisciplinarité entre les pratiques des professionnel·les de l'EEDD et du travail social s'explique par ce cadrage institutionnel. En opérant un croisement des politiques de la villes et des politiques environnementales, on amène assez logiquement les acteur·ices du travail social à s'investir dans l'éducation à l'environnement et réciproquement, bien que ce soient les pratiques du travail social qui soient mises en valeur lors des formations de l'Ifrée.

*[En quittant le travail social] Je me suis dit « Je vais faire complètement autre chose [rire], je vais pas avoir des gens qu'ont des problèmes, je vais complètement vers autre chose, je vais être avec des gens ... qui auront envie de faire du jardin, quoi, basta ». Et sauf qu'en fait, je me rends compte que ... que les gens qui viennent faire du jardin, ils ont plein de problèmes, ils ont plein de choses dans leur sac à dos, quand ils viennent en fait ils posent le sac à dos, ils mettent les mains dans la terre, voilà [...] et c'est un temps où finalement tu fais du social.*

**Nathalie**, salariée d'une association de jardinage, Niort

Figure 15: Ardoise à l'entrée d'un des jardins de l'association de Nathalie (Niort).



Lecture : « Les jardins solidaires quai Belle-Île. C'est un jardin pluriel de partage et de culture au sens *large*. C'est un lieu qui se visite *librement*. Et si vous voulez participer c'est possible ! Du temps pour ces jardins, c'est des légumes partagés. Du mardi au vendredi (et le lundi après-midi) de 9h à 12h & 14h à 17h. Vous pouvez déposer vos bio-déchets dans le conteneur à votre disposition.  $\frac{1}{3}$  de notre poubelle est compostable ».

On peut identifier deux objectifs majeurs auxquels ces parcelles visent à répondre : d'une part répondre aux besoins matériels des bénévoles et d'autre part répondre à la nécessité éprouvée d'éduquer les classes populaires à la biodiversité ; nous les aborderons



successivement. Pour commencer, ces jardins partagés, descendants des jardins ouvriers, ont par essence une visée productive, pourtant les professionnel·les ont été plusieurs à me dire que les parcelles qu'ils et elles exploitent n'ont pas la capacité - ni parfois la vocation - à contenter les besoins alimentaires des bénévoles qui les cultivent. Les animateur·ices comme les publics en sont conscient·es, les raisons sont donc à chercher ailleurs. Ces jardins traduisent une volonté utilitariste, en cherchant à compenser les difficultés auxquelles une partie des classes populaires, et notamment ses franges les plus précaires, sont régulièrement et durablement exposées. Le premier des atouts de ces parcelles collectives est la création d'un réseau d'écoute et de solidarité qui unit les bénévoles, et avec elles et eux les animateur·ices. Cette quête de lien social est d'ailleurs la première raison qu'évoquent les personnes que j'ai pu rencontrer lors de mes visites de certains jardins. En effet, les animateur·ices m'ont pour la plupart parlé d'un public âgé et souvent bénéficiaire de l'allocation adulte handicapé (AAH), une population qui souffre statistiquement davantage de l'isolement que le reste<sup>64</sup>. En effet, ces deux caractéristiques (vieillesse et handicap) constituent un obstacle aussi bien au maintien dans le couple (veuvage ou célibat) ou dans les relations affectives (familiales, amicales) que dans l'emploi (retraite ou incapacité à travailler). Du fait de revenus largement moins liés à l'emploi que la moyenne<sup>65</sup>, ces personnes souffrent en sus d'une précarité économique accentuée. L'activité de jardinage - comme beaucoup d'activités proposées par les CSC d'ailleurs - permet de rompre pour un temps cet isolement social et attire donc à elle de nombreuses personnes dans ce cas. L'inactivité, le temps de travail aménagé ou la retraite dégagent un temps qui est propice à l'activité de jardinage, et cela explique le fait que ce sont en très grande majorité des personnes retraitées, toute catégorie sociale confondue, qui exercent cette activité<sup>66</sup> ; de plus, les horaires d'ouverture des jardins partagés opèrent une sélection entre actif·ves et inactif·ves comme on peut le constater sur la photo ci-dessus. Si les animateurs et animatrices de ces jardins regrettent l'homogénéité sociale dans la fréquentation des jardins partagés, ils

---

<sup>64</sup> Torres Egea, Pilar, et al. « Le poids des réseaux sociaux dans la lutte contre l'isolement des personnes âgées », Philippe Pitaud éd., *Solitude et isolement des personnes âgées*. Érès, 2010, pp. 221-231 ; Labit, Anne. « Habiter en citoyenneté et solidarité pour mieux vieillir », *Gérontologie et société*, vol. 38/149, no. 1, 2016, pp. 141-154 ; Pachoud, Bernard, Alain Leplège, et Arnaud Plagnol. « La problématique de l'insertion professionnelle des personnes présentant un handicap psychique : les différentes dimensions à prendre en compte », *Revue française des affaires sociales*, no. 1-2, 2009, pp. 257-277.

<sup>65</sup> Collet, Marc, et Bertrand Lhommeau. « Insertion professionnelle selon le handicap et le sexe », *Travail, genre et sociétés*, vol. 48, no. 2, 2022, pp. 35-51.

<sup>66</sup> « Les français et leurs jardins, une relation en transition », *Enquête Unep-Ifop*, 2022 ; Insee, 2020. Nous avons d'ailleurs vu avec cette enquête la variable du niveau de revenu comme facteur d'inégalité, qui explique aussi que ce soient les franges les plus précaires des QPV qui fréquentent ces jardins partagés plutôt que d'exploiter un jardin individuel.

et elles s'appuient en revanche sur ce support pour lutter contre la précarité sociale et l'isolement dont souffrent une grande partie des bénévoles. Ainsi, ces lieux ne sont pas uniquement constitués des parcelles de cultures mais aussi d'espaces de repos, aménagés de façon à créer le dialogue et la détente : des tables et des chaises, le nécessaire pour le café, parfois un apprentis. Un second atout qui est largement mis en valeur par les salarié·es qui encadrent les activités de jardinage est l'éducation au « bien manger ». L'idée sous-jacente n'est pas tant de fournir un appui alimentaire quantitatif (récolter le nécessaire à l'alimentation quotidienne comme c'est le cas des jardins ouvriers) mais plutôt qualitatif : permettre à chacun et chacune de remporter - en contrepartie de la participation - quelques aliments biologiques et locaux. Pour beaucoup, cette forme de « don - contre-don »<sup>67</sup> est une manière de lutter contre la « malbouffe » et les pratiques alimentaires des classes populaires qu'elles décrivent comme étant mauvaises, tant sur le plan écologique que sanitaire. Toutefois, comme dans le cas de la pollution visible, les professionnel·les considèrent leurs publics comme irresponsables de leur situation, due aux logiques capitalistes qui permettent aux grands groupes agro-industriels de dominer le marché, et de proposer à moindre coût des produits nocifs sur les deux plans que nous venons de citer.

*C'est insupportable en fait de se dire qu'aujourd'hui, je te dis, la seule offre qu'on a c'est Carrefour, qu'on met les gens dans ce modèle-là, on leur offre pas d'autre possibilité [...] je vois ce qu'ils mangent, fin manger des fruits, des légumes, fin y a des choses qui sont hyper importantes aussi et auxquelles ils ont pas accès, ou des choses qui sont pas de bonne qualité.*

**Isabelle**, salariée d'un centre social à la Tour Chabot-Gavacherie, Niort

En accompagnant les jardinier·ères bénévoles, les animateur·ices souhaitent donc les éduquer, et par là transformer leur alimentation, vers des produits naturels, biologiques et en circuit court. La logique est la même que dans le cas de la morale écologique, c'est par la sensibilisation que l'on fait changer les mentalités des individus, et *in fine* l'inégalité des rapports sociaux. C'est donc la vision social-libérale du développement du pouvoir d'agir qui transparaît dans cette activité en faveur de la « réappropriation » de l'alimentation des publics des centres sociaux. À la Cité du Grand Parc, une épicerie associative a été créée et vend -

---

<sup>67</sup> Mauss, Marcel. « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », in. *Sociologie et anthropologie*, Presses universitaires de France, 1966.

ainsi que d'autres produits locaux et biologiques - la production des jardinier·ères du centre social. Ces dernier·ères comme tous les habitant·es du quartier sont donc enjoint·es à les y acheter, et se voient attribuer une remise en fonction de leur implication sur les jardins ou au sein de l'épicerie. Le but est donc ici de favoriser l'engagement des individus vers une alimentation plus « responsable » par le biais de l'argument économique (remises en caisse) et moral (consommer ces aliments plutôt que ceux des grandes surfaces, c'est prendre soin de sa santé et de l'environnement).

L'importance de l'activité potagère comme vectrice de lien social et comme moyen de transformer l'alimentation des classes populaires est donc au cœur du rôle de ces jardins partagés, mais une autre fonction est au moins aussi importante en ce qui nous concerne. Ces espaces de culture permettent aux professionnel·les qui les animent de sensibiliser les jardinier·ères bénévoles à la question environnementale, et plus précisément à la biodiversité. Dans toutes les expérimentations où le jardin a été une modalité de l'action importante (Solène, Gilles, Michelle, Nathalie et Pascale dans une visée plus ludique), les professionnel·les l'ont présenté comme un espace où les habitant·es de quartiers insalubres pouvaient se reconnecter à la nature, à défaut d'avoir la possibilité d'accéder comme les ménages plus aisés à des espaces authentiquement « naturels » (pour ne pas dire « sauvages »<sup>68</sup>). Partant du constat de cet inégal accès aux espaces verts non-urbains [Pautard (dir.), 2021, pp. 26-39] et d'une plus grande distance à l'égard des récits écologiques dominants [Comby, 2015b ; Comby et Malier, 2021], les enquêté·es - inscrit·es dans des cadres institutionnels plus larges - se donnent pour mission d'éduquer les habitant·es de ces quartiers sensibles à l'environnement et au développement durable (donc à ces mêmes récits dominants). Si les recherches décrivent des pratiques parfois intensives dans les jardins familiaux (et notamment chez les usager·ères plus âgé·es [Guyon, 2008] qui ont connu le développement de l'agro-industrie moderne au sortir de la Seconde guerre mondiale ), ces méthodes n'ont pas cours dans les jardins partagés. Les animateur·ices veillent à ce que

---

<sup>68</sup> Ce registre de la nature « naturelle » par opposition à l'espace urbain considéré comme avili découle d'une vision naturaliste [Descola, 2015 ; Boursier et Guimont (dir.), 2023, pp. 288-300 ; pp. 305-306] d'une opposition entre ce qui appartient à la nature de laquelle l'espèce humaine est parvenue à s'extraire par la culture, qui lui confère la capacité à « se rendre comme maître et possesseur de la nature » pour reprendre la célèbre formule de René Descartes [Potard (dir.), 2021, pp. 40-47]. Cette considération du *vivant* comme une condition d'infériorité et d'altérité est aujourd'hui combattue par le champ d'étude de l'anthropologie de la nature développé par Philippe Descola mais reste prédominant dans les schèmes écologiques que mobilisent la plupart des individus insérés dans des économies de marché, y compris chez celles et ceux qui revendiquent leur écologisme.

soient respectées des pratiques qui prennent en compte la biodiversité, le plus souvent adaptées de la permaculture (culture en lasagne, jachère, paillage, utilisation du compost, ...) dans une visée pédagogique.

*Nous ce qu'on veut c'est accompagner les habitants à se former, à être en capacité de cultiver, de sensibiliser aussi à pourquoi je mets des engrais chimiques dans les sols et qu'est-ce que c'est ? Et qu'est-ce que c'est le paillage et qu'est-ce qu'on peut utiliser d'autres ?*

**Solène**, salariée d'un centre social à la Cité du Grand Parc, Bordeaux

Pour cela, les animateur·ices vont expliquer ces méthodes et accompagner les bénévoles dans leur mise en place, tout en profitant de chaque opportunité pour aborder la thématique de la biodiversité. Ainsi, en plus de répéter aux jardinier·ères le nom vernaculaire des essences avec lesquelles ils et elles sont en contact, les salarié·es vont prendre des temps afin d'expliquer de quelle manière interagissent les espèces, végétales comme animales, et en quoi ces pratiques biologiques sont favorables à ces symbioses et autres types d'échanges. Adossé à cette pratique potagère, les bénévoles sont convié·es à visiter des exploitations maraîchères, assister à des projections de documentaires ou bien à des expositions, et même au réputé festival international du film ornithologique de Ménigoute. Si la technicité du discours varie d'un contexte à l'autre, le but est toujours le même : sensibiliser les jardinier·ères à la beauté fragile du vivant et à la capacité, pour ne pas dire le devoir, de l'espèce humaine de le protéger. Cette façon de travailler la terre et de la connaître est présentée comme les « bonnes » pratiques [Legros, 2007] par les professionnel·les, ce qui implique qu'il en existe de mauvaises. Sur le plan de l'écotoxicologie, difficile d'affirmer le contraire, sur le plan de la sociologie cet effort normatif peut avoir des effets stigmatisants sur les bénévoles. Par exemple, Nathalie m'explique la difficulté qu'elle a à faire comprendre aux personnes investies sur le jardin l'utilité de ce qu'on appelle abusivement « mauvaises herbes », et regrette que celles-ci soient systématiquement arrachées (les tondeuses thermiques sont proscrites) par les jardinier·ères. On peut relever là un paradoxe qui illustre sans doute une logique globale : alors que les quartiers populaires, et notamment ceux *étiquetés* (dans le sens goffmanien du terme) « prioritaires » ou « sensibles » sont vus comme insalubres et jonchés de déchets dus aux mauvaises habitudes de leurs habitant·es, celles et ceux qui investissent le jardin le font également dans une dimension symbolique. En entretenant un « beau » jardin

(comprendre par là « propre »), les bénévoles voient là-dedans une façon de se différencier d'un « eux » [Lechien et Siblot, 2019 ; Misset, Siblot, 2019] qui désigne les responsables de la pollution visible [Comby et Malier, 2021]. Dès lors, le désherbage compulsif peut être compris comme une logique de distinction s'inscrivant dans une « conscience de classe triangulaire », pour reprendre l'expression popularisée par Olivier Schwartz [1990] ; le fait pour Nathalie de souhaiter conserver les mauvaises herbes et un aspect organique du jardin vient gripper ce raisonnement, ce qui est assez logiquement difficile à assimiler pour les jardinier·ères.

*J'ai beau donner cinquante mille arguments, c'est pas ça qui va marcher. Je vois des observations mais ce que je touche chez elle c'est pas une prise de conscience et l'envie de faire différemment, ce que je touche c'est son côté bonne élève, elle veut me faire plaisir en fait. Donc je vise à côté mais je sais pas comment faire autrement*

**Nathalie**, salariée d'une association de pratique du jardinage, Niort

Mais le jardin partagé n'est pas seulement la façade distinctive pour les habitant·es bénévoles, il est aussi le reflet d'un effort de transformation écologique et sociale du quartier par les politiques urbaines et les professionnel·les qui les mettent en œuvre. Ces jardins- vitrines permettent aux équipes d'animations de rendre visible leur action auprès des financeurs publics mais aussi et surtout auprès des habitant·es du quartier. En étant implantés au cœur des QPV et à la vue de tous·tes, les jardins cristallisent l'effort de normalisation écologique dans lequel s'inscrivent les centres sociaux étudiés. Les différents jardins accueillent un public allant au-delà des seul·es bénévoles : classes, périscolaire, groupes de personnes hospitalisées, ... De plus, ils sont pour certains des lieux de passage importants (Clou Bouchet à Niort et Grand Parc à Bordeaux) ce qui permet sinon le dialogue du moins l'habitué des passant·es régulier·ères. Dans le jardin animé par Michelle et Nathalie, les bénévoles les plus assidu·es, qui habitent tous et toutes à proximité, passent une partie de leur temps aux alentours des parcelles afin d'en assurer la surveillance et rapporter aux animatrices les détériorations qui peuvent être commises, voire intervenir elles et eux-mêmes. On peut dire plusieurs choses de cette situation. D'une part, la gestion de cet espace répond à une forme de « gouvernementalité » pour reprendre le terme foucauldien, qui renvoie à « la jonction toujours aléatoire et incertaine entre une "rationalité gouvernementale", prétendant

exercer une influence directe ou indirecte sur le comportement des individus, et une “subjectivation”, qui conduit les individus à s’associer (consciemment ou non) ou à résister à ces prescriptions comportementales » [Gourgues, Rui et Topçu, 2013, p. 23]. En agissant « à distance », l’État et ses agent·es délèguent la « gouvernementalisation des conduites » [Jeanne Demoulin citée par Malier, 2022, p. 282] aux associations du travail social et de l’éducation à l’environnement, dont les bénévoles en viennent, par leur volonté de se distinguer [Misset, Siblot, 2019] aux yeux des professionnel·les endossant le rôle de dispensateurs et dispensatrices de la bonne conduite écologique [Darnton, 2004], à se sentir eux et elles-même investi·es de cette mission de surveillance. Ce contrôle qu’exercent les bénévoles de leur propre chef est dirigé à l’encontre du « eux » dont nous parlions plus tôt : celles et (surtout) ceux qui ne respectent pas les lieux. En effet, les enquêté·es me rapportent de nombreuses situations de conflits entre les habitant·es et les acteur·ices du jardin : les plants sont régulièrement dégradés et les jardinier·ères se plaignent des vols de fruits et légumes. Sans chercher à extrapoler, on pourrait émettre l’hypothèse que la présence de ces jardins partagés soit vue comme une tentative de « soigner » le quartier et avec lui ses habitant·es, chose qui est mal reçue par certain·es d’entre elles et eux. On pourrait y voir, au risque d’adopter un prisme populiste à la manière de Richard Hoggart ou Michel de Certeau [Passeron et Roman, 2003], des comportements « infra- » ou « proto-politiques » - bien que ces termes induisent une hiérarchisation des rapports au politique - en ce qu’ils traduisent une prise de conscience et la dénonciation d’injustices, bien que non-formulées par le biais du débat contradictoire [Nez, Neveu et Garnier (dir.), 2023]. Ces conflits peuvent amener à remettre en cause la capacité d’une part de l’aller-vers et d’autre part du développement du pouvoir d’agir à répondre aux besoins de *tous·tes* les habitant·es de ces quartiers populaires. Premièrement, les bénévoles dont m’ont parlé les enquêté·es qui pratiquent le jardinage ou qui le pratiquaient auparavant sont très majoritaires, et sont pour la plupart non-racisé·es dans des quartiers qui concentrent structurellement les personnes issues de l’immigration coloniale ou post-coloniale [Keucheyan, 2014] (y compris des DROM)<sup>69</sup>. Au vu de ces deux critères, on peut en déduire que la pratique d’*outreach* ne remplit pas la fonction d’inclusivité et de mise en participation des publics les plus marginalisés. Secondement, cette sélection indirecte (sur la base d’une distinction entre le « nous » des classes populaires stables et blanches et le « eux » désignant les couches et souvent racisées [Schwartz, 1990 ; Comby et Malier, 2021]) s’opère certainement sur la base d’un pouvoir d’agir qui ne peut se développer qu’en

---

<sup>69</sup> Cf. Annexes.

conformité à un certain idéal participatif et universaliste [Nez, Neveu et Garnier (dir.), 2023] qui exclut bien souvent celles et ceux dont le rapport à l'État et les institutions publiques ou privées qui s'y rattachent est bien souvent marqué par un rapport conflictuel [Marlière, 2019], que l'on retrouve dans les actes de détérioration [voir [Figure 16](#)].

**Figure 16:** Tag d'un aménagement du jardin partagé du Grand Parc (Bordeaux).



**Lecture :** Deux lettres du lieu appelé « Les Joualles » ont été malicieusement remplacées à la bombe pour donner « Les couilles ».

## Conclusion du Chapitre II :

Ce deuxième chapitre a donc tenté de faire ressortir les éléments caractéristiques des pratiques des animateur·ices, notamment en les mettant en relation avec ce que nous avons pu dégager des positionnements des enquêté·es par rapport à leurs publics au sujet de la morale écologique. Il en ressort tout d'abord que les parcours et domaines professionnels, qu'ils s'inscrivent dans le travail social ou dans l'éducation à l'environnement, jouent un rôle dans les pratiques mises en œuvre, bien que l'accompagnement de l'Ifrée ait certainement pu avoir tendance à lisser ces différences. Celles-ci ne se situent finalement pas tant dans le registre de pratiques utilisées que dans la façon de les appliquer. Ainsi, l'aller-vers comme le développement du pouvoir d'agir, s'il existe des nuances dans l'appellation ou la définition, forment un ensemble de pratiques qui fait relativement consensus dans ce groupe de travail. Les deux concepts sont d'ailleurs liés en ce qu'ils expriment une volonté de participation des habitant·es, soit par un rapprochement de celles et ceux qui seraient les plus éloigné·es de ces lieux d'expression (notamment les centres sociaux) soit par un approfondissement - individuel - de la capacité des individus à agir par et pour eux-mêmes. Dans une volonté de de normalisation des classes populaires à l'écologie dominante, ce développement du pouvoir d'agir est l'assise théorique sur lequel reposent les jardins partagés, réemployés par de nombreuses structures et utilisés par la plupart des professionnel·les comme support de cette transformation. Si les bénévoles qui s'y investissent ne sont pas pour la plupart des néophytes, l'*empowerment* se heurte toutefois à des modes de perception du vivant socialement classés et traduisant un rapport au monde social que les professionnel·les peinent à désamorcer.

En ajustant la focale sur les jardins partagés, ce sont inévitablement d'autres pratiques qui sont occultées : bricolage de nichoirs, land art, observations ornithologiques, ... Autant d'animations variées mais qui s'appuient sur le même répertoire de la sensibilisation à la biodiversité par l'activité manuelle ou observationnelle qui est en œuvre dans l'accompagnement des jardinier·ères. Cela étant, les concepts sur lesquels s'appuient les praticien·nes opèrent des choix politiques en ce qu'ils transposent en actes leur rapport ontologique au monde et à ce vers quoi il doit tendre. Cette approche que nous avons décrite jusqu'ici comme individualisante et réformatrice est en réalité plus complexe, comme nous allons le voir à présent.



## **Chapitre III - Les professionnel·les,**

### **l'écologie et le politique : des discours**

### **réformistes en prise avec une normativité**

### **structurelle**

Alors que mon sujet de stage n'avait pas forcément pour objet d'analyser le rapport au politique des professionnel·les étudié·es, il m'est apparu aussi bien au cours de mes lectures préliminaires que des échanges que j'ai pu avoir avec elles et eux que le travail de sensibilisation des publics populaires à la biodiversité qui était mené recouvrait en réalité une dimension politique indéniable. Le préambule de ce mémoire l'a montré, la question écologique est avant tout une question politique et comme l'écrit Jean-Baptiste Comby : « Le volume et les temporalités de réduction des émissions de [gaz à effets de serre] nécessaires pour, selon les climatologues, atténuer sérieusement les conséquences d'ores et déjà inéluctables des dérèglements climatiques ne peuvent se satisfaire de politiques sectorielles et segmentées, qui plus est si l'on souhaite que cette atténuation ne vienne pas accentuer l'emballlement contemporain des inégalités sociales. C'est donc bien l'ensemble de l'organisation sociale et les principes qui la régissent que vient frontalement et intrinsèquement remettre en cause la question climatique. Celle-ci est donc éminemment politique, tant elle requerrait une profonde transformation des modes de distribution des privilèges au profit des actions menées conformément aux impératifs écologiques » [2017, p. 22]. Les professionnel·les évoluent donc dans une pratique fondamentalement politique tout en gardant cette dimension plus ou moins à distance. Ainsi, les prises de position sont assez

hétérogènes voire ambiguës dans certains cas, aussi aborderons-nous le vaste sujet du politique de manière comparative et thématique. Nous verrons en ce sens comment le choix d'une pratique à l'échelon microscopique, que ce soit vis-à-vis du terrain ou de la société - (1) rend compte d'un engagement politique qui est généralement affirmé, mais discrètement. Cela s'explique notamment par la position intermédiaire qu'occupent les professionnel·les, et en particulier celles du travail social, entre les publics populaires et les institutions déconcentrées et décentralisées (2). Après avoir caractérisé le rapport des enquêté·es au politique, nous verrons dans une dernière section la façon dont se concrétisent ces schèmes pris en étau (3).

## 1. Aborder l'écologie par le local et le particulier, ou comment la topique de l'urgence dessert les classes populaires

Que ce soit dans le domaine de l'éducation à l'environnement ou du travail social, les professionnel·les exercent sur un territoire réduit mais y abordent des notions globales, telles que le développement durable ou la citoyenneté. On peut retrouver dans ce discours le sous-texte du mythe du colibri en ce que les animateur·ices agissent à leur échelle contre un problème global, et ont la volonté d'étendre à leurs publics cette morale d'implication personnelle. Dans deux des QPV étudiés, des projets d'écoquartier sont en cours et interrogent les enquêtées concernées quant à leur rapport à l'écologie dominante et au développement durable.

Les quelques professionnel·les du travail social et de l'éducation à l'environnement avec lesquelles j'ai pu échanger m'ont tous et toutes partagé leur volonté d'agir pour un monde meilleur, souvent d'ailleurs à l'origine de leur « engagement », pour reprendre le terme employé à plusieurs reprises. Toutefois, pour les un·es comme pour les autres, il est impossible d'avoir un impact au niveau global du problème (que ce soit celui des inégalités sociale ou bien de la crise écologique) et le niveau d'action le plus efficace se situe au local. Ce point de vue pragmatique n'est pas nouveau, Catherine et Raphaël Larrère [2023] le

datent de la fin des années 1970 et en donnent la paternité à l'agronome René Dubos à travers la formule « Penser globalement, agir localement ». Elle traduit l'incapacité tant des institutions internationales que des gouvernements à prendre le problème à bras-le-corps, déléguant sa gestion aux collectivités locales et aux acteur·ices de terrain (scientifiques, associations, militant·es) pour deux raisons qui se confondent. D'une part, au motif du caractère abordable de la résolution d'un problème local : il est plus aisé de réintroduire localement une espèce « clé de voûte »<sup>70</sup> que d'empêcher sa disparition de manière systémique [Boursier et Guimont, 2023, pp. 308-315]. D'autre part justement car cette action à l'échelle macro supposerait une limitation des activités polluantes et par là une remise en cause de l'« ordre social capitaliste » et de la distribution des rétributions économiques et symboliques, qu'un ensemble de prises de positions conservatrices de la part de celles et de ceux qui n'ont pas d'intérêt à voir leur position remise en cause [Comby, 2015b, pp. 103-104 ; 2017]. Il est donc plus facile pour les services de l'État d'appuyer sa politique de transition non pas sur une transition structurelle mais sur une implication de toutes et tous au travers de la responsabilisation individuelle. La communication publique vantant les écogestes et les politiques de transition écologiques et énergétiques proposant une aide individualisée (conversion à la voiture électrique, isolation thermique, ...) structurent donc la politique écologique publique [Comby, 2015b] dans laquelle s'inscrivent - parfois malgré elles, parfois avec engouement [Malier, 2022] - les associations et leurs équipes. Ce cadre limite donc la possibilité des individus et des groupes organisés de penser globalement et d'agir à la même échelle, et les enquêté·es sont dans le même cas de figure. Les associations, qu'elles soient à vocation sociale ou environnementale, sont ainsi vues (et utilisées) comme un relais des politiques publiques de transition, c'est ce qu'explique une représentante du gouvernement lors du colloque sur la transition écologique organisé par la FCSF en 2022.

*Vous êtes, les centres sociaux, un lieu de proximité, de connexion auprès des habitants et donc vous avez non seulement une capacité d'accueil sur les lieux de vie mais aussi d'aller-vers et de travail avec les citoyens et les habitants pour entendre leurs résistances, comprendre, ajuster les moyens d'action ; et du coup essayer d'internaliser au niveau d'un territoire ultralocal des demandes qui viennent d'en haut et essayer de les faire matcher avec leurs besoins et leurs attentes. Donc ça va faire dans les*

---

<sup>70</sup> Ce terme désigne en écologie les espèces dont l'impact positif sur son écosystème est essentiel, et dont la disparition causerait un effondrement du biotope. Cette définition s'inscrit dans un registre naturaliste, au sens de l'étude des milieux naturels mais aussi au sens anthropologique de la vision d'une nature exploitable et évaluable, où toutes les espèces n'auraient donc pas la même valeur intrinsèque [Descola et Pignocchi, 2023 ; Boursier et Guimont, 2023].

*attentes, non seulement vous avez un rôle d'information, d'accueil, d'explication mais aussi de remontée d'information, je pense que ce sera très important comme vous êtes au plus proche des territoires et des personnes, être capable de faire remonter de l'information au niveau national pour qu'on puisse réajuster des dispositifs, pour qu'on puisse entendre des paroles qui ne sont pas forcément entendues [...].*<sup>71</sup>

**Marine Jeantet**, déléguée interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté

Les enquêté·es s'inscrivent donc dans ce cadrage individualisant visant à transformer les pratiques individuelles au niveau local et on l'a vu dans les pratiques et concepts qu'ils et elles pouvaient mobiliser. Pourtant, certain·es d'entre elles et eux ne se reconnaissent pas dans ce rôle d'exécutant·e des « demandes qui viennent d'en haut » aussi peut-il paraître étonnant de les retrouver dans cette action et ce discours du local. Cependant, nous l'avons déjà évoqué, les professionnel·les s'identifient en revanche au mythe du colibri selon lequel chacun·e doit agir à la hauteur de ses capacités pour sortir d'une situation indésirable puisqu'il serait utopique (dans le sens dépréciateur du terme) d'espérer changer le monde. En se sentant responsable de l'état de la planète comme de la société, les animateur·ices rejettent l'idée selon laquelle ce serait - uniquement - aux responsables d'agir, puisque cela impliquerait une passivité de tous·tes les autres. Si Jean-Baptiste Comby [2015b, 2017] a bien montré l'effet justement protecteur qu'a ce discours pour les groupes sociaux les plus polluants, en diluant leur part de responsabilité que les professionnel·les dénoncent d'ailleurs, ces dernier·ères souhaitent mesurer concrètement l'impact de leur action, ce qu'un travail de plaidoyer permet plus difficilement.

*Bon voilà c'est sympa de montrer des images pour essayer de faire prendre conscience mais voilà j'ai aussi voulu aller sur le terrain concrètement, et comment protéger concrètement des espèces sur le terrain quoi, et travailler dans une asso de protection de l'environnement. Aujourd'hui concrètement je sais. L'année dernière j'ai sauvé, j'ai protégé cinquante nids d'hirondelles sur un bâtiment, bon bah voilà, c'est un truc concret, et je suis allé me bagarrer pour que ces hirondelles soient protégées, sinon y aurait plus d'hirondelles dans le village, quoi. Chaque petite partie de gagnée, c'est quand même ça de pris quoi.*

**Gilles**, salarié d'une association de protection de la faune sauvage, Limoges

---

<sup>71</sup> Colloque transition écologique 2022 - Interview avec Marine Jeantet : <https://youtu.be/ixUZ01SSvg4?t=109>

La topique de l'urgence pousse donc le groupe d'enquêtés à souhaiter s'investir personnellement et directement dans les quartiers populaires, ce qui est consubstantiel au travail social [Ravon et Ion, 2012] et dans une certaine mesure à l'éducation à l'environnement. Les formations de ces champs - mais d'autres aussi : écologues, urbanistes, ... - transmettent justement une approche territoriale et localisante des pratiques professionnelles [Hommage, 2007 ; Jaeger, 2020] qui peut expliquer ce discours, que l'on peut relier plus largement à la position des enquêtés dans l'espace social. Celles et ceux-ci appartiennent aux petites classes moyennes de la « main gauche de l'État », qui ont tendance à adopter un discours proche de celui des classes moyennes (et) supérieures, notamment en ce qui concerne la thématique écologique à la fois par adhésion du fait de la socialisation, à la fois aussi par souci de distinction des classes populaires et de rapprochement des groupes sociaux dont elles adoptent la rhétorique [Comby, 2015a, 2015b ; Comby et Malier, 2021]. À travers cette distinction entre global et local, les entretiens menés avec les animateur·ices recouvrent une autre opposition, celle entre décision et action. Les enquêtés revendiquent pour la plupart leur politisation marquée à gauche, cependant, ils et elles vont mettre à distance le caractère transgressif de leurs propos en marquant un éloignement de *la* politique, réservée aux partis d'envergure nationale. Chose étonnante, l'élu niortais avec qui j'ai pu échanger s'inscrit dans la même vision d'un niveau local moins politique puisqu'il réunit des gens de bonne volonté dont les oppositions peuvent être dépassées par le « dialogue » (et pas le débat). Les animateur·ices reconnaissent tout de même l'existence de conflictualité et du débat contradictoire, mais cet apolitisme d'un élu, même novice *en politique*, nous permet de comprendre que ce discours dépasse les seul·es praticien·nes. Les animateur·ices que j'ai pu rencontrer y voient une hiérarchisation des échelles, à l'instar de Michelle qui me raconte ses débuts professionnels en Amérique du Sud et les projets écologistes menés par la directrice du théâtre où elle a commencé. En m'expliquant que ces initiatives institutionnelles étaient plus engagées que celles qu'elle porte aujourd'hui, elle inscrit sa démarche dans un cadre infra-politique.

*Quand je dis « engagée », elle [la directrice du théâtre en Amérique du Sud] était vraiment avec des ministres de l'environnement, on a reçu vraiment des conférences avec des gens voilà, très importants par rapport à l'environnement dans mon pays, et euh ... des indigènes qui sont venus aussi au théâtre pour parler de comment c'était leur vie dans leur environnement, c'est complètement différent*

*d'endroits comme la ville, ça change complètement. Euh ... mais dans ce cas-là je suis pas très engagée dans ce sens politique avec les politiciens, voilà.*

**Michelle**, salariée d'un centre social au Clou Bouchet, Niort

Dans cette logique d'action aux plus près du terrain, c'est un travail qui est pensé comme au plus près des réalités de vie à transformer, et l'engagement des professionnel·les se fait à l'égard des classes populaires qu'il faut réformer sur le plan de leur qualité de vie et de leurs pratiques quotidiennes pour répondre au problème environnemental. Comme nous avons déjà eu l'occasion de l'évoquer, la question participative est centrale pour bon nombre d'associations, et plus spécifiquement de centres sociaux et l'institutionnalisation croissante et transversale des question de participation citoyenne et de transition écologique a contribué à légitimer le rôle des associations locales dans ce qui est appelé la « démocratie environnementale ». Ce nouveau paradigme de l'action publique découle de la montée en puissance depuis une trentaine d'année des politiques de participation citoyenne et de la préoccupation pour la crise écologique [Lascoumes, 2014], et désigne les procédures techniques visant à informer ou impliquer les citoyen·nes dans la transition écologique [Mazeaud, 2021]. Nous avons toutefois relevé dans le chapitre précédent une difficulté de la démocratie participative à porter ses fruits, notamment parce qu'elle se retrouvait limitée la plupart du temps à une publicisation de politiques publiques locales ou bien à un débat à la marge sur des projets livrés clé en main. La démocratie environnementale qui en découle directement ne fait pas exception et Alice Mazeaud pointe une contradiction structurante dans le concept : « l'institutionnalisation de la participation citoyenne vise moins à renforcer la démocratie environnementale qu'à gouverner la transition écologique par la responsabilisation et la mobilisation d'écocitoyen·nes » [2021, p. 635]. La politiste explique l'individualisation - et par là la dépolitisation - du cadrage écologique passant d'une organisation collective au niveau global à une implication de toutes et tous [Comby, 2015b] au niveau local.

Les associations du travail social et de l'EEDD s'inscrivent dans cette approche de la démocratie environnementale puisqu'elles visent à diffuser à un large public (essentiellement populaire dans le premier cas) les informations et les bonnes pratiques à adopter pour effectuer cette transition. Comme on a pu le voir dans le cas des jardins partagés, des animations de découverte de la nature ou, plus symbolique encore, de ramassage des déchets,

ces initiatives menées par les professionnel·les visent à sensibiliser et par là responsabiliser les habitant·es autour des « bons gestes ». Ce déplacement de l'enjeu écologique de la sphère publique (politique et macroéconomie) vers la sphère privée (comportements et microéconomie) est décrit par Sophie Dubuisson-Quellier comme une volonté de « gouverner la demande en guidant et en éclairant les choix des consommateurs pour agir sur l'offre » [2016, p. 204], autrement dit, la responsabilité est laissée aux individus ayant opéré une transition de peser sur celle des grands groupes industriels. Ce « gouvernement des conduites », pour reprendre le titre de son ouvrage transite donc par ces corps associatifs qui à travers leurs pratiques de normalisation remplissent leur rôle d'individualisation de la question écologique. En ce sens, le pouvoir d'agir que nous avons décrit comme un processus individuel illustre bien le registre d'action des centres sociaux en matière environnementale, calqué sur les politiques publiques de transition écologique : pour reprendre l'exemple de la consommation, l'enjeu sera davantage de permettre aux habitant·es de prendre conscience de la mauvaise qualité de leur alimentation et par là l'implication dans un jardin partagé plutôt que de leur permettre de prendre conscience des logiques structurelles qui provoquent une orientation vers des produits de moins bonne qualité<sup>72</sup>.

*À la base on s'est rendu compte qu'y avait une grosse précarité alimentaire sur le territoire, et qu'en fait bah y avait aussi ce besoin de rencontre et de se réapproprier un peu ce qu'on a dans son assiette, et de se sentir autonome, de dire « Bah en fait moi j'ai plus les thunes d'aller au supermarché », et du coup c'est comment on essaie de se réapproprier sa consommation et de commencer à cultiver chez soi.*

**Nathalie**, salariée d'une association de pratique du jardinage, Niort

Ce « gouvernement des conduites » s'accompagne dans les discours des professionnel·les d'une volonté de favoriser la mixité sociale dans leurs quartiers et dans leurs animations, c'est-à-dire très sommairement la coprésence et l'interaction entre classes sociales distinctes sur un même territoire. Cet idéal semble louable en ce qu'il porte en lui l'idée de justice sociale [Genestier, 2010] et les enquêté·es souhaitent en faire une réalité sur leur quartier. En ce sens, les activités menées par les salarié·es visent à attirer, en plus des

---

<sup>72</sup> Drique, Marie, et Valentin Brochard. « L'autre affaire du siècle. Quatre points saillants », *Revue Projet*, vol. 388, no. 3, 2022, pp. 56-59.

classes populaires qui fréquentent habituellement les associations<sup>73</sup>, des habitant·es mieux doté·es en capitaux, du quartier ou de ses marges plus aisées : l'épicerie associée au centre social bordelais vise par exemple à toucher cette clientèle avec des produits bios et locaux. Lorsque je demande aux animateur·ices de centres sociaux ce qu'apporterait cette mixité, on me répond souvent que cela permettrait d'amener de nouveaux discours, qui pourrait infuser parmi le public des centres sociaux - et donc contribuer à diffuser l'écologie dominante d'une autre manière. Un autre argument qui ressort parfois est celui du dépassement des prénotions. En faisant venir des groupes sociaux extérieurs au quartier et relativement bien positionnés dans l'espace social, on leur permet de déconstruire les stéréotypes qu'ils pourraient se faire sur les habitant·es des quartiers populaires ; toutefois, les dégradations dont nous avons parlé sont vues par les professionnel·les comme un obstacle à cette mixité sociale. L'objectif visé par les membres du groupe de travail est donc assez cohérent avec la littérature concernant la morale politique des centres sociaux, en ce que les structures cherchent par le brassage de différentes classes sociales à évacuer les conflits de classes qui pourraient exister, et à faire des CSC des havres de paix sociale [Neveu, 2023 ; Nez, Neveu et Garnier, 2023].

*Voilà, on s'attend pas à ce que tout le monde se rencontre et que tout le monde partage ensemble, mais c'est juste favoriser l'interconnaissance, déjà. Ouais. Et même je me dis, si les personnes de parcelles individuelles c'est des personnes de classes moyennes, voire élevées et que sur un espace c'est plus la petite parcelle du centre social, et bah en fait ça donne à voir d'autres choses, t'es un espace vitrine en fait : « Ah mais eux ils ont fait comme ça », et au fur et à mesure ça crée du lien. Nous l'idée si on a un espace là-bas c'est de dire « Bah on a pas envie d'être sur notre espace », c'est travailler de pair, faire de la formation aussi avec les parcelles individuelles et du coup créer du lien, et de faire en sorte de dire « Bah tout le monde a des compétences, envie d'apprendre des choses, et ici c'est l'objet » ; c'est cet espace-là qui crée de la mixité en fait*

**Solène**, salariée d'un centre social à la Cité du Grand Parc, Bordeaux

Le terme de mixité sociale recouvre en réalité une palette beaucoup plus large de conceptions (parfois antinomiques) que celle que nous avons décrite initialement, mais il renvoie toujours à la même idée de justice sociale, par opposition à la ségrégation [Genestier, 2010]. Cet idéal n'est pas récent - le *Civil right movement* des années 1950-1960 y trouve sa place - mais il

---

<sup>73</sup> À noter que le mouvement est inverse en ce qui concerne les associations naturalistes (Gilles et Marie) et celle dédiée à la petite enfance (Pascale) : habituellement fréquentées par des publics relativement favorisés, celles-ci vont aller chercher ici un public plus populaire.



s'est imposé dans le discours politique français d'abord lors de la construction des grands ensembles qu'avaient étudiés Madeleine Lemaire et Jean-Claude Chamboredon [1970] puis paradoxalement avec « le problème des banlieues » [Tissot, 2007] qui concentrent aujourd'hui une partie des ménages qui n'ont pas pu quitter les grands ensembles d'autrefois. L'idée à travers les politiques de mixité sociale, particulièrement prégnante dans le domaine éducatif et dans celui de l'aménagement (avec l'Agence nationale de rénovation urbaine - ANRU), est davantage d'attirer des classes moyennes dans les quartiers d'habitat populaire que l'inverse, elle masque donc en réalité souvent un processus - voire une volonté - de gentrification [Marchal et Stébé, 2022, pp. 88-91]. La coprésence de ménages de différents niveaux de vie sur un même espace n'implique pas pour autant leur mixité effective. En effet, Lemaire et Chamboredon ont bien mis en lumière les processus de distinction mobilisés par les différents groupes sociaux lorsqu'il n'y a pas de catégorie majoritaire. Lorsque le rapport se déséquilibre, le groupe dominant va de manière plus ou moins organisée transformer matériellement et symboliquement l'espace en sa faveur [Bidou-Zachariasen et Poltorak, 2008 ; Reynaud-Desmet, 2012]. Pour autant, cette conséquence n'est ni immédiate ni irrémédiable, et cet impératif s'est diffusé au-delà des blocs partisans, aussi Francis Feytout (élu de la liste EELV à Bordeaux) y voit « un devoir de la République » tandis que Thibault Hébrard (élu niortais dont la liste est affiliée à la majorité présidentielle) fait du concept un mot commun, sans aucune charge politique. À vrai dire, il est assez difficile de clamer son opposition à la mixité sociale, qui s'est imposée comme antonyme de la ségrégation. En devenant une cause sans adversaire, le concept de mixité sociale s'en trouve dépolitisé, au détriment des classes populaires.

Ce processus de gentrification est complexe, long et contingent mais il est néanmoins appuyé par certaines politiques publiques, et c'est le cas particulièrement dans deux des QPV étudiés. L'étiquette « Quartier prioritaire », si elle a un effet stigmatisant indéniable, offre un foncier peu cher dans lequel pourront investir promoteurs et particuliers, et les villes de Bordeaux et Niort ont délivré récemment l'autorisation de construire dans la Cité du Grand Parc<sup>74</sup> et à la Tour Chabot<sup>75</sup> des résidences labellisées respectivement « urbanisme frugal » et « écoquartier ». Soumis à des cahiers des charges stricts, ces différents lotissements doivent être construits

---

<sup>74</sup> Dusseau, Thomas : Bordeaux Grand-Parc : pour ces habitants, la réhabilitation du centre commercial « porte atteinte au coeur du quartier », *Sud Ouest*, 26 avril 2023 : <https://www.sudouest.fr/politique/urbanisme/bordeaux-grand-parc-la-rehabilitation-du-centre-commercial-porte-atteinte-au-coeur-du-quartier-14839550.php>

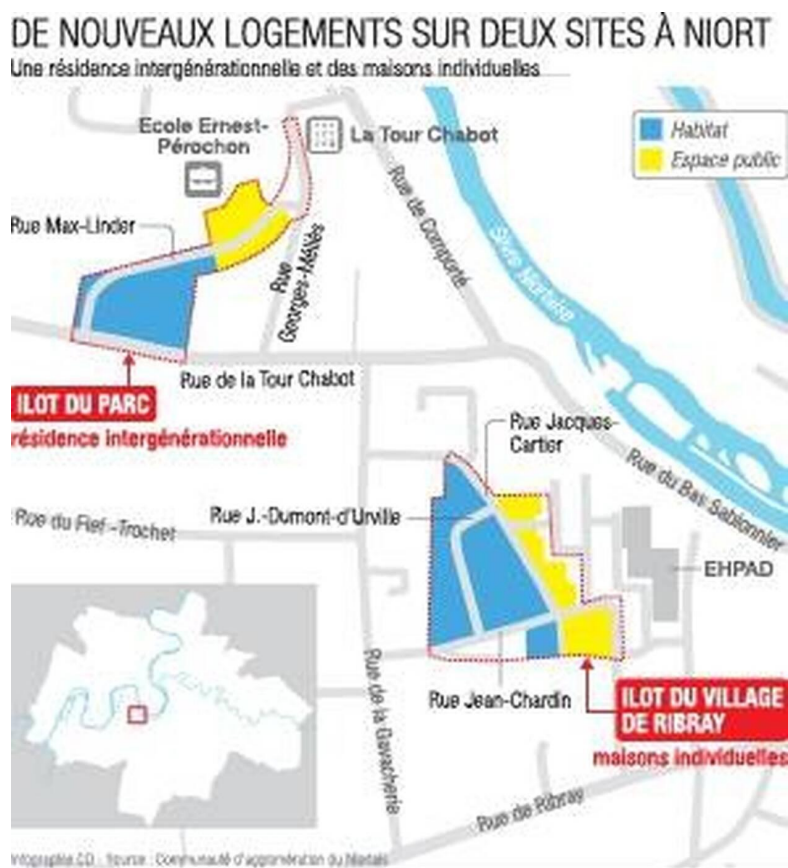
<sup>75</sup> « Le premier écoquartier de Niort s'installe à la Tour Chabot », *La Nouvelle République*, 13 juillet 2023 : <https://www.lanouvellerepublique.fr/deux-sevres/le-premier-ecoquartier-de-niort-s-installe-a-la-tour-chabot>

à partir de matériaux locaux, durables et offrir des logements peu énergivores. La volonté des municipalités et des promoteurs est d'implanter des logements privés au sein de ces immeubles où le logement social est surreprésenté (74.1% pour le QPV bordelais et 91.7% à la Tour Chabot-Gavacherie). On peut lire sur le site du Ministère de la transition écologique qu'« un ÉcoQuartier intègre l'ensemble des enjeux de l'aménagement durable et offre à ses habitants la possibilité d'un mode de vie répondant aux grands enjeux du climat, de la biodiversité et du vivre ensemble, en s'appuyant sur les ressources locales »<sup>76</sup> ; cette simple phrase annonce en creux ce que la recherche a pu démontrer à propos de ces nouveaux quartiers [Béal, Charvolin et Morel-Journel, 2011 ; Van Criekingen, 2008]. En « [offrant] à ses habitants un mode de vie répondant aux grands enjeux du climat, de la biodiversité et du vivre ensemble », ce sont les classes moyennes et supérieures qui sont visées, dans la logique d'attractivité qui guide aujourd'hui les centres urbains et métropolitains à l'échelle transnationale [Coll. Degeyter, 2017, pp. 33-35 ; Bouba-Olga, 2021]. Les deux quartiers durables étudiés visent donc à introduire la mixité sociale dans ces QPV, ce qui risque fortement de provoquer les mêmes dynamiques de distinction sociale et éventuellement de gentrification que nous avons identifiées préalablement. On peut toutefois s'attendre à ce que ces processus soient exacerbés dans ces écoquartiers puisque ces derniers « [valorisent] des modes d'habiter exemplaires » [Roudil, 2023, p. 30], à comprendre les écogestes plus volontiers adoptés par les ménages favorisés que par les classes populaires comme nous avons déjà eu l'occasion de l'expliquer. Cette spatialisation des attendus comportementaux liés à la transition écologique renforcée par la coprésence de groupes sociaux adoptant des schèmes différents d'appréhension du problème et d'adaptation à celui-ci a pour effet d'accentuer le contrôle social qui en découle et les processus de distinction sociale [Adam, 2016]. D'ailleurs, lorsque je questionne les deux élus - pourtant d'obédience politique éloignée - sur le rôle de la mixité sociale dans la transition écologique de ces quartiers populaires, ceux-ci me répondent unanimement que l'introduction de ménages plus favorisés dans ces espaces relégués a pour rôle de diffuser la morale écologique auprès des habitant·es originel·les.

---

<sup>76</sup> <http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/demarche/>

Figure 17: Le projet de construction d'un écoquartier à la Tour Chabot (Niort).



Source : <https://www.ouest-france.fr/societe/urbanisme/promis-a-des-lendemain-meilleurs-le-quartier-de-la-tour-chabot-gavacherie-a-niort-se-reinvente-d73316c4-2154-11ee-83e6-ea6b7a82d0d2>

Cette croyance en la capillarité transclasse de la morale écologique est également partagée par les professionnel·les, aussi pourrait-on penser que Solène et Isabelle, dont les centres sociaux interviennent là où seront construits ces écoquartiers, soutiendraient les projets d'aménagement urbain. Pourtant, celles-ci me font part d'une certaine inquiétude, sentiment qu'elles partagent avec leurs publics. Au Grand Parc, un collectif d'habitant·es s'est même créé afin de protester contre la transformation de leur lieu de vie et sa mobilisation est soutenue par le centre social de Solène. Si c'est davantage l'impact sur la qualité paysagère du quartier qui est dénoncé plutôt que les conséquences sociales qu'entraînerait la requalification, il y a tout de même en sous-texte cette crainte d'une substitution des habitant·es historiques par d'autres, mieux positionné·es dans l'espace social. L'accompagnement du mouvement par des personnes telles que Solène (dont nous avons vu qu'elle se rapprochait d'une conception radicale du pouvoir d'agir) et ses collègues, mais

aussi par la liste d'opposition « Bordeaux en luttés » emmenée par Philippe Poutou a favorisé une politisation du débat<sup>77</sup>. Il n'existe pas à la Tour Chabot de mobilisation organisée comme c'est le cas à la Cité du Grand Parc, pour autant les habitant·es se sont adressé·es dans une lettre ouverte<sup>78</sup> à la municipalité et au bailleur social, dénonçant la construction de nouveaux logements à destination de nouveaux ménages quand les leurs sont mal isolés et sujets aux invasions de puces et cafards. À travers ce discours, les signataires accusent les pouvoirs publics d'entériner des inégalités environnementales et mobilisent ainsi la rhétorique de l'écologie populaire. Cette initiative est soutenue par certain·es membres de l'équipe du centre social niortais dont Isabelle, mais à titre individuel. Ce registre risquerait en effet d'exposer des associations tributaires de financements publics du fait de son caractère antagoniste.

## **2. Une pratique professionnelle institutionnalisée favorisant un rapport paradoxal au politique : le travail associatif entre prises de positions critiques et mises à distance**

La question qui nous animera dans cette section portera donc sur le rapport des animateur·ices étudié·es au politique. La morale politique des professionnel·les du travail social [Ravon et Ion, 2012 ; Neveu, 2023 ; Nez, Neveu et Garnier (dir.), 2023] et de l'éducation à l'environnement et au développement durable [Jacqué, 2016] a déjà été explorée par la recherche, bien que le premier champ de compétences l'ait été davantage que le second, sans doute du fait de son lien plus immédiat. En mobilisant des ressources matérielles et humaines dans la lutte contre les inégalités sociales, les CSC en arrivent en effet très rapidement à devoir se positionner tant sur la causalité de ces différences ou injustices que sur la manière de les résorber. Le lien est moins direct pour les éducateur·ices à

---

<sup>77</sup> Cela ne signifie en rien que les classes populaires soient moins politisées que le reste de la société [Peugny, 2019]. Celles-ci sont cependant en permanence renvoyées à l'illégitimité de leur expression, qui ne passe pas autant que celles des groupes dominants par l'expression publique et la participation électorale, du fait notamment de l'inégale distribution du capital culturel légitime dans la société [Gaxie, 1978].

<sup>78</sup> « Sous 50 degrés, l'enfer des tours des quartiers prioritaires des Deux-Sèvres », *La Nouvelle République*, 13 juin 2023 : <https://www.lanouvellerepublique.fr/deux-sevres/sous-50-degres-l-enfer-des-tours-des-quartiers-prioritaires-des-deux-sevres>

l'environnement puisque les formations naturalistes, majoritaires dans les parcours des professionnel·les du secteur, sont naturalistes dans les deux sens du terme. D'abord car elles visent à étudier la nature sous le prisme de la technicité [Boursier et Guimont, 2023, pp. 308-315], ensuite justement car ce cadrage est naturaliste au sens anthropologique cette fois, la *nature* est séparée de la *culture*, et donc de tout rapport au politique. Toutefois, la crise écologique et les critiques visant le capitalisme posent aux professionnel·les la question de savoir s'ils et elles acceptent le terme d'« éducation à l'environnement *et au développement durable* », ou bien s'ils et elles récusent cette terminologie en politisant leur discours. Nous verrons donc quel est le positionnement des professionnel·les suivi·es, aussi bien du travail social que de l'éducation à l'environnement (et au développement durable ?). Cette potentielle politisation de la pratique amène alors les équipes salariées, qui travaillent localement sur un territoire restreint, à fréquenter quotidiennement les habitant·es, et à se faire leur porte-paroles. Mais il est à noter que cette représentation des publics et les revendications politiques qui en découlent risquent de mettre les salarié·es en porte-à-faux vis-à-vis des pouvoirs publics dont ils et elles dépendent en grande partie.

Avant d'analyser plus en profondeur les représentations qui ordonnent la morale politique des enquêté·es, il convient en premier lieu de rendre compte du positionnement des professionnel·les vis-à-vis *du* politique et *de la* politique. En effet, cette distinction découle d'un besoin scientifique et n'est reprise dans le discours commun que par les plus militant·es et / ou celles et ceux qui ont suivi une formation en science politique. Cette classification n'est cependant pas transcendante à la réalité sociale aussi ai-je pu la retrouver formulée de diverses manières dans les discours de certain·es de mes interlocuteur·ices. La plupart des enquêté·es ne font cependant pas cette distinction et parler de politique revient inmanquablement à aborder les clivages partisans, le monde opaque des cabinets ministériels et la conquête du pouvoir par les hommes et femmes politiques professionnel·les. On observe donc une absorption *du* politique dans *la* politique partisane et institutionnelle, propice à une mise à distance du terme. On peut observer tout de même trois niveaux de rejet qui traduisent paradoxalement des discours politiques. Lors de mes deux entretiens avec Marie, toute tentative d'aborder son regard sur le politique (même sans employer le terme) s'est conclue par l'expression de sa méconnaissance du sujet. Celle-ci préférait ne pas me répondre sur certains points, estimant que cela relevait d'un champ de compétence qui n'était pas le sien (les motivations d'un appel à projet municipal par exemple) et qu'elle me répondrait « à côté

de la plaque ». L'extrait d'entretien qui suit illustre bien ce malaise et ce sentiment d'incompétence face au politique, circonscrit dans la dernière phrase à la dimension institutionnelle.

*Enquêteur : C'est aussi contre ça que tu travailles ?*

*Enquêtée : Nan je crois pas. Puisque je crois que là c'est mettre de l'énergie ... Je suis pas une militante.*

*Enquêteur : Tu définis comment ton activité ? C'est quoi, autrement que du militantisme ?*

*Enquêtée : Bah c'est peut-être du militantisme, mais ... à mon niveau, comment dire ... Je vais pas défiler derrière des banderoles. Bon si, ça pourrait. Mais je suis pas une passionnée à regarder tous les jours, à suivre une espèce. C'est plus quelque chose de général pour moi, un état d'esprit. Je sais pas comment le définir.*

*Enquêteur : Ouais du coup tu dirais que c'est pas quelque chose de ... comment dire ça ? C'est pas quelque chose de politique, ce que tu fais, ou si, tu considère ça comme une activité politique ?*

*Enquêtée : Nan, pas politique. C'est pas la définition que j'en ai.*

*Enquêteur : C'est quoi ta définition justement ?*

*Enquêtée : Bah je sais pas [rire].*

*Enquêteur : T'as l'impression de ... je sais pas comment dire ça mais t'as l'impression que c'est quelque chose qui dépasse le politique ou qui n'est pas au même ... ?*

*Enquêtée : Ouais ça me [je souligne] dépasse.*

*Enquêteur : Parce que c'est plus important ? Qu'est-ce qui fait que c'est pas politique comme activité ? Ou qu'est-ce qui la rendrait politique et qui n'est pas le cas-là ? Sans dire que ce soit bien ou mal, hein.*

*Enquêtée : Bah disons que là je vois le côté un peu plus ... politique parce qu'on en a besoin pour avancer sur des projets notamment en terme de ville, pour avoir des financements, pour atteindre des objectifs et qu'y a forcément des discussions qui sont à avoir [...] »*

**Marie**, salariée d'une association de médiation scientifique, Pau

Ce rapport distant peut s'expliquer en raison de la socialisation de Marie qui m'explique que le sujet n'était pas abordé dans sa famille durant son enfance. L'origine populaire et rurale de l'animatrice peut jouer dans cette mise à l'écart du politique du fait d'un sentiment d'incompétence intériorisé à la fois par les groupes sociaux ruraux, dont les interactions et rapports au politique sont davantage personnalisés qu'en milieu urbain [Bruneau, Durand et Mischi, 2022 ; Deville, 2022] et à la fois par les classes populaires dont nous avons déjà évoqué la distance vis-à-vis de la démocratie représentative [Peugny, 2019]. De plus,

l'inscription de Marie dans le champ professionnel naturaliste explique aussi cette plus grande prudence à exprimer un jugement politique, qui doit selon ses propos découler comme en science d'une nécessaire expertise sur le sujet. Gilles, le second naturaliste du groupe d'enquêté·es, n'a pas la même réserve bien qu'il n'ait pas explicité de prise de position. Il n'est contrairement à Marie pas diplômé du supérieur et s'est formé sur le terrain ce qui peut expliquer un moins grand sentiment d'illégitimité - d'autant que c'est un homme, donc davantage socialisé à se sentir légitime [Vouillot, 2007]. Pour autant, il témoigne de la même distance à l'égard du politique, certainement du fait de sa posture naturaliste (au sens anthropologique du terme) qui sépare la compétence politique de la compétence environnementale. Une autre façon de mettre le politique à distance est par exemple celle mobilisée par Michelle, lorsqu'elle se compare à la directrice du théâtre où elle travaillait avant d'arriver en France, qui, en menant des programmes avec le Ministère de l'environnement et des indigènes s'inscrivait dans quelque chose de « grand », que ce soit spatialement ou politiquement. Par opposition, Michelle m'explique à demi-mot que sa démarche est elle aussi politique, mais pas autant que son ancienne directrice : en filigrane que la politique est institutionnelle et globale contrairement au travail de terrain. Cette modestie peut s'expliquer d'une part à travers le contexte professionnel de l'animatrice, dont le centre social s'inscrit davantage dans une offre de services aux habitant·es que dans une démarche d'émancipation des classes populaires ; d'autre part du fait que sa socialisation politique a été davantage secondaire (avec cette directrice) que primaire (dans le cadre familial et scolaire). Enfin, la crise de la représentativité n'épargne pas le monde associatif et la majorité des enquêté·es exprime une certaine défiance vis-à-vis de « ces gens-là » (Pascale, salariée d'une association pour la petite enfance, Pau), qui seraient liés par des intérêts carriéristes et économiques, donc incapables de proposer des solutions efficaces. L'engagement local est donc aussi vu comme la meilleure manière d'agir quand l'action politique à grande échelle se caractérise par son immobilisme, et sa dimension politique est reconnue. D'autres professionnel·les comme Solène, Isabelle ou Nathalie se reconnaissent également dans ce constat de l'inefficacité du modèle représentatif sans pour autant être aussi critiques du personnel politique. On retrouve ici les profils militants et / ou formés au travail social, qui ont donc une plus grande proximité avec la politisation du discours. Il en résulte donc que *la* politique est mise à distance par les enquêté·es, de manière plus ou moins politisée selon les contextes personnels et professionnels.

*Je pense que si on travaille dans ce métier ça veut pas dire qu'on est tous du même courant politique, et je pense que ce qui m'a animée au début c'était quand même - alors peut-être pas tous, hein - mais moi ce qui m'a animée au début c'était quand même une volonté d'agir, d'être un contre-pouvoir à des formes politiques qui ne me conviennent pas ou en tout cas à des schémas de fonctionnement dans notre société qui dysfonctionnent. Mais après, étant donné que je suis financée par l'État<sup>79</sup> [rire] - et qu'on l'est tous aussi ! - et que je travaille avec des élus, bah ...*

**Isabelle**, salariée d'un centre social à la Tour Chabot-Gavacherie

Que le terme « politique » soit mis à distance ou non, les enquêté·es sont tous et toutes marqué·es par leur positionnement à gauche de l'échiquier politique. Cela s'explique par l'engagement des professionnel·les tant sur le plan social qu'environnemental. Sur le plan social tout d'abord car ce souhait d'améliorer le quotidien des classes populaires traduit une volonté de lutte contre les inégalités sociales, et donc de dénonciation de celles-ci. En travaillant en quartier prioritaire, ils et elles opèrent un choix politique : celui d'agir à leur échelle ; cet engagement pour une transformation sociale s'inscrit dans l'héritage du socialisme réformiste<sup>80</sup> en ce qu'il vise l'émancipation des groupes sociaux dominés sur le mode de l'amélioration incrémentale des modes de vie (plutôt que sur la rupture révolutionnaire), dans un référentiel compatible avec des discours politiques plus modérés tenus par des élu·es, services de l'État ou agent·es de police. Les enquêté·es ne se décriraient pas forcément comme socialistes réformistes - et à vrai dire aucun ne l'a fait - mais les discours qu'ils et elles ont tenu s'inscrivent dans cette idéologie politique et, s'il faut rester prudent et ne pas apposer trop directement et arbitrairement d'étiquette étrangère à l'objet enquêté, cet attribut peut nous aider à analyser les schémas des professionnel·les tout en notant les éléments qui viendraient s'inscrire en faux [Fassin, 2020]. Ainsi, la représentation souvent misérabiliste que se font les enquêté·es de leurs publics s'inscrit dans cette idée d'un réformisme à la fois des structures sociales qui doivent perdre du caractère inégalitaire qui tend à les caractériser, et à la fois des classes populaires qui gagneraient à s'inscrire dans un modèle archétypal donné (ici celui du modèle citoyeniste impliquant engagement civique et

---

<sup>79</sup> Les postes d'Isabelle et de Nathalie sont financés par des contrats « adultes-relais », et donc directement par l'État par le biais de la préfecture. Il s'agit de missions de médiation à destination de majeur·es de plus de 26 ans sans emploi visant à améliorer « les relations des habitants des quartiers prioritaires et les services publics » et « les rapports sociaux dans les espaces publics ou collectifs ». Ces missions de service public sont donc à destination du secteur non-lucratif (public, parapublic ou associatif) et servent à pallier le manque de moyens des structures par une aide au financement de contrats précaires (plutôt que par une dotation globale). Source : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1019>

<sup>80</sup> Jousse, Emmanuel. « Réformisme », Razmig Keucheyan éd., *Histoire globale des socialismes. XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*. Presses Universitaires de France, 2021, pp. 510-521.



capacité à monter en généralité [Nez, Neveu et Garnier, 2023]). Il existe toutefois une distinction entre des animateur·ices inscrit·es dans une tendance social-libérale (Gilles, Marie, Michelle et Nathalie) et d'autres ayant un discours plus radical (Isabelle, Pascale et Solène). On peut ainsi catégoriser ces deux obédiences d'une part en rapport à la position adoptée vis-à-vis des structures sociales et politiques : alors que le premier groupe visera comme on vient de l'évoquer à assouplir peu à peu les modes de dominations et de production (essentiellement l'organisation capitaliste et étatique) sans pour autant en condamner l'existence, le second militera pour leur suppression et leur remplacement<sup>81</sup>. D'autre part, les animateur·ices se distinguent également par leur approche de l'action politique [Von Busekist, 2010] : pour les plus réformistes, la politique désigne la réponse technique apportée à un problème donné (une *tekhnê* confiée aux expert·es) tandis que les radicales encouragent la participation et la délibération comme la condition et la concrétisation de la politique (une *praxis* exercée par tous et toutes, on retrouve ici l'idée d'*empowerment*).

*L'idée c'est vraiment de participer à une vie de quartier et de répondre à un besoin. Certainement qu'y a un enjeu politique mais en tout cas ... je le connais, ou je l'ai pas compris, et c'est pas ma motivation.*

**Marie**, salariée d'une association de médiation scientifique, Pau

*C'est militant [mon projet]. C'est politique dans le sens où c'est se réapproprier la nature et le dehors comme quelque chose qui est normal et qui nous appartient à tous quoi.*

**Pascale**, salariée d'une association pour la petite enfance, Pau

Sur le plan environnemental ensuite, l'engagement des professionnel·les est marqué à gauche par une volonté de solutionner la crise climatique, y compris au détriment de la croissance économique. Là encore, le positionnement écologiste recoupe un positionnement politique et les animateur·ices distinguent différents leviers d'action. Alors que la plupart identifie le capitalisme et les grands groupes industriels comme responsables de la détérioration du climat et de la biodiversité (Gilles, Isabelle, Michelle, Nathalie, Pascale et Solène), Marie est quant à elle plus mesurée dans ses propos, et va dans la même logique que l'élu niortais

---

<sup>81</sup> Si la posture anticapitaliste est commune parmi les profils radicaux étudié·es, aucun ne m'a fait part de sa position libertaire ; l'État n'est donc pas vu comme un mode de domination irrémédiablement nocif par les enquêté·es.

Thibault Hébrard appeler à « faire converger les énergies de tout le monde, parce qu'on va dans le même sens ». Cette dépolitisation des inégalités environnementales par la recherche d'un consensus sur la question écologique s'inscrit en faux avec les premières positions anticapitalistes (du moins réformistes) identifiées mais peut encore une fois s'expliquer par la mise à distance du politique - et de la conflictualité qui l'accompagne selon Nicolas Machiavel et Chantal Mouffe - qui caractérise la position de Marie. Toutefois, bien que le capitalisme, dans tout ce qu'il a d'insaisissable, soit dénoncé, les praticien·nes défendent l'idée d'agir à leur échelle et souscrivent alors assez logiquement à une réforme des classes populaires au regard de la question écologique (posture qui n'est toutefois pas antinomique avec un positionnement à gauche [Malier, 2022]). Pour autant, il serait caricatural de ne pas reconnaître des traits communs à toutes et tous, comme par exemple la volonté de transformer les publics vers un idéal de participation (que l'on peut davantage relier aux Anciens qu'aux Modernes) ayant pour finalité l'adhésion au discours écologiste dominant (plus social-libéral que radical) comme réponse à la crise climatique (ce qui renvoie à la notion moderne de *tekhnê*). Les schèmes sont donc plus complexes et ne correspondent pas à un idéal-type prêt à l'emploi [Fassin, 2020].

À travers cet engagement qui caractérise les professionnel·les, la volonté de constituer un contre-pouvoir local à un ordre social et politique inique est ressortie à de nombreuses reprises durant les entretiens. Cet échelon est en effet vu par la plupart des professionnel·les - du travail social essentiellement - comme le plus propice à l'émergence de processus participatifs, dans la logique du principe de subsidiarité. Selon celui-ci, notamment connu pour son application dans le droit communautaire européen [Barroche, 2012], une décision doit être prise et appliquée par l'instance la plus compétente pour le faire : qui de plus compétent pour faire vivre l'idéal de démocratie participative ou directe que les centres sociaux au plus près des individus ? Les CSC sont ainsi vus par les salarié·es qui y exercent comme un foyer d'initiatives d'habitant·es, mais également comme un outil de revitalisation du débat public par la mobilisation des publics inaudibles [Neveu, 2016]. Quel que soit leur rapport à la morale politique ou leur champ d'activité professionnelle, tous·tes les enquêté·es défendent l'idée d'une territorialisation des processus de prise de décision par une plus grande implication des citoyen·nes, et voient dans les centres sociaux - que ce soit celui qui les emploie ou celui avec lequel Gilles et Marie coopèrent - l'acteur le plus à même d'occuper cette place au niveau local. Les plus modéré·es voient donc dans ces structures la

garantie d'une action publique juste et efficace grâce à la coopération pluripartite, les plus radicales une façon de lutter contre des politiques publiques vues comme discriminatoires à l'égard des quartiers populaires et racisés et contre les élites conservatrices qui les élaborent.

*La démocratie participative, on en entend parler à toutes les sauces depuis quinze ans, et pour autant c'est un échec cuisant, et j'estime que la vraie participation elle se fait dans les petites structures associatives, et qu'en fait elle est un peu ... contenue par les institutions, parce que partager le pouvoir c'est pas du tout dans leur intérêt quoi. Voilà. Donc j'estime que ma mission c'est un peu ça, c'est de permettre aux gens de se dire « En fait vous avez le droit de dire que ça va pas, vous êtes citoyens et votre pouvoir de citoyen c'est pas juste de mettre un truc dans une urne, c'est aussi de prendre part à la vie de votre quartier, c'est aussi vivre dedans, c'est prendre des décisions, c'est agir, c'est s'entraider, c'est tout ça quoi. »*

**Solène**, salariée d'un centre social à la Cité du Grand Parc, Bordeaux

Dans le cadre de la démocratie environnementale et bien que la question écologique se soit imposée relativement tard dans les centres sociaux, on voit comment la place de ces structures peut être aussi bien un levier d'appui des politiques de transition écologique qu'une remise en question de celles-ci par le bas. En effet, les équipes salariées des centres sociaux conçoivent leur action comme un engagement en faveur des groupes sociaux défavorisés. Nous avons déjà parlé de cette conception messianique du travail social, mais nous pouvons ici développer le point dans sa dimension politique. Lors des entretiens que j'ai pu mener avec les acteur·ices de terrain, beaucoup m'expliquent avoir voulu s'engager contre les inégalités sociales dont sont victimes une grande partie des publics des associations du travail social. Cette sensibilité indissociable d'une volonté de transformation sociale constitue dès son origine l'essence même du travail social, du moins en ce qui concerne sa branche réformiste [Baillergeau et Grymonprez, 2020 ; Louis, 2023]. On peut ainsi citer Isabelle et Nathalie qui m'expliquent au cours des entretiens biographiques avoir pris conscience durant leur enfance des rapports de domination, par le biais de journaux télévisés, sur la première guerre du Golfe ou les famines en Somalie durant la guerre civile du début des années 1990 notamment. Ce type d'événements les a amené par la suite à faire du bénévolat dans des associations puis à envisager une formation dans les carrières du travail social. Pour d'autres comme Pascale, c'est le fait d'avoir vécu enfant dans un quartier populaire qui a développé sa sensibilité à cet enjeu-là, elle m'explique d'ailleurs être investie dans une association

d'aide aux personnes exilées. Pour ces enquêté·es comme pour les autres - à l'exception cependant de Gilles et Marie qui n'interviennent que ponctuellement sur ce public - la professionnalisation est pensée comme une façon de peser face aux élu·es et aux représentant·es de l'État et des collectivités. En s'engageant pour les classes populaires avec lesquelles elles travaillent, ces professionnel·les s'en font les portes-parole auprès des pouvoirs publics et cherchent ainsi à limiter les inégalités subies ou à améliorer la situation des habitant·es lorsque la possibilité se présente. C'est ainsi plusieurs des animatrices rencontrées qui siègent aux conseils de quartiers auxquels assistent également des représentant·es de la mairie. Lorsque le projet de construction d'un écoquartier à la Tour Chabot a été révélé, certain·es habitant·es se sont mobilisé·es contre ce projet et Isabelle s'est fait leur représentante. Elle dénonce ainsi les inégalités environnementales dont sont victimes les quartiers prioritaires donc le cas niortais n'est qu'un exemple.

*Après qu'ils aient présenté leur super projet d'urbanisme pour le quartier, où en fait, tout à la fin dans les questions diverses, je leur ai dit « Et donc ? Vous avez ici des habitants qui vivent avec des cafards, qui élèvent leurs enfants avec des cafards ; et qui font appel au bailleur social pour qu'il vienne désinfecter, et quinze jours après les cafards reviennent ; ou ils vivent dans des conditions de vie où il fait 38 degrés avec la canicule, et la seule réponse qu'ils ont pu avoir c'est celle du responsable [du bailleur social] qui leur a dit "Moi aussi j'ai chaud dans mon bureau". »*

**Isabelle**, salariée d'un centre social à la Tour Chabot-Gavacherie

La politisation des pratiques professionnelle des animateur·ices est donc en partie liée à leur socialisation politique et à leur conception du centre social comme un lieu de contre-pouvoir et de démocratie locale. Pourtant, on pourrait logiquement penser qu'une représentation du travail social et plus largement associatif conduirait les équipes salariées à penser le pouvoir d'agir non pas comme un accompagnement individuel mais davantage comme une mobilisation collective, à la manière du *community organizing*. Noémie Dumont, mon interlocutrice de la fédération régionale des centres sociaux, m'explique qu'il serait largement exagéré de considérer les centres sociaux comme un espace de résistance, et donc que la démarche radicale qui en découle ne parvient pas à s'implanter en France, en tout cas pas dans ces structures directement liées à l'action municipale. La politisation des pratiques des animateur·ices découlent donc de variables microsociologiques (socialisation primaire et

secondaire, parcours et pratiques professionnelles, origine sociale et géographique) mais aussi de facteurs plus larges : l'inscription dans un cadre institutionnalisé et le mode de financement du secteur associatif au premier chef.

*On s'en inspire mais on aura du mal à se revendiquer vraiment du community organizing parce que, bah, quelque part on est quand même lié au politique donc on peut pas être une force de contre-pouvoir dans les centres sociaux ; c'est un mythe ! [...] On est déjà assez peu sur des histoires clivantes dans les centres sociaux. On est quand même empreint d'un partenariat avec les collectivités. Certains de nos détracteurs vont nous dire « Vous êtes le bras droit de la Caf », alors pas complètement, mais c'est vrai qu'on assume quand même cette part-là, qu'on est quand même financés par les pouvoirs publics.*

**Noémie Dumont**, chargée de mission à l'URNACS

La position des associations en général, et en particulier des CSC dont la dimension politique est souvent reconnue (à défaut souvent d'être affirmée), est donc ambiguë puisqu'elle se situe dans un espace intermédiaire : assujetties à l'action politique municipale, elles sont tout de même obligées vis-à-vis des classes populaires qu'elles représentent. Ce sont en effet en grande partie les financements des organismes de l'État tels que la Caisse d'allocations familiales et des municipalités qui permettent le fonctionnement de ces structures associatives. Cette dépendance entraîne chez certain·es une frustration à l'égard de cette situation inconfortable de fusible entre des interlocuteur·ices municipaux·ales peu volontaristes et des habitant·es en difficulté et en colère. Toutefois, cela permet d'expliquer la distance qu'entretiennent une part des enquêté·es avec *la* politique (et *le* politique) mais aussi le décalage entre les discours tenus et les pratiques mise en œuvre<sup>82</sup>. Les recherches en science politique ont mis en lumière ce malaise à parler de politique dans les centres sociaux [Nez, Neveu et Garnier, 2023, pp. 77-96, pp. 121-144] du fait justement de cette dépendance des financements publics [Coti, 2016] : la Caf et la commune représentaient par exemple les deux-tiers des sources de revenus dans la moyenne nationale en 2019 [voir [Figure 18](#)]. Isabelle par exemple, m'a pendant un long moment exposé les raisons de sa position anticapitaliste du fait de la spoliation des ressources et de l'exploitation néocoloniale des populations des pays pauvres, puis de la nécessité de faire participer en priorité les plus riches

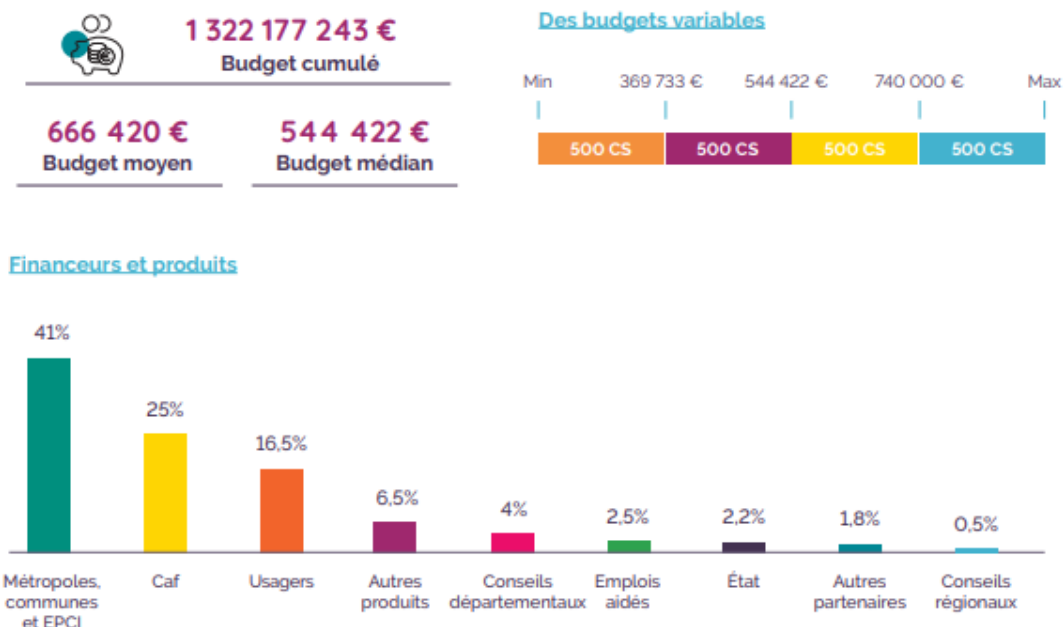
---

<sup>82</sup> Cf. Chapitre II, section 2 ; la limitation de la charge subversive de l'action des centres sociaux ajoutée à la morale écologiste des professionnel·les identifiée au Chapitre I peuvent expliquer ce décalage entre discours radicaux et pratiques institutionnalisées.

à l'effort collectif. Alors qu'elle s'apprêtait dans sa lancée à remettre en cause la bonne volonté des pouvoirs publics elle se corrige d'elle-même : « [...] ce qui se passe aujourd'hui à Sainte-Soline sur l'eau, bah ça nous interroge sur la réelle volonté des pouvoirs publics. Le fait que Niort - bon du coup *ça devient politique, là* [je souligne] - mais que Niort s'inscrive dans, Niort durable 2030 - alors du coup je pense que ça me dépasse parce que je comprends pas tous les rouages et tous les fonctionnements de toutes ces institutions [...]. » À travers cet exemple, on voit bien comment la relation municipalité-centres sociaux inhibe l'expression politique des salariées, qui peuvent en être amenées à remettre en cause leur capacité de jugement pour neutraliser cette position ambiguë. Pour autant, cette conflictualité n'est pas évitée lorsqu'il s'agit de remettre en cause le projet d'aménagement à la Tour Chabot, ce qui interroge sur le choix de taire ou non le politique. On pourrait supposer qu'il s'agisse d'un calcul purement rationnel entre le coût et les avantages de l'expression du désaccord ; il semble pourtant plus probable - d'une part du fait des limites que comporte la théorie de la rationalité et d'autre part du fait des profils enquêtés - que cette prise de position se fasse sur la base des valeurs d'engagement social qui motivent les animateur·ices : la déontologie professionnelle peut plus vraisemblablement expliquer la confrontation, ainsi que la croyance d'une expertise basée sur la connaissance plus fine des classes populaires dont découle un nécessaire rôle de conseil auprès des pouvoirs publics.

Figure 18 : Part et origine des sources de financements des centres sociaux au niveau national pour l'année 2019.

## Les budgets, les financeurs



Source : Senacs, 2019.

Cette logique de dépendance à l'institution et aux financements publics n'est pas nouvelle et l'institutionnalisation des structures associatives conduit à leur aseptisation, même en dépit d'une forte contestation initiale [Bacqué, 2006]. Dans son travail de thèse, Jérémy Louis [2021, pp. 316-324] identifie bien l'institutionnalisation des centres sociaux et de leurs fédérations comme un frein à la conflictualité. Il y explique que la baisse des subventions à laquelle sont confrontées ces structures les fragilise et les force à justifier les sources de financements reçus, notamment par le biais du pouvoir d'agir, vu comme un moyen de se légitimer sur le marché associatif. L'objectif n'est pas tant de mobiliser et constituer des contre-pouvoirs que de développer la morale politique des individus dans le paradigme de la démocratie participative.

### 3. L'idéal normatif de « citoyenneté » au regard de la question environnementale : une réactualisation au prisme de l'« écocitoyenneté »

Les professionnel·les étudié·es expriment donc dans leur discours un rapport ambivalent au politique, entre mise à distance des institutions locales et des affinités partisans, et reconnaissance du caractère « engagé » de leur démarche. Cela se traduit dans les pratiques adoptées comme nous avons pu le voir, mais il est possible de prendre un peu de recul pour tenter d'analyser la logique globale de l'action conjointe de l'EEDD et du travail social, et le caractère politique que celle-ci recouvre. Ainsi, la notion de « citoyenneté » s'est imposée essentiellement dans les centres sociaux comme une valeur centrale du rôle de ces structures [Neveu, 2023], et vise à accompagner les publics à maîtriser les codes de cet idéal républicain universaliste. C'est donc essentiellement sous un angle sociopolitique que la notion est abordée par Catherine Neveu, et plus généralement par la recherche en sciences sociales. L'émergence dans une partie du discours politique et médiatique de l'« écocitoyenneté » - qui nous l'aurons compris correspond en premier lieu à l'ethos des groupes sociaux dominants - nous invite à réinterroger l'action des associations du travail social et de l'éducation à l'environnement à la lumière de l'influence de la démocratie environnementale. Nous procéderons donc en deux temps pour cette dernière section en analysant tout d'abord les processus de dépolitisation de l'écologie populaire observables tant dans la littérature scientifique que dans les pratiques mises en place par les enquêté·es, avant de nous questionner sur la façon dont les « parcours d'engagement » [Neveu, 2023, p. 83] que les habitant·es des quartiers prioritaires étudiés sont enjoints à emprunter traduit l'idée d'un travail de normalisation consubstantiel à l'idée de « citoyenneté » dans sa dimension politique et écologique.

Au cours des entretiens, il est souvent revenu que les professionnel·les voyaient en leurs publics des individus désintéressés par la chose publique et par la question écologique. Que ce soit par choix (« Y a des gens, que ce soit QPV ou pas qui décident de s'en foutre [...] », Marie) ou par effet de structure (« Je pense qu'ils sont dépossédés de pas mal de choses, parce que pour le coup on a quand même un public assez vulnérable, qui ... qui s'intéresse



pas forcément à la politique, donc on décide pour eux », Nathalie), les classes populaires sont perçues à travers l'apolitisme. Il est vrai que les différents sondages et enquêtes qui précèdent ou suivent des périodes électorales mettent en exergue un taux de participation et d'intéressement plus faible dans l'électorat précarisé (que ce soit dans les quartiers populaire ou dans les catégories peu qualifiées) que dans le reste de la population ayant le droit de vote. D'autres arguments tendent à expliquer la prédominance du vote d'extrême-droite dans les classes populaires, rurales notamment, comme un vote avant tout protestataire, signe de plus faible compétence politique<sup>83</sup>. Pour autant, s'abstenir de voter ne revient pas à s'abstenir de penser et la morale politique est en réalité très structurée dans les classes populaires [Fassin, 2009], seulement, elle ne correspond pas au modèle représentatif, dont les modes contemporains de recrutement et de reproduction jouent en la défaveur des classes populaires. De plus, les modes de légitimation de la politisation, reposant sur des capitaux inégalement distribués incitent les classes populaires à intérioriser l'incompétence politique dont elles feraient preuve. L'engagement, associatif par exemple, est cependant très fort dans les quartiers populaires [Fassin, 2020] aussi serait-il erroné de parler d'apolitisme chez ces publics. Pour preuve, la mobilisation de trois-cents habitant·es au Grand Parc en faveur des parcelles collectives de jardin partagé et la lettre ouverte publiée par un collectif de résident·es à la Tour Chabot contre la différence de traitement environnemental entre locataires précaires et futur·es propriétaires aisé·es témoignent de cette capacité d'action politique et écologiste des classes populaires. Cette vision misérabiliste de la compréhension populaire des enjeux politiques se rapproche donc de celle que nous avons pu décrire concernant les enjeux écologiques. Assez logiquement, ce sont les mêmes raisons que nous pouvons mobiliser pour expliquer la position tenue par les animateur·ices, y compris celles qui adoptent la posture la plus radicale. La place qu'ils et elles occupent tant dans l'espace social - qui sans être dominante s'y réfère symboliquement - que dans la structure des rapports professionnels - tributaires des autorités politiques et administratives locales, et dans un rapport interactionniste de domination des publics populaires - contribue à agencer ces schèmes. Pour affiner un peu cette vision structuraliste, on peut ajouter que la mission éducative qu'endossent ces professionnel·les tant du travail social que de l'éducation à l'environnement justifie leur intervention auprès de publics populaires. La démarche est donc

---

<sup>83</sup> Cet argumentaire, porté entre autres par le politiste Pascal Perrineau, est critiquable puisque ce sont en réalité les franges les plus stables et qualifiées des classes populaires qui votent pour le Rassemblement national, et de manière plus empirique, les élections présidentielles de 2022 ont bien révélé un tropisme des classes dominantes pour le vote d'extrême-droite (fait que les travaux de Christophe Traïni avait déjà révélé) avec la candidature d'Eric Zemmour.

d'emblée plus misérabiliste que populiste, et des individus souhaitant inscrire leurs pratiques professionnelles dans une reconnaissance des ressources inhérentes à ces classes sociales opteraient sans doute pour des structures associatives (ou autres) moins soumises à la morale réformiste découlant du cadrage institutionnel<sup>84</sup>. Cette apathie écologique et politique constatée par les enquêtés chez leurs publics tient donc davantage d'une ontologie, une « manière d'être au monde », pour reprendre Descola [2015] justifiant leur intervention et désamorçant l'ambiguïté face aux pouvoirs publics que d'une réalité sociale.

*Parce qu'ici, c'est un quartier qu'y a beaucoup de personnes qui sont tout seul, vraiment. Et moi je trouve que là ça rentre un peu un projet qu'il faut développer avec les habitants pour faire voir un peu plus grand, sinon ils restent très dans le petit. Dans le petit dans le sens où ils restent chez eux, ils restent devant la télé et « C'est ça ma pensée, c'est comme la télé ». Tu vois. Et moi je pense que nous ici, on essaie de laisser un peu plus ouvert et transmettre ... pas ma manière de penser mais engager les gens à rester un peu plus ouvert et voir les plusieurs points de vue différents.*

**Michelle**, salariée d'un centre social au Clou Bouchet, Niort

La transition écologique et démocratique à laquelle participent les centres sociaux s'avère donc être en réalité une politique paradoxalement dépolitisante d'individualisation (et par là de dilution) de la responsabilité environnementale. Cette posture, qui se traduit notamment au travers de l'approche écologique des centres sociaux par le pouvoir d'agir, mais aussi par différentes entreprises d'évacuation de l'écologie populaire. En effet, les pratiques et activités proposées par les centres sociaux étudiés encouragent les habitant·es à adopter certains « éco-gestes », que ce soit par le tri des déchets, la mobilité douce (vélo, transports en commun), la consommation biologique et locale, il existe beaucoup d'exemples. Pourtant, ces comportements prônés à tous les niveaux n'ont pas tant selon Comby une visée incitative (en encourageant les individus à changer durablement et profondément leurs modes de vie) qu'une visée conservatrice (valoriser les comportements déjà adoptés par les catégories dominantes) [2015b, p. 16]. En effet, le chercheur estime que ces pratiques participent à délégitimer la frugalité intrinsèque des pratiques populaires tout en cautionnant les modes de vie insoutenable des groupes sociaux dominants (fast fashion, transport aérien,

---

<sup>84</sup> On peut prendre l'exemple déjà cité de l'Alliance citoyenne, ou bien celui du Front des mères créé par Fatima Ouassak, qui revendiquent leur origine populaire et portent un discours antagoniste vis-à-vis d'un État « fort avec les faibles et faible avec les forts ».

électroménager énergivore, ...). Toujours dans le même ouvrage, le sociologue affirme que « [...] la fabrique de l'écocitoyenneté par les groupes dominants leur permet de conserver la maîtrise de la définition du comportement vertueux et, ce faisant, de mettre leur style de vie à l'abri de la critique écologique » [p. 165].

Les professionnel·les de l'EEDD et du travail social participent donc à valoriser cette hégémonie de l'écologie dominante, et par le même mouvement à discréditer les fondements de l'écologie populaire qui rappelons-le, repose entre autres sur la dénonciation de l'hypocrisie des écogestes. Ce travail de délégitimation n'est dans la plupart des cas pas pensé comme tel, puisqu'il repose sur des dispositions durablement incorporées, que l'argument de la nécessaire implication de tous et toutes permet de concilier avec la reconnaissance de la moindre participation des classes populaires à la crise écologique. Néanmoins, cette individualisation opérée par le développement du pouvoir d'agir et par les activités environnementales précitées conduisent les publics à s'inscrire dans une démarche individuelle pourtant antinomique avec l'idéal de participation citoyenne relevé par la recherche [Neveu, 2023 ; Nez, Neveu et Garnier (dir.), 2023]. En effet, les animateur·ices ont tendance à attendre des habitant·es qu'ils et elles adoptent un registre général et désincarné, désintéressé des considérations particulières. Cela implique par exemple une participation aux activités de tri ou à des temps d'observation de la faune sauvage basés aussi bien sur la légitimation du positionnement écologique par la détention de capital culturel scientifique que sur la reconnaissance de la nécessité d'agir et de l'intérêt *général*, tout en ignorant les réalités de vie difficiles des classes populaires au regard de la question écologique, inégalités environnementales dont sont pourtant conscient·es les animateurs et animatrices rencontré·es. Ce paradoxe peut donc expliquer la difficulté à mobiliser les classes populaires puisque nous avons pu voir que l'écologie populaire se caractérise par trois points : une exposition accentuée aux dérèglements climatiques malgré une participation plus faible à ceux-ci et enfin une plus grande distance au récit écologique dominant [Comby et Malier, 2021].

Comme on peut le constater, l'« écocitoyenneté » valorisée par les centres sociaux étudiés par Catherine Neveu et ceux que j'ai pu suivre est très difficilement compatible avec les modes populaires d'appréhension de la question écologique. On peut alors comprendre le concept de pouvoir d'agir et la volonté de son développement davantage comme un outil de normalisation des classes populaires au regard de la question écologique davantage que comme un outil d'émancipation. Bien sûr, cela dépend de si l'on considère ce second objectif comme un *empowerment* radical en rupture avec les structures de domination ou bien comme

un *empowerment* libéral, une façon de se défaire des « freins » qui empêchent les individus et surtout les classes populaires de participer pleinement à la vie politique. Au travers des exemples que nous avons pu prendre et de l'idéal d'« écocitoyenneté » qui s'en dégage, c'est plutôt la seconde vision de l'*empowerment* qui semble prédominer dans les pratiques des animateur·ices. Cette posture bien analysée par la recherche traduit une volonté de « paix sociale » [Bernardet et Thalineau, 2018 ; Louis, 2021 ; Neveu, 2023 ; Nez, Neveu et Garnier (dir.), 2023] inhérente à l'action des structures associatives hautement subventionnées comme nous avons pu le voir plus haut, et la citoyenneté s'inscrit ainsi dans ce discours désintéressé et propice au consensus, c'est en quelque sorte une vision « noble » de la politique, qui est partagée au-delà du champ professionnel associatif.

*La force de la politique, c'est justement de pas se taper sur la figure. La force de la politique, c'est de pouvoir se mettre autour d'une table, de pouvoir échanger les divergences qui peut y avoir, les oppositions, et de pouvoir trouver des compromis ou essayer de convaincre. C'est ça, la politique ! C'est pas systématiquement être vent debout et aller au conflit. [...] Sinon, on aurait pas de politique. La politique, et la démocratie, c'est ça*

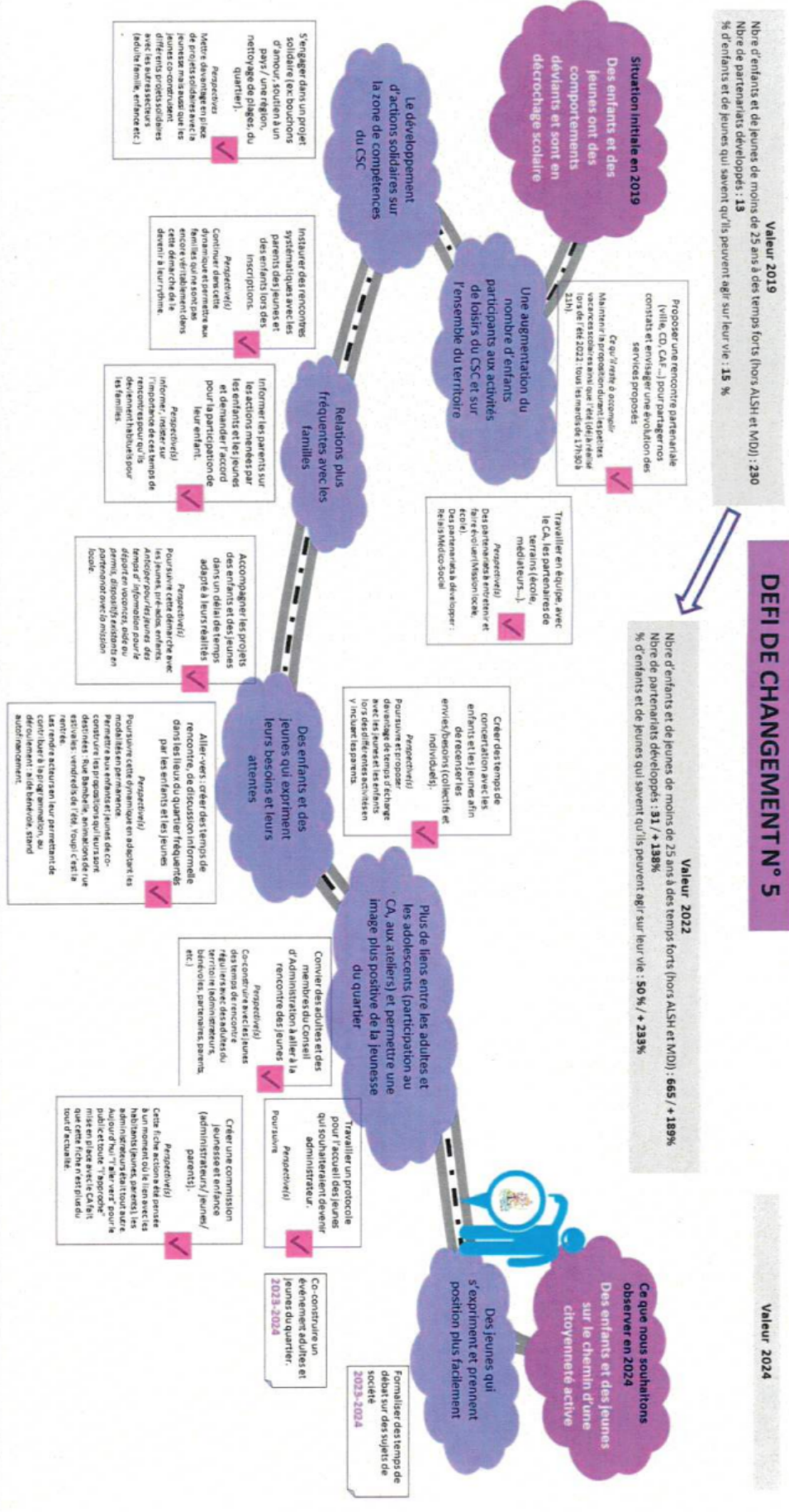
**Thibault Hébrard**, élu au développement durable et à l'urbanisme, Niort

La volonté de lever les barrières au pouvoir d'agir traduit donc l'expression d'un registre capacitaire, selon lequel les individus occupant une place subalterne dans l'espace social devraient travailler sur leurs compétences sociales et civiques avant de pouvoir s'engager pleinement pour la collectivité et prétendre à la citoyenneté. Cette première étape « nécessaire pour avoir accès au droit de cité » [Neveu, 2023, p. 81] traduit l'idée de deux types de citoyenneté : passive et active ; l'objectif serait pour les structures associatives de faire passer les bénévoles de la première à la seconde. Ce discours est revenu à plusieurs reprises dans les entretiens, notamment lorsque Solène m'explique intervenir « un peu en amont de cette citoyenneté ». Dans le centre social d'Isabelle à la Tour Chabot-Gavacherie, cette conception d'une citoyenneté que l'on pourrait dire « de droit » et une autre « de fait » est également partagée, en atteste la représentation graphique d'un des cinq « défis de changement » que se fixent l'association [Voir [Figure 19](#)]. Celui-ci cible les adolescent·es et enfants de moins de 25 ans dans l'idée d'améliorer quantitativement - et qualitativement - leur participation aux actions du CSC. En partant d'une situation où « Des enfants et de jeunes ont des

comportements déviants et sont en décrochage scolaire », l'équipe souhaite progressivement les amener « sur le chemin d'une citoyenneté active ». Pour cela, plusieurs étapes intermédiaires sont fixées : tout d'abord leur proposer des « projets solidaires » à l'échelle du quartier (nettoyage du quartier par exemple), après avoir élargi le contact au parents, l'objectif intermédiaire est de consulter ces jeunes sur « leurs besoins et leurs attentes » grâce à l'aller-vers notamment. Enfin, la citoyenneté active semble atteinte ou du moins amorcée lorsque ces jeunes publics « s'expriment et prennent position plus facilement » dans le cadre de « débats sur des sujets de société » par exemple. Cet exemple illustre bien la démarche procédurale de pacification des rapports sociaux, visant à remédier en premier lieu aux faiblesses des individus pour parvenir à l'*activation* de leur citoyenneté, en travaillant sur leur capacité à extérioriser leur mal-être par un discours général plutôt que par des comportements déviants.

**Figure 19 :** « Défi de changement » n°5 du centre social d'Isabelle basé sur l'accès à la citoyenneté des jeunes du quartier.

Source : Contrat de projet 2021-2024.



Catherine Neveu s'est ainsi intéressée dans plusieurs recherches aux formes d'expression du politique dans les centres sociaux [Neveu, 2023 ; Nez, Neveu et Garnier (dir.), 2023]. Selon elle, l'action des centres sociaux est indissociable d'une action politique et ses travaux visent à déceler les composantes de cette « épistémologie civique ». Le caractère politique de celle-ci n'est pas perçu par les salarié·es qui la conçoivent comme un « universel neutre » [Neveu, 2023, p. 78], et c'est à son sens de cette manière qu'il faut concevoir l'utilisation du terme de « citoyenneté » : une participation désintéressée sur la base d'une adhésion aux valeurs de paix sociale et d'intérêt général. Le centre social est vu par les équipes salariées comme une reproduction miniature de la société, et l'engagement y est donc encouragé comme un processus d'initiation à la citoyenneté. Les habitant·es entrent dans le centre social en y recherchant un service et vont progressivement abandonner cet usage consumériste en aidant à certaines tâches quotidiennes, puis à la préparation des activités et à leur animation, et enfin, consécration ultime, par l'investissement dans les instances décisionnelles telles que le Conseil d'administration ou les Assemblées générales [Louis, 2021]. La citoyenneté des centres sociaux traduit ainsi pour Jérémy Louis et Catherine Neveu ce processus de désintéressement et de montée en généralité, permise par la montée en capacité des bénévoles. Si je n'ai pas remarqué sur les terrains d'enquête néo-aquitains de discours prônant explicitement ce type d'investissement au sein des organes collégiaux comme paroxysme de la citoyenneté, il n'en demeure pas moins que ce « parcours d'engagement », appelé « chemin de changement » par Isabelle et son équipe, se retrouve effectivement dans les pratiques professionnelles. Les animateur·ices inscrivent en effet leurs actions dans une perspective incrémentale et capacitaire, au sens où les habitant·es sont vues comme une matière brute à laquelle on viendra donner forme sur le modèle de l'écocitoyenneté. À l'idée déjà développée que certain·es des bénévoles abandonnent un registre expérientiel basé sur le « je » et le « nous »<sup>85</sup> pour adopter le langage universel (impersonnel) propre au lexique de la citoyenneté, on peut ajouter que la même logique de substitution est adoptée par les enquêté·es au regard de la question écologique.

---

<sup>85</sup> Ce passage du « je veux ... » au « nous avons droit à ... » est selon Hanna Pitkin [Nez, Neveu et Garnier (dir.), 2023, p. 122] la marque de la politisation sur la base de la dénonciation des injustices : Pitkin, Hanna. « Justice : on relating Public and Private », *Political Theory*, vol. 9, no. 3, 1981, pp. 327-352.

*Et voilà je pense que si [ce bénévole] est aussi présent, c'est aussi parce que ça lui permet de réintégrer, de refaire société, de réintégrer la société. Et du coup c'est hyper beau, je trouve ; c'est assez émouvant.*

**Isabelle**, salariée d'un centre social à la Tour Chabot-Gavacherie, Niort

L'idée est en effet de permettre aux bénévoles, des jardins partagés notamment, de s'investir dans un premier temps à la recherche de lien social pour enfin les amener à prendre conscience et à savoir appréhender les enjeux complexes de biodiversité qui se jouent tant à l'échelle du jardin qu'à l'échelle de la biosphère. Pour cela, les praticien·nes s'appuient dans une logique capacitaire sur la pratique manuelle comme d'une première étape propédeutique avant d'aborder des notions plus complexes, comme les fondamentaux de la permaculture et ses bienfaits pour la terre. En parallèle, ce sont les noms des différentes espèces qui habitent le jardin qui sont évoquées, et les liens qui existent entre elles. La logique consiste ainsi à faire passer les jardinier·ères de « *Je viens jardiner pour sortir de mon isolement* » ou « *Nous, classes populaires, exploitons ces espaces depuis des siècles pour pallier notre précarité alimentaire* » à « *Il faut connaître et protéger la nature à notre échelle* ». Les deux premières assertions ne sont pas étouffées ou niées par les professionnel·les, toutefois, c'est réellement l'expression de la troisième qui est attendue comme démonstration d'une capacité à monter en généralité, et ainsi à s'inscrire dans le registre désincarné de l'« *éco-citoyenneté* ». Michelle et Nathalie, qui animent conjointement le jardin du Clou Bouchet ont proposé à quelques bénévoles très investi·es de venir présenter l'activité à l'occasion de la fête de quartier organisée au mois de juin. Cette capacité à tenir un discours public et à valoriser une démarche a été chaleureusement saluée par les animatrices, ce qu'on ne peut s'empêcher de relier avec le stade d'accomplissement identifié par Catherine Neveu et Jérémy Louis. La citoyenneté « active » en matière écologique consisterait donc de manière théorique à savoir mettre à distance les considérations individuelles pour adopter un discours global articulant connaissances scientifiques et argumentation élaborée, et de manière pratique à s'inscrire dans une logique de responsabilité individuelle par le passage à l'action sur la base d'« *éco-gestes* ». Le travail de normalisation des classes populaires repéré par la sociologie ne fait donc pas exception dans ce domaine d'intervention émergent dans le travail social. Bien que Gilles et Marie ne partagent pas avec les travailleuses sociales la même intégration du développement du pouvoir d'agir, les deux éducateur·ices à l'environnement engagé·es dans la formation-action menée par l'Ifrée ne semblent pas contrevenir au discours citoyenliste. Il



faut dire que cette vision est également partagée par une grande parties des structures de l'EEDD, notamment par le Réseau français d'éducation à la nature et à l'environnement (FRENE, anciennement Réseau École et Nature), le plus structuré en France qui voit dans l'éducation à l'environnement une « source d'autonomie, de responsabilité et de solidarité avec les autres et la nature »<sup>86</sup>. Dans le guide publié par le FRENE<sup>87</sup>, on peut lire que la finalité de l'éducation à l'environnement est « l'émergence d'un homme respectueux de la vie et des hommes, citoyen responsable, capable de décider ». Les objectifs en sont de trois ordres : « le savoir ou les objectifs notionnels », « le savoir-faire ou les objectifs méthodologiques » et le « savoir-être ou les objectifs comportementaux ». Le triptyque que dessine l'EEDD rejoint donc l'« épistémologie civique » [Neveu, 2023] mise en place dans les centres sociaux et les pratiques repérées sur le terrain, notamment dans les jardins partagés. Ce continuum entre professionnel·les du travail social et professionnel·les de l'éducation à l'environnement nous permet donc d'appuyer l'idée que le développement de la thématique écologique et son croisement avec le champ de l'intervention sociale pris largement (de la conception des politiques publiques à leur application sur le terrain en passant par la réappropriation municipale) constitue moins une opportunité pour les habitant·es des quartiers populaires de mobiliser des ressources visant à dénoncer et résorber les inégalités environnementales - bien que les acteur·ices de terrains puissent avoir conscience de ces enjeux et les défendre - qu'une relégitimation par la question écologique des processus de distinction (et donc de domination symbolique) dans les rapports sociaux de classes.

### Conclusion du Chapitre III :

Ce dernier chapitre nous aura donné quelques éclairages sur la morale politique et écologique qui traverse les professionnel·les du travail social et de l'éducation à l'environnement étudié·es, et à travers eux et elles les secteurs associatifs dans lesquels ils et

---

<sup>86</sup> <https://frene.org/>

<sup>87</sup> FRENE. *Eduquer à l'environnement par la pédagogie de projet, un chemin d'émancipation*, L'Harmattan, 1996. L'ouvrage date quelque peu mais la structuration du propos reste d'actualité, notamment au regard du projet associatif du réseau.

elles s'inscrivent. On a donc pu relever la volonté des praticien·nes d'agir localement sur ce qui est à leur portée, le global étant laissé à la communauté scientifique et politique. Cet ancrage dans le territoire local favorise l'engouement des praticien·nes pour l'idéal de mixité sociale qui guide d'une part les politiques de lutte contre la pauvreté - mais qui se transforme bien souvent dans les faits en une « lutte contre les pauvres »<sup>88</sup> - et d'autre part les programmes de rénovation urbaine, comme c'est le cas pour les écoquartiers en projet à la Tour Chabot et à la Cité du Grand Parc. Pourtant, on aurait pu faire l'hypothèse d'un bon accueil de ces nouveaux logements par les équipes salariées en ce qu'ils amènent de la mixité sociale sur fond d'« écocitoyenneté », mes interlocutrices se sont toutefois montrées plutôt inquiètes. Cela peut traduire l'aspect paradoxal de la morale politique des travailleur·euses du social, entre attente de conformité aux normes sociales des classes moyennes (et) supérieures, et volonté de protection des classes populaires, ici dans la reconnaissance par Isabelle et Solène des inégalités environnementales. L'enquête que j'ai pu mener rend compte également de la difficile expression du politique dans les centres sociaux et associations d'éducation à l'environnement. Pour la plupart, l'action menée est soit apolitique soit moins politique qu'un programme mené par les pouvoirs publics, renvoyant *le* politique à *la* politique. Pour autant, la plupart des animateur·ices (c'est surtout le cas des travailleuses sociales) reconnaissent voire revendiquent le caractère politique de leurs pratiques. Cependant, une distinction est faite entre le caractère politique réformiste de leur engagement pour la réduction des inégalités sociales et les pratiques mises en place par ces professionnel·les, tributaires de financements publics. Ces pratiques professionnelles partent en effet du constat d'une apathie politique et écologique chez les classes populaires, que les animateur·ices tentent de solutionner par une logique capacitaire de développement de pouvoir d'agir vers une citoyenneté active. On a enfin pu relever les nombreux parallèles qui permettent de mettre en lumière le prolongement de ce mot d'ordre avec l'« éco-citoyenneté », par l'adoption d'un discours généralisant et de pratiques individualisantes bien souvent aux antipodes des modes populaires d'expression du politique et de l'écologique.

Ces éléments se basent toutefois sur ce que m'ont dit les professionnel·les de leurs pratiques et du regard qu'ils et elles portent sur leur travail et leurs publics. Cette enquête se base sur une analyse et une comparaison rigoureuses des entretiens, ainsi que sur les résultats mis en valeur par la recherche mais on peut toutefois regretter un manque de comparabilité au

---

<sup>88</sup> Reveilhac, Maud. « Jean Pierre Tabin, René Knüsel & Claire Ansermet, Lutter contre les pauvres. Les politiques face à la mendicité dans le canton de Vaud », *Sociologie*, vol. 6, no. 1, 2015, pp. 105-108.

regard de l'absence de données sur la plus ou moins grande perméabilité des bénévoles au discours écocitoyen. De plus, on pourrait imaginer une enquête à rebours de ce travail très critique qui prendrait pour objet d'étude les conditions d'émergence d'un accompagnement des mobilisations écologistes populaires par des centres sociaux qui s'inscriraient dans le registre du *community organizing*, remettant ainsi en question les effets de structures inhibants analysés ici.

## **Conclusion générale**

La situation hydrique est critique à Mayotte. Là-bas, la sécheresse sévit depuis le mois de mai, et la crise n'est pas prête d'être réglée : à partir du mois de septembre et jusqu'à nouvel ordre, l'eau sera coupée des robinets deux jours sur trois et l'Agence régionale de santé déconseille de consommer l'eau le troisième jour. Les habitant·es du département le plus pauvre de France se voient ainsi obligé·es d'acheter de l'eau en bouteille, dépense supplémentaire pour des budgets déjà fortement contraints. Les épisodes de sécheresse accentuant les effets de l'inégale répartition des ressources en eau potable sont un énième exemple des inégalités environnementales qui se superposent aux inégalités sociales. On peut même ajouter que cette situation est le résultat de politiques publiques et de choix plus ou moins rationnels opérés par les autorités politiques et administratives, nationales et locales dans la gestion des stocks hydriques. L'été 2022 a ainsi été l'occasion de nombreuses protestations lorsque des dérogations aux restrictions d'eau ont été octroyées aux piscines privées et aux golfs (entre autres) alors que l'arrosage des jardins potagers ou de certaines exploitations agricoles était interdit ou extrêmement limité<sup>89</sup>. Ces exceptions ne concernent bien évidemment pas tous les ménages puisque le fait de jouer au golf ou de posséder une piscine creusée est plutôt l'apanage des ménages les plus riches, ce qui vient appuyer l'idée d'une plus grande vulnérabilité des classes populaires au réchauffement et aux dérèglements climatiques. Ces choix politiques contribuent à conforter la défiance des groupes sociaux dominés vis-à-vis de l'écologie telle qu'elle est prônée par les classes moyennes (et) supérieures, c'est ce que nous avons pu voir en filigrane du développement.

---

<sup>89</sup> Les consignes ministérielles concernant les restrictions hydriques pour l'été 2022 sont décrites sur ce document du Ministère de la transition écologique, les exemples cités sont énumérés en pages 12 à 15 : [https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Guide\\_secheresse.pdf](https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Guide_secheresse.pdf)

Il apparaît toutefois dans le même mouvement que ces choix politiques opèrent également une concentration de l'effort de sensibilisation écologique sur les classes populaires, pourtant les moins responsables de cette situation catastrophique [Malier, 2022]. La thèse d'Hadrien Malier a déjà très bien mis en lumière ces processus, et il importait ici de comprendre comment des logiques similaires se déploient dans d'autres structures associatives. Le cas des centres sociaux constitue un terrain spécifiquement intéressant en ce que ces associations sont particulièrement atypiques, du fait de leur institutionnalisation plus poussée [Neveu, 2023, p. 76]. En outre, la coprésence de professionnel·les du travail social et de l'éducation à l'environnement au sein d'un groupe de formation offre la possibilité de regarder au plus près comment se mettent en œuvre les rapprochements observés entre politiques de la ville et politiques environnementales. Il ressort donc de cette étude plusieurs points saillants sur lesquels nous allons revenir successivement. Tout d'abord, les six enquêté·es sont relativement distant·es des publics populaires avec lesquels ils et elles travaillent. Cet éloignement n'est pas seulement géographique (extériorité du lieu de vie) puisqu'il est également social (niveau de vie supérieur et adhésion aux codes de la culture légitime). En outre, les entretiens biographiques ont permis de mettre en lumière la socialisation particulière des animateur·ices à la biodiversité et à la pratique du jardinage puisqu'ils et elles ont tous·tes grandi au moins en partie dans un environnement rural, au sein de familles où un potager était entretenu. On peut alors comprendre les regards différents que posent les praticien·nes et leurs publics sur la biodiversité, et plus largement sur la question écologique ; regards déterminés en partie par le positionnement dans la structure des dominations sociales. Cela peut permettre d'analyser le discours misérabiliste des professionnel·les, qui reconnaissent l'existence d'inégalités environnementales tout en en neutralisant la charge contestataire par leurs pratiques.

En effet, la participation au cœur du projet de la FCSF, dont l'aller-vers et le développement du pouvoir d'agir sont des formes de matérialisation, est pensée comme un moyen d'émancipation mais mise en œuvre comme des outils de normalisation. Les activités et expérimentations déployées par les enquêté·es reposent ainsi pour la plupart sur l'animation d'un jardin partagé, souvent adossé à des activités de découverte de la « nature » conçue dans son extériorité (la *wilderness*). Ces pratiques, en favorisant l'activité manuelle comme support d'un enseignement théorique, méconnaissent les schèmes de perception de l'environnement des classes populaires puisqu'elles individualisent l'accompagnement vers un mode d'expression désincarné. Ce paradoxe entre conscience des inégalités socio-

environnementales et injonctions normatives n'est qu'apparent en ce que la topique de l'urgence justifie pour les professionnel·les le fait d'effectuer ce travail de sensibilisation auprès des classes populaires, plus accessibles que les groupes sociaux dominants.

Ces différents éléments soulèvent une nouvelle question : celle de l'aspect politique sous-jacent à l'ethos des professionnel·les du travail social et de l'éducation à l'environnement. L'enquête a ainsi mis en lumière la position ambiguë des praticien·nes à l'égard *du* politique, souvent mis à distance en le rapprochant de *la* politique. Les entretiens soulignent la plus grande distance des naturalistes par rapport aux travailleuses sociales, plus enclines à reconnaître la charge potentiellement subversive de leur activité, chose que l'on peut expliquer par la sociohistoire de chacun des secteurs. Les équipes salariées des centres sociaux peuvent cependant difficilement passer des discours critiques vis-à-vis des pouvoirs institutionnels à une action ouvertement contestataire, du fait de l'imbrication dans des rapports de dépendance aux financements publics. Toutefois, le rapport des enquêté·es au politique se rejoint sur une conception commune d'une responsabilité individuelle d'action à son échelle, au niveau local. « Agir local, penser global » [Larrère et Larrère, 2023] est en quelque sorte le mot d'ordre de ces professionnel·les, qui légitime le travail de normalisation des classes populaires et produit en ce sens des effets politiques. Enfin, ce travail aura cherché à lier la volonté d'émancipation des classes populaires par le pouvoir d'agir aux préoccupations écologiques dont il devient difficile de faire abstraction. La reconnaissance des inégalités environnementales n'empêche pas les professionnel·les d'inscrire leurs pratiques dans un registre individualisant et dépolitisant, que Catherine Neveu a identifié concernant l'injonction à la « citoyenneté » [2023]. En reprenant le terme d'« écocitoyenneté », largement répandu dans une partie du discours politique et médiatique, on peut tenter de faire une nouvelle lecture du travail de Catherine Neveu, ou du moins de la prolonger. Le croisement entre travail social et écologie valorise ainsi la production d'un discours désincarné qui met à distance les problématiques du quotidien (vues comme un frein à un discours généraliste) plutôt que de prendre appui dessus pour politiser les registres d'expression populaire.

Bien sûr, ce travail pose davantage de questions qu'il n'en tranche, et ne constitue en ce sens qu'une modeste participation à un champ de la recherche encore peu traité mais en voie de développement. En outre, de nombreuses critiques peuvent être formulées, et ce n'est

pas faire l'impasse sur ses apports que d'en être conscient. On peut tout d'abord regretter l'absence d'observation en tant qu'outil ethnographique de recueil de données. L'enquête a forcément été contrainte du fait de l'incapacité logistique à approfondir, seul, chacun des six terrains dispersés à travers la Nouvelle-Aquitaine. L'idéal aurait bien sûr été de me focaliser sur une ou deux expérimentations mais le peu de temps restant à l'issue des deux séries d'entretiens m'a amené à revoir ma méthode, et à élargir les questionnements à d'autres acteur·ices. L'observation des professionnel·les en interaction avec leurs publics ou avec leurs collègues et partenaires (FCSF, URNACS, Ville, associations) aurait permis de compléter les éléments avancés ici au-delà de l'analyse discursive. C'est donc à mon sens l'apport qui a le plus manqué à ce travail, qui ne pouvait pas être exhaustif mais qu'un travail de terrain plus continu enrichirait significativement. Cette lacune ethnographique explique le peu de photographies prises en marge des entretiens, et un plus grand nombre de clichés aurait pu apporter davantage de relief à un développement assez dense.

On peut également regretter l'absence d'une perspective intersectionnelle. La variable de la classe sociale aura été fortement mobilisée dans ce mémoire, pour autant, l'analyse a eu tendance à délaisser d'autres facteurs tout aussi pertinents tels que la race ou le genre. En effet, les enquêté·es étant presque exclusivement des femmes blanches aux conditions socio-économiques relativement proches, il était difficile de proposer un croisement de ces différentes variables, et la focale a été faite sur la comparaison entre pratiques et ethos professionnel·les. Il pourrait en revanche être intéressant de mener une enquête similaire auprès d'animateur·ices racisé·es et en s'appuyant sur un corpus paritaire entre femmes et hommes, pour analyser la pesanteur de ces variables sociologiques en s'appuyant notamment sur les travaux menés sur les pensées écoféministes [Larrère, 2015 ; Laugier, Falquet et Molinier, 2015 ; Pruvost, 2019], ainsi que sur ceux abordant le racisme environnemental [Keucheyan, 2014 ; Boursier et Guimont, 2023, pp. 341-348]. Le prisme structuraliste qui a été adopté ici a en outre le mérite de mettre en relief les effets de domination qui agencent la question sociale - qui est donc une question éminemment sociale et politique - mais on peut lui faire le reproche de mettre de côté la capacité des individus et des groupes sociaux à mettre en place des stratégies pour résister à ce déterminisme, ou du moins s'en accommoder (le concept de « centralité populaire » en est un exemple [Coll. Rosa Bonheur, 2019]). Le parti pris théorique qui a été pris ici, inspiré des travaux de Pierre Bourdieu mais également de ceux de Jean-Baptiste Comby et Hadrien Malier, peut lui aussi être prolongé par une analyse plus fine (interactionniste par exemple) de la façon dont certaines dynamiques

parviennent à échapper à ces effets de structure. Le centre social bordelais, dont les rapports avec la mairie écologiste sont assez conflictuels, peut ainsi constituer un terrain d'étude intéressant pour observer les conditions d'émergence - ou non - d'un contre-pouvoir comme Solène l'appelle de ses vœux.

La Fédération des centres sociaux et socioculturels de France et avec elle les Unions régionales (dont celle de Nouvelle-Aquitaine) sont conscientes de leur retard sur les questions écologiques. Pour le rattraper, celles-ci souhaitent monter des programmes de formation à destination de leurs équipes et des salariées des CSC, afin de généraliser la préoccupation environnementale dans les structures locales. Cette nouvelle orientation politique qui émerge au sein de la Fédération amène à plusieurs questionnements. Suivre l'écologisation des pratiques professionnelles et des équipes salariées des centres sociaux est une première piste ouverte par ces futures offres de formation, on pourrait alors chercher à en dégager les modalités, objectifs affichés et retombées effectives. Plus encore, un autre élément sera à observer : celui de la possible politisation de l'écologie populaire par la FCSF. La Fédération revendique en effet la dimension politique de son action, et en mettant au cœur de ses priorités la « transition écologique et [la] justice sociale », on peut attendre d'elle et des délégations qui la composent qu'elles fassent de la question écologique un enjeu d'émancipation des classes populaires. Pour autant, il est utile de garder à l'esprit que la notion de pouvoir d'agir n'a pas pu émerger comme un levier de contestation des inégalités sociales [Louis, 2021], et les inégalités environnementales pourraient bien suivre la même trajectoire. Une question demeure donc en suspens et sera à examiner ces prochaines années : va-t-on assister à une politisation de l'écologie populaire par les effets de la formation des responsables et animateur·ices du travail social, ou bien les conditions d'émergence d'un discours écologiste radical seront tuées dans l'œuf par le maintien d'un registre capacitaire et normatif ?



## **Bibliographie**

Adam, Matthieu. « L'injonction aux comportements "durables", nouveau motif de production d'indésirabilité », *Géographie et cultures*, vol. 96, 2016, 89-112.

Alier, Joan Martínez. « Conflits écologiques et langages de valorisation », *Écologie & politique*, vol. 35, no. 1, 2008, pp. 91-107.

Alier, Joan Martínez. « L'écologisme des pauvres, vingt ans après : Inde, Mexique et Pérou », *Écologie & politique*, vol. 45, no. 2, 2012, pp. 93-116.

Arnal, Caroline, et Florence Haegel. « Les freins à la participation des populations précaires. Comment une association façonne les identifications collectives », *Participations*, vol. 25, no. 3, 2019, pp. 83-107.

Sherry Arnstein, « A ladder of citizen participation », *Journal of the American Institute of Planners*, vol. 35, no. 4, 1969, p. 216–224.

Arouche, Sophia. « Participation et engagement dans les quartiers populaires », *Cahiers de l'action*, vol. 56, no. 2, 2020, pp. 71-76.

Aspe, Chantal, et Marie Jacqué. *Environnement et société*. Éditions Quæ, 2012.

Astier, Marie, et Hervé Kempf. « Fatima Ouassak : "Dans les quartiers populaires, l'écologie semble réservée aux classes moyennes et supérieures blanches" », *Reporterre*, 15 juin 2019.

Avenel, Cyprien. « L'aller-vers : sources et trajectoire. Vers un nouveau modèle de travail social ? », M.A.I.S. éd., « *Aller vers* » : *entre injonction et désir, l'enjeu de la rencontre !* Champ social, 2023, pp. 21-37.

Bachir, Myriam, et Rémi Lefebvre. « La fabrique des publics de la participation : l'aléatoire et l'obligatoire dans la constitution des conseils citoyens à Amiens et Lille », *Participations*, vol. 24, no. 2, 2019, pp. 167-194.

Bacqué Marie-Hélène, « Action collective, institutionnalisation et contre-pouvoir : action associative et communautaire à Paris et à Montréal », *Espaces et sociétés*, 2006, vol. 1, no. 123, pp. 69-84.

Bacqué, Marie-Hélène, et Carole Biewener. *L'empowerment, une pratique émancipatrice ?* La Découverte, 2015.

Bacqué, Marie-Hélène, et Mohamed Mechmache. *Pour une réforme radicale de la politique de la ville. Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, Rapport à François Lamy, ministre délégué chargé de la Ville, 2013.

Bacqué, Marie-Hélène, Henri Rey, et Yves Sintomer. *Gestion de proximité et démocratie participative. Une perspective comparative*. La Découverte, 2005.

Baillergeau, Évelyne, et Hans Grymonprez. « “Aller-vers” les situations de grande marginalité sociale, les effets sociaux d'un champ de pratiques sociales », *Revue française des affaires sociales*, no. 2, 2020, pp. 117-136.

Barroche, Julien. « Discours et pratique de la subsidiarité européenne depuis le traité de Maastricht jusqu'à nos jours », *Droit et société*, vol. 80, no. 1, 2012, pp. 13-29.

Béal, Vincent, Florian Charvolin, et Christelle Morel-Journal. « La ville durable au risque des écoquartiers. Réflexions autour du projet New Islington à Manchester », *Espaces et sociétés*, vol. 147, no. 4, 2011, pp. 77-97.

Bereni, Laure, et Vincent-Arnaud Chappe. « La discrimination, de la qualification juridique à l'outil sociologique », *Politix*, vol. 94, no. 2, 2011, pp. 7-34.

Bernardet, Clémence, et Alain Thalineau. « La participation citoyenne. Sur les ambiguïtés du “pouvoir d'agir” », *Savoir/Agir*, vol. 43, no. 1, 2018, pp. 41-50.

Bidou-Zachariassen, Catherine, et Jean-François Poltorak. « Le “travail” de gentrification : les transformations sociologiques d'un quartier parisien populaire », *Espaces et sociétés*, vol. 132-133, no. 1-2, 2008, pp. 107-124.

Blondiaux, Loïc, et Jean-Michel Fourniau. « Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ? », *Participations*, vol. 1, no. 1, 2011, pp. 8-35.

Boltanski, Luc, et Ève Chiapello. *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard, 1999.

Bouba-Olga, Olivier. « Le modèle français de la métropole attractive et ruisselante : Pourquoi il est urgent de s'en débarrasser », *Regards croisés sur l'économie*, vol. 28, no. 1, 2021, pp. 118-127.

Bouchereau, Xavier. *Les non-dits du travail social. Pratiques, polémiques, éthique*. Érès, 2012.

Bourdieu, Pierre. *La distinction. Critique sociale du jugement*. Minit, 1979.

Bourdieu Pierre. « Une classe objet », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 17-18, 1977, pp. 2-5.

Bourquard, Claude. « Éducation relative à l'environnement, composante d'une éducation populaire et citoyenne », *Cahiers de l'action*, vol. 47, no. 1, 2016, pp. 21-24.

Boursier, Philippe, et Clémence Guimont. *Écologies. Le vivant et le social*. La Découverte, 2023.

Bricaud, Gurvan. « Du local à l'international : les expériences de l'association Tous les Maquis », *Cahiers de l'action*, vol. 59, no. 2, 2022, pp. 26-33.

Bruneau, Ivan, Maeva Durand, et Julian Mischi. « Penser la production des distances au politique. Une entrée par l'analyse des relations entre le pouvoir local et les classes populaires en milieu rural », *Politix*, vol. 137, no. 1, 2022, pp. 9-25.

Burrick, Delphine. « Une épistémologie du récit de vie », *Recherches qualitatives*, vol. 8, 2010, pp. 7-36.

Cadiou, Jeanne, et Geoffrey Renimel. « Apprendre des plus pauvres », *Revue Projet*, vol. 375, no. 2, 2020, pp. 57-59.

Carrel, Marion, et Adeline de Lépinay. « Expériences de *community organizing* en France », *Mouvements*, vol. 85, no. 1, 2016, pp. 26-30.

Carrel, Marion. « Injonction participative ou empowerment ? Les enjeux de la participation », *Vie sociale*, vol. 19, no. 3, 2017, pp. 27-34.

Chaillou, Anne, Anne de Mullenheim, et Yann Le Bossé. « Le pouvoir d'agir à la rescousse », *Revue Projet*, vol. 363, no. 2, 2018, pp. 68-73.

Chamboredon, Hélène, Fabienne Pavis, Muriel Surdez, et Laurent Willemez. « S'imposer aux imposants. A propos de quelques obstacles rencontrés par des sociologues débutants dans la pratique et l'usage de l'entretien », *Genèses*, vol. 16, 1994, pp. 114-132.

Chamboredon, Jean-Claude, et Madeleine Lemaire. « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, 1970, vol. 11, no. 1, pp. 3-33.

Chiron, Pierre. « Des ronds-points et manifestations au potager : un exemple d'écologisme populaire chez les Gilets jaunes ? », *Écologie & politique*, vol. 62, no.1, 2021, pp. 97-110.

Collectif Degeyter. *Sociologie de Lille*. La Découverte, 2017.

Collectif d'habitant-es. « Les freins : "J'avoue que je chauffe parce que j'ai froid" », *Les Cahiers du Développement Social Urbain*, vol. 77, no. 1, 2023, p. 18.

Collectif inter-associatif. « Agir ensemble face aux crises sociales et environnementales ! », *Les Cahiers du Développement Social Urbain*, vol. 77, no. 1, 2023, pp. 42-45.

Collectif Rosa Bonheur. *La ville vue d'en bas : travail et production de l'espace populaire*. Amsterdam, 2019.

Combessie, Jean-Claude. *La méthode en sociologie*. La Découverte, 2007.

Comby, Jean-Baptiste. « Ancrages et usages sociaux des schèmes d'appréhension d'un problème public. Analyses de conversations sur les changements climatiques », *Revue française de science politique*, vol. 61, no. 3, 2011, pp. 421-445.

Comby, Jean-Baptiste. « À propos de la dépossession écologique des classes populaires », *Savoir/Agir*, vol. 33, no. 3, 2015a, pp. 23-30.

Comby, Jean-Baptiste. *La question climatique. Genèse et dépolitisation d'un problème public*. Raison d'agir, 2015b.

Comby, Jean-Baptiste. « Dépolitisation du problème climatique. Réformisme et rapports de classe », *Idées économiques et sociales*, vol. 190, no. 4, 2017, pp. 20-27.

Comby, Jean-Baptiste, et Matthieu Grossetête. « « Se montrer prévoyant » : une norme sociale diversement appropriée », *Sociologie*, vol. 3, no. 3, 2012, pp. 251-266.

Consalès, Jean Noël. « VI. Des banlieues agricoles à l'agriculture urbaine. Les relations ville-agriculture du XIXe siècle à nos jours », Patrick Moquay éd., *Jardins en société*. Hermann, 2023, pp. 73-97.

Cornut, Pierre, Tom Bauler et Edwin Zaccàï (dir.), *Environnement et inégalités sociales*, Editions de l'Université de Bruxelles, 2007.

Coti, Guillaume. « Faire "avec" les habitants. "Pouvoir d'agir" et renouvellement des pratiques des centres sociaux », *Mouvements*, vol. 85, no. 1, 2016, pp. 80-86.

Cuche, Denys. *La notion de culture dans les sciences sociales*. La Découverte, 2010.

Darnton, Andrew. *Driving Public Behaviours for Sustainable Lifestyles*, Department for Environment, Food and Rural Affairs, 2004.

Deldrève, Valérie. « La fabrique des inégalités environnementales en France. Approches sociologiques qualitatives », *Revue de l'OFCE*, vol. 165, no. 1, 2020, pp. 117-144.

Deléage, Jean-Paul. « Des inégalités écologiques parmi les hommes », *Écologie & politique*, vol. 35, no. 1, 2008, pp. 11-17.

Deléage, Jean-Paul. « V. Un développement soutenable ? », Jean-Paul Deléage éd., *Croissance, emploi et développement. Les grandes questions économiques et sociales I*. La Découverte, 2013, pp. 103-122.

Descola, Philippe, et Alessandro, Pignocchi. *Ethnographies des mondes à venir*. Seuil, 2022.

Descola, Philippe. *Par-delà nature et culture*, Gallimard, 2015.

Desouches, Olivier. « La culture : un bilan sociologique », *Idées économiques et sociales*, vol. 175, no. 1, 2014, pp. 53-60.

Deville, Clara. « L'espace de la distance au politique. La fabrique territoriale des rapports à l'État en milieu rural », *Politix*, vol. 137, no. 1, 2022, pp. 125-155.

Di Pietro, Francesca, Emmanuèle Gardair, et Marion Poiré. « Profils de jardiniers. Pratiques, motivations et représentations du jardinage dans les jardins familiaux », *Espaces et sociétés*, vol. 188, no. 1, 2023, pp. 55-74.

Dormagen, Jean-Yves, Michel Laura, et Emmanuelle Reungoat. « Quand le vert divise le jaune. Comment les clivages sur l'écologie opèrent au sein des Gilets jaunes », *Écologie & politique*, vol. 62, no. 1, 2021, pp. 25-47.

Dubar, Claude, et Sandrine Nicourd. *Les biographies en sociologie*. La Découverte, 2017.

Dubuisson-Quellier, Sophie. *Gouverner les conduites*. Presses de Sciences Po, 2016

Faburel, Guillaume, et Maële Giard, *et al.* « L'imaginaire écologique des Gilets jaunes. Entre écologie populaire et écologie relationnelle », *Écologie & politique*, vol. 62, no. 1, 2021, pp. 127-142.

Fassin, Didier. « Les économies morales revisitées », *Annales. Histories Sciences Sociales*, vol. 64, no. 6, 2009, pp. 1237-1266.

Fassin, Éric. « Participation et engagement dans les quartiers populaires », *Cahiers de l'action*, vol. 56, no. 2, 2020, pp. 71-76.

Flipo, Fabrice. « Les inégalités écologiques et sociales : l'apport des théories de la justice », *Mouvements*, vol. 60, no. 4, 2009, pp. 59-76.

Fraser, Nancy. *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*. La Découverte, 2011.

Frauenfelder, Arnaud, Christophe Delay, et Laure Scalabrini. « Potagers urbains vs jardins familiaux ? Réforme urbaine et controverses autour du *beau* jardin et son usage *légitime* », *Espaces et sociétés*, vol. 158, no. 3, 2014, pp. 67-81.

Genestier, Philippe. « La mixité : mot d'ordre, vœu pieux ou simple argument ? », *Espaces et sociétés*, vol. 140-141, no. 1-2, 2010, pp. 21-35.

Gourgues, Guillaume, Sandrine Rui, et Sezin Topçu. « Gouvernementalité et participation. Lectures critiques », *Participations*, vol. 6, no. 2, 2013, pp. 5-33.

Grignon, Claude, et Jean-Claude Passeron. *Le Savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*. Seuil, 1989.

Guillet, Jérôme. *Petit manuel de travail dans l'espace public. À la rencontre des passants*. Éditions du commun, 2019.

Guyon, Frédérick. « Les jardins familiaux aujourd'hui : des espaces socialement modulés », *Espaces et sociétés*, vol. 134, no. 3, 2008, pp. 131-147.

Hamidi, Camille. « Les minorités doivent-elles être représentées par des minorités ? Une *color line* dans les représentations ordinaires de la représentation en France », *Participations*, vol. 30, no. 2, 2021, pp. 65-96.

Hommage, Corinne. « La démarche de diagnostic territorial au service d'une dynamique partenariale et citoyenne », *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, vol. 40, no. 1, 2007, pp. 79-95.

Huber, Matt T. « Ecological politics for the working class », *Catalyst*, vol. 3, no. 1, 2019.

Jacqué, Marie. « L'éducation à l'environnement : entre engagements utopistes et intégration idéologique », *Cahiers de l'action*, vol. 47, no. 1, 2016, pp. 13-19.

Jaeger, Marcel. « Les contours incertains du travail social : un facteur de perte de sens », *Revue française des affaires sociales*, no. 2, 2020, pp. 51-72.

Jobard, Fabien, Stany Grelet et Mathieu Potte-Bonneville. « Haut, bas, fragile : sociologies du populaire », *Vacarme*, vol. 37, no. 6, 2006, pp. 50-55.

Joignant, Alfredo. « Pour une sociologie cognitive de la compétence politique », *Politix*, vol. 65, no. 1, 2004, pp. 149-173.

Juan, Salvador. « L'inégalité écologique, une notion écran ? », *Écologie & politique*, vol. 45, no. 2, 2012, pp. 145-158.

Keucheyan, Razmig. *La nature est un champ de bataille. Essai d'écologie politique*. La Découverte, 2014.

Larrère, Catherine. « La nature a-t-elle un genre ? Variétés d'écoféminisme », *Cahiers du Genre*, vol. 59, no. 2, 2015, pp. 103-125.

Larrère, Catherine. « Inégalités environnementales et justice climatique », *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, vol. 79, no. 3, 2015, pp. 73-77.

Larrère, Raphaël, et Catherine Larrère. « Penser globalement, agir localement : une maxime pour l'écologie politique ? », *Recherches de science religieuse*, vol. 111, no. 2, 2023, pp. 343-356.

Lascoumes, Pierre. *Le développement durable. Une nouvelle affaire d'État*, avec Bonnaud Laure, Le Bourhis Jean-Pierre, Martinais Emmanuel. Presses Universitaires de France, 2022.

Lascoumes, Pierre, et Patrick Le Galès. *Sociologie de l'action publique*. Armand Colin, 2018.

Latour, Bruno, et Nikolaj Schultz. *Mémo sur la nouvelle classe écologique*. La Découverte, 2022.

Laugier, Sandra, Jules Falquet, et Pascale Molinier. « Genre et inégalités environnementales : nouvelles menaces, nouvelles analyses, nouveaux féminismes. Introduction », *Cahiers du Genre*, vol. 59, no. 2, 2015, pp. 5-20.

Laurent, Éloi. « Écologie et inégalités », *Revue de l'OFCE*, vol. 109, 2009, pp. 33-58.

Le Breton Hélène, et Guillaume Sabin. « Comment les pratiques pédagogiques hors les murs interrogent-elles les protocoles de l'intervention sociale ? », *Agora débats/jeunesses*, no 85, 2020, pp. 23-58.

Legros, Michel. « Bonnes (ou best) pratiques ? », *Informations sociales*, vol. 143, no. 7, 2007, pp. 112-112.

Le Lann, Yann, Cugnata Giuseppe, Gaborit, Nathan, et Maxime Gaborit. « Faut-il soutenir les Gilets jaunes ? Le rôle des positions de classe dans le mouvement climat », *Écologie & politique*, vol. 62, no. 1, 2021, pp. 49-66.

Lechien, Marie-Hélène, et Yasmine Siblot. « “Eux/nous/ils” ? Sociabilités et contacts sociaux en milieu populaire », *Sociologie*, vol. 10, no. 1, 2019.

Legros, Patrick. « Enjeux et finalités du management dans le travail social. De la rationalisation à l'entrepreneuriat social », *Le Sociographe*, vol. 70, no. 2, 2020, pp. 66-79.

Louis, Jérémy. *Le pouvoir d'agir dans les centres sociaux : un nouveau rapport au politique ? Étude à partir de l'expérimentation des « tables de quartier »*, Thèse de doctorat en aménagement et urbanisme, Université Paris Nanterre, 2021.

Louis, Jérémy. « Où se situent les centres sociaux ? Une histoire entre action sociale et éducation populaire », *Participations*, vol. 35, no. 1, 2023, pp. 51-73.

Malier, Hadrien. *Éduquer les classes populaires*, Thèse de doctorat en sociologie, École des hautes études en sciences sociales, 2022.



Marchal, Hervé, et Jean-Marc Stébé. *La sociologie urbaine*, Presses universitaires de France, 2022.

Marlière, Éric. *Banlieues sous tensions : insurrections ouvrières, révoltes urbaines, nouvelles radicalités*, L'Harmattan, 2019.

Martin, Céline. « Fréquenter le dehors et se défaire des normes pour s'émanciper : aux fondements de la pédagogie sociale », *Cahiers de l'action*, vol. 59, no. 2, 2022, pp. 34-41.

Martinand, Jean-Louis. « Défis et problèmes de l'éducation populaire au développement durable », *Cahiers de l'action*, vol. 47, no. 1, 2016, pp. 25-33.

Mauger, Gérard, et Marie-Pierre Pouly. « Enquêter en milieu populaire. Une étude des échanges symboliques entre classes sociales », *Sociologie*, vol. 10, no. 1, 2019, pp. 37-54.

Maury, Yolande, et Nassira Hedjerassi. « *Empowerment*, pouvoir d'agir en éducation. À la croisée entre théorie(s), discours et pratique(s) », *Spirale - Revue de recherches en éducation*, vol. 66, no. 3, 2020, pp. 3-13.

Mazeaud, Alice. « Gouverner la transition écologique plutôt que de renforcer la démocratie environnementale : une institutionnalisation en trompe-l'œil de la participation citoyenne », *Revue française d'administration publique*, vol. 3, no. 179, 2021, pp. 621-637.

Ménochet, Laurent. « M. Durable et Mme Sociale. Les problématiques croisées du travail social et du développement durable », *Le Sociographe*, vol. 29, no. 2, 2009, pp. 13-18.

Merklen, Denis. « Une nouvelle politicité pour les classes populaires. Les piqueteros en Argentine », *Tumultes*, vol. 27, no. 2, 2006, pp. 95-117.

Misset, Séverine, et Yasmine Siblot. « “Donner de son temps” pour ne pas être des “assistés”. Bénévolat associatif et rapports à la politique au sein de ménages stables des classes populaires », *Sociologie*, vol. 10, no. 1, 2019, pp. 73-89.

Montrieux, Gabriel. « Organiser les proximités alimentaires. Entre division du travail militant et encadrement normatif », Patrick Mundler éd., *Alimentation et proximités. Jeux d'acteurs et territoires*. Educagri éditions, 2016, pp. 267-284.

Nez, Héloïse, Neveu, Catherine, et Julie Garnier (dir.). *Le pouvoir d'agir dans les centres sociaux. Reconfigurations militantes et professionnelles*. Presses Universitaires du Septentrion, Villeneuve-d'Ascq, 2023.

Neveu, Catherine. « Démocratie participative et mouvements sociaux : entre domestication et ensauvagement ? », *Participations*, vol. 1, no. 1, 2011, pp. 186-209.

Neveu, Catherine. « Un projet d'émancipation à l'épreuve de sa mise en pratiques », *Revue du MAUSS*, vol. 48, no. 2, 2016, pp. 173-186.

Neveu, Catherine. « Les représentations de la citoyenneté dans les centres sociaux, une "épistémologie civique" en tension avec le "développement du pouvoir d'agir" ? », *Participations*, vol. 35, no. 1, 2023, pp. 75-100.

Nonjon Magali. « Professionnels de la participation : savoir gérer son image militante », *Politix*, vol. 70, no. 2, 2005, pp. 89-112.

Parisse, Jordan, et Emmanuel Porte. « Les démarches d'"aller vers" dans le travail social : une mise en perspective », *Cahiers de l'action*, vol. 59, no. 2, 2022, pp. 9-16.

Passeron, Jean-Claude, et Joël Roman. « Quel regard sur le populaire ? », *Ville-Ecole-Intégration enjeux*, no. 133, 2003, pp. 10-28.

Paugam, Serge. *Les 100 mots de la sociologie*. Presses Universitaires de France, 2010.

Pautard, Éric, et al. « Société, nature et biodiversité. Regards croisés sur les relations entre les Français et la nature », *Service des données et études statistiques*, décembre 2021.

Peugny, Camille. « "Les classes populaires ne s'intéressent pas à la politique." », Olivier Masclet éd., *La France d'en bas ? Idées reçues sur les classes populaires*. Le Cavalier Bleu, 2019, pp. 57-63.

Pinçon, Michel, et Monique Pinçon-Charlot. *Sociologie de la bourgeoisie*. La Découverte, 2016.

Pissaloux, Jean-Luc. « ADEME », Jean-Luc Pissaloux éd., *Dictionnaire Collectivités territoriales et Développement Durable*. Lavoisier, 2017, pp. 14-17.

Pottier, Antonin, et al. « Qui émet du CO<sub>2</sub> ? Panorama critique des inégalités écologiques en France », *Revue de l'OFCE*, vol. 169, no. 5, 2020, pp. 73-132.

Pitseys, John. « Démocratie et citoyenneté », *Dossiers du CRISP*, vol. 88, no. 1, 2017, pp. 9-113.

Pruvost, Geneviève. « Penser l'écoféminisme. Féminisme de la subsistance et écoféminisme vernaculaire », *Travail, genre et sociétés*, vol. 42, no. 2, 2019, pp. 29-47.

Ravon, Bertrand, et Jacques Ion. *Les travailleurs sociaux*. La Découverte, 2012.

Renouard, Cécile. « L'affaire de tous. Libéralisme et théories de la justice sociale et écologique », *Revue française des affaires sociales*, no. 1-2, 2015, pp. 13-32.

Reynaud-Desmet, Lélia. « La fabrication de la ville durable entre conflit et participation : les activistes urbains écologistes en région parisienne », *L'Information géographique*, vol. 76, no. 3, 2012, pp. 36-51.

Richardot, Robin. « Entre sobriété subie et choisie, les questions écologiques s'installent dans les quartiers populaires », *Le Monde*, 6 mars 2023.

Rockström, Johan, Will Steffen, Kevin Noone, *et al.* « A safe operating space for humanity », *Nature*, vol. 461, 2009, pp. 472-475.

Roudil, Nadine. « Quand les grands ensembles deviennent des écoquartiers inégalitaires et normatifs à la périphérie des métropoles », *Espaces et sociétés*, vol. 188, no. 1, 2023, pp. 21-36.

Ruby, Christian. *Introduction aux philosophies de la politique*. La Découverte, 2021.

Schwartz, Olivier. *Le monde privé des ouvriers*. Presses universitaires de France, 1990.

Stavo-Debauge, Joan. « En quête d'une introuvable action antidiscriminatoire. Une sociologie de ce qui fait défaut », *Politix*, vol. 94, no. 2, 2011, pp. 81-105.

Talpin, Julien, et Hélène Balazard. « *Community organizing* : généalogie, modèles et circulation d'une pratique émancipatrice », *Mouvements*, vol. 85, no. 1, 2016, pp. 11-25.

Tissot, Sylvie. *L'État et les quartiers. Genèse d'une catégorie de l'action publique*, Seuil, 2007.

Tsayem Demaze, Moïse, et Claire Philippe. « Repères et caractéristiques épistémiques de la justice climatique », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 30, no. 1, 2022, pp. 14-30.

Van Criekingen, Mathieu. « Réurbanisation ou gentrification ? Parcours d'entrée dans la vie adulte et changements urbains à Bruxelles », *Espaces et sociétés*, vol. 134, no. 3, 2008, pp. 149-166.

Villalba, Bruno. « Introduction », Bruno Villalba éd., *L'écologie politique en France*. La Découverte, 2022, pp. 3-8.

Vincent-Ponroy, Julia, et Françoise Chevalier. « Le récit de vie, méthode de recherche en sciences sociales », *Ipag*, 2018.

Vivien, Franck-Dominique. *Le développement soutenable*. La Découverte, 2007.

Von Busekist, Astrid. « Chapitre 2. Anciens ou Modernes ? », *Penser la politique. Enjeux et défis contemporains*, sous la direction de von Busekist Astrid. Presses de Sciences Po, 2010, pp. 35-63.

Von Lennep, Franck. « La question environnementale est une question sociale », *Revue française des affaires sociales*, no. 1-2, 2015, pp. 221-228.

Vouillot, Françoise. « L'orientation aux prises avec le genre », *Travail, genre et sociétés*, vol. 18, no. 2, 2007, pp. 87-108.

## **Annexes**

### **1. Fiches réalisées pour l'Ifrée**

Voici les différentes fiches que j'ai pu réaliser à l'issue des mes entretiens avec les membres du groupe de travail. L'idée était d'en résumer l'essentiel et de dégager les « freins » et « leviers » de chaque expérimentation, afin de fournir quelques conseils aux praticien·nes qui souhaiteraient se lancer dans des projets similaires. Les fiches ont été légèrement modifiées afin de garantir l'anonymat aux enquêté·es. À la suite de chaque expérimentation se trouve une carte permettant de situer géographiquement et socialement les différents quartiers prioritaires par rapport à la commune dans laquelle ils se situent.

### **Expérimentation Grand Parc :**

---

**Quartier prioritaire des politiques de la ville (QPV) concerné :** Grand Parc (Bordeaux)

**Moyens humains consacrés :** L'animateur de terrain y a consacré 60% de son temps plein en 2022, c'était 50% du temps de la référente du projet en 2022, temps qui sera très fortement réduit en 2024

**Budget alloué :** 50.000€

**Date de lancement :** 2012

**Partenaires :** Caisse d'allocation familiale et municipalité (financeurs), Bordeaux Métropole (propriétaire des espaces verts), épicerie solidaire (approvisionnée par le jardin partagé et propose des tarifs préférentiels aux bénévoles et habitant·es), structures associatives et institutionnelles du quartier

**Public(s) visé(s) :** Habitant·es du quartier, clientèle de l'épicerie, jardinier·ières extérieur·es au QPV (grand quartier : Jardin public-Grand parc-Chartrons)

**Activité(s) :** Accompagnement des associations et bénévoles exploitant le jardin partagé, éducation au développement durable, à une alimentation de qualité, mobiliser les habitant·es sur des projets collectifs

**Objectif :** Autonomisation de l'approvisionnement de l'épicerie (visée productive), sensibilisation au vivant par la permaculture (visée éducative)

---

## Contexte de l'expérimentation

**La cité du Grand Parc :** Le QPV est situé au nord du centre-ville de Bordeaux, à la bordure de la commune du Bouscat ; il correspond à la phase d'expansion urbaine dite des « **grands ensembles** » et les trois-quarts des logements construits l'ont été à cette période<sup>90</sup>. C'est d'ailleurs 80% du parc locatif qui relève de l'habitat social, et au total, c'est plus ou moins 15% des habitant-es du QPV qui sont propriétaires de leur logement. Pour pallier l'ancienneté du parc résidentiel, la municipalité accompagne un projet de **rénovation urbaine**, qui vise à détruire une partie du quartier - un ancien centre commercial et des espaces verts - afin de redynamiser le quartier dans un idéal de mixité sociale par la construction de logements labellisés « urbanisme durable ». La cité du Grand Parc est en effet l'un des QPV plus précarisé de la ville avec 42% de **pauvreté**<sup>91</sup>. Le quartier est également marqué par le fort taux de **familles monoparentales**, mais sa population, si elle est davantage féminine, n'est pas comparativement plus jeune ou plus âgée que le reste de la commune.

**L'association et le projet :** Le Centre social culturel (CSC) vise à développer depuis sa création le **lien social** entre les habitant-es, et l'accompagnement des besoins et aspirations de celles et ceux-ci. Depuis 2019, c'est le **développement durable** qui prend une place croissante dans le projet du centre, sous l'impulsion conjointe de la direction et de la responsable de cette thématique. Elle se traduit par un ensemble de mesures qui visent à verdir les actes de consommation de l'association (achat de fournitures, compost et tri) ainsi que les autres activités (responsabilisation des ateliers cuisine par exemple). Ce développement d'un pôle écologiste se traduit aussi par l'animation de la **parcelle collective du jardin partagé** situé à proximité du centre social.

- **2012 :** création par le centre social d'un petit jardin partagé avec pour objectif de créer du lien social et de produire quelques légumes pour les bénévoles et les ateliers cuisine du CSC
- **2014 :** l'épicerie s'installe dans le quartier et intègre la gouvernance du jardin partagé
- **2020 :** le centre social expérimente de nouvelles techniques (de permaculture, d'éducation populaire), avec pour objectif d'aller vers une plus grande superficie à l'horizon 2024
- **perspectives pour 2024 :** élargissement en vue d'approvisionner l'épicerie solidaire de manière durable, couplé à une éducation continue des bénévoles à la permaculture : forte réduction en parallèle du temps alloué au développement durable

## Présentation de l'expérimentation

**Les actions :** L'expérimentation traduit le constat de l'équipe d'animation d'une forte précarité alimentaire sur le territoire. Pour l'endiguer, le CSC a souhaité développer les pratiques potagères préexistantes en un lieu commun : la parcelle collective du jardin partagé.

- **Animation de la parcelle collective du jardin partagé :** Le foncier, dont la gestion est déléguée par Bordeaux Métropole, est réparti entre deux types d'utilisation : une vingtaine de **parcelles individuelles**, louées par des personnes privées ; et la **parcelle collective** de 600m<sup>2</sup>, devait être exploitée par des bénévoles du centre social. Sur cette dernière, la volonté du CSC était de former les jardinier-ières à différentes méthodes de **permaculture** en

<sup>90</sup> Toutes les données statistiques concernant ce quartier sont tirées des bases de données 2018 de l'Insee, recensées à cette adresse : <https://sig.ville.gouv.fr/Territoire/OP033010>.

<sup>91</sup> Le seuil de pauvreté monétaire est fixé en France, comme dans de nombreux autres pays, à 60% du niveau de vie médian (soit 1 128€ par mois en 2018).

s'appuyant sur les ressources de chacun·es (pratique potagère individuelle, familiale ou professionnelle, connaissances botaniques, bricolage, etc) afin de répondre à un triple objectif : résorber - autant que faire se peut - la précarité alimentaire, permettre la « montée en compétence » des habitant·es (y compris celles et ceux cultivant une parcelle individuelle), le tout dans une démarche visant la mise en place de pratiques durables.

- **Lien avec l'épicerie solidaire** : Dans cette optique, le centre social porte le projet avec l'épicerie pour vendre les fruits et légumes récoltés sur la parcelle collective. L'idée de cette étroite collaboration est de proposer ces produits aux habitant·es en **alternative à la grande distribution**, avec des réductions variables selon la situation financière et l'engagement bénévole. Un frigo est également mis à disposition des client·es (et du centre social qui a souvent des restes alimentaires) afin de ne pas gâcher ce qui ne serait pas mangé par certain·es, et permettre à d'autres d'en profiter.
- **Accompagnement de la mobilisation des habitant·es** : Afin de **développer le pouvoir d'agir** des habitant·es, le CSC a souhaité les intégrer pleinement aux réflexions quant au rôle et à l'avenir de cet espace - y compris vers quelque chose qui n'a pas été prévu initialement par l'équipe. Pour autonomiser complètement les jardinier·ières des parcelles individuelles, le CSC, l'épicerie ainsi que des **bureaux d'études** missionés par Bordeaux Métropole (l'un paysagiste, l'autre spécialisé en participation citoyenne) les accompagnent et les aident à s'organiser en association de loi 1901.

### Enseignements du projet :

**L'efficacité de la méthode « de la fourche à la fourchette »** : L'association entre le centre social et l'épicerie solidaire a permis une réelle **complémentarité des tâches**. En associant des bénévoles du quartier à la parcelle collective qui fournit l'épicerie en légumes - de manière certes encore marginale -, et donc en permettant à un plus large public de prendre connaissance du jardin partagé et de son utilité, ce système peut favoriser l'investissement de nouvelles personnes sur la parcelle. Alors que les jardinier·ières sont essentiellement des individus fréquentant le centre social, souvent sans emploi ou avec des temps de travail réduits, les client·es de l'épicerie sont majoritairement des personnes en activité<sup>92</sup>, un plus large public est ainsi touché. Ce fonctionnement, en plus de créer du **lien social**, permet en outre de **remplir le triple objectif** mentionné plus haut : des produits alimentaires de bonne qualité sont vendus à un prix variant selon la situation des client·es, les jardinier·ières se forment (à leur rythme) à la permaculture et à d'autres pratiques écologiques, qu'ils et elles mettent en pratique tout en apprenant les un·es des autres.

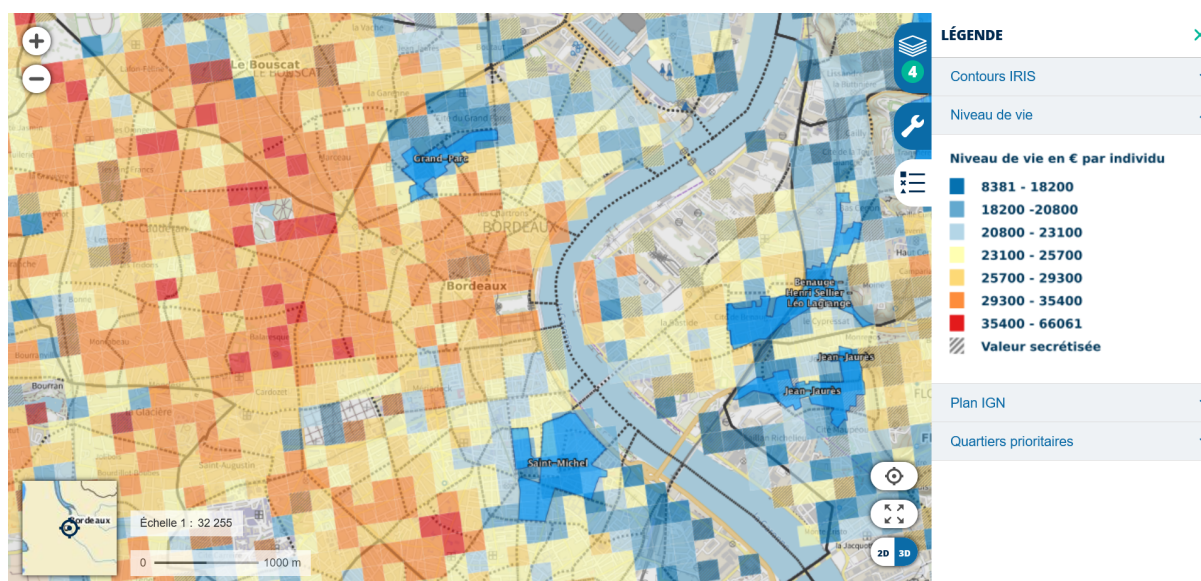
**Une mobilisation mise en péril par les jeux d'acteurs complexes** : Afin d'exploiter les parcelles individuelles et collective, les jardinier·ières ont dû créer une association, qui a pour fonction de s'autonomiser (de droit comme de fait) de la tutelle des partenaires associatifs. À cette fin, le CSC et l'épicerie solidaire les ont accompagnées, mais cette mission a été principalement confiée par la municipalité à un prestataire extérieur, qui a fait vivre pendant deux ans la **mobilisation des habitant·es** souhaitant participer au jardin partagé. En deux ans, trois-cents habitant·es avaient fait part de leur souhait de cultiver une parcelle mais avec le départ du premier bureau d'étude, et leur remplacement par un second, à la suite d'une période de vacance, cette mobilisation s'était étiolée. Ce deuxième acteur, pour entériner l'investissement des volontaires sur les parcelles, a demandé l'envoi

---

<sup>92</sup> La question est donc de savoir comment permettre aux personnes en emploi de s'investir au jardin, et permettre un investissement de tous et toutes, « de la fourche à la fourchette », pour reprendre l'expression employée par l'épicerie.

d'un mail et d'un formulaire. Tous ces éléments réunis (multiplication des acteurs, durée de la procédure, revirements de situations, poids des démarches d'adhésion) ont débouché sur une **participation minimale**, cantonnée aux bénévoles déjà investi·es sur la parcelle collective avec le centre social. Pour pallier le manque d'occupation des espaces individuels, l'adhésion a été élargie au grand quartier, qui regroupe Jardin Public et les Chartrons en plus du Grand Parc, soit des quartiers avec des niveaux de vie médians plus élevés.

**Le double tranchant de la perspective de mixité sociale** : Les parcelles individuelles sont donc en grande partie investies par des particulier·ières souvent extérieur·es au quartier (qui détiennent ou détenaient souvent une parcelle ailleurs), tandis que ce sont presque exclusivement des bénévoles du CSC qui cultivent la parcelle collective. Le CSC souhaiterait voir cette division disparaître par la porosité des **échanges de pratiques** (essentiellement la conversion des pratiques conventionnelles individuelles à la permaculture) pour faire du jardin partagé un lieu de **mixité sociale**. Cependant, les recherches en sociologie urbaine mettent en relief depuis des décennies l'incapacité du concept de mixité sociale à réduire la distance symbolique entre les groupes sociaux<sup>93</sup>, voire son effet pervers de **gentrification**<sup>94</sup>. Les vols et dégradations qui touchent les plants du jardin reflètent non pas un désintérêt ou un manque de compréhension des habitant·es non investi·es, mais potentiellement la marque d'une **défiance** vis-à-vis de ce processus de gentrification, recherché par la municipalité. Le projet de **renouvellement urbain** « durable » dont nous avons parlé plus haut traduit d'après un élu la volonté de diffuser les bonnes pratiques écologiques à l'ensemble des résident·es du quartier.



Source : Géoportail, réalisé le 12 juillet 2023.

<sup>93</sup> Lire le désormais classique « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement » de Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire (*Revue française de sociologie*, 1970).

<sup>94</sup> Pour une synthèse des acceptions du terme, lire « La mixité : mot d'ordre, voeu pieux ou simple argument ? » de Philippe Genestier paru en 2010 dans *Espaces et sociétés* ; pour une analyse des processus de gentrification, le spécialiste en la matière est Mathieu Van Criekingen.



## Expérimentation Bellevue :

---

**Quartier prioritaire des politiques de la ville (QPV) concerné :** Bellevue (Limoges - 87)

**Moyens humains consacrés :** un salarié (près de 50% de son temps plein consacré la première année, 25% la seconde)

**Budget alloué :** 20.000€ pour deux ans

**Date de lancement :** janvier 2022

**Partenaires :** Bailleur social (liste de contact des habitant·es) ; centre social et socioculturel (intervention sur le jardin partagé géré par le CSC)

**Public(s) visé(s) :** Public scolaire (niveau primaire), habitant·es investi·es dans le jardin partagé, habitant·es du quartier

**Activité(s) :** Aménagements dans le quartier en vue de favoriser la biodiversité (faune et flore) ; interventions scolaires (observations ornithologiques, ateliers de sensibilisation à la biodiversité)

**Objectif :** Favoriser la présence de la biodiversité dans les quartiers populaires en s'appuyant sur la participation des habitant·es

---

### *Contexte de l'expérimentation*

**Le quartier Bellevue :** Ce QPV, situé à la périphérie sud-ouest de Limoges, présente un profil socio-économique représentatif de la situation dans ce type de zone, fortement précarisé. Par exemple<sup>95</sup>, la moitié des résident·es vivent en-dessous du **seuil de pauvreté**<sup>96</sup>, en augmentation constante depuis 2014. Le **taux d'emploi** des 15-64 ans (48%) est lui aussi inférieur à l'échelle communale de 8 points (de pourcentage), quand bien même le niveau de formation est comparable à celui de la ville. Les **ménages, monoparentaux** pour moitié (contre 22% pour la ville), résident à 86% dans des **logements sociaux** (contre 22% pour l'ensemble de la commune), datant en grande majorité des années 1950 à 1970 et aujourd'hui pointés pour leur vétusté. Le quartier, coupé en deux au niveau du boulevard Bel-Air, semble concentrer au nord des populations étudiantes et disposant d'un revenu supérieur à la partie méridionale (classes populaires stables, ménages en début de parcours résidentiel), et au sud des profils plus précaires, et très largement issus de l'immigration coloniale ou post-coloniale, à l'exception d'un petit groupement d'habitant·es âgé·es, vraisemblablement des résident·es « historiques » du quartier<sup>97</sup>.

**L'association et le projet :** L'association ornithologique limousine, basée en périphérie de Limoges, couvre les trois départements du territoire (Corrèze, Creuse, Haute-Vienne) et fait partie intégrante de l'association nationale depuis 2018. Elle se donne ainsi pour objectifs de connaître les espèces, de les **protéger** et de **sensibiliser** tous·tes les citoyen·nes à la préservation de la nature. Cette association très institutionnalisée travaille de concert avec les services de l'État et les collectivités territoriales afin de mener à bien sa mission de préservation du vivant Une première

---

<sup>95</sup> Toutes les données statistiques concernant ce quartier sont tirées des bases de données 2018 de l'Insee, recensées à cette adresse : <https://sig.ville.gouv.fr/Territoire/QP087008>.

<sup>96</sup> Le seuil de pauvreté monétaire est fixé en France, comme dans de nombreux autres pays, à 60% du niveau de vie médian (soit 1 128€ par mois en 2018).

<sup>97</sup> Ces éléments ne relèvent toutefois pas d'une étude ethnographique approfondie mais de brèves périodes d'observation et d'échange, ils sont donc à prendre davantage comme une supposition qu'une affirmation.

expérimentation de « [Plus de nature dans mon quartier](#) » est menée en Gironde depuis 2018. Suite à l'opportunité d'un financement par le Ministère de la Ville et de l'Office Français de la Biodiversité, dix-sept antennes de l'association décident de démultiplier ce dispositif sous formes d'expérimentations autonomes, avec une principale exigence : des résultats, rapides et visibles. Les actions, dont le but est de sensibiliser les habitant·es à la biodiversité pour favoriser la réintroduction d'espèces, passent donc par des sorties d'observation et des ateliers de transmission des savoirs naturalistes, des enquêtes auprès des habitant·es et des [dispositifs participatifs](#) visant la réalisation d'aménagements favorables à la biodiversité dans le quartier.

- [2018-2019](#) : expérimentation du programme « Plus de nature dans mon quartier » en Gironde (financé par la Région, le FEDER, des bailleurs sociaux et sur fonds propres)
- [début 2022 - fin 2023](#) : financement par le Ministère de la Ville et l'OFB de 9 expérimentations similaires en France (dont celle de Bellevue)
- [début 2023- fin 2024](#) : lancement de 8 nouveaux projets dans d'autres QPV en France
- [perspectives 2024](#) : déploiement national ?

## *Présentation de l'expérimentation*

**Les actions :** La démarche globale de l'action s'inscrit dans une visée capacitaire<sup>98</sup> au sens où elle conditionne la décision collective d'aménagements « nature » dans le quartier à l'acquisition préalable d'une certaine éducation à l'environnement par la fréquentation d'animations en lien avec la biodiversité. Voici ci-après le type d'activités qu'a pu proposer l'animateur dans le cadre du programme.

- [Intervention dans des classes du QPV](#) : niveau primaire essentiellement, jusqu'à trente classes par année scolaire. C'est un public que l'animateur connaît déjà et qui lui a servi de porte d'entrée dans ce nouveau contexte. Interventions basées sur des observations de la faune locale (aux jumelles, dans les environs de l'école ou en bord de Vienne) et d'animations autour de thématiques environnementales (jeu sur les migrations, construction de nichoirs).
- [Animation de stands](#) : à l'occasion d'événements organisés par le centre social (fêtes de quartier par exemple) pour toucher un public adulte ; propose des activités similaires à celles décrites précédemment.
- [Animations au jardin partagé](#) : prise de contact avec un collectif de jardinier·ères (rattaché·es au centre social) pour aller vers un public déjà investi. Animation d'ateliers autour de la biodiversité et des méthodes de permaculture ; invitation d'un maraîcher sur site puis visite de sa ferme.
- [Séances de concertation sur les aménagements possibles du quartier](#) : à l'été 2023, organisation de trois soirées d'échanges avec les habitant·es volontaires sur les aménagements qu'ils et elles souhaiteraient voir mis en œuvre dans le quartier. Présence d'une quinzaine de personnes déjà sensibilisées au premier temps : décision de planter un verger autour du jardin.

---

<sup>98</sup> Un registre capacitaire suppose, pour arriver à une fin souhaitée (ici l'investissement d'habitant·es défavorisé·es sur des thématiques environnementales), de travailler dans un premier temps sur les « faiblesses » de ces mêmes habitant·es afin de leur faire acquérir un ensemble de connaissances, compétences et comportements spécifiques, préalable nécessaire à la réalisation de l'objectif fixé. Il est donc essentiellement propédeutique, incrémental et individuel.

### Enseignements du projet :

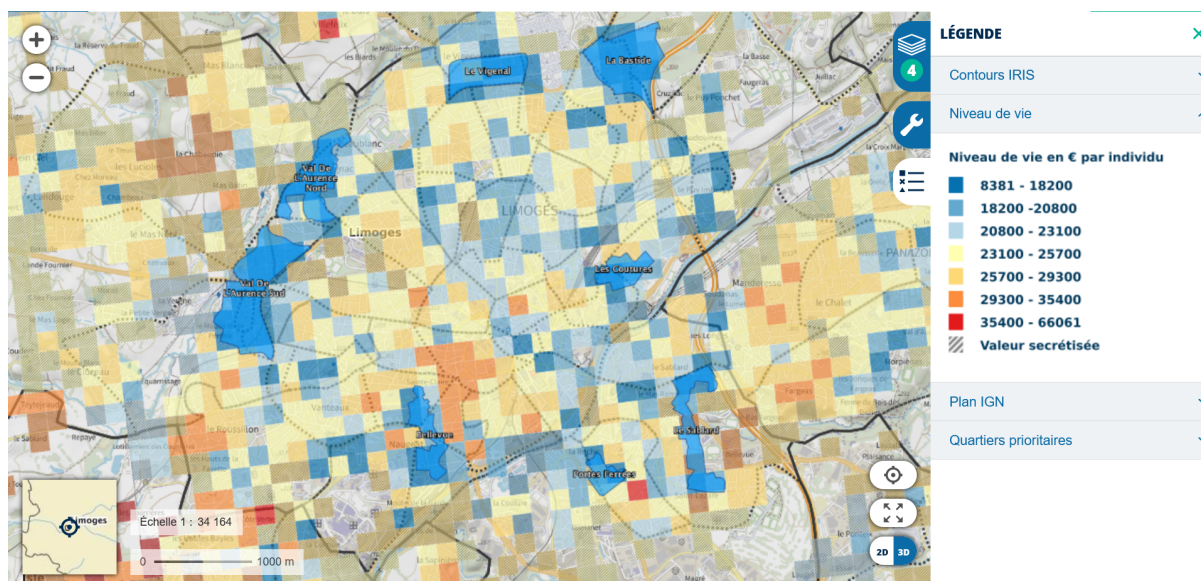
**La relation aux autres structures du territoire :** La faiblesse du maillage associatif et institutionnel sur le territoire n'a permis ni l'émergence d'une dynamique participative ni d'une démarche volontariste fortes. En effet, il n'existe que **très peu d'associations** (de loi 1901, des associations informelles telles que décrites par la sociologie urbaine existent très certainement<sup>99</sup>) à Bellevue pour catalyser les revendications et permettre à l'animateur venu de l'extérieur de rencontrer plus facilement un public. De plus, le **centre social** présent sur le quartier n'a pas développé d'offre en lien avec la nature, l'écologie ou la biodiversité, son projet étant axé sur des thématiques de lien social et intergénérationnel. L'animateur souligne également le manque de visibilité dont souffre le centre social, ainsi que la défiance qui peut exister à l'égard de l'association dont il est salarié. Cela ne l'empêche de s'appuyer sur cette structure pour approcher son public, ainsi que sur le **bailleur social** malgré des premiers rapports compliqués. La **Ville** comme le bailleur refusent tout accompagnement financier ou humain. Toutefois, la première a répondu favorablement à la demande issue du projet avec les élèves de végétaliser la cour d'école, et le second a fourni à l'animateur la liste des habitant·es pour faciliter la prise de contact.

**La réorientation de l'action :** Cette entrée en matière avec les habitant·es a été compliquée<sup>100</sup> et l'animateur, souhaitant étendre son action au-delà du cadre scolaire, s'est tourné vers les **bénévoles du jardin partagé**. En bénéficiant ainsi d'un petit collectif déjà organisé et ayant un certain rapport au vivant, le praticien a réussi à s'attacher un centre gravitationnel pour appuyer son action. Des démarches d'« **aller-vers** » ont été mobilisées, à la marge (échanges avec les habitants lors des événements du centre social par exemple), pour étendre les publics, mais cette approche est nouvelle pour le naturaliste, ce qui peut expliquer le manque d'outils pédagogiques. La volonté d'étendre l'action à partir de ce noyau n'a donc pas permis d'agréger beaucoup de nouveaux éléments, comme l'espérait l'animateur lors de la soirée d'échange autour du projet programmée en juin.

**La place laissée à la participation dans la démarche :** Ces deux ans d'expérimentation se concluent donc par la tenue de trois soirées destinées à recueillir les suggestions des habitant·es, dont la première a réuni une quinzaine de personnes, des jardinier·ières et des habitué·es des animations de l'association. Le nombre de participant·es, relativement faible au regard des attentes des responsables à l'échelle nationale témoigne en revanche de la **réussite de l'animateur à mobiliser** une partie des habitant·es. Si le public n'a pas soumis beaucoup de propositions, il a été décidé à la fin de la séance de **planter un verger** à proximité du jardin. Cela fait suite à l'expression par les participant·es - et par les résident·es du quartier depuis plus longtemps - d'un désir de pouvoir investir les espaces de culture, monopolisés par le groupe de jardinier·ières. Le verger semble donc répondre à un besoin formulé par le public, mais le naturaliste regrette une démarche non aboutie qu'il qualifie de « participation déguisée », puisque le temps contraint et l'enjeu de visibilité d'un résultat l'ont conduit à leur proposer un **projet déjà prêt** sur la base de ce qu'il a compris des attentes des habitant·es du quartier, dont la légitimité est censé résulter de l'acceptation par celles et ceux-ci. Les séances programmées en juillet et août devront servir à affiner le projet et les envies exprimées en juin, mais aussi proposer des animations autour de la biodiversité. Le salarié souhaite donc **prolonger l'action** afin de pérenniser ces premiers résultats.

<sup>99</sup> Lire à ce sujet les travaux du Collectif Rosa Bonheur, notamment sur le concept de « centralité populaire ».

<sup>100</sup> Des pistes d'analyse sur les difficultés qu'ont rencontré·es les enquêt·es dans leur travail sur la biodiversité en QPV sont disponibles dans la fiche synthèse.



Source : Géoportail, réalisé le 12 juillet 2023.

## Expérimentation Jardin partagé place Auzanneau :

**Quartier prioritaire des politiques de la ville (QPV) concerné :** Clou Bouchet (Niort)

**Moyens humains consacrés :** Deux animatrices réparties sur trois demies-journées par semaine (dont une en commun)

**Budget alloué :**

**Date de lancement :** 2013

**Partenaires :** Ville de Niort (propriétaire du jardin, réalise des aménagements), CSC de Michelle (animation sociale), association de Nathalie (activités de jardinage)

**Public(s) visé(s) :** Habitant·es du quartier Clou Bouchet, publics captifs : enfants (sur temps scolaire ou périscolaire), groupes venants d'autres structures

**Activité(s) :** Jardin partagé, temps de discussion, projection de films documentaires, sorties nature et culture, visite d'une ferme, ateliers ludiques

**Objectif :** Faire prendre conscience aux habitant·es du QPV de la richesse de différents milieux naturels, les sensibiliser à la permaculture tout en favorisant le lien social dans le quartier

## Contexte de l'expérimentation

**Le quartier du Clou Bouchet :** On constate dans ce quartier, qui est le plus pauvre de la ville, une augmentation du taux de pauvreté monétaire<sup>101</sup> atteignant 60% en 2018<sup>102</sup>, avec une précarité plus large. Plus des trois-quarts de la population perçoivent un bas revenu, sur les 37% en emploi 35% ont un emploi précaire, et pour 53% des ménages, plus de la moitié du revenu provient de prestations sociales. Seuls 4% des ménages sont propriétaires de leur logement, soit autant que la part de ceux résidant en maison individuelle. Pour tous les autres, il s'agit de logements sociaux collectifs. Ces données socio-économiques, résidentielles et même éducatives (taux de retard en terminale de 44% avec une concentration des enfants de familles défavorisées dans les lycées de secteur) illustrent bien la situation extrêmement difficile de ce quartier (même à l'échelle des QPV, qui ne sont que des entités administratives), et la fracture avec le reste de la commune niortaise est patente.

**Les associations et le projet :** Le jardin partagé est géré conjointement par deux associations : le centre socioculturel de Michelle et l'association de Nathalie. La première se donne pour mission « de créer du lien social et de contribuer au “mieux vivre ensemble” dans son quartier » ; et c'est initialement en ce sens qu'a été pensé cet espace de culture potagère lorsque le CSC en a repris la gestion. La partie éducation à l'environnement et apprentissage des pratiques de jardinage est prise en charge par la seconde association qui anime plusieurs jardins partagés dans la ville, en partie en quartiers populaires avec un objectif de bien-être, de santé publique, de lien social et d'insertion. Le jardin place Raoul Auzanneau vise donc aussi bien à accompagner les bénévoles à participer à un projet collectif et donc à développer des compétences et du lien social, qu'à sensibiliser ces mêmes jardinier·ières aux pratiques durables.

- **2010 :** création d'un jardin familial par des habitant·es du quartier dans une optique vivrière
- **2013 :** implantation d'une antenne médico-sociale et déplacement du jardin place Raoul Auzanneau. Inauguré par la mairie après une étape de concertation, sa gestion est désormais confiée au CSC avec une visée davantage éducative que nourricière

## Présentation de l'expérimentation

### Les actions :

- **Animation du jardin partagé :** Les deux animatrices se répartissent les tâches selon qu'elles soient liées à l'activité de jardinage ou d'animation sociale ; cependant la salariée de l'association de jardinage a longtemps exercé dans les métiers du travail social (Aide sociale à l'enfance, conseil en économie sociale et familiale) et est donc très à l'aise avec les publics présents au jardin. Ceux-ci sont multiples et vont des habitant·es bénévoles aux enfants de l'accueil de loisir du CSC en passant par des groupes provenant de structures partenaires (IREPS - Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé, par exemple). Les temps d'animation avec les bénévoles débutent par un accueil autour d'un café, qui sert de moment

<sup>101</sup> Le seuil de pauvreté monétaire est fixé en France, comme dans de nombreux autres pays, à 60% du niveau de vie médian (soit 1 128€ par mois en 2018).

<sup>102</sup> Toutes les données statistiques concernant ce quartier sont tirées des bases de données 2018 de l'Insee, recensées à cette adresse : <https://sig.ville.gouv.fr/Territoire/QP079001>.

d'échange, de prise de nouvelles, et éventuellement d'orientation vers des services et prestations en cas de besoin. À la suite de cela, les animatrices accompagnent les jardinier·ières dans les différentes tâches, en leur montrant les pratiques à adopter, et en saisissant les différents prétextes permettant d'aborder la thématique de la **biodiversité** avec elles et eux. Les quelques aliments récoltés sont donnés aux bénévoles, et les animatrices prêtent des outils - ainsi que les clés du jardin lorsqu'elles sont absentes - aux jardinier·ières afin qu'ils et elles puissent cultiver des plants chez eux et elles.

- **Animations et sorties diverses** : En parallèle du potager, les deux associations mènent avec les bénévoles du jardin de nombreuses autres activités, qui visent à accentuer la sensibilisation des habitant·es à la biodiversité. Cela passe par un ensemble d'animations telles que des présentations sous forme imagées du rôle et du fonctionnement du compost, ou bien des projections de films **documentaires** (surtout par mauvais temps lorsque le jardinage est impossible) sur la biodiversité suivies d'un échange avec les habitant·es. Les jardinier·ières ont également assisté au FIFO, le festival international du film ornithologique de Ménigoute ainsi qu'à diverses **expositions** botaniques. Des sorties en nature ont aussi été programmées, de même que la **visite** d'une exploitation maraîchère - l'occasion d'en apprendre davantage sur la permaculture et les pratiques respectueuses du vivant.
- **Présentation du jardin partagé lors d'événements** : Ce sont aussi des temps de présentation qui ont permis de mettre les jardinier·ières à l'honneur, notamment lors de la fête de quartier où celles et ceux-ci ont pu présenter à la fois le fonctionnement du jardin, et à la fois proposer des produits issus de celui-ci. Au-delà de ce moment institué, ces bénévoles passent en réalité beaucoup de temps sur la place à proximité du jardin, et servent donc à la fois de vigies pour empêcher les dégradations et de représentant·es en expliquant aux curieux·ses les missions et usages du lieu.

### **Enseignements du projet :**

**Le manque de temps sur le projet comme frein au développement** : Au risque d'enfoncer des portes ouvertes, le manque de temps dont souffrent les deux animatrices aussi bien pour animer les activités sur le jardin que pour les préparer en amont constitue une **réelle contrainte**. Dans la mesure où les praticien·nes font remonter des difficultés à aborder la thématique de la biodiversité dans les quartiers populaires, un temps de réflexion sur les pratiques semble indispensable en amont et en aval à l'intervention pour **ajuster au mieux** l'action.

**Mettre le jardin au cœur du quartier, un choix au détriment des jardinier·ières d'origine** : Le jardin, à l'origine vivrier, a été déplacé en 2013 vers la place Raoul Auzanneau qui constitue le cœur du Clou Bouchet. Si cette mise en lumière nouvelle a favorisé l'implication de nouvelles personnes de même que l'investissement de fonds publics pour de nouveaux aménagements, elle a en revanche eu comme **effet rebond**, en éloignant les nouvelles parcelles des lieux de résidence des jardinier·ières originel·les, de provoquer leur abandon progressif du jardin. Cela peut s'expliquer aussi par le fait que l'espace vert, plus visible et au centre du quartier, connaît davantage de passage et de dégradations, autre facteur de **démotivation**. Ce déménagement a donc engendré un renouvellement

des profils d'engagement, et de nouvelles pratiques potagères, passant d'un rôle alimentaire à un rôle éducatif<sup>103</sup>.

**Un rôle de lien social important qui favorise l'investissement :** Si le jardin est pensé à long terme comme un lieu de sensibilisation aux pratiques écologiques, force est de constater qu'il est aussi avant tout un lieu de **lien social**. Les jardinier·ières, isolé·es pour la plupart, aiment s'investir dans une activité qu'ils et elles pratiquaient déjà (ou avaient déjà pratiquée) pour une partie, tout en rompant avec la solitude. Le jardinage est donc un **support social et écologique**, mais les animatrices ont réussi à pousser d'un cran l'investissement des jardinier·ières. À l'occasion d'une fête de quartier, une partie des bénévoles ont tenu le stand du jardin afin d'expliquer aux habitant·es leur activité et le rôle du jardin, ce qui a été vécu comme un moment de valorisation personnelle par chacun·e. Ce faisant, les animatrices désirent faire des bénévoles des « **ambassadeurs** » et ambassadrices du jardin partagé, afin de diffuser à un plus grand nombre l'envie de s'investir et les bonnes pratiques écologiques. On peut toutefois noter que même les bénévoles ne semblent pas réceptifs et réceptives à la thématique de la biodiversité, adoptant les pratiques recommandées davantage par souci de bien faire que par véritable conversion<sup>104</sup>. Si les intervenantes n'ont pas réussi à élargir concrètement le cercle, assez fermé, de jardinier·ières régulier·ières ni même à diffuser cette morale écologiste recherchée, on peut cependant souligner le développement effectif de l'engagement des bénévoles.

## Expérimentation Tour Chabot-Gavacherie :

**Quartier prioritaire des politiques de la ville (QPV) concerné :** Tour Chabot Gavacherie (Niort)

**Moyens humains consacrés :** 90 heures hors bénévolat en 2022 pour l'axe « éco-responsabilité », une soixantaine d'heures à l'été 2023 pour Rue'Bambelle et Mercredi Café

**Budget alloué :** 6.000€ pour l'été 2023

**Date de lancement :** été 2023

**Partenaires :** Ville de Niort (Gestion urbaine de proximité, animatrice environnement)

**Public(s) visé(s) :** Familles, public jeune, public enfant

**Activité(s) :** L'animatrice rencontrée est en charge de la transversalité des actions menées par le CSC : temps d'échange avec les habitant·es sur l'espace public, activités culinaires, accompagnement d'un jardin partagé, ateliers de découverte du vivant auprès d'un public jeune

<sup>103</sup> Il pourrait être intéressant de savoir sur ce point sur quelles sources d'alimentation se sont reporté·es les jardiniers d'origine ; la parcelle ayant disparu, un repli vers l'alimentation de grande surface serait antinomique avec l'objectif de « mieux manger » que doit servir ce jardin partagé.

<sup>104</sup> Cela peut s'expliquer pour plusieurs raisons : la notion de « biodiversité » (et d'écologie de manière générale) est abordée comme un ensemble de savoirs socialement discriminants car mobilisant des ressources économiques non-possessionnées ou culturelles légitimes, jugées de manière autoréalisatrice comme inaccessibles aux classes populaires. En outre, les groupes socialement et symboliquement dominés ont toujours été tenus éloignés des instances de participation aux prises de décision, et leur demander une adhésion pleine et entière sans reconnaître ni les injustices environnementales dont ils sont victimes ni leur capacité à se saisir par et pour eux-même de ces sujets peut être un facteur de résistance non-négligeable.

**Objectif :** Mieux comprendre les besoins et envies des habitant·es en matière d'environnement tout en les sensibilisant au développement durable

---

## Contexte de l'expérimentation

**Le quartier de la Tour Chabot Gavacherie :** Comme dans tous les quartiers prioritaires, la situation économique et sociale est difficile à la Tour Chabot Gavacherie. Le **taux de pauvreté**<sup>105</sup> y est de plus de 53% et le taux d'emploi des 15-64 ans est deux fois inférieur à la moyenne communale<sup>106</sup>. Près des deux-tiers des logements (dont 92% sont des **logements sociaux**) datent des Trente glorieuses, les plus récents ayant été construits dans les années 1980. Ce quartier est aussi l'un des plus « **naturels** » de la ville : il longe la Sèvre Niortaise et de nombreux **espaces verts** (parcs, squares, friches) le composent. C'est donc un potentiel économique latent pour des investisseurs immobiliers, et la Ville a lancé en 2022 un projet de renouvellement urbain labellisé « **écoquartier** » dans le QPV. La Tour Chabot Gavacherie est enfin divisé en deux parties suivant le type de population et le profil résidentiel : au nord-ouest (**Tour Chabot**), les habitant·es sont les plus pauvres, généralement locataires d'un HLM et souvent issus de l'immigration post-coloniale ; au sud-est (**Gavacherie**), c'est un profil mieux doté qui prédomine, dans des maisons individuelles dont les occupant·es sont souvent propriétaires.

**L'association et le projet :** Si le centre socioculturel (CSC) ne propose pas à proprement parler d'activité en lien avec l'écologie ou la biodiversité<sup>107</sup>, cette thématique est pensée comme devant être **transversale** dans le contrat de projet quinquennal 2021-2024. L'idée est donc moins de développer et proposer des animations directement en lien que de « verdir » aussi bien les autres activités que les modes de consommation du centre (achat, tri et réduction des déchets). C'est en ce sens que l'animatrice rencontrée souhaite mettre en place dans le cadre de l'accompagnement par l'Ifreé des temps d'**échange** avec les passant·es pour récolter leurs envies en matière de biodiversité.

- **hiver 2019 - printemps 2020 :** élaboration du contrat de projet 2021-2024 et intégration de l'écoresponsabilité dans les pratiques du centre
- **juin-**
- **août 2023 :** temps de recueil des désirs et représentations des habitant·es à propos de la nature (Mercredi café, Rue'Bambelle)
- **octobre 2023 (ou février 2024) :** possible micro-chantier visant à la construction de bacs de jardin avec un groupe de 10 à 13 ans, variable selon les autres priorités (diagnostic de territoire pour le projet social)

---

<sup>105</sup> Le seuil de pauvreté monétaire est fixé en France, comme dans de nombreux autres pays, à 60% du niveau de vie médian (soit 1 128€ par mois en 2018).

<sup>106</sup> Toutes les données statistiques concernant ce quartier sont tirées des bases de données 2018 de l'Insee, recensées à cette adresse : <https://sig.ville.gouv.fr/Territoire/QP079002>.

<sup>107</sup> Les trois activités recensées dans la thématique « Action éco-responsable » sont des ateliers de couture, de lecture et de bricolage.



## Présentation de l'expérimentation

**Les actions :** L'idée de ces actions est de sensibiliser les habitant·es du QPV et l'équipe du CSC aux [pratiques écoresponsables](#)<sup>108</sup>, de manière transversale et au travers de plusieurs activités.

- **Les temps d'aller-vers pour aborder la thématique avec les habitant·es :** répartis en deux animations, ces temps visent à récolter les envies et ressentis des habitant·es rencontré·es par rapport à la nature. Le premier de ces deux moments, le [Mercredi Café](#), se tient de manière hebdomadaire sur deux heures de la matinée et vise un public adulte. Une boisson chaude ou froide est l'occasion d'échanger avec l'équipe d'animation. [Rue'Bambelle](#) est davantage à destination des enfants et de leurs parents, les mercredis de 16 heures à 20 heures. Sur la méthode et l'objectif, ces deux dispositifs sont similaires. Ils visent en effet à récolter les avis et les envies des habitant·es de passage sur la place au cœur du quartier, en engageant le dialogue avec elles et eux, parfois à l'aide d'accessoires (bouquets de menthe par exemple). Ces échanges pourraient potentiellement amener l'équipe du centre à proposer aux 10-13 ans un [micro-projet](#) de construction de bacs à culture « si c'est l'envie des habitants, si ça leur semble pertinent ».
- **Les activités de « découverte » de la nature :** Le CSC propose aussi des [sorties](#) en nature à bas prix pour les familles, des ateliers animés par le Groupe ornithologique des Deux-Sèvres et des sorties dans le Marais poitevin pour les enfants inscrit·es à l'accueil de loisirs.
- **Accompagnement de la mobilisation des habitant·es :** Au-delà de ces animations, le CSC souhaite prendre en compte et valoriser la plus faible participation des habitant·es des quartiers populaires aux dérèglements climatiques<sup>109</sup>. C'est aussi avec cette idée en tête que les salarié·es se font les représentant·es et [porte-paroles](#) des habitant·es lors des échanges avec la municipalité, notamment sur les sujets touchant aux logements et à leur isolation.

### Enseignements du projet :

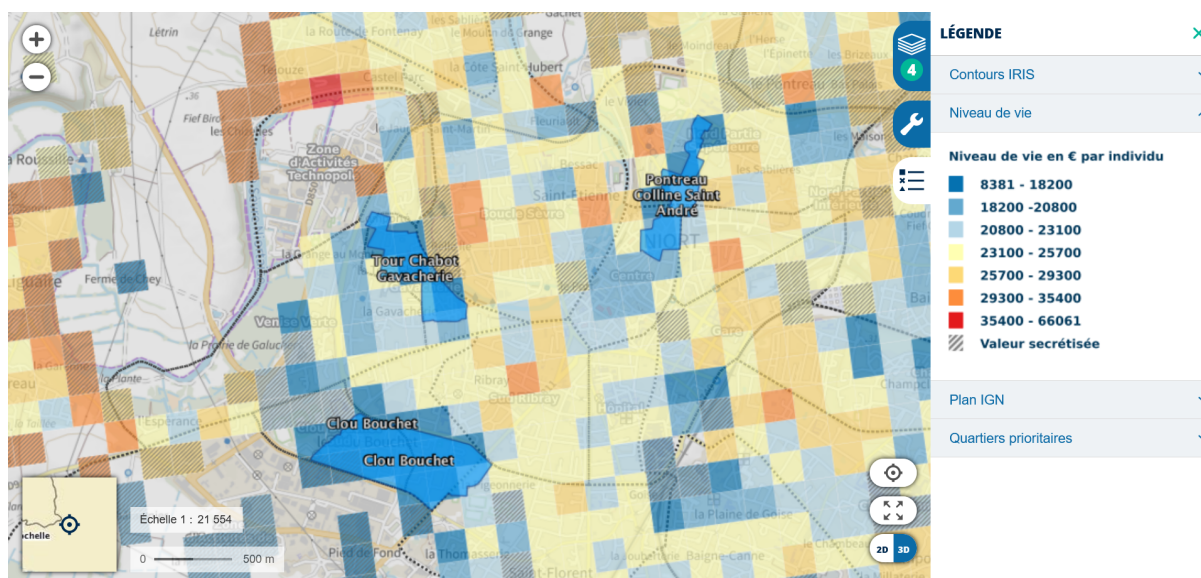
**Les atouts de l' « aller-vers » et ses limites :** On peut tout d'abord souligner une vraie [volonté d'écoute](#) et de participation des habitant·es de la part du centre socioculturel. En mettant en place des temps d'échange réguliers et conséquents autour de la biodiversité, l'animatrice peut servir à accueillir les revendications des habitant·es. Toutefois, la thématique n'a pas eu le succès escompté (ce qui ne veut pas pour autant dire que les publics populaires en soient désintéressés ou inconscients), et la salariée du CSC a obtenu davantage de retours en abordant la thématique de la nature par celle de la [cuisine](#) ; des moyens détournés peuvent donc être des outils. Cependant, il existe une [tension](#) dans le fait de chercher à éduquer les classes populaires - avec l'objectif de les faire agir par la suite - tout en reconnaissant leur (très) faible participation aux dérèglements climatiques, et leur moindre marge de manœuvre en termes de réduction des émissions. Si l'objectif est d'agir directement sur les comportements susceptibles d'être verdis, il semblerait intéressant d'investir davantage la Gavacherie, où les résident·es sont bien plus souvent propriétaires (et peuvent donc agir sur leur logement), qui

<sup>108</sup> Compte-rendu de l'Assemblée Générale du CSC du mercredi 5 avril 2023 (pp. 42-43).

<sup>109</sup> Pottier, Antonin, et al. « Qui émet du CO2 ? Panorama critique des inégalités écologiques en France », *Revue de l'OFCE*, vol. 169, no. 5, 2020, pp. 73-132.

plus est de maisons individuelles, consommant plus de ressources (chauffage, lumière, sol, eau) qu'un habitat collectif.

**Le travail de plaidoyer du centre social en faveur de l'écologie populaire :** Cette mission investie par le CSC et ses salarié-es peut donc être perçue comme complémentaire ou alternative au travail de sensibilisation des classes populaires vers leur responsabilisation. En effet, les recherches en sociologie de l'environnement ont donné à voir la pluralité de représentations de l'environnement selon le milieu social. Alors qu'il sera davantage conçu comme un espace vierge de toute présence humaine en haut de l'espace social (naturalisme) - et dans la philosophie occidentale de l'environnement -, les classes populaires vont quant à elle percevoir leur environnement à travers le local<sup>110</sup>. Ainsi, la défense et la préservation des conditions d'habitation est une composante primordiale des préoccupations écologiques populaires, et la lettre ouverte publiée à l'été 2022 demandant l'isolation thermique des logements sociaux plutôt que la construction d'un « écoquartier » en fait partie. En défendant ces doléances, le CSC s'inscrit dans le registre de l'écologie populaire, et cela pourrait être un levier plus efficace pour la mobilisation des habitant-es du QPV que de les enjoindre à correspondre à un idéal exogène.



Source : Géoportail, réalisé le 12 juillet 2023.

<sup>110</sup> « Ecologie » dérive du grec « oikos » qui signifie la demeure, le milieu ; l'écologie populaire s'inscrit donc parfaitement dans cet héritage étymologique, et les luttes recensées contre l'implantation d'infrastructures polluantes, fussent-elles à proximité d'une zone résidentielle déjà artificialisée, relève ainsi d'une lutte écologiste ; cf. « Société, nature et biodiversité - Regards croisés sur les relations entre les français et la nature », SDES, pp. 40-47.

## Expérimentation Ousse des Bois (Pascale) :<sup>111</sup>

---

**Quartier prioritaire des politiques de la ville (QPV) concerné :** Ousse des Bois (Pau)

**Moyens humains consacrés :** Une salariée

**Budget alloué :**

**Date de lancement :** 2022

**Partenaires :** Centre de loisir, association de Marie, cabinet paysagiste, Ville de Pau

**Public(s) visé(s) :** Public tout petits et leurs parents

**Activité(s) :** Mise en place d'une aire de jeux naturelle avec des reliefs différents

**Objectif :** Permettre l'épanouissement des enfants dans un cadre moins aseptisé et plus verte qu'une aire de jeux, pour l'amener ainsi que ses parents à être sensibles à leur environnement naturel

---

### *Contexte de l'expérimentation*

**Le quartier Ousse des Bois :** Avec un taux de 60%<sup>112</sup>, il est celui qui concentre le plus de **pauvreté**<sup>113</sup> des deux QPV de Pau. Quatre ménages sur cinq touchent un bas revenu, et les minimas sociaux et autres prestations sociales représentent près de 40% des revenus disponibles des ménages du quartier - c'est presque autant que les revenus liés à l'activité professionnelle<sup>114</sup>. Avec 34% de personnes de nationalité étrangère dans le quartier (c'est 3.5 fois plus que la moyenne communale), Ousse des Bois présente une **diversité culturelle**, qui s'accommode malheureusement difficilement avec les attendus scolaires, et le taux de **retard scolaire** à la fin du collège est plus de deux fois supérieur à la moyenne paloise. Concernant le volet résidentiel, c'est plus de 99% des habitant-es qui sont locataires de leur **logement, social** dans plus de 95% des cas. Comme dans la très grande majorité des cas, ces habitats datent de la période des « grands ensembles » (des années 1950 aux années 1970), et sont aujourd'hui vétustes.

**L'association et le projet :** L'animatrice en charge du projet partage son activité entre deux mi-temps : un premier dans une association qui organise un festival de la **petite enfance** et dispense des formations sur le même thème, dont une en lien avec les « besoins de nature » de l'enfant ; un second dans une fédération sportive affinitaire, dans laquelle elle développe des activités sportives pour les tout petits. C'est donc au croisement de ces deux activités que se déploie le projet. Il s'agit de construire un **jardin** sur l'espace de verdure derrière les locaux, à destination des enfants et de leurs parents.

- **printemps 2022 :** Lancement de l'expérimentation dans le cadre de la formation

---

<sup>111</sup> Cette fiche est liée à celle de Marie, dont l'inscription à la formation-action s'est faite dans une optique de projet commun. Nous dissociions ici les deux fiches puisque les deux projets sont finalement différents.

<sup>112</sup> Toutes les données statistiques concernant ce quartier sont tirées des bases de données 2018 de l'Insee, recensées à cette adresse : <https://sigville.gouv.fr/Territoire/QP064004>.

<sup>113</sup> Le seuil de pauvreté monétaire est fixé en France, comme dans de nombreux autres pays, à 60% du niveau de vie médian (soit 1 128€ par mois en 2018).

<sup>114</sup> Rappelons avec le Collectif Rosa Bonheur (*La ville vue d'en bas. Travail et production de l'espace populaire*, 2019), qui a étudié les quartiers populaires de Roubaix, qu'une partie de ces populations, exclues des marchés de l'emploi se tournent vers l'économie informelle (et pas nécessairement illicite) : réparation mécanique, aide administrative, réparation, ... On parle alors de « travail de subsistance ».

- **mai 2023** : Réunion consultative préalable à l'aménagement du jardin
- **été 2023** : Aménagement du jardin

## *Présentation de l'expérimentation*

**L'action** : Partant du constat que les aires de jeux publics sont excessivement sécurisée, et qu'elle ne permettent donc pas aux enfants de développer autant leur motricité qu'un cadre non-contrôlé comme la nature, l'animatrice a souhaité proposer justement un jardin permettant aux enfants d'évoluer dans un cadre naturel, et ainsi de s'éprouver tout en étant au plus près d'un environnement relativement naturel.

- **Aménagement de l'aire de jeux** : Cet espace, derrière les locaux de l'association, serait composé d'un terrain irrégulier (bosses et creux, troncs couchés), d'un bac à eau, des buissons et arbustes ainsi qu'une cabane en osier. L'idée est de fournir aux enfants un cadre moins sécurisé qu'une aire de jeux classique mais où l'enfant puisse sans cesse **expérimenter** de nouvelles choses et continuer à progresser. Un second objectif porté par ce projet est aussi de sensibiliser les enfants mais aussi les parents qui les accompagnent à leur environnement par une **immersion** dans celui-ci.
- **Réunion de concertation sur le projet** : Un temps a été proposé en mai avec les habitant·es volontaires pour discuter des aménagements du jardin, en particulier pour la cabane en osier. Cependant, seules deux personnes sont venues, des mères extérieures au quartier, inscrites à une activité de la fédération. La participation des habitant·es au projet n'est donc pas l'axe priorisé par l'animatrice dans le développement du projet, nous reviendrons plus loin sur ce sujet. Celui-ci est au contraire suivi par les **partenaires voisins** de l'association, que sont l'accueil de loisir et l'association de Marie. En effet, les trois structures conçoivent leur travail sur la nature de manière conjointe, se répartissant les publics selon la tranche d'âge : les 0-6 ans pour la structure de Pascale, les 6-12 pour le centre de loisir et enfin les 12-18 pour l'association de Marie. En ce qui concerne la réalisation du jardin, c'est une paysagiste qui conçoit le plan conjointement avec Pascale, puis le directeur de l'accueil de loisir propose le budget à la municipalité (qui pose aussi des conditions en termes de sécurité, relatives à la situation QPV du quartier).

### **Enseignements du projet :**

**Un maillage associatif potentiellement dynamique** : La **proximité géographique** de Pascale, Marie et du centre de loisirs est une possibilité pour ces différentes associations de travailler ensemble sur certains projets. Si les relations interpersonnelles conditionnent ces partenariats, il n'en demeure pas moins qu'ils peuvent permettre de trouver des ressources (dans les compétences des salarié·es, dans les partenaires de chaque associations, dans les publics touchés) et évitent la multiplication d'initiatives identiques. Les habitant·es des quartiers populaires, et plus spécifiquement ceux des QPV sont sollicité·es sur de nombreux sujets (aménagement du quartier, « écocitoyenneté », vie publique), il peut être judicieux de mener en préalable une **concertation** avec les autres acteurs du territoire pour éviter les initiatives similaires, ou bien mettre les forces en commun.

**Une vision critique de la participation des habitant·es** : La démarche participative n'a donc pas été au cœur de l'action de l'animatrice. Si celle-ci reconnaît l'intérêt de ce type de méthode, elle souligne de l'autre côté la nécessité de **partir de quelque chose** d'existant pour cristalliser un public, et ensuite éventuellement retravailler le projet en fonction des envies des usager·ères. L'absence de concertation résulte aussi d'une volonté de ne pas vouloir décevoir le public, dont la forte sollicitation débouche rarement sur des résultats probants. L'animatrice souligne aussi sa difficulté à concilier le **temps court** de l'expérimentation (de l'ordre de deux ans) et le temps long de la mobilisation effective des habitant·es du quartier. Force est de constater que la logique de **management de l'action publique** par projets sur le court terme évalués selon une logique de résultats ne permet pas de dépasser cette difficulté. En concentrant les financements publics sur les projets à l'impact le plus immédiatement visible, différentes études estiment que la vision néolibérale qui oriente les politiques publiques depuis quelques décennies maintenant ne permet pas de traiter efficacement des problèmes sociaux de fond. Si cela est hors de portée directe des acteur·ices de terrain, il peut être utile d'avoir en tête ce **problème structurel** pour relativiser certains manques de résultats, ou pour contourner le problème au mieux.

**Aborder la nature par « le dehors »** : Lors des entretiens menés avec l'animatrice, celle-ci a expliqué ne pas utiliser le terme de « biodiversité » avec les habitant·es. Elle justifie cela par le fait que cette notion est un repoussoir pour des groupes sociaux entretenant un rapport conflictuel au savoir<sup>115</sup> et préfère donc utiliser le terme de « **dehors** ». Celui-ci est davantage **expérientiel** que scolastique - et donc moins stigmatisant - et traduit l'idée d'un monde qui serait à connaître non pas à travers les livres, mais à découvrir par le toucher et la sensibilité. Cette démarche, à rebours de bon nombre d'interventions publiques et militantes dans l'espace populaire, est intéressante, si elle a l'occasion de se faire sur le temps long, en laissant aux habitant·es le soin de construire eux-mêmes et elles-mêmes leur rapport à leur environnement (et ainsi développer leur « pouvoir d'agir », pour reprendre les termes consacrés).

## **Expérimentation Ousse des Bois (Marie)**:<sup>116</sup>

---

**Quartier prioritaire des politiques de la ville (QPV) concerné** : Ousse des Bois (Pau)

**Moyens humains consacrés** : Une salariée à temps plein, mais beaucoup de temps consacré à d'autres projets

**Budget alloué** :

**Date de lancement** : 2022

**Partenaires** : Centre de loisirs, association de Pascale, Ville de Pau (programme En quête de nature)

**Public(s) visé(s)** : Publics enfant, jeune et leurs parents à travers eux

---

<sup>115</sup> Des sociologues comme Pierre Bourdieu ( « L'école conservatrice. Les inégalités devant l'école et la culture » ou *Les héritiers. Les étudiants et la culture* avec Jean-Claude Passeron) ont bien traité du sujet ; pour un état de l'art plus récent, lire Cacouault-Bitaud, Marlaine, et Françoise CEuvrard. *Sociologie de l'éducation*. La Découverte, 2009.

<sup>116</sup> Cette fiche est liée à celle de la FEE 64, dont l'inscription à la formation-action s'est faite dans une optique de projet commun. Nous dissociions ici les deux fiches puisque les deux projets sont finalement différents.

**Activité(s) :** Animations scientifiques, échanges avec les habitant·es du quartier, animation d'un goûter partagé

**Objectif :** Développer les connaissances et la sensibilité des habitant·es du quartier sur la thématique de la biodiversité tout en favorisant leur participation

---

## Contexte de l'expérimentation

**Le quartier Ousse des Bois :** Avec un taux de 60%<sup>117</sup>, il est celui qui concentre le plus de **pauvreté**<sup>118</sup> des deux QPV de Pau. Quatre ménages sur cinq touchent un bas revenu, et les minimas sociaux et autres prestations sociales représentent près de 40% des revenus disponibles des ménages du quartier - c'est presque autant que les revenus liés à l'activité professionnelle<sup>119</sup>. Avec 34% de personnes de nationalité étrangère dans le quartier (c'est 3.5 fois plus que la moyenne communale), Ousse des Bois présente une **diversité culturelle**, qui s'accommode malheureusement difficilement avec les attendus scolaires, et le taux de **retard scolaire** à la fin du collège est plus de deux fois supérieur à la moyenne paloise. Concernant le volet résidentiel, c'est plus de 99% des habitant·es qui sont locataires de leur **logement, social** dans plus de 95% des cas. Comme dans la très grande majorité des cas, ces habitats datent de la période des « grands ensembles » (des années 1950 aux années 1970), et sont aujourd'hui vétustes.

**L'association et le projet :** L'association appartient à un réseau national qui vise à faire connaître la **culture scientifique et technique** à un public - majoritairement jeune - dans une optique de développement des compétences et des capacités, aussi bien individuelles que collectives. Le réseau national est découpé en 11 comités locaux, eux-mêmes subdivisés en antennes plus ou moins départementales. L'expérimentation étudiée se situe à Pau, portée par l'association l'équipe « Aquitaine Sud » et vise à interroger les habitant·es d'Ousse des Bois sur leur relation à l'environnement tout en leur présentant différentes **animations** relatives à la **biodiversité**. Celle-ci s'appuie sur les méthodes développées par l'association en amont, et vise davantage à **accompagner les actions** déjà existantes qu'à créer un nouveau dispositif.

- **printemps 2022 :** intégration du programme de formation de l'Ifrée
- **novembre 2022 :** remplacement de l'animatrice chargée de l'expérimentation
- **avril 2023 :** déambulation et questions racines auprès des habitant·es
- **juin 2023 :** réalisation d'un goûter partagé invitant les habitant·es et les associations locales

## Présentation de l'expérimentation

**Les actions :** La structure s'appuie essentiellement sur des animations scientifiques, aussi bien dans l'espace public qu'à la demande d'écoles ou de structures associatives (centres sociaux,

---

<sup>117</sup> Toutes les données statistiques concernant ce quartier sont tirées des bases de données 2018 de l'Insee, recensées à cette adresse : <https://sig.ville.gouv.fr/Territoire/QP064004>.

<sup>118</sup> Le seuil de pauvreté monétaire est fixé en France, comme dans de nombreux autres pays, à 60% du niveau de vie médian (soit 1 128€ par mois en 2018).

<sup>119</sup> Rappelons avec le Collectif Rosa Bonheur (*La ville vue d'en bas. Travail et production de l'espace populaire*, 2019), qui a étudié les quartiers populaires de Roubaix, qu'une partie de ces populations, exclues des marchés de l'emploi se tournent vers l'économie informelle (et pas nécessairement illicite) : réparation mécanique, aide administrative, réparation, ... On parle alors de « travail de subsistance ».

accueils de loisir). La relation établie entre l'antenne locale (dont les locaux sont au cœur du quartier) et le jeune public a amené l'équipe de Marie à s'impliquer dans l'animation du territoire avec la participation des habitant·es, notamment pour envisager l'évolution de l'espace partagé avec le centre de loisir et les locaux de Pascale, espace enherbé nu. L'association a souhaité proposer des animations sur le thème de la biodiversité, notamment à travers un temps partagé.

- **Aménagements sur l'espace environnant** : Installation d'une spirale aromatique en libre-service aux abords du centre social.
- **Animations scientifiques** : Interventions sur les littoraux au centre de loisirs : jeux sérieux sur la biodiversité marine, expériences scientifiques, échanges sur les représentations de la mer. Activités dans l'espace public : éducation à l'environnement, expérimentations, jeux éducatifs.
- **Questionnaires auprès des habitant·es et goûter partagé** : Suite à la formation intermédiaire, l'animatrice est allée à la rencontre des habitant·es pour recueillir leurs propos quant à leurs souvenirs en nature. Elle a procédé à partir d'une question-racine (« Est-ce que vous êtes d'accord pour me raconter votre dernier moment en nature ? Et à quelles émotions vous le rattachez ? ») et a obtenu de nombreuses réponses de la part des personnes croisées, ce qui lui a permis de mieux connaître le territoire et les pratiques de ses habitant·es.

### Enseignements du projet :

**Un maillage associatif potentiellement dynamique** : La **proximité géographique** de Pascale, Marie et du centre de loisirs est une possibilité pour ces différentes associations de travailler ensemble sur certains projets, ce qui a été fait par le passé et continue encore d'être fait. Si les relations interpersonnelles conditionnent ces partenariats, il n'en demeure pas moins qu'ils peuvent permettre de trouver des ressources (dans les compétences des salarié·es, dans les partenaires de chaque associations, dans les publics touchés) et évitent la multiplication d'initiatives identiques. Les habitant·es des quartiers populaires, et plus spécifiquement ceux des QPV sont sollicité·es sur de nombreux sujets (des sollicitations qui ne trouvent pas forcément de débouchés et créent ainsi un **sentiment de frustration**), il peut être judicieux de mener en préalable une **concertation** avec les autres acteurs du territoire pour éviter les initiatives similaires, ou bien mettre les forces en commun. C'est justement ce qui a été fait par Marie lorsqu'elle a proposé un goûter partagé aux habitant·es du quartier qui, à défaut d'avoir attiré beaucoup de public, a permis à plusieurs structures du quartier de prendre un temps en commun.

**La pertinence de la démarche d'« aller vers »** : L'animatrice, qui est une ancienne enseignante, n'a pas été formée à certaines méthodes d'animation qui sont aujourd'hui très en vogue dans les centres sociaux. Parmi celles-ci, c'est l'« **aller vers** » qu'elle a découvert en formation et employé par la suite sur son terrain. Ainsi, en déambulant dans le quartier pour poser des questions aux passant·es, elle a pu **faire évoluer son regard** sur ce nouvel environnement (qu'elle ne connaissait que depuis quatre mois) et découvrir des pratiques dont on n'a pas forcément conscience au préalable (enfants qui pêchent dans le lac du quartier, jardiniers souhaitant installer un compost). Un temps d'enquête approfondie et d'échange avec les riverain·es au commencement d'un projet peut être l'occasion de vérifier ou au contraire de se défaire de certaines idées, et ainsi de mieux saisir les positionnements de ses publics.

**Une perception erronée des classes populaires comme démissionnaires** : On voit avec ces pratiques relevées que contrairement à de nombreux discours, les classes populaires ne se tiennent pas éloignées des questions écologiques, mais qu'elles les vivent à *leur* manière. À grands traits, et bien que la morale écologiste ne traverse pas les classes populaires de manière homogène, on peut dégager au moins trois attributs principaux à l'**écologie populaire**. Elle est tout d'abord **réaliste**, au sens où les groupes sociaux dominés vont moins se préoccuper des dimensions symboliques (changer de type de mobilité, participer à des débats) que des avantages matériels que peut procurer la sobriété (réparation, seconde main, économies d'énergies)<sup>120</sup>, tout en soulignant la très faible marge de manœuvre dont ils disposent dans la diminution de leur impact. Ils ont cependant tendance à faire remarquer, et c'est le second point, que les classes moyennes et supérieures (ainsi que les grandes firmes internationales) peuvent quant à elles plus facilement diminuer leurs consommations, d'autant qu'elles ne sont pas les premières victimes des effets des dérèglements ; c'est le concept d'**injustice environnementale**<sup>121</sup>. Ces façons de vivre et percevoir l'enjeu environnemental se démarquent ainsi de celles des groupes dominants, qui dominent également dans la lutte définitionnelle de l'écologie - et qui valorisent ainsi les « écogestes » plutôt que les comportements effectivement sobres<sup>122</sup>. Ces deux premières caractéristiques amènent à un troisième comportement identifiable dans le positionnement des classes populaires vis-à-vis de la question écologique. Celles-ci, bien qu'elles puissent être identifiées *de facto* comme les plus vertueuses, **se méfient du qualificatif « écolo »** et des discours trop explicitement connexes. En effet, cette question construite par et pour les groupes dominants l'espace social devient un enjeu de positionnement social (cela renvoie à la distinction rétributions économiques / rétributions symboliques que nous évoquions plus haut) et les politiques de normalisation des classes populaires vers les normes écologiques des classes moyennes et supérieures sont tenues à distance.

---

<sup>120</sup> Lire à ce sujet l'article de Jean-Baptiste Comby et Hadrien Malier (deux sociologues de référence sur cette question) : « Les classes populaires et l'enjeu écologique. Un rapport réaliste travaillé par des dynamiques statutaires diverses » paru dans la revue *Sociétés contemporaines* en 2021 ; *La culture du pauvre. Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre* (1970) de Rochard Hoggart peut également apporter de nombreux éclairages sur cette question.

<sup>121</sup> Deldrève, Valérie. « La fabrique des inégalités environnementales en France. Approches sociologiques qualitatives », *Revue de l'OFCE*, vol. 165, no. 1, 2020, pp. 117-144 ; Larrère, Catherine. « Inégalités environnementales et justice climatique », *Annales des Mines – Responsabilité et environnement*, vol. 79, no. 3, 2015, pp. 73-77.

<sup>122</sup> Pottier, Antonin, et al. « Qui émet du CO2 ? Panorama critique des inégalités écologiques en France », *Revue de l'OFCE*, vol. 169, no. 5, 2020, pp. 73-132 ; Comby, Jean-Baptiste. *La question climatique. Genèse et dépolitisation d'un problème public*, Raison d'agir, 2015.





Source : Géoportail, réalisé le 12 juillet 2023.

## Bilan des expérimentations :

---

**Note de lecture :** Pour illustrer les propos qui vont suivre, des exemples tirés des fiches individuelles seront mobilisés. Ceux-ci seront matérialisés entre crochets, avec l'initiale de la ville (B pour Bordeaux, L pour Limoges, N pour Niort et P pour Pau), avec une petite subtilité pour les villes comprenant plusieurs expérimentations (Na pour le Clou Bouchet et Nb pour la Tour Chabot Gavacherie ; Pa pour l'association de Pascale et Pb pour celle de Marie), suivi du numéro de la page citée. Ainsi, un élément provenant de la troisième page de l'expérience menée par Isabelle sera noté comme ceci : [Nb, 3].

---

## *Regard croisé sur les expérimentations*

### Un passage par le jardin pour aborder la biodiversité :

Un premier point qui ressort du croisement de ces expérimentations en Nouvelle-Aquitaine est le choix opéré par une partie des acteur·ices de terrain en faveur de la mise en place de jardins partagés [B, 2 ; L, 2 ; Na, 2 ; Nb, 2]. Cela s'inscrit dans une longue histoire ouvrière<sup>123</sup> et la plupart des quartiers étudiés comportent aujourd'hui encore un jardin partagé ou familial, quand celui-ci n'est pas devenu celui exploité par le centre social. Bien qu'elle se couple à d'autres formes (promenades [L, 2 ; Na, 2 ; Nb, 2], projection de documentaires [Na, 2 ; Nb, 2], jeux [L, 2 ; Pb, 2], bricolage [L, 2 ; Na, 2]), l'activité potagère est majoritaire dans le corpus<sup>124</sup> et traduit d'après les entretiens menés avec les enquêté·es concerné·es un moyen efficace d'atteindre les publics populaires. Ce type d'actions, manuelles, vivrières et ludiques sont généralement celles adoptées en direction de ces publics précarisés car jugés plus accessibles que des conférences ou des débats, alors réservés à des publics plus favorisés<sup>125</sup>. C'est aussi le bien-être procuré par le jardinage qui est mis en avant par les praticien·nes, comme un moment de répit dans un quotidien difficile. Cette activité mobilise des bénévoles (hors captifs), mais presque exclusivement des habitué·es de longue date, qui avaient déjà une pratique ou une appétence pour le jardinage. Si l'objectif de « montée en compétences » reste atteignable avec les bénévoles quotidiens, il ne permet pas vraiment de toucher des néophytes.

### L'attachement au « développement du pouvoir d'agir » :

Un autre point commun qui se détache dans ces différentes expérimentations est la volonté partagée à la fois d'améliorer le quotidien des habitant·es et à la fois d'« améliorer » les habitant·es elles·eux-même. D'une part, transformer le quartier par sa morphologie, en proposant des aménagements de l'espace : mise en place d'un potager [B, 2 ; L, 2 ; Na, 2 ; Nb, 2], d'une aire de jeux [Pb, 2] ou d'une spirale aromatique [Nb, 2 ; Pa, 2], d'un verger [L, 2] ; cela dans l'idée de proposer un meilleur cadre de vie aux résident·es du quartier. D'autre part, transformer les publics, en leur faisant acquérir de nouvelles compétences [Na, 2, 3] et connaissances [L, 2 ; Na, 2], et *in fine* de les amener à s'investir de manière visible dans les associations. Cette idée de « développer le pouvoir d'agir » des classes populaires traduit une volonté de la part des professionnel·les d'encourager l'investissement de leurs publics, tout en oubliant parfois que la norme de participation à laquelle ils sont enjoins ne correspond pas tout le temps à leurs modalités d'engagement<sup>126</sup>.

### Un besoin unanime d'échange autour des pratiques, des adaptations différenciées :

Cette thématique du « pouvoir d'agir » tout comme celle, connexe, de l'« aller vers » a été abordée lors des formations de l'Ifrée pour aider aux mieux les praticien·nes dans leurs expérimentations, tout

---

<sup>123</sup> Frauenfelder, Arnaud, Christophe Delay, et Laure Scalabrini. « Potagers urbains vs jardins familiaux ? Réforme urbaine et controverses autour du beau jardin et son usage légitime », *Espaces et sociétés*, vol. 158, no. 3, 2014, pp. 67-81.

<sup>124</sup> À voir si cela est représentatif de l'activité associative à l'échelle de la région, voir du cas français ; ou bien si le travail de sélection des participant·es par l'Ifrée (et le fait d'y candidater en amont) a mené à une surreprésentation de ces types d'expérimentations.

<sup>125</sup> Cependant, les enquêtes ethnographiques ont mis en lumière le fait qu'en évitant ce type de formats, c'est en réalité le politique et le conflit (injustices sociales, inégalités environnementales) qui est évité par les centres sociaux ; des cas tels que le *community organizing* s'appuient justement sur la capacité des classes populaires à adopter une posture réflexive sur leur propre condition.

<sup>126</sup> On parle dans ce cas d'un processus de normalisation, qui désigne la volonté de faire correspondre un groupe social donné (ici les classes populaires) à des règles et modes de conduites propres à un autre (ici les classes moyennes et supérieures).

en proposant des outils nouveaux : questions racines, multiplication des « surfaces de contact ». Ces apports ont été les bienvenus pour les professionnel·les de l'éducation à l'environnement ou celles et ceux débutant leur carrière dans les métiers du social qui ont donc majoritairement réorienté leur action en ce sens [L, 3 ; Pb, 2, 3] ; les salarié·es de CSC déjà habitué·es à ces méthodes de travail, les avaient déjà intégrées à leurs pratiques [B, 2 ; Nb, 2]. On observe donc une évolution plus forte pour le premier groupe, en demande de nouvelles pratiques, que pour le second, qui avait déjà mis en place des dispositifs similaires. Cependant, tous et toutes s'accordent sur le fait que ces quelques jours de formation ont permis, en plus d'un temps de respiration, un moment d'émulation collective entre les différent·es praticien·nes. Le partage et le retour d'expérience qu'a permis cette formation a eu l'avantage de faire prendre conscience à chacun·e des forces et des faiblesses de son propre projet pour le réajuster au mieux dès son retour - dans la mesure du possible, les temps de travail étant très contraints -, en ce sens, la formation a pallié une partie du manque de temps nécessaire aux professionnel·les [Na, 3].

### **Le désir prudent de mixité sociale :**

En cherchant à faire correspondre les habitant·es de ces quartiers populaires à l'image que se font les classes moyennes et supérieures de la « bonne » attitude politique (comprise au sens large), les associations et les services de l'État (Ministères, collectivités territoriales, établissements publics, ...) cherchent à transformer les pratiques. C'est en ce sens que ces différent·es acteur·ices placent la mixité sociale comme une priorité, afin de permettre, via les ménages au niveau de vie supérieur, d'améliorer les conditions de vie dans les quartiers populaires, et donc celles de leurs habitant·es d'origine. En ce sens, la mixité sociale est prônée par les différent·es praticien·nes, parfois de manière effective par exemple dans la pratique du jardinage et de la consommation [B, 3]. Si ce principe irrigue aussi bien les politiques publiques (et la pensée d'élus·es pourtant politiquement opposé·es) que les pratiques associatives depuis une trentaine d'années, celle-ci est aujourd'hui remise en cause par les recherches en sociologie et en science politique. Difficile d'affirmer être contre la mixité sociale, pourtant, on peut lui reprocher de desservir totalement les classes populaires qu'elle est censée secourir, et de masquer en réalité une logique de gentrification<sup>127</sup>. Dans plusieurs des QPV - et dans toutes les villes - étudié·es [B, 3-4 ; Nb, 3], ces lieux de concentration des ménages à faible revenu<sup>128</sup> sont la cible de programmes de rénovation urbaine, visant à améliorer les conditions d'habitation, mais souvent au profit de nouveaux occupant·es (augmentation des charges, diminution de la part de logements sociaux ou de leur part la plus accessible, expulsion des locataires)<sup>129</sup>. Ce discours parallèlement favorable à la mixité sociale et toutefois inquiet par des programmes de construction a été exprimé dans deux des QPV étudiés [B, 3-4 ; Nb, 3] et témoigne donc d'une certaine vigilance des acteur·ices de terrain vis-à-vis de ces politiques urbaines dont l'objectif affiché est de transformer par perméabilité les pratiques des classes populaires par la coprésence de ménages mieux dotés.

---

<sup>127</sup> Un article en accès libre, particulièrement éclairant sur les politiques urbaines de gentrification : <https://journals.openedition.org/metropoles/4753>.

<sup>128</sup> Il convient de revenir sur une idée très largement répandue : considérer les quartiers comme des « ghettos » est faux, pour le moins inexact. Au-delà d'un attachement des habitant·es à leur quartier, on peut souligner la très forte mobilité résidentielle et la relative mixité des niveaux de vie (en réalité bien plus forte dans les QPV que dans les quartiers les plus huppés). Lien vers un article très intéressant à ce sujet : <https://metropolitiques.eu/Ghetto-relegation-effets-de-quartier-Critique-d-une-representation-des-cites.html>.

<sup>129</sup><https://metropolitiques.eu/Renovation-urbaine-L-espace-comme-remede-a-la-question-sociale.html#sommaire>.

## **Eléments impactants**

### **Pourquoi faire de l'éducation à l'environnement en QPV ? :**

Cette section portera sur un cadrage critique des politiques écologiques en QPV, et constituera ainsi notre premier frein. L'idée est ici de se demander comment le travail du groupe de professionnel·les rencontré·es correspond à une réelle priorité ou bien davantage à un cadrage politique de la question écologique<sup>130</sup>. En effet, lorsque l'on compare les émissions de GES émises par les classes supérieures d'un côté et celles dont sont responsables les classes populaires dont nous parlons ici, le bilan est bien plus lourd pour les premières que pour les secondes<sup>131</sup>. Pourtant - et les acteur·ices de terrain le reconnaissent - ce sont aux groupes les plus précarisés qu'on demande le plus d'efforts quand les groupes sociaux dominants, en mettant en avant leur plus forte sensibilité, échappent globalement à l'effort « collectif ». Il y a donc un décalage entre la réalité sociale de la responsabilité environnementale et la réponse politique apportée. Cette orientation de l'action publique, qui échappe aux associations de terrain, s'impose pourtant à elles et les place dans une position contradictoire : chercher sans cesse un nouveau moyen d'atteindre la fibre écologique des classes populaires quand le problème est une question plus globale de justice sociale – que les classes populaires ont tout à fait analysé.

### **Peu de moyens et logique de résultats :**

Parmi les obstacles à la bonne réalisation des expérimentations, on peut relever le fait que ces projets ont souvent été conduits dans des conditions difficiles. C'est généralement le peu de temps que peuvent consacrer les salarié·es à cette tâche<sup>132</sup> qui freine l'avancement du projet, surtout lorsqu'il est porté à deux comme à Pau ou au jardin partagé place Raoul Auzanneau à Niort. Dans un type de projet où il existe un hiatus conséquent entre l'objectif et la réalité sociale, il est nécessaire pour les professionnel·les de bénéficier de temps de réflexion pour ajuster au mieux leur action en fonction des retours du terrain. Or, ce temps est un luxe dont ils et elles ne bénéficient presque jamais, et cela risque d'altérer la capacité de l'action à avoir des retombées positives. Ceci d'autant que le secteur associatif est tributaire des financements publics qui s'opère maintenant par projets, donc sur le court terme avec une logique des résultats à la clé. Cela tend à pousser les associations à mettre en place des actions visibles (aménagement, événements) mais qui ne résolvent le problème qu'en partie, sans traiter des sujets de fond.

### **La nécessité d'un maillage associatif local structuré :**

Pour plusieurs des expériences analysées, la présence (ou non) d'une kyrielle de partenaires locaux a constitué une ressource [B, 3], un frein [L, 3] ou bien un potentiel latent [Pa et b, 2]. Une ressource lorsque les différents acteurs du territoire et les actions qu'ils mènent sont bien identifié·es ; cela

---

<sup>130</sup> Les arguments repris ici proviennent essentiellement des recherches de Jean-Baptiste Comby et Hadrien Malier.

<sup>131</sup> Pottier, Antonin, et al. « Qui émet du CO<sub>2</sub> ? Panorama critique des inégalités écologiques en France », *Revue de l'OFCE*, vol. 169, no. 5, 2020, pp. 73-132.

<sup>132</sup> Souvent parce que les heures consacrées à l'éducation à l'environnement sont très réduites du fait d'autres postes prioritaires (FLE, aide aux familles, lutte contre l'isolement, ...).

permet de réorienter au mieux les habitant·es et de monter des projets communs dans lesquels s'engageront les différents partenaires à différents moments en fonction de leurs compétences. Dans le cas bordelais, l'association entre le centre social (exploitant du jardin partagé) et l'épicerie solidaire (vente de produits) permettra à l'avenir de valoriser - dans tous les sens du terme - la production des bénévoles. La structuration d'un réseau présente en revanche un frein dans deux cas de figures : lorsque celui-ci est composé d'agent·es aux intérêts et représentations divergentes, ou bien lorsque celui-ci est tout simplement inexistant (au regard des habitant·es du moins), laissant aux acteur·ices de terrain le soin de le constituer préalablement à l'action. Enfin, le maillage associatif local peut représenter un potentiel lorsqu'il existe de nombreuses structures sur le quartier, travaillant en tuyau d'orgue avec leurs publics mais ne collaborant pas entre elles - potentiellement par un manque d'habitude ou de temps comme cela a été présenté dans le point précédent.

### **Le rôle de lien social au service de l'éducation à l'environnement :**

Un levier souvent mobilisé par les professionnel·les, notamment au sein des jardins partagés, est le rôle de lien social de ce type d'activités [Na, 3]. En réunissant des personnes souvent isolées et / ou en incapacité de travailler, ces activités collectives vont attirer ce type de publics justement parce qu'elles réunissent. C'est donc un public qui est difficile à toucher dans le cadre de campagnes de consultation ou de sensibilisation à la cause environnementale, et c'est justement la force de ces travailleurs et travailleuses sociales que de toucher ces publics précarisés autrement. Les animateur·ices saisissent alors ces moments d'échange pour transmettre des connaissances écologiques ou pour mieux comprendre la perception des classes populaires à ce sujet. Cependant, les professionnel·les admettent que cette seconde fonction des jardins partagés est assez inefficace, et que leur public est assez peu réceptif à la thématique de la biodiversité<sup>133</sup>, et des dires des bénévoles interrogés, c'est davantage l'interaction que l'instruction qui est recherchée au jardin.

## **2. Guides d'entretien**

Ces guides sont davantage l'ossature de l'échange qu'une grille suivie fidèlement. Les questions rédigées sont donc très générales et ne reflètent pas réellement le contenu précis de l'échange ; malheureusement ce mémoire est déjà long et ajouter les retranscriptions d'entretiens en doublerait le volume. De plus, les différents guides ont été modifiés au cas par cas, et sont donc tous uniques, ceux présentés ici sont la base sur laquelle se sont ajoutées différentes questions. Voici donc successivement les guides de la première série d'entretiens avec les professionnel·les, de la seconde, le guide relatif à l'entretien avec Thibault Hébrard (élu à la Ville de Niort) et enfin celui réalisé avec Noémie Dumont (URNACS).

---

<sup>133</sup> La note 5 [Na, 3] - ainsi que d'autres arguments développés ici - offre quelques pistes concernant cette distance des classes populaires.

Enquêté·e :

Date :

*Préciser le cadre et le sujet de l'enquête, la liberté pour l'enquêté·e d'arrêter l'entretien à tout moment, liberté de ton vis-à-vis de l'frée et du GT.*

*Préciser le déroulement de l'entretien (durée, contenu, nature : l'idée est d'évoquer le vécu et le ressenti) et son lien avec le suivant ( $\pm$  un mois plus tard) → enregistrement (confidentialité et anonymat)*

- **Est-ce que tu peux me décrire précisément ta fonction actuelle (sans pour autant parler du projet « Biodiversité et QPV ») ?**
  - Depuis combien de temps ?
  - Quel type de responsabilités (encadrement, exécution) ?
  
- **Est-ce que tu peux me raconter comment tu en es arrivé·e à ce poste, en remontant aussi loin que nécessaire ?**
  - Faire ce métier, c'était une évidence ou bien tu y es arrivé·e sur le tard ?
    - formation (initiale / continue) → expériences antérieures
    - point de bascule et « prise de conscience »
    - sens mis dans ce travail
  - Tu penses que le milieu familial dans lequel tu as grandi a pu jouer un rôle ?
    - professions des parents
    - lieu de résidence et valeurs morales (*ne pas dire "politique" trop tôt*)
    - engagement associatif / infrapolitique
    - contexte socio-politique
  - Décris-moi comment tu en es arrivé·e à travailler dans ce quartier prioritaire ?
    - spécificités du quartier
    - proximité résidentielle de l'enquêté·e
  
- **C'est quoi pour toi le travail social / l'éducation à l'environnement ?**
  - nature : politique ?
  - but : dimension transformative ou non (DPA ?)
  - moyen : dimension collective ou non (aller-vers ?)

- **Notre rencontre se fait sur la base de ta participation au groupe de travail « Biodiversité et QPV » :**
    - Qu'est-ce qui t'a motivé·e à faire partie de ce groupe de travail ? Raconte-moi ton lien avec cette thématique.
      - socialisation familiale
      - convictions personnelles et pratiques vertueuses
      - formations (initiale / continue)
      - regard sur l'implication des publics précaires dans cet enjeu
    - Quelle est la place de la biodiversité - et de l'écologie de manière générale - dans le travail des centres sociaux ?
      - budgets / part horaire
      - comment est-elle abordée ?
    - Tu es investi·e dans des associations à côté de ce travail ?
  
  - **A l'heure actuelle, que peux-tu me dire de l'état de ton expérimentation en lien avec le projet « Biodiversité et QPV » ?**
    - difficultés
    - ressources
    - orientation future
    - quelle place dans le projet du CSC
    - quel·les partenaires
  
  - **Est-ce que tu souhaites revenir sur quelque chose qui a été dit pendant l'entretien, ou bien ajouter quelque chose ?**
- 

Enquêté·e :

Date :

*Préciser le cadre et le sujet de l'enquête, la liberté pour l'enquêté·e d'arrêter l'entretien à tout moment, liberté de ton vis-à-vis de l'frée et du GT.*

*Préciser le déroulement de l'entretien (durée, contenu) et son lien avec le précédent → enregistrement (confidentialité et anonymat)*

- Est-ce que tu peux me décrire le projet que vous mettez en place dans le cadre du projet « Biodiversité et QPV », et quelles ont été les évolutions depuis notre dernière rencontre ?
- Peux-tu me raconter comment est né ce projet ?
  - à l'initiative de qui ?
  - pour répondre à quel objectif ?

- avec quels moyens (humains, matériels, financiers, autres) ?
- comment ont été élaborés les outils pédagogiques que vous utilisez ?
  - y a-t-il eu plusieurs méthodes adoptées ? / des évolutions ?
- C'est quoi, pour toi, le rôle du centre social en portant ce projet « Biodiv et QPV » ?
- Comment se passe la collaboration avec les partenaires (municipalité, associations, centre social, ...) ?
- Tu as suivi quoi comme formations en continu ?
  
- Comment le public avec lequel tu travailles reçoit-il ce projet ?
  - quelles catégories sont ciblées / touchées ?
    - les habitants de ce quartier sont un public spécifique ?
    - Pourquoi faire ce travail de sensibilisation auprès d'un public populaire ?
  - opposition / engouement / indifférence ?
    - rebondir sur l'argument pyramide de Maslow (cas de mobilisations populaires, sensibilité écologique)
  - concurrence avec des initiatives préexistantes ?
- Comment expliquer cette position du public ?
  
- J'ai vu que l' « aller vers » et le « développement du pouvoir d'agir » sont des notions très en vogue à la FCSF, tu en penses quoi ?
- C'est quelque chose que tu mets en place sur ton terrain ? De quelle(s) manière(s) ?
- Vous avez un conseil de quartier ici ? Tu t'y investis ? Pourquoi ?
  
- As-tu quelque chose à rajouter ?

---

Enquêté·e :

Date :

*Remercier. Préciser le cadre et le sujet de l'enquête, la liberté pour l'enquêté·e d'arrêter l'entretien à tout moment, liberté de parole.*

*Préciser le déroulement de l'entretien (durée, contenu) → enregistrement (confidentialité et anonymat).*

- Vous exercez vos premières responsabilités politiques, en tant qu'élu au développement durable et à l'urbanisme ; comment articulez-vous ces deux portefeuilles ?
  - quelle définition du développement durable ?
- Qu'est-ce qui vous a fait passer de militant à candidat / élu ?
  - quel métier exerciez-vous avant ? Lien avec l'écologie ?
  - quels services avez-vous sous votre responsabilité ?
- Vous avez dit dans un article ne pas avoir de préférence pour un parti politique mais être motivé uniquement par le projet ; quel est celui de la liste Niort Tous ensemble avec laquelle vous vous êtes présenté ?



- cette liste a été élue face à d'autres se réclamant explicitement de l'écologie, quels rapport entretenez-vous avec les élu.es d'opposition en ce qui concerne l'écologie ?
- J'ai pu lire que vous étiez attentif à la participation citoyenne sur vos sujet, et c'est d'ailleurs la tendance de l'action publique nationale et locale en matière de transition écologique ; comment mener vous cette participation ?
  - sur quels sujets ? De quelle manière ? Quel niveau de participation ?
    - la biodiversité est-elle également mise en discussion ? Comment et/ou pourquoi ?
  - comment recueillir la parole de toutes et tous sur ces enjeux de société ?
    - les habitant.es des quartiers populaires, souvent présentés comme grands perdants des changements climatiques, sont-ils suffisamment pris en compte dans les dispositifs participatifs ?
    - quel est leur rôle en matière de protection du vivant ? dans la transition ?
    - les habitant.es des quartiers populaires représentent un profil spécifique ?
    - quel lien entretenez-vous - ou l'équipe municipale - avec les associations qui travaillent dans ces quartiers ?
- En travaillant sur les QPV de Niort, j'ai appris la volonté municipale d'un projet de rénovation urbaine écologiquement vertueux à Tour Chabot, projet qui rencontre une forte opposition de la part des habitant.es ; pourquoi la « nature en ville » et le projet écologique porté par la mairie rencontrent ces oppositions ?
  - quel type de logements ? Accession à la propriété ? Parc social (PLAI, PLS, PLI) ?
  - la mixité sociale prônée est-elle un facteur d'écologisation des pratiques populaires ?
- entre les compétences de l'État, de la Région et de la Métropole, quelle place reste-t-il à la Ville en matière de politique écologique ?
- Souhaitez-vous revenir sur quelque chose qui a été dit pendant l'entretien, ou bien ajouter quelque chose ?

---

Enquêté·e :

Date :

*Remercier. Préciser le cadre et le sujet de l'enquête, la liberté pour l'enquêté·e d'arrêter l'entretien à tout moment, liberté de parole.*

*Préciser le déroulement de l'entretien (durée, contenu) → enregistrement (confidentialité et anonymat)*

- Pouvez-vous me présenter l'URNACS et son imbrication dans le réseau national de la FCSF, ainsi que ses liens avec les centres sociaux au niveau local ?
- Quand et comment s'est remodelée l'action de la FCSF autour de la participation des habitant·es ?
  - A quoi renvoie le terme d' « aller vers » ?
  - A quoi renvoie le terme de « (développement du) pouvoir d'agir » ?
    - Quels liens entre les deux ?
  - Ces définitions sont-elles reprises et appliquées *in extenso* par les centres ?
  - Quelle différence faites-vous entre le DPA et le community organizing ?
- Ces notions soulèvent des questions politiques (inégalités sociales et exclusion), comment portez-vous, en tant qu'interlocuteur des pouvoirs publics, ces revendications ou inquiétudes ?
  - comment le fait que le financement par projet qui se substitue de plus en plus aux subventions publiques impacte votre positionnement ?
- Dans un contexte général de prise en compte de l'impact humain sur les dérèglements climatiques et la destruction de la biodiversité, ainsi que du développement du concept d' « écocitoyenneté », quelle est la position et l'ambition de la FCSF et de l'URNACS ?
  - comment la question est-elle abordée à la FCSF ?
  - impulsion fédérale ou initiatives locales ?
  - proposez-vous dans votre catalogue des formations en lien avec la question environnementale ?
  - quel intérêt / difficulté y a-t-il / aurait-t-il à développer ces thématiques auprès d'un public souvent précaire ?
- Dans les initiatives mises en place pour l'environnement, y a-t-il un lien de fait entre la participation à la transition écologique et le développement du pouvoir d'agir des habitant·es ?
  - quel est le rôle que les habitant·es - et des citoyen·nes de manière générale - ont à jouer dans la protection de l'environnement et la transition écologique ?
  - quelle(s) serai(en)t les formes de participation les plus adaptées en ce sens ?
  - les habitant·es des quartiers populaires constituent-ils un public particulier ?
- Souhaitez-vous revenir sur quelque chose qui a été dit pendant l'entretien, ou bien ajouter quelque chose ?

### 3. Tableau de caractérisation des enquêté·es

Membres du groupe de travail							
Nom <sup>134</sup>	Ville	QPV	Ancienneté sur le poste	Lieu de résidence	Type d'expérimentation	Niveau de qualification	Positionnement politique
<b>Solène</b>	Bordeaux	Grand Parc	4 ans	Centre-ville de la commune	Jardin partagé	BTS commerce international, DUT Carrières sociales, DU, Licence professionnelle	Radical
<b>Gilles</b>	Limoges	Bellevue	5 ans	Commune rurale	Aménagements sur le quartier	Niveau bac, forte expérience naturaliste	Social-libéral
<b>Michelle</b>	Niort	Clou Bouchet	2 ans	Centre-ville d'une plus grande commune	Jardin partagé	Master de gestion de projets artistiques	Social-libéral
<b>Nathalie</b>	Niort	Clou Bouchet	1 an	Centre-ville de la commune	Jardin partagé	Licence de science de l'éducation	Radical
<b>Isabelle</b>	Niort	Tour Chabot-Gavacherie	1 an	Périphérie d'une petite ville	Temps d'échanges et animations	Niveau bac, Bafa	Social-libéral
<b>Marie</b>	Pau	Ousse des Bois	1 an	Commune rurale	Temps d'échanges et animations	Maîtrise en biologie, enseignante	Social-libéral, mise à distance du politique
<b>Pascale</b>	Pau	Ousse des Bois	28 ans	Centre-ville de la commune	Aire de jeux	Master en formation continue	Radical

<sup>134</sup> Tous les prénoms ont été anonymisés, sauf ceux des deux élus du fait du caractère public de leur propos.